LE DEVOIR

fais ce que dois

DUSSAULT

La grande librairie du
2955, BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL
est ouverte ce soir

Vol. LXIX - No 74 | Nuageux avec averses. Max. 10 | Montréal, jeudi 31 mars 1977 | Férie | 25 CENTS

Pour améliorer un bilan déjà "impressionnant"

Spicer propose un ministère de l'égalité linguistique

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Malgré le "dossier impressionnant" de la progression de l'égalité linguistique au Canada, le moment n'est pas encore venu d'entasser les lauriers et de s'endormir dans leur molle chaleur. Le Commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, a bien voulu déposer hier un rapport annuel — qui sera pour lui un chant du cygne — moins dévastateur que les précédents. Mais il presse tout le monde, et avec sévérité le leadership politique, de s'attaquer à "la mise au point et l'affermissement".

Cela pourrait passer par la création d'un ministère de l'égalité linguistique, par des resserrements des termes de la loi des langues officielles, et obligatoirement par un appui énergique aux communautés francophones hors du Québec, par une reconnaissance plus concrète encore de la "priorité-jeunesse", par la solution "simpliste" mais éternelle de l'information, et peut-être très simplement par une alliance entre francophones et anglophones "modérés".

Quel que soit l'avenir constitutionnel du pays, croit M. Spicer, il n'est plus question de régresser et l'égalité linguistique a connu un cheminement "irréversible". Il en croit son flair "tout à fait arbitraire" qui lui aurait révélé que les "persévérantes initiatives d'Ottawa" n'ont connu au total que 20% d'échecs.

Bien sûr, "1976 a été un affreux chaos linguistique", reconnaît-il en remuant des souvenirs de la crise de la langue de l'aviation ou des chahuts du Maple Leaf Garden. Mais il prend Alexis de Tocqueville comme allié pour constater que "loin de satisfaire les aspirations, le simple cheminement vers l'équité irrite" un peuple défavorisé. S'il y a chaos, c'est donc signe de santé.

Si certains ne se satisfont pas des raisons littéraires, il donne des chiffres. Sans occuper encore leur juste part des emplois fédéraux, les francophones qui comptent pour 27% de la population canadienne, y arrivent peu à peu, sauf au niveau des postes de cadres. Ils sont 22% du personnel administratif, 13% du personnel technique, 19% du personnel scientifique et professionnel, 20% du personnel de direction.

Autres raisons de se réjouir: les francophones hors Québec s'organisent, Radio-Canada étend ses services français d'un océan à l'autre, et les anglophones, même dans l'ouest, ont souvent adopté "l'option-jeunesse" qu'il prônait dans son rapport annuel de 1975, avant même qu'elle ne démarre dans les officines gouvernementales.

Voir page 6: Spicer

Alliant l'ardeur de leur jeunesse à celle du soleil (qui a fait monter le mercure à un niveau record, hier) ces jeunes gens ont fêté à leur manière le retour du printemps, sous le regard admirateur ou amusé de leurs amies qui découvraient le charme de ce parc d'Outremont. (Photo, Alain Renaud)

au sommaire

■ Québec annonce un nouveau mode de sélection des juges — page 3

■ Le difficile retour au réalisme: un éditorial de Claude Ryan

■ Le "qui perd gagne" américano-soviétique: une analyse de Georges Vigny

■ Enfin une politique urbaine ? un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4

Place Guy Favreau, le port et le canal Lachine

Ottawa investira $250 millions à Montréal

À la suite de son collègue de l'Expansion économique régionale lequel voulait faire de Montréal un territoire désigné, le ministre d'État aux Affaires urbaines, M. André Ouellet, a révélé hier que les investissements fédéraux nouveaux dans la métropole pourraient atteindre $250 millions.

M. Ouellet a précisé que le principal projet fédéral consisterait à mettre en chantier la Place Guy Favreau, un investissement d'environ $200 million La mise en chantier de cette place, qui logera environ 11,000 fonctionnaires, est promise depuis plusieurs années.

"Ce qui a retardé le projet, a dit M. Ouellet devant un auditoire du club Kiwasnis Saint-Laurent, c'est avant tout le boom dans l'industrie de la construction depuis la mise en chantier des installations olympiques". Nous avons volontairement retardé le lancement de ce projet afin qu'il s'effectue dans une période où l'industrie de la construction de Montréal n'était pas utilisée à pleine capacité".

Les expropriations en vue de ce projet ont conduit à la disparition d'une bonne partie du quartier chinois de Montréal, ce qui a incité des groupes de citoyens, tel le mouvement Sauvons Montréal, à protester vigoureusement auprès du gouvernement fédéral.

Mais l'effort du gouvernement canadien ne se limitera pas à la seule construction d'un vaste complexe. D'autres projets affecteront particulièrement le port de Montréal, le canal Lachine et le village olympique.

M. André Ouellet a donné les précisions suivantes à ce sujet:

● dans le port de Montréal, un investissement d'environ $10 millions devrait permettre la transformation d'un quai en un quai public de conteneurs. Ce pourrait être le quai Jacques-Cartier si la compagnie CAST renonce à son projet de s'installer ailleurs au Canada.

En outre, le gouvernement fédéral projette des dépenses de $2 millions dans la modernisation et la consolidation des élévateurs à grains. Dans le cours de cette opération, il n'est pas exclu que le gouvernement donne au Vieux-Montréal la fenêtre qu'il avait autrefois sur le fleuve Saint-Laurent, avant l'érection des gigantesques élévateurs à grains.

Enfin, l'Autostade pourrait être remplacé par un parc industriel à vocation portuaire:

● le canal Lachine ne sert plus à la navigation depuis l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent. Néanmoins, il garde pour cette ville de banlieue une grande importance. Aussi, le ministère des Travaux publics se propose-t-il de dépenser $5.2 millions dans un projet de mise en valeur de cette voie d'eau historique;

● la Société centrale d'hypothèques et de logement songe sérieusement à devenir acquéreur du village olympique et à l'administrer d'une façon similaire à la Cité du Havre dont elle a hérité en 1967. La SCHL pourrait l'acheter pour une somme d'environ $30 millions et investir une somme supplémentaire d'environ $5.7 millions pour le rendre utilisable à des fins d'habitation à loyer moyen.

Le chômage dans la région montréalaise atteint 9.2% et plus de la moitié des chômeurs québécois habitent cette région. "Les ministres du gouvernement fédéral ont entrepris une révision complète des interventions du gouvernement canadien au Québec et dans la région montréalaise en particulier, afin de donner le coup de barre approprié pour combattre le chômage et soutenir l'économie québécoise et montréalaise" a dit M. Ouellet.

Le ministre d'État aux Affaires urbaines a nié que cet effort fédéral ait pour

Voir page 6: Ottawa

"L'étoile rouge" pour Mirabel

Demers: une manoeuvre de la CALPA contre le bilinguisme

par Guy Deshaies

"L'étoile rouge" de déficience sécuritaire décernée à l'aéroport de Mirabel par l'International Federation of Air Line Pilots Association (IFALPA) ne serait pas étrangère au bilinguisme aérien au Québec et surtout aux récentes recommandations d'utiliser le français à cet aéroport.

L'Association des Gens de l'air du Québec voit dans cette cote d'insécurité "une manoeuvre de la CALPA (Canadian Air Line Pilots Association), qui est la section canadienne de la fédération internationale, dirigée contre le bilinguisme et les politiques du ministère des Transports."

M. Roger Demers, président de l'AGAQ, a qualifié de "terrorisme psychologique" cette mauvaise note décernée à l'aéroport international de Montréal par une fédération traditionnellement opposée au bilinguisme aérien et ce, tout de suite après qu'un groupe de travail ait remis à la Commission d'enquête sur le bilinguisme aérien un rapport favorable à l'usage du français pour les vols à vue à Mirabel.

M. Demers a fait ramarquer que la IFALPA regroupait les Associations de pilotes canadiens, américains, britanniques, australiens, irlandais, scandinaves, hollandais et allemands et qu'elle était constituée de l'hégémonie anglo-saxonne. Il a rappelé que depuis huit ans l'IFALPA avait, chaque année, adopté une résolution pour demander à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de rendre les communications aériennes unilingues anglaises dans le monde.

Les 2 et 3 mars 1976 à Ottawa c'est la IFALPA qui avait convoqué un symposium sur le bilinguisme aérien et en juin dernier alors que le conflit entre la CALPA, la CATCA et le ministère des Transports était à son plus fort relativement au programme d'implantation du bilinguisme aérien au Québec, c'est la IFALPA qui avait demandé à ses membres de boycotter l'espace aérien du Canada.

M. Demers a déclaré au DEVOIR, hier, qu'il se préparait à faire parvenir à M. Otto Lang un télégramme pour le prier de ne pas accorder d'importance à cette "étoile rouge" de la IFALPA et pour lui demander de réagir vigoureusement à ces méthodes déloyales d'un organisme international qui combat le bilinguisme aérien.

Mais dans les critères invoqués par le capitaine K.C. Jones, vice-président nord-américain de la IFALPA et pilote de Boeing 727 chez Air Canada, pour justifier "l'étoile rouge", il n'est pas question de bilinguisme. La IFALPA, selon les rapports faits par ses associations membres, décerne des "étoiles rouges", "oranges" ou "noires" aux aéroports jugés déficients. Une "étoile orange" signifie des lacunes légères, "l'étoile rouge" réfère à de sérieuses déficiences sur le plan sécuritaire tandis que "l'étoile noire" est décernée à des aéroports jugés nettement dangereux comme ceux de Logan à Boston et de Los Angeles.

L'aéroport Kennedy de New York mérite "l'étoile rouge" de la IFALPA mais aucun aéroport canadien, avant la semaine dernière, n'avait été jugé digne d'une étoile.

L'exécutif de la IFALPA, dont le siège social est à Londres, n'a pas encore envoyé son rapport aux autorités portuaires de Mirabel puisque c'est seulement la semaine dernière que la CALPA a décerné l'étoile et envoyé son rapport à Londres.

M. Jones a révélé mardi, relativement à l'effroyable collision qui s'est produite entre deux Boeing 747 à Santa Cruz de Tenerife, aux Canaries, que l'aéroport de Mirabel était jugé plus dangereux que celui de Tenerife (étoile orange) par l'IFALPA.

A Mirabel les autorités de l'aéroport n'ont jamais entendu parler de l'IFALPA, n'ont jamais été consultées et n'ont reçu aucun rapport de cette fédération. Mlle Jacqueline Corneille, du ministère des Transports à Mirabel, a déclaré que c'est avec surprise qu'elle avait lu dans les journaux d'hier les révélations du capitaine K.C. Jones.

A Mirabel on admet qu'il y a eu des problèmes de rodage au sol, des lacunes au niveau de certains équipements mais on déclare qu'il n'y a pas eu d'incidents sérieux et qu'il n'y a pas eu de plaintes des pilotes.

M. Marc Bilodeau, directeur des aéro-

Voir page 6: Mirabel

La relance de l'économie

Parizeau annoncera d'autres mesures

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Tandis que l'opposition, tant libérale qu'unioniste, s'inquiète de l'état de l'économie québécoise et surtout du haut taux de chômage, le gouvernement québécois entend pour sa part réserver pour le discours du budget le 12 avril les mesures complémentaires qui seront adoptées en vue d'une relance économique et industrielle.

C'est ce qu'a indiqué à l'Assemblée nationale le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, alors que l'opposition dans son ensemble s'était donné le mot pour harceler le gouvernement sur des questions ayant comme commun dénominateur l'économie.

Presque tout devait y passer: le budget de dépenses déposé mardi par M. Parizeau, les négociations avec Questeel, les comptes économiques du Québec, et enfin une motion du député d'Outremont, M. André Raynauld, visant à forcer le gouvernement à prendre les moyens nécessaires pour enrayer un mouvement de fermetures d'usines et de remise à plus tard de projets d'investissements.

Ainsi, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, a été amené à préciser qu'aux $93 millions consacrés à l'expansion de l'industrie secondaire dans le budget des dépenses déposé mardi, viendront s'ajouter d'autres mesures visant à assurer le développement industriel sous forme de projets de lois. Et au cours du débat sur la motion de M. Raynauld, il devait assurer l'opposition que le gouvernement allait accroître ses interventions au cours des prochains mois "pour relancer les investissements, appuyer l'expansion des petites et moyennes entreprises, stimuler les exportations et renforcer l'infrastructure de gestion et de marketing de ces entreprises".

Pour sa part, le ministre des Finances devait préciser que le discours du budget qu'il fera le 12 avril devrait révéler un certain nombre de mesures qui viendront justement compléter les dépenses dont faisait état M. Tremblay et qui viseront à une relance de l'économie. Normalement ces mesures ont trait à des allègements fiscaux.

De son côté, le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, a soumis que l'intérêt que porte le gouvernement à la situation économique l'avait amené à étudier la récente demande des employés de la firme Questeel relativement à une prise de participation dans le capital-action de cette société menacée de faillite. La formule soumise par le syndicat constitue une approche qui plait au gouvernement, a-t-il dit, tout en précisant qu'en dépit d'un tel sentiment le gouvernement voulait agir prudemment. "On ne veut pas créer un tricosteel a-t-il lancé en faisant référence à l'expérience Tricofil. Ce qui semble surtout l'inquiéter, ce sont les minces espoirs de rentabilité qu'offre Questeel et l'importance des investissement qui seraient nécessaires.

Par la suite, ce furent les deux experts économistes de l'Assemblée nationale, MM. Rodrigue Tremblay et M. André Raynauld, qui eurent l'occasion de croiser

Voir page 6: Parizeau

Après l'échec de la mission Vance

Carter met en demeure Moscou de négocier "de bonne foi" les SALT

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le président Jimmy Carter a réagi avec vigueur hier au rejet par M. Léonide Brejnev des deux propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques présentées par le secrétaire d'État Cyrus Vance.

Le visage préoccupé plutôt que tendu, mais n'arborant pas, pour une fois, son célèbre sourire, il est venu personnellement faire connaître aux journalistes réunis dans la salle la ligne "dure" qu'il comptait suivre si, lors de la prochaine rencontre Cyrus Vance-Andrei Gromyko en mai à Genève, les Soviétiques ne semblent pas faire preuve de "bonne foi".

Visiblement, en effet, c'est en position de force qu'il veut voir le secrétaire d'État aborder cette prochaine, et peut-être ultime étape. "Je ne suis pas pressé, a-t-il dit. La question est assez importante pour que nous procédions méthodiquement. Mais si nous avons le sentiment que, à l'issue des discussions de mai, les Soviétiques ne se conduisent pas avec nous de bonne foi, et qu'un accord est improbable, je serai alors forcé d'envisager un engagement beaucoup plus net pour le développement et le déploiement de nouveaux armements".

Il a toutefois souligné qu'il espérait encore ne pas être contraint d'en arriver là, et qu'il n'était nullement "découragé" par la fin de non-recevoir opposée par le Kremlin à l'option présentée par M. Vance.

Le président a tenu à rappeler à ce propos que l'accord de principe conclu à Vladivostock en novembre 1974 entre l'ex-président Ford et M. Brejnev, et dont les Soviétiques veulent faire la base de tout traité, n'avait jamais été ratifié.

"Le président Ford et M. Kissinger, a-t-il affirmé avec force, m'ont assuré en privé qu'il n'y avait pas eu d'accord de la part des États-Unis pour limiter le déploiement des "cruise missiles". Sur ce plan, M. Carter se trouve donc en contradiction nette avec le point de vue soviétique.

Revenant sur la proposition de "réduction substantielle" du nombre des secteurs stratégiques intercontinentaux présentée à Moscou, M. Carter a précisé que le nombre des missiles intercontinentaux à têtes multiples (MIRY) serait réduit de 1,320, chiffre arrêté à Vladivostock, à 550. Ce total inclurait, du côté américain, les Minutemen, et du côté soviétique, les SS 18 et SS 20. Par contre, il n'a pas révélé quel plafond avait été proposé par M. Vance pour le nombre global des vecteurs, arrêté à Vladivostock à 2,400.

Les autres volets de la proposition américaine étaient, selon M. Carter, qui semblait connaître parfaitement le dossier, les suivants:

— arrêt de la production des nouveaux types d'armements stratégiques;

— interdiction du déploiement des missiles soviétiques mobiles à moyen rayon d'action SS 16.

— "stricte limitation du rayon d'action des "Cruise missiles" américains, et des bombardiers soviétiques Backfire.

— limitation à six par an du nombre des essais de lancée de missiles intercontinentaux des deux super-puissances.

Alors que les dirigeants du Kremlin n'ont présenté à Moscou aucune contre-proposition, M. Carter a donc visiblement voulu marquer que "la balle était désormais dans leur camp", et que c'était à eux

Voir page 6: Carter

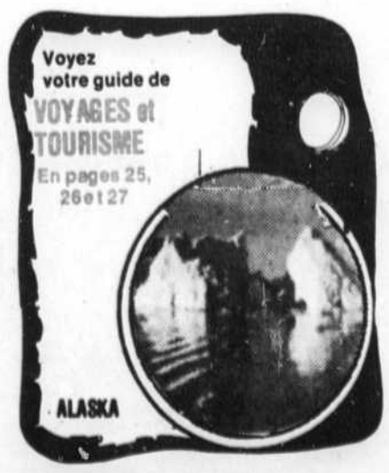

Raymond Garneau

(Photo Jacques Nadeau)

Raymond Garneau

• Les comptes économiques, un tripotage partisan

M. Raymond Garneau, député libéral de Jean-Talon à l'Assemblée nationale et ex-ministre des Finances, a fait part hier soir de ses réactions et commentaires au sujet des Comptes économiques du Québec, publiés la semaine dernière à Québec et présentés par MM. René Lévesque et Rodrigue Tremblay. M. Garneau s'adressait aux militants de l'Association libéral du comté de Gouin, réunis à la permanence du PLQ, rue Gilford. Voici de larges extrats de sa conférence.

Après quelques jours d'analyse et de consultation, je suis en mesure de dire avec assurance que l'interprétation qu'ont faite le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce des différents tableaux contenus dans les Comptes économiques du Québec est tendancieuse, erronée et de nature à tromper l'opinion publique.

Le document indique aux pages 72 à 78 inclusivement que seules sont comptabilisées aux comptes du Québec les dépenses fédérales des bureaux ou agences fédérales établis au Québec.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce et le premier ministre, sans apporter aucune nuance, ont interprété ces dépenses fédérales faites au Québec comme étant exhaustives. Ils ont omis de tenir compte des centaines de millions de dollars de dépenses encourues à l'étranger par les autorités fédérales et dont une partie doit de toute évidence être portée au compte des citoyens québécois. Une brève analyse faite auprès de trois ministères fédéraux, soit les Affaires extérieures, la Défense et l'Industrie et Commerce, de même que les données contenues aux pages 132 à 137 inclusivement du Rapport annuel 1975-76 de l'Agence canadienne de développement international, indique que pour les cinq années, 1971 à 1975 inclusivement, sur la base de l'année civile, la quote-part du Québec des dépenses faites par ces ministères et cette agence à l'étranger ont dépassé le milliard de dollars. (Cf tableaux 1 et 2).

À ce correctif de plus d'un milliard pour les cinq dernières années, il faudrait ajouter la quote-part québécoise des dépenses fédérales effectuées à partir de bureaux et d'agences fédérales qui ne sont pas localisés au Québec, mais dont les activités bénéficient aux Québécois dans une proportion équivalente à notre population ou à notre revenu personnel.

D'ailleurs, le document publié par le ministère de l'Industrie et du Commerce faisait une mise en garde extrêmement sérieuse quant à l'interprétation à donner aux revenus et dépenses de l'administration fédérale au Québec.

Voici ce qu'écrivaient les auteurs du rapport: "La seule interprétation valable de ce résidu est de le considérer comme un excédent ou un déficit de revenu fédéral perçu au Québec sur les dépenses courantes des bureaux ou agences fédérales opérant au Québec."

Il est donc faux de prétendre que le document sur les comptes économiques du Québec contient des données sur la rentabilité du fédéralisme.

Tentant de porter un jugement sur la balance extérieure québécoise, le ministre de l'Industrie et du Commerce a complètement omis de tenir compte d'une somme d'au-delà de $800 millions financée par la Société fédérale pour l'expansion des exportations de produits fabriqués au Québec. C'est le cas particulièrement du financement de la vente de bateaux de Davie Shipbuilding et Marine Industries ainsi que d'autres produits fabriqués au Québec et vendus à l'étranger avec le financement de la SEE.

Le Tableau 16, aux pages 151 et 152, des Comptes économiques, donne des renseignements sur une partie des revenus fédéraux attribuables au Québec. Pour être conforme à la réalité, M. Tremblay aurait dû le compléter et y ajouter la quote-part québécoise des revenus perçus à l'étranger par le gouvernement fédéral dont une partie est certainement attribuable au Québec comme membre de la fédération canadienne. Pour les années 1971 à 1975 inclusivement, il faut ajouter environ $385 millions aux revenus imputables au Québec.

Le Tableau 17 des pages 153 et 154 donne des dépenses encourues au Québec par les agences et bureaux fédéraux situés au Québec. Afin d'avoir une vue un peu plus précise des dépenses fédérales effectuées pour le compte des Québécois, il y a lieu de corriger au moins partiellement le Tableau 17 en y ajoutant la quote-part de certaines dépenses fédérales encourues à l'étranger et dont une partie doit être attribuée au bénéfice des Québécois.

En ce faisant, je tiens à attirer l'attention sur le fait que nous n'apportons pas les corrections qui seraient nécessaires pour répartir au compte des Québécois les dépenses fédérales effectuées pour ces derniers à partir de bureaux et d'agences fédérales situés au Canada, mais en dehors du Québec. C'est le cas notamment des sièges de certains ministères et agences fédérales établis à Ottawa.

Le Tableau 5 en annexe fournit des correctifs partiels mais réflète néanmoins la réalité des choses. Durant les années 1971 à 1975 inclusivement le fédéral a dépensé à l'avantage des Québécois $2 milliards de plus que les revenus de toutes sortes qu'il est venu chercher auprès des Québécois.

Pour compléter la réflexion et mieux mesurer les erreurs d'interprétation de M. Rodrigue Tremblay, il y aurait aussi lieu d'apporter des corrections partielles aux tableaux 18 et 19 des pages 155 et 156 du document "Comptes économiques du Québec". Ainsi, par exemple, en tenant compte des dépenses faites à l'étranger et du financement de la Société d'expansion des exportations applicables au Québec, le compte "Financement de capital" devient déficitaire à partir de l'année 1972 et, pour les cinq années 1971 à 1975 inclusivement, le déficit au compte de "Financement de capital" s'établit à près de $3.5 milliards.

Dans le document qu'il a remis à la presse le 25 mars dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, indiquait ce qu'il appelait "le manque à dépenser de l'autorité fédérale au Québec après répartition provinciale des surplus ou déficits de l'administration fédérale", il ne m'a pas été possible, faute de temps, de corriger les chiffres de chacune des années remontant jusqu'à 1961. Toutefois à partir du Tableau 19 des Comptes économiques du Québec, tel que corrigés pour tenir compte des dépenses extérieures et du financement de la SCE, nous en arrivons aux résultats suivants: Pour les années 1971 à 1975 inclusivement, le fédéral a dépensé au Québec $2.7 milliards de plus que les revenus qu'il est venu y chercher.

Contrairement à ce qu'indique le document intitulé les "Comptes économiques du Québec" à la page 82, M. Rodrigue Tremblay, par un tour d'interprétation, tire des conclusions pour le moins techniquement douteuses. En effet, à la page 82 du document "Comptes économiques du Québec", les auteurs indiquent à la fin du 2e paragraphe: "Les estimations sur l'exportation de matières non transformées vers les autres provinces ainsi que les exportations de services sont inexistantes à l'exception des dépenses touristiques. Du côté des importations, les seules estimations disponibles portent sur l'importation de marchandises canadiennes dédouanées au Québec."

Comment M. Tremblay peut-il sérieusement publier avec autorité des données sur la balance extérieure courante totale du Québec quand les auteurs du rapport des comptes économiques nous disent que les statistiques sur les exportations et les importations sont inexistantes?

La seule façon de procéder pour M. Rodrigue Tremblay a été d'utiliser des résidus. Il m'apparaît qu'il en est arrivé à ce chiffre en utilisant les données sur l'épargne que l'on retrouve aux pages 112 et 113 du document "Comptes économiques du Québec" que les auteurs n'ont pas jugé bon de qualifier du titre pompeux de "Balance extérieure courante".

Dans leur ensemble les Comptes économiques du Québec constituent un document fort intéressant et un outil précieux d'analyse en autant qu'on ne donne pas à ces chiffres des interprétations partielles et erronées comme l'ont fait MM. René Lévesque et Rodrigue Tremblay.

Tableau 1

Dépenses encourues à l'étranger par les ministères fédéraux des Affaires extérieures, de la Défense, de l'Industrie et du Commerce ainsi que celles de l'ACDI et la quote-part applicable au Québec 1971-1975

(en millions de dollars)

	Canada	Revenu personnel Québec / Revenu personnel Canada	Quote-part du Québec (1)
1971	615	.249	153
1972	693	.26	173
1973	811	.246	200
1974	1041	.248	258
1975	1233	.248	311
			1095

(1) La quote-part québécoise de ces dépenses à l'étranger est calculée en fonction de sa proportion du revenu personnel canadien.

Tableau 2

Dépenses fédérales imputables au Québec (en tenant compte des dépenses à l'étranger)

(millions de dollars)

	Dépenses encourues au Québec par les bureaux situés au Québec	Quote-part québécoise de certaines dépenses fédérales encourues à l'étranger (1)	Total corrigé et partiel des dépenses fédérales applicables au Québec		Surplus (+) ou déficit (−) partiel affiché au Québec par le gouvernement fédéral
1971	3,814	153	3,967	(+)	243
1972	4,388	173	4,567	(+)	94
1973	4,839	200	5,039	(+)	155
1974	6,737	258	6,995	(−)	498
1975	8,575	311	8,886	(−)	2,005

(1) Ne comprend que les dépenses encourues à l'étranger par l'Agence canadienne de développement international ainsi que les ministères fédéraux des Affaires extérieures, de la Défense nationale et de l'Industrie et du Commerce. Le critère de répartition est la proportion du revenu personnel du Canada reçue par les Québécois, soit une des mesures de la capacité contributive de ses derniers.

(2) Pour tenir compte de la quote-part québécoise de certaines dépenses fédérales encourues à l'étranger.

Source: Comptes économiques du Québec et tableaux précédents.

LE CONFLIT DE LE ROYER: UNE BATAILLE POUR DES DROITS ACQUIS

EST-CE NORMAL?

Les enseignants de Le Royer sont en grève légale depuis le 21 février pour obtenir satisfaction concernant des points de négociation locale et leur employeur se livre depuis ce temps à une guerre anti-syndicale, déformant ou caricaturant des demandes que plusieurs commissions scolaires ont déjà accordées et ce, sans qu'il y ait eu grève.

LA COMMISSION SCOLAIRE VOULAIT-ELLE RÉGLER...

- lorsqu'elle a décrété des offres finales le 18 février dernier?
- lorsqu'elle a attendu trois semaines pour remandater son porte-parole sans aucun mandat de règlement en poche?
- lorsqu'elle a repris les négociations (12-13 mars et 18-19 mars) en déposant des positions qui agrandissaient l'écart des points en litige?
- lorsqu'elle a attendu au 19 mars pour proposer l'arbitrage, hypocritement et à la sauvette, sans aucun protocole de retour assurant la récupération des jours de classe perdus?

NOS DEMANDES

- des droits acquis
- des clauses obtenues dans plusieurs commissions scolaires
- qui de plus ne coûtent rien à l'employeur

LES DEMANDES	COMMENTAIRES
Une clause de non-suspension, puisqu'il existe déjà d'autres formes de mesures disciplinaires couvrant les fautes les plus bénignes aux fautes les plus graves (allant du simple retard à la faute criminelle).	Clause obtenue dans plus de 50 commissions scolaires. En utilisant la suspension comme mesure disciplinaire, la commission scolaire se fait justice elle-même, met fin temporairement et arbitrairement au contrat qu'elle a signé avec l'enseignant. Une des conséquences de la suspension (ne serait-ce qu'une journée) retarde d'un an l'acquisition de la permanence.
La récupération des droits dans le cas de non-renvoi (i.e. si la commission scolaire décide de ne plus congédier ou si un tribunal donne raison à l'enseignant) (droit acquis depuis 1969)	La commission scolaire Jérôme Le Royer est la **seule** en province à ne pas réintégrer l'enseignant dans tous ses droits et privilèges, se gardant la possibilité de le suspendre **rétroactivement** ou de transformer la procédure de renvoi en suspension, se faisant toujours justice elle-même.
Que le temps de disponibilité (27 hres) prévu à l'entente provinciale s'établisse dans des conditions respectant le caractère occasionnel de telles tâches.	L'offre de la commission scolaire a pour effet de rendre statutaires et automatiques telles tâches.
Le respect du critère d'ancienneté dans la distribution des tâches au sein de l'école, seule règle objective qui ne laisse pas place à l'arbitraire et qui résout les problèmes au lieu d'en créer.	L'ancienneté a été acceptée provincialement pour établir le surplus de personnel; elle a été acceptée localement pour régir les affectations dans les écoles; pourquoi ne serait-elle pas tout aussi acceptable au sein des écoles pour distribuer les groupes d'élèves aux enseignants? La commission scolaire soutient à ce chapitre que les enseignants veulent enlever le droit de gérance aux principaux. Pourtant cette règle **existait depuis 1973 à Le Royer** et jamais les principaux n'ont senti que leur autorité était menacée dans l'école. Pourquoi maintenant...?
Limiter le nombre d'élèves aux maxima de l'entente provinciale (des groupes réguliers) en ce qui a trait aux activités intégrées à l'horaire.	Ceci dans le seul but de prévenir les risques d'accident lors de sorties étudiantes ou pendant des activités à l'extérieur.
Que la commission scolaire nomme des enseignants aux postes de chef de groupe et répartisse équitablement la banque de libération prévue entre ces enseignants (droit acquis depuis 1972)	La commission scolaire veut se créer un 3e niveau d'adjoint en utilisant comme bon il lui semble cette banque de libération; ce faisant ce ne sont plus des pédagogues praticiens qui assument telles fonctions et en plus de créer un surplus de personnel de 15 à 20 professeurs, la commission scolaire se paie des **services administratifs** à même une banque prévue pour des **services éducatifs.**
Que les activités hors-horaire (ex.: activité sportive) ne diminuent pas la charge d'enseignement régulière, sur temps de **classe**, qu'un instituteur doit dispenser.	Nous sommes tout à fait d'accord pour que de telles activités se fassent; cependant si nous permettions qu'un enseignant puisse ainsi réduire sa charge d'enseignement cela aurait directement pour effet de surcharger les classes régulières ou de surcharger la tâche de ses confrères (car nous pensons que les parents paient d'abord pour des services éducatifs décents).

Les enseignants ne se réclament pas du droit de gérance!

- Ils revendiquent la reconnaissance de l'ancienneté.
- Ils revendiquent des droits légitimes...
- Ils revendiquent des principes qui limitent l'arbitraire.
- Ils revendiquent des droits obtenus par plusieurs de leurs confrères en province.

... et ils refuseront toujours que la commission scolaire Jérôme Le Royer se serve de telles revendications comme prétexte pour entretenir une lutte anti-syndicale et ce au détriment de 24,000 enfants sans cours depuis près de 6 semaines.

QUI PEUT FAIRE COMPRENDRE À CETTE COMMISSION SCOLAIRE QUE DES DROITS DE TRAVAILLEURS CELA N'EMPÊCHE PAS LE DROIT DE GÉRANCE?

COMMENT PEUT-ON QUALIFIER UN DROIT DE GÉRANCE QUI FAIT PERDRE PRÈS DE SIX SEMAINES DE CLASSE INUTILEMENT?

Syndicat des enseignants de Le Royer

Un mille à pied, ça n'use que les souliers.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Échanges de coups à une réunion du 144

par Louis-Gilles Francoeur

Deux contestataires du local 144 ont reçu, lundi soir, des coups en pleine assemblée syndicale du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction, un syndicat toujours dominé par l'ex-roi de la construction, André Desjardins.

On voulait ainsi empêcher un des deux membres de produire des documents, qui établissaient que l'exécutif avait omis d'importantes lettres dans son rapport sur la correspondance mensuelle du mois dernier. L'autre document que M. Albert Paiement, un plombier d'une cinquantaine d'années, s'apprêtait à produire à des fins d'information établissait que la position de l'exécutif syndical du 144 dans "l'Affaire Paulin", s'appuyait sur un règlement totalement inopérant à cause de son imprécision.

Paulin s'était vu refuser un transfert d'emploi en novembre dernier chez un important sous-entrepreneur des raffineries. Comme le rapportait LE DEVOIR du 29 novembre dernier, Paulin, qui avait décidé d'intenter des poursuites contre certains dirigeants du 144, avait été l'objet de menaces à sa sécurité personnelle par la suite.

Le gérant d'affaires du local 144, M. Normand Lacasse, venait de terminer la lecture du procès verbal de la dernière assemblée et le rapport de correspondance, lorsqu'un porte-parole des plombiers-contestataires, qui s'identifiait ainsi pour la première fois en public, s'avançait pour dénoncer les deux graves omissions, papiers en mains.

La salle, peu habituée à des questions aussi précises, a accueilli cette intervention spectaculaire par un profond silence.

Dans la première, lettre présentée par le contestataire, le président de l'internationale des plombiers, Martin Ward, répondait le 16 février dernier à M. Paulin qu'il confiait son cas au directeur canadien de l'union, M. Russ St. Éloi. Ce dernier, dans la deuxième lettre lue par Albert Paiement, demande au gérant d'affaires du 144, le 21 février, de trouver un emploi ("assist Brother Paulin in securing employment") à Paulin en compensation de celui qu'on lui a fait perdre à l'automne.

Le gérant d'affaires, Normand Lacasse, à qui était adressé cet ordre du directeur canadien, a refusé de donner suite à cette lettre, alléguant que Paulin ne méritait pas un nouvel emploi. Il a invoqué jusqu'ici qu'un règlement obligeait les syndiqués du 144 à accumuler au moins un an d'ancienneté chez le même employeur pour avoir droit à un transfert de chantier.

Revenant à la charge en dépit des invectives, qui ressemblaient davantage à une description de sacristie qu'à un exposé sur le règlement, le porte-parole des contestataires a alors voulu déposer pour fins d'information une copie de ce règlement daté du 26 mai 1969.

Devant le nouveau tollé des "bras" qui monopolisent les premières rangées de toute assemblée au 144, Bernard Sergerie a revendiqué le silence pour son collègue contestataire Paiement. C'est alors qu'il a été assailli par un individu qui a tenté de le frapper avec le concours de plusieurs autres "bras" par la suite. Sergerie a cependant évité la plupart des coups grâce à son habileté. Sauf ses lunettes, qui sont un peu moins solides depuis lors.

À peu près au même moment, le porte-parole des contestataires du 144 était ceinturé à la gorge par un assaillant qu'il n'a pu identifier. Il fut ensuite frappé à coups de poing dans le dos. C'est alors que Paiement a décidé de quitter la salle pour éviter un affrontement plus général. Avant de partir, il a croisé André Desjardins qui, narquois, lui a demandé pourquoi il s'enfuyait après avoir été à l'origine d'un tel affrontement...

Le contestataire Paiement fut ensutie escorté jusqu'à l'extérieur par d'autres individus, qui ne l'ont pas lâché jusqu'à ce qu'il réussisse à monter dans un taxi. Sergerie, qui est aussi âgé, est demeuré dans la salle. Il a ainsi entendu qu'on songerait à le faire expulser du local, sinon à le poursuivre en justice.

C'est alors que Desjardins, l'ex-roi de la construction, a pris la parole pour déclarer l'incident, qui ne manquera pas, à son avis, de ternir la réputation de démocratie syndicale du 144.

Le règlement que voulait faire lire le contestataire Paiement au président de l'assemblée, Fernand Baril, établit qu'un membre qui travaille pour la compagnie depuis un an pourra être transféré de job en job". Il avait été proposé à l'époque par Maurice Pouliot, le beau-frère de Desjardins.

"La" compagnie dont il est question n'est toutefois pas nommée dans la réputation. Cette résolution précédente, par contre, mentionne non pas un mais deux sous-entrepreneurs en plomberie, National Construction et Universal Pipeline. Quelle que soit la compagnie visée par ce système d'ancienneté assez peu orthodoxe, Paulin ne travaillait pour aucune des deux mentionnée dans la résolution précédente qui apparaît au vieux procès-verbal. Il oeuvrait en effet pour Macco Maintenance, une filiale de National Construction.

Le porte-parole des contestaraires du 144 travaille présentement chez National

Voir page 6: Échanges

Choix des juges par avis publics

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Première étape d'une réorganisation générale des tribunaux qui viendra à l'automne, le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, a annoncé hier son intention de recourir à un nouveau mode de nomination des juges analogue aux concours publics de la Fonction publique.

Faisant à l'Assemblée nationale une déclaration ministérielle, M. Bédard a expliqué que cette première réforme procède de son désir d'améliorer le lien de confiance qui doit exister entre la magistrature et la population ainsi que de contribuer à démystifier dans le public la façon dont les juges sont nommés.

Comme pour les postes de la Fonction publique, chaque fois qu'il y aura vacance, les candidats intéressés seront informés par voie d'avis publics publiés soit dans les journaux, le Journal du Barreau ou par lettre circulaire, dépendant de la nature et du lieu du poste à combler. Un premier avis sera d'ailleurs publié sous peu faisant état de dix postes vacants à la Cour provinciale, au Tribunal du travail, à la Cour des sessions de la paix et à la Cour municipale de Montréal.

Les personnes intéressées pourront faire alors acte de candidature, et il sera même loisible à toute personne de proposer un candidat qui ne se serait pas manifesté de son propre chef. Ces candidatures seront soumises à un comité de sélection de trois personnes, composé d'un juge du tribunal où la vacance doit être comblée, d'un représentant du Barreau, et d'une personne désignée par le ministre de la Justice pour représenter le public.

Le comité aura à proposer au minstre une liste de candidats éligibles et compétents pour le poste vacant. Le ministre pour sa part ne proposera pour nomination que des personnes recommandées par le comité.

M. Bédard a indiqué qu'avant de mettre au point cette nouvelle formule de sélection, il avait consulté le président de la Conférence des juges, les juges en chef des tribunaux dont les membres sont nommés par le Québec ainsi que le bâtonnier du Québec.

Le mode précédent de sélection ne semblait pas aux yeux du public, de dire le ministre "contenir suffisamment de garantie pour pouvoir assurer que seuls les avocats les plus compétents et les mieux préparés accèdent à la magistrature". La perception que se font les citoyens de la justice, a-t-il rappelé, a fait l'objet d'un sondage d'opinion dans le cadre de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice. Celui-ci démontrait que 34.4% des Québécois pensaient en 1968 que les juges sont plutôt incompréhensifs, que 25% les jugeaient incompétents, et que 21.9% trouvaient que les juges étaient nommés en raison de leurs convictions politiques.

Ces données statistiques ont été jugées un peu dépassées par le chef de l'opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, qui a rappelé les efforts du gouvernement libéral en ce sens.

Après que M. Lévesque eût fait allusion au projet de loi préparé par l'ancien ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, en vue d'une réorganisation générale des tribunaux, et que l'Union nationale ait fait valoir son idée de mettre sur pied une école de la magistrature, M. Bédard a informé la chambre qu'il était à réviser en profondeur le projet préparé par M. Choquette, et qu'il comptait y apporter nombre d'améliorations.

Selon les indications obtenues par LE DEVOIR, la réforme de portée générale qu'envisage M. Bédard serait entreprise à l'automne. L'un des objectifs visés par M. Bédard consisterait à obtenir une plus grande efficacité des tribunaux et des juges.

De nouvelles inondations sont à craindre à Montréal

par Gilles Provost

On a enregistré hier à Montréal un record de chaleur pour un 30 mars alors que le mercure a dépassé sa marque de 1962, atteignant 21 degrés celsius.

Cette situation inquiète grandement les spécialistes des inondations qui constatent que le niveau du lac des Deux-Montagnes et du Lac Saint-Louis ont augmenté de plus d'un pied en une seule journée. On prévoit aussi que le niveau du Saint-Laurent à la hauteur de Sorel aura augmenté de deux pieds aujourd'hui.

Tout cela pour dire qu'on craint de nouvelles inondations dans la région de Montréal demain et même dès ce soir. L'Hydro-Québec a fait savoir hier que le débit de l'Outaouais atteindra probablement 200,000 pieds cubes à la seconde demain, alors que la cote d'inondation est de 180,000 pcs. Ce débit élevé de l'Outaouais se maintiendra jusqu'à mercredi mais il devrait quand même rester inférieur à la pointe de l'an dernier, à moins de pluies plus abondantes que prévues.

Les météorologues de Dorval prévoient bien quelques averses pour aujourd'hui mais l'air est peu humide si bien que les précipitations devraient rester relativement faibles. Demain, le soleil sera de retour mais le mercure ne se lancera pas dans une escalade comparable à celle d'hier.

Selon M. Georges Gouin, de la Protection civile, la rivière des Mille-Iles reste le secteur le plus directement menacé par la nouvelle crue même si le niveau de l'eau demeurait encore très raisonnable hier. Quoi qu'il en soit, des embâcles importants persistent dans la région de Lachenaie et du pont Le Gardeur ainsi que dans le secteur de Pierrefonds et Roxboro, sur la rivière des Prairies.

La municipalité de Roxboro ne devrait pas être trop importunée par la nouvelle crue mais il se pourrait que Pierrefonds ait certains problèmes, étant donné que les travaux de protection contre les inondations n'y sont pas complètement terminés, selon M. Gouin.

Pour le moment, les embâcles ne créent pas de problèmes majeurs parce qu'ils n'empêchent pas vraiment l'écoulement normal de l'eau. Toutefois, cette situation pourrait changer subitement. Le brise-glace Techno-Rochette, dont le travail a été ralenti par la brume ces derniers jours, s'affairait encore hier sur la rivière des Milles-Iles.

Malheureusement, il n'a pas encore pu se rendre jusqu'à la hauteur de Lachenaie puisque les glaces s'accumulent constamment à la hauteur du pont Le Gardeur. Le navire doit donc faire demi-tour pour ouvrir un nouveau chenal.

Le temps très froid de l'hiver ainsi que les faibles précipitations de neige expliquent pourquoi la glace reste encore très épaisse sur plusieurs cours d'eau. Sur le lac des Deux-Montagnes, par exemple, plusieurs adeptes de la pêche sous la glace persistent à pratiquer leur sport favori sans inquiétude: la glace a environ trois pieds d'épaisseur et les véhicules peuvent encore y circuler à plusieurs endroits.

L'Hydro-Québec a fait savoir hier que le bassin inférieur de l'Outaouais sera pratiquement débarrassé de sa neige la semaine prochaine. Par contre, la crue commence à peine sur le Saint-Maurice et il faudra attendre pendant quelques semaines la fonte du bassin Manic-Outardes.

Un policier de la SQ abattu par des voleurs

par François Barbeau

Une vaste opération policière a été déclenchée dans la région de Saint-Michel-des-Saints pour retrouver les auteurs du meurtre d'un agent de la Sûreté du Québec commis dans la nuit de mardi à mercredi, non loin de Joliette.

L'agent Robert Brabant, âgé de 22 ans, a été abattu de trois balles à la tête après s'être lancé à la poursuite des auteurs d'un attentat commis quelques minutes plus tôt contre un couple âgé à Saint-Félix-de-Valois, non loin de Joliette.

Son corps a été retrouvé près de la voitère de la SQ, criblée de balles. Quinze minutes avant, il était entré en communication avec son quartier-général pour annoncer qu'il venait d'apercevoir la voiture dans laquelle se déplaçaient les trois auteurs d'une tentative qui s'était terminée par un échange de coups de feu entre M. Fréchette et les cambrioleurs.

M. Fréchette s'était levé au milieu de la nuit, après avoir entendu des bruits dans sa maison. Armé d'un revolver, il a tenté de maîtriser les intrus qui s'étaient introduits dans sa demeure. Ces derniers ont riposté en tirant plusieurs coups d'une arme automatique en sa direction, le blessant à un bras et atteignant Mme Fréchette à un rein.

Les trois hommes ont pris la fuite dans une voiture volée à un voisin. Peu après leur fuite, M. Fréchette informait la police de l'attentat dont il venait d'être victime et donnait le signalement de la voiture de ses agresseurs.

Vers 3 h, l'agent Brabant devait apercevoir l'automobile, et la prenait en chasse. Quinze minutes plus tard, d'autres policiers qu'il avait appelés à son aide trouvaient son corps gisant à côté de la voiture de police, criblée de balle. Il semble que l'agent Brabant a essuyé un feu nourri des trois hommes qu'il cherchait à arrêter, son véhicule portant la marque de nombreux trous de balle.

Dans la journée d'hier, la voiture des fuyards a été retrouvée non loin de Saint-Michel-des-Saints et d'importants effectifs policiers étaient dépêchés sur les lieux pour traquer les assassins.

L'agent Brabant était marié et sa femme doit donner naissance à un enfant sous peu.

M. et Mme Fréchette ont été conduits à l'hôpital à Joliette. L'état de M. Fréchette n'inspire aucune crainte, mais Mme Fréchette repose toujours dans un état grave.

L'agent Robert Brabant, de la Sûreté du Québec, tué par des bandits hier dans la région de Joliette (Téléphoto, PC)

aujourd'hui

A 12 h, défilé de mode des auxiliaires du Montreal General Hospital, en la salle de bal de l'hôtel Bonaventure.

●

A 12 h, déjeuner d'ouverture des assises annuelles de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, en l'hôtel Méridien du complexe Desjardins. Conférencier: M. Guy Descary, président et maire de Lachine.

●

A 12 h 30, déjeuner de l'Association des directeurs d'écoles de Montréal, dans le cadre de leur congrès annuel, en l'hôtel Hilton de Dorval, sous la présidence du Dr Luc Larivée, président de la CECM.

●

A 14 h, concert populaire pour les retraités du Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement pour hommes, au couvent des Soeurs grises, 1190, rue Guy.

●

A 19 h 30, début d'un colloque de trois jours sur "la francophonie et le Commonwealth", au Château Bonne Entente, 3400, chemin Sainte-Foy, à Québec.

●

A 20 h, conférence de soeur Françoise Vandermeersch sur le Vietnam, au Centre d'études sur l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal, en la salle K-0215 du pavillon des Sciences sociales, 3211, rue Jean-Brillant.

●

A 20 h, causerie du professeur Bernard Charles, dans le cadre des conférences "Culture et réalité", en l'auditorium Notre-Dame-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin.

●

Début en soirée de l'assemblée générale annuelle du Conseil de l'unité canadienne, au Château-Laurier d'Ottawa. Elle se poursuivra demain et samedi.

●

Cliniques de sang de la Croix-Rouge: à Saint-Laurent, au collège Vanier, 821, boul. Ste-Croix, de 9 h 30 à 16 h; au Collège de l'Assomption, de 14 h à 21 h.

●

À 12 h à l'hôtel Hilton, à Québec, Mme Lise Payette, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, prononce une allocution au déjeuner de clôture du 18e congrès annuel de l'Association de l'immeuble du Québec.

●

À 12 h 15 à l'hôtel Mont-Royal, M. Bryce Mackasey, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, est conférencier au déjeuner du club Kiwanis.

ASSURANCE-AUTOMOBILE
SI PAS PLUS D'UNE RÉCLAMATION DEPUIS 3 ANS
POSSIBILITÉ D'ÉCONOMISER ENTRE $50 ET $200
André G. Guérin : 282-1415

COURS DE MÉTIERS D'ART
POTERIE
BATIK
PEINTURE SUR SOIE
DESSIN D'OBSERVATION
début des cours le 18 avril
inscription immédiate à la
POTERIE BONSECOURS
433, est, rue Notre-Dame, Vieux-Montréal
844-6165 844-6253
COURS D'ÉTÉ
POTERIE-CÉRAMIQUE
St-Jacques-des-Piles de la belle Mauricie. Sessions de 2 semaines du 4 juillet au 28 août
Permis Culture Personnelle no 330516

IL N'EST PAS TROP TARD...
pour s'inscrire au 8e colloque annuel
de l'ASSOCIATION CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE
BANFF, ALBERTA
27-29 MAI 1977
KEITH SPICER
GILLES BIBEAU
JACQUES BRAZEAU
NAIM KATTAN
et beaucoup d'autres...
Renseignements, réservations, inscriptions
ACLA 1977
a/s CANAPLAN
1, PLACE VILLE-MARIE, Suite 3932
MONTRÉAL H3B 3P7
874-4405
NOUVELLE DATE LIMITE: 8 AVRIL 1977

1 an... ça se fête!

Toutes ces activités vous sont offertes **gratuitement** par le Complexe Desjardins. **Vendredi 1er avril à 21h00,** spectacle d'André Gagnon - **Samedi 2 avril à 13h30 et à 15h00,** spectacle de l'ensemble folklorique "Les Franginois" - **Dimanche 3 avril à 13h30 et à 15h30,** spectacle de la troupe de gymnastes "Les Voltigeurs" - **Lundi 4 avril, mardi 5 avril et mercredi 6 avril de 10h00 à 17h30,** exposition de pièces d'artisanat québécois et démonstration de techniques - **Jeudi 7 avril à 21h00,** spectacle "Centre de gravité" par le Théâtre National de Mime du Québec - **Vendredi 8 avril à 21h00,** spectacle de musique du moyen âge et de la renaissance par l'Ensemble Claude Gervaise - **Samedi 9 avril à 13h30 et à 15h30,** spectacle "Pierre et le Loup" par la compagnie de danse "Entre-Six"; **à 11h30 et à 14h30,** spectacle du grand magicien Aladin - **Dimanche10 avril à 13h30 et à 15h30,** spectacle pour enfants "Les Rayons Lumineux" par le Théâtre Soleil; **à 20h30,** spectacle de Julie Arel. Programme complet offert gratuitement au Complexe Desjardins.
le Complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville
METRO
Place des Arts

éditorial

Le difficile retour au réalisme

Lorsque vers la même période, M. Raymond Garneau déposa l'an dernier les prévisions de dépenses du gouvernement du Québec pour l'exercice 1976-77, il y eut dans plusieurs milieux un soupir de soulagement devant le nouveau réalisme administratif qui semblait se faire jour dans la Vieille Capitale.

De 1972-73 à 1975-76, les dépenses gouvernementales avaient augmenté en moyenne de 21% par année, passant de $5 milliards en 1972-73 à des crédits de $9 milliards en 1975-76. Mais le moment paraissait venu pour M. Garneau de mettre la pédale douce à cette frénésie budgétaire. Aussi proposait-il dans ses prévisions pour l'exercice 1976-77 de ramener le rythme d'accroissement des dépenses gouvernementales à un taux plus acceptable de 10.8%.

Au terme de l'exercice, on doit malheureusement constater que les prévisions optimistes de l'ancien ministre des Finances ne se sont point réalisées. Suivant les données fournies mardi par M. Jacques Parizeau, c'est en effet à $10.2 milliards, et non $9.7 milliards, comme l'avait souhaité M. Garneau, que semblent devoir s'établir les dépenses de l'État québécois pour l'exercice qui prend fin aujourd'hui. Cela représente un taux d'accroissement de 16%, et non de 10.8%.

Devant pareil dépassement dont on a été souvent témoin, on serait porté à accueillir avec scepticisme les prévisions de M. Jacques Parizeau, qui entend ramener à un taux de 12.5% l'accroissement des dépenses pour 1977-78. Divers facteurs inclinent cependant à croire que le nouveau ministre des Finances a probablement plus de chances que son prédécesseur d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé dans des termes assez voisins de ceux qu'employait l'an dernier M. Garneau.

•

Au tout premier rang des facteurs favorables, il faut inscrire un facteur indépendant de la volonté du gouvernement actuel. M. Garneau devait faire face l'an dernier à des négociations impliquant pratiquement tous les employés des secteurs public et parapublic. Quand on sait l'âpreté qui marqua ces négociations, il n'y a pas à s'étonner outre mesure que les prévisions de l'ancien ministre des Finances aient été dépassées par une bonne marge. Mais M. Parizeau et le PQ ont eu la chance d'accéder au pouvoir juste après la signature des grandes conventions collectives du secteur public. Ils ont de plus la chance d'hériter de conventions dont la durée doit généralement s'étendre jusqu'à l'année 1978/79. Dans ces conditions autrement plus favorables, il devrait être possible au gouvernement de s'en tenir à ses prévisions de manière beaucoup plus serrée.

En matière de compression des dépenses gouvernementales, M. Parizeau aborde en outre sa tâche avec des convictions très arrêtées qui vont dans le sens d'un retour nécessaire au réalisme. Dès les semaines qui suivirent sa nomination, le grand argentier québécois se mit en frais de couper partout où cela était raisonnablement possible dans les dépenses en cours. Or, on se rend compte, en lisant l'excellente introduction dont il a coiffé ses prévisions, que ce n'était pas là une décision improvisée chez lui mais qu'elle procédait plutôt d'une perception réaliste des possibilités de l'économie.

"Au cours des dernières années, constate M. Parizeau, la croissance des dépenses du gouvernement a constamment menacé l'équilibre qui doit exister entre le rythme de croissance de l'économie, le fardeau fiscal des contribuables et le niveau des emprunts. De 1972-73 à 1976-77, les dépenses du gouvernement ont plus que doublé. La croissance de l'économie n'a pas observé le même rythme, de sorte que la part des dépenses du gouvernement dans le produit national brut a progressé de façon constante pendant la même période".

Pendant que les dépenses croissaient ainsi à vive allure, l'ancien gouvernement se vantait de ne jamais augmenter les taxes. Mais outre qu'il les augmentait indirectement par le refus de l'indexation des impôts, la hausse des cotisations à l'assurance-maladie et la hausse des impôts municipaux, il gonflait aussi à un rythme endiablé, ces dernières années, le rythme des emprunts. Après avoir été modérée pendant son premier mandat, sa gestion des affaires publiques était soudain devenue prodigue, comme en fera longtemps foi l'aventure des Jeux olympiques.

M. Parizeau, dans les commentaires dont il a accompagné la présentation de ses prévisions pour 1977-78, se montre très conscient des contraintes nouvelles qui pèsent désormais sur l'économie et sur les gestionnaires publics. La clarté avec laquelle il le dit montre qu'en théorie du moins (car la pratique, du moins dans les litiges qui ont surgi avec divers syndicats de policiers, parle un autre langage), il comprend parfaitement la nécessité d'un rapide et ferme retour à une saine modération. Il faut souhaiter qu'il puisse compter sur l'appui de ses collègues pour tenir parole au cours des prochains douze mois.

•

Voulant absolument ramener l'augmentation des dépenses publiques à un niveau plus proche de l'accroissement de la richesse collective, devant appliquer des conventions collectives qui prévoient en général des hausses salariales de l'ordre de 8% pour le prochain exercice, devant aussi prévoir que les achats du gouvernement seront astreints eux aussi aux hausses normales de prix, M. Parizeau ne pouvait certes cette année se lancer dans des innovations radicales. Il lui fallait néanmoins imaginer un certain nombre de mesures "populaires" mais peu coûteuses. Il lui fallait les rendre possibles en rognant surtout sur les secteurs qui offrent une flexibilité plus grande et dont la stagnation ne frappe pas immédiatement l'observateur. Or, il a passablement bien réussi.

M. Parizeau rognera d'abord, comme il fallait s'y attendre, dans le budget de construction des routes. C'est une mesure que sont tentés de prendre tous les gouvernements qui veulent faire des choses "populaires" et qui se sentent coincés au point de vue financier. Elle peut se défendre, à condition qu'elle ne prépare pas des retards déplorables dans un secteur dont la qualité est un élément essentiel à la bonne marche de l'économie.

On note également que, de tous les postes du budget, les programmes de paiements de transfert aux particuliers sont l'un de ceux qui connaîtra la progression la plus modeste. Les régimes de compensation du revenu (soutien du revenu familial, allocation d'aide sociale, assistance-maladie) connaîtront en tout une augmentation de crédits d'à peine 6% par rapport aux dépenses probables de 1976-77. Cela paraît bien faible. De même, au chapitre des frais d'hospitalisation, le gouvernement envisage des dépenses à peu près semblables à celles de 1976-77. On doute que cela suffise à restaurer un rythme de fonctionnement normal dans les institutions hospitalières, dont un grand nombre fonctionnent depuis des mois à un pourcentage scandaleusement inférieur à leur capacité réelle, laquelle repose sur des équipements très coûteux dont une bonne partie demeure inutilisée.

En contrepartie, on voit heureusement poindre bon nombre de mesures relativement peu coûteuses mais populaires que le PQ avait eu la bonne idée d'inscrire à son programme électoral et dont la plupart pourront être mises en route dès la prochaine année. Le PQ avait promis, on s'en souvient, la gratuité des soins dentaires pour les enfants, la gratuité des médicaments pour les personnes âgées, la distribution de lait gratuit dans les écoles, l'amélioration des services d'ambulances à Montréal, l'expansion des services de garderies. Or, tous ces projets ont été inscrits dès cette année au programme d'action du gouvernement. Il y a lieu d'en féliciter les auteurs du budget, car ces mesures répondront à des besoins très réels.

L'autre volet important du programme de dépenses du gouvernement vient sans doute des mesures spéciales envisagées pour combattre le chômage. M. Parizeau a prévu à cette fin des dépenses de $80 millions, devant consister en des programmes qui viseront à promouvoir la construction domiciliaire, la construction d'aqueducs municipaux, l'entretien d'installations récréatives, l'embauche de main-d'oeuvre agricole, etc. Mais outre qu'en ce qui concerne les municipalités, M. Parizeau leur enlève d'une main (réduction des subventions d'appoint) ce qu'il leur offre de l'autre, ce programme, qui engage à peine la moitié d'un pour cent du budget total, est nettement insuffisant.

•

M. Parizeau fait montre d'un souci de réalisme qui est évidemment dicté par une situation où l'État doit ralentir ses ponctions sur une économie fatiguée. Mais on découvre une fois de plus, en prenant connaissance de ses prévisions budgétaires, que la marge de manoeuvre de l'État québécois est extraordinairement limitée. Ces limites viennent de contraintes que celui-ci s'est imposées lui-même. Il n'est pas près de s'en libérer si l'on en juge par la facilité avec laquelle il vient d'effacer d'un trait de plume certaines des agressions les plus sauvages dont le bien public ait été l'objet ces dernières années.

Claude RYAN

Le bilinguisme

"Tout compte fait, le bilan est loin d'être négatif..."

par KEITH SPICER

■ M. Keith Spicer, Commissaire aux langues officielles, a déposé hier au Sénat et à la Chambre des communes son sixième rapport annuel qui porte sur l'année 1976. Démissionnaire, M. Spicer signe son dernier rapport annuel et, en avant-propos, il s'efforce de dégager dans une large perspective le bilan de ses sept années d'efforts. "Tout compte fait, écrit-il, le bilan du bilinguisme est loin d'être négatif." Mais, au-delà du pari linguistique, le temps lui paraît venu de passer maintenant à l'étude d'un aspect plus fondamental du problème de ce pays: la place du Québec dans l'ensemble canadien, à quoi il compte s'employer dans un rôle qui n'est pas encore défini. Voici de larges extraits de son avant-propos.

Les Chinois de l'Antiquité souhaitaient à leurs ennemis, dit-on, de vivre des "temps intéressants". Nombre de nos concitoyens se seraient peut-être volontiers passés de voir accompli l'an dernier dans leur pays un voeu si raffiné. Jusqu'alors, en effet, notre réforme linguistique s'était déroulée dans un climat nettement plus sobre, climat teinté d'espoir, de fatalisme ou, à tout le moins, d'une hystérie élégamment contenue.

Le déchaînement des passions est peu propice à la clarté du jugement. Pour aider les esprits qui ont su encore raison garder à ne pas en subir la contagion, je me permettrai de les inviter à retrouver une plus juste perspective des choses en compagnie d'Alexis de Tocqueville. Cet auteur racé, si peu lu et si souvent cité, a mis en évidence une curieuse contradiction: placé, par rapport à un autre peuple, dans une situation d'inégalité absolue, le peuple défavorisé, tant que son horizon reste obscurci, se résigne. Politiquement, c'est le calme plat. Mais il suffit que son horizon s'éclaircisse, que l'inégalité s'amenuise, pour qu'il supporte de plus en plus mal ce qui subsiste d'injustice. Loin de satisfaire ses aspirations, le simple cheminement vers l'équité l'irrite, et sa sensibilité, exacerbée par la prise de conscience politique, prend ombrage du moindre vestige, ou semblant, de domination.

De ce paradoxe tocquevillien, nos contemporains pourrait tirer une consolante petite casuistique.

S'il fut un temps où l'évocation de l'équité linguistique, limitée à la chaleur des causeries de la veillée, ne troublait que bien peu la digestion de nos "Canayens" et de nos "Anglais", en revanche, à présent que le verbe se fait chair et que la réforme progresse, s'accroche, bouscule même, des deux côtés la colère monte. Les francophones (jusqu'à certains d'entre eux qui se déclarent insoucieux) brûlent de voir le mouvement s'accélérer. Les anglophones, eux, se crispent du fait même de l'événement. Mais l'important, le véritable gage d'espoir, n'est-ce pas précisément que les uns comme les autres prouvent au moins, et enfin, qu'ils prennent la réforme au sérieux?

Je m'abstiendrai de conclure, en poussant cette casuistique à l'extrême, que du chaos naît le progrès. Il me suffira d'en venir à l'ordre... du jour pour montrer que tout n'est pas pour le pire dans le pire des mondes.

Certes, le tumulte qui, hier encore, rabaissait trop fréquemment notre débat national au niveau d'un échange de slogans a étouffé les échos d'une marche assurée vers l'égalité linguistique. Les échecs qu'a enregistrés la réforme et le gaspillage auquel elle a donné lieu n'ont pas manqué d'être étalés à nu, notamment dans l'ensemble de nos rapports annuels. Le bien, comme aurait dit La Fontaine, souvent nous l'oublions; le mal, si infime soit-il, rarement.

Certes encore, on pourrait soutenir à bon droit que, dans 20% des cas, les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en oeuvre la loi linguistique du Parlement ont abouti à des erreurs ou se sont embourbés dans la gabegie administrative. Ces revers, il a fallu les payer au prix fort, souvent en argent, toujours en espoir et en bonne volonté perdus.

Il n'empêche que dans 80% des cas, les persévérantes initiatives d'Ottawa se sont concrétisées par d'honnêtes réussites. Ce ne furent pas toujours des réussites éclatantes, à saluer triomphalement: elles n'en ont pas moins débouché sur des acquis indéniables, fondamentaux pour la dignité des deux collectivités linguistiques du Canada. (...)

Tout compte fait, le bilan du bilinguisme est donc loin d'être négatif. Mieux même, à condition de ne pas se laisser obnubiler, pour juger des progrès de la réforme, par l'opinion de quelques centaines de pilotes, d'"aiguilleurs du ciel" et de fanatiques du hockey mal embouchés, on devrait trouver le dossier impressionnant. Le gouvernement, les femmes (et les hommes) de tous les partis qui ont appuyé avec constance son action, le public lui-même, tous devraient être remplis de fierté devant les réalisations accomplies dans le pays.

Pour que l'on puisse apprécier avec tout le recul nécessaire le pari linguistique engagé par le Canada, il reste, après la réforme des institutions fédérales, à aborder un second point: la place du Québec dans l'ensemble canadien. Le lecteur me pardonnera, je l'espère, de le renvoyer en rougissant de confusion à un passage de mon Premier rapport annuel où j'invoque la virginité politique presque immaculée (bien sûr!) du Bureau. En lui présentant toutes mes excuses pour ce premier essai si sérieux de prose officielle, je l'invite à méditer avec indulgence ce qui suit:

"... la meilleure façon d'élargir au maximum le dialogue consistait, semblait-il, à isoler le Bureau du Commissaire, sur le plan des idées, de l'évolution constitutionnelle du pays. Dans cette perspective, le Bureau ne sert pas de véhicule à une option constitutionnelle particulière; il cherche uniquement, tout en respectant la Constitution telle qu'elle est et telle qu'elle évolue démocratiquement, à considérer la justice dans le bilinguisme d'État comme un idéal de dignité humaine, comme un de ces ponts qu'il importe de jeter entre les Canadiens pour les amener à une compréhension mutuelle durable. Affirmer cette dignité, consolider ces ponts, ce n'est pas de l'utopie. Au contraire, il y va tout simplement de l'intérêt bien compris de l'ensemble des Canadiens que d'essayer de sauvegarder, quoi qu'il arrive, le patrimoine unique que constitue la possession de deux des langues les plus utiles et les plus prestigieuses du monde."

Que ceux que consternerait pareille ingénuité se rassurent: il s'agit là d'une manifestation de candeur plus ou moins calculée, d'une manière de définir ce qui continue pour moi de ressortir à un réalisme fondamental. Nul d'entre nous ne pourra éviter dans les jours à venir de faire un choix parmi les options constitutionnelles. Mais il vaudrait peut-être mieux pour nous tous ne pas trop nous leurrer, dans le feu de la polémique, sur nos slogans favoris ou nos formules magiques, au risque de nous laisser distraire de la seule idée-force qui rende possibles des relations policées entre nos querelleuses tribus: celle de l'égalité de dignité, dans la plus totale liberté de chacun. Quoi que nous complotions ou que nous prêchions pour déborder l'adversaire, quels que soient les traumatismes ou les colères que provoque la mise en cause de l'existence même de notre pays, il sera salutaire de nous demander de temps à autre si nos objectifs contribueront véritablement à l'édification de cette égalité ou, en fin de compte, à sa destruction.

Il ne faudrait pas non plus perdre de vue que la finalité de l'État, c'est l'épanouissement de l'être humain. Qu'il soit enraciné dans l'unilinguisme ou le bilinguisme, un État qui, au nom d'abstractions si nobles soient-elles, brime l'individu dans sa recherche du bonheur ne peut être que dénaturé.

Mais trêve de sermons. Voici sept ans, en créant, sans toujours trop croire à son maintien au répertoire, le rôle fascinant de commissaire aux langues officielles, je me suis interrogé dans mon premier avant-propos sur le personnage à incarner: "Machiavel ou Maigret? Don Quichotte ou le docteur Knock?" Je pense aujourd'hui que la réponse réside dans le jeu de l'acteur qui s'efforcera jour après jour de concilier ces deux impératifs: prouver aux francophones le sérieux de la réforme, aux anglophones son humanité et, pour leurs enfants, sa richesse d'avenir.

Donc, à mon distingué successeur, un seul petit conseil à la cantonade: soyez à la fois, et à tout instant, Jeanne d'Arc et Bobino.

Faites cela et vous vivrez.

bloc-notes

Le "qui perd gagne" américano-soviétique

L'épreuve de vérité américano-soviétique a trouvé sa conclusion hier dans deux "niet" bien carrés opposés par le Kremlin aux propositions présentées par M. Vance. Le mot échec est aussitôt venu aux lèvres de tous ces "observateurs" anonymes qui comprennent toujours tout sans jamais s'exposer.

L'heure est grave, certes, comme en témoignent les déclarations de M. Vance à sa conférence de presse finale à Moscou, ou encore l'atmosphère de la séance d'information donnée par le président Carter aux leaders du Sénat et de la Chambre. Mais pour comprendre jusqu'à quel point c'est grave, il faut savoir ce qui aurait constitué un succès — et, par voie de conséquence, ce qu'est l'échec — dans ce contexte précis!

Dans la colonne des éléments positifs, on inscrira que le voyage de M. Vance était "indispensable", selon les termes mêmes de M. Gromyko; on inscrira aussi que les négociations américano-soviétiques ont été "productives", selon le président Carter lui-même. A ce propos, on notera que le dialogue se poursuivra, au mois de mai à Genève, que des commissions conjointes ont été créées afin d'étudier la démilitarisation de l'Océan Indien, la possibilité de notification préalable des lancements de missiles et de satellites d'observation, ou encore l'interdiction totale des expériences nucléaires.

Mais ce n'était pas là l'objet principal du voyage du secrétaire d'État et même si, comme il l'a déclaré, il existe encore une chance d'aboutir à un accord SALT-II d'ici à l'expiration, en octobre 1977, du précédent accord, les négociations sont dans l'impasse totale. Les Soviétiques n'ont même pas pris la peine de faire prolonger le séjour du secrétaire d'État pour signifier leur double refus sur les deux propositions, et tout indique que les États-Unis n'ont pas l'intention de revenir avec de nouvelles offres.

Que disaient M. Vance et ses collaborateurs, dont principalement M. Paul Warnke? Posant que pour l'Administration Carter l'objectif n'est pas la limitation mais bien la réduction des armements nucléaires, ils donnaient aux Soviétiques le choix soit de signer tout de suite les SALT-II en retranchant de leur champ l'épineuse question des "Cruise" américains et des "Backfire" (nom de code occidental) soviétiques, soit d'y inclure les deux types précités en allant immédiatement à des négociations SALT-III destinées à réduire substantiellement le plafond de 2400 fixé au sommet Ford-Brejnev à Vladivostok. Les Soviétiques ont rejeté comme inacceptables ces deux formules, s'en tenant quant à eux au plafond de 2400 — qui permet en fait aux deux superpuissances de ne pas réduire les programmes en cours! — incluant les seuls Cruise!

On comprend, dans ces conditions, ce qu'entend le président Carter en déclarant qu'il tiendra "bon". Car en fait, le vrai résultat de ce voyage ne réside pas dans ce qui a été dit, ni dans la comparaison de la somme respective des deux colonnes.

Ainsi, pour M. Gromyko, il existe entre les États-Unis et l'Union soviétique des problèmes nécessitant encore de "grands efforts" — entendre: à fournir par les seuls Américains —, alors que pour M. Vance, Washington entend travailler avec Moscou pour le maintien "de la détente, la paix et la dignité humaine"! Les deux premiers concepts évoqués par M. Vance sont flous, alors que le troisième est d'une clarté sans équivoque. On ne peut bien sûr faire de lien de causalité entre ce concept-ci et l'échec apparent de la mission du secrétaire d'État sur les SALT mais sa déclaration permet de cerner l'abîme qui sépare les deux approches!

On sait qu'au chapitre de la défense des droits humains, M. Brejnev a donné un triomphe facile à M. Carter en se réfugiant dans l'argument de "l'ingérence inadmissible," ce qui, par le fait même, était une reconnaissance quant au chef d'accusation. Mais à l'occasion du voyage de M. Vance, il a aussi fourni la preuve que l'Union soviétique a des positions tranchées en vertu desquelles elle ne se prête qu'aux seules négociations à son avantage.

En d'autres mots, si l'objectif concret du voyage de M. Vance était de sortir les négociations SALT de l'impasse, l'intérêt réel de cette mission était de tester à fond les intentions soviétiques. C'est pourquoi le président Carter a pu déclarer hier que si, à la reprise des SALT à Genève, un accord paraissait "improbable", les "États-Unis seront forcés d'envisager le développement de nouveaux armements". En clair, si les Soviétiques ont voulu tester à leur tour l'Administration Carter, ils sont avertis que Washington n'a pas l'intention de reculer: il laissera porter par Moscou l'odieux d'une éventuelle rupture!

Avec les renversements d'alliances en cours, nous entrons de plain-pied dans une escalade où ledit échec de M. Vance fait penser au jeu du "qui perd gagne".

Georges VIGNY

Enfin une politique urbaine?

Fort encourageantes apparaissent les perspectives d'action du nouveau ministre des Affaires municipales, du moins telles que M. Guy Tardif les a exposées dans son entrevue de mardi avec LE DEVOIR. Après avoir connu un départ quelque peu laborieux lors de la dernière session, le titulaire des affaires urbaines et de l'habitation paraît avoir acquis, en fort peu de temps, une maîtrise remarquable de ses dossiers.

A très court terme, en raison de la crise du logement et d'une nécessaire relance économique, le gouvernement de Québec veut à juste titre mettre l'accent sur l'habitation. Le budget qu'a dégagé à ce chapitre le ministre des Finances apparaîtra insuffisant en regard des besoins et des retards du Québec en ce domaine. A vrai dire, paradoxalement, l'on a moins besoin d'argent que d'une orientation politique judicieuse et astucieuse dans les affaires urbaines. Les vues exprimées à ce sujet par M. Tardif tranchent avec bonheur sur les conceptions confuses et contradictoires qui ont animé à ce jour les "programmes" destinés aux villes en général et à l'habitation en particulier.

On trouvera peut-être que M. Tardif tranche facilement la poire en trois en répartissant également le marché de l'habitation entre le secteur public, l'entreprise privée et le mouvement coopératif. Outre que le ministre redonne avec raison un rôle aux municipalités dans ce domaine (rien ne serait pire que de transformer la Société d'habitation du Québec en une Société centrale québécoise), il ne peut ignorer du jour au lendemain le potentiel de l'entreprise privée, ni tout mettre ses oeufs dans le panier coopératif.

Ainsi qu'une récente faillite coopérative vient de le rappeler, aucune entreprise, populaire ou pas, ne peut faire longtemps l'économie d'une gestion serrée. Dans le domaine de l'habitation, il est plus facile de faire des manifestations contre un propriétaire abusif que de mobiliser un quartier dans la prise en charge de son habitat. Rarissimes sont les expériences heureuses de reprise en main de leurs logements par les locataires qui forment toujours la majorité de la population. Nul à ce jour n'a trouvé la structure locale et le mode d'action qui seront le plus accordés aux interventions polyvalentes qui ont retenu l'attention du ministre des Affaires municipales.

À ce chapitre, les experts à qui M. Tardif a confié la préparation de la prochaine politique chercheront vainement dans les rapports Castonguay ou Legault une stratégie de redressement de la situation en matière de logement et de développement urbain. D'autant moins que Québec s'est jusqu'à ces dernières années montré fort peu réceptif aux vues de la population en ces matières, tel ce rapport minoritaire sur le logement, signé par un membre dissident du Groupe de travail sur l'habitation, et que le ministère n'a même pas eu la décence de publier à l'époque.

Le nouveau ministre, heureusement, ne se limite pas à ces sources. Il faut souhaiter, en même temps, qu'il ne se limite pas non plus à la philosophie faussement sociale qui ne protégerait les locataires qu'aux dépens de leur logement et au prix d'une dégradation plus poussée du milieu urbain.

En redonnant l'initiative à la base, en faisant confiance aux municipalités, aux sociétés à but non lucratif, aux coopératives, le ministre des Affaires municipales s'engage en même temps à procéder aux réformes qui s'imposent dans le régime municipal et dans le statut de la propriété et du sol. Cette nécessité saute aux yeux, par exemple, dans l'action que M. Tardif envisage d'entreprendre en vue de récupérer les logements abandonnés, plaie en train de dévorer des quartiers complets.

Deux défis attendent le ministre et tous ceux qui veulent enrayer les processus auto-destructeurs à l'oeuvre en milieu urbain . La politique urbaine devra être cohérente, et ne pas être la simple résultante de politiques sectorielles souvent contradictoires. Les méthodes et les moyens d'action qui seront déployés en pratique, sur le terrain, devront davantage respecter le milieu et son potentiel qu'on ne l'a fait dans le domaine des affaires sociales ou de l'éducation.

Jean-Claude LECLERC

lettres au DEVOIR

Le Conseil consultatif sur l'immigration: un fantôme

Le Comité pour l'intégration des immigrants déplore la façon précipitée dont M. Jacques Couture a procédé pour former le conseil de 15 membres qui aura pour mandat de lui donner des avis en matière d'immigration. En effet, ni les régions ni les groupes ethniques n'ont été consultés sérieusement avant que ne soient effectuées ces nominations. le ministre n'a pas non plus révélé sur quels critères il s'était basé pour faire son choix.

Deux ressortissants de l'Outaouais ont été appelés à siéger sur ce conseil, sans que les groupes impliqués dans le milieu n'aient eu l'occasion d'exprimer leur point de vue. Une des personnes nommées l'a été sans son consentement et son nom était déjà révélé publiquement avant même qu'elle ne soit mise au courant. Une telle façon de procéder révèle le caractère improvisé et peu sérieux de ces nominations.

L'immigration est un domaine vital pour le Québec qui mérite qu'on en fasse une étude approfondie afin de formuler des politiques véritablement efficaces à court, moyen et long terme. Une commission d'enquête publique ou un groupe d'étude aurait dû être formé pour recueillir le point de vue de tous les groupes intéressés et, à partir de ces témoignages et d'études de type sociologique, fournir au gouvernement les éléments d'une véritable politique de l'immigration pour le Québec.

Dans les circonstances actuelles, le Comité n'a d'autre choix que de refuser toute collaboration à ce semblant de conseil. Quand nous aurons quelque représentation que ce soit à faire au ministre, nous les lui communiquerons directement sans passer par cet organisme qui est totalement dépourvu de représentativité. Pour l'instant, nous attendons un geste concret de la part du ministre qui prouvera que ce gouvernement, tel qu'il l'affirme continuellement, est vraiment soucieux de consulter et de faire participer la population à l'élaboration et à la mise en oeuvre de ses politiques.

Cette première décision importante de M. Jacques Couture dans le domaine de l'immigration nous démontre malheureusement le contraire.

Claude MORISSET,
coordonnateur
Comité pour l'intégration
des Immigrants outaouais

Hull, le 23 mars 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Le choix du siècle: la société industrielle ou l'écosociété

2) L'écologisme: une force montante dont les politiciens devront tenir compte

par MICHEL JURDANT

Une politique énergétique visant à diminuer la consommation *(la quantité de vie)* doit nécessairement être accompagnée de recherches visant à améliorer la *qualité de vie*. Il va falloir trouver des moyens de chiffrer les éléments *immatériels* de la qualité de vie, sinon leurs défenseurs seront toujours pris pour des poètes et des rêveurs.

Trop longtemps l'homme a étudié le monde qui l'entoure; il est grand temps qu'il étudie scientifiquement les **relations complexes entre la nature, la société, et l'homme. Les expériences sociales vécues et spontanées**, qu'elles soient réussies ou qu'elles aient échoué, devraient faire l'objet de recherches approfondies: nouvelles formes de communautés, nouvelles structures familiales, nouveaux modèles de gestion des entreprises, nouveaux modèles de développement urbain, les communes chinoises, les kiboutzien, les communautés esquimaudes comme celle de Povungnituk, etc... Il faudrait entreprendre des recherches sur les conséquences morales et sociales des sociétés à technologie douce. Comment l'homme moderne, habitué au confort, s'adaptera-t-il à un style de vie plus modeste, plus austère et plus rude? Ce sont des expériences sociales vécues qu'il faut étudier et provoquer si nécessaire.

Si le bonheur de l'homme est régi par certains impératifs économiques et technologiques (particulièrement dans le domaine de l'énergie), ne fût-ce que pour lui permettre de satisfaire ses besoins les plus essentiels, il l'est encore plus par des contraintes d'ordre écologique auxquelles il ne peut échapper. Ces contraintes sont liées au fait que *l'homme vit et partage avec ses semblables et les autres êtres vivants un espace de dimension finie dans lequel les ressources sont en quantités limitées.*

L'économie des biens matériels doit donc être sous-jacente aux règles d'une véritable *"économie de la nature"* c'est-à-dire aux règles de l'écologie. Il faut ainsi viser à substituer une véritable *"écologie du développement"* aux grands principes classiques de *"l'économie du développement"* qui sont à l'origine de la plupart des déséquilibres écologiques et des injustices sociales du monde contemporain.

La planification "écologique"

La planification a pour objet la formulation d'alternatives de développement. La poursuite d'objectifs quantitatifs (matérialisés par l'indice classique du Produit National Brut) détermine toujours, chez nous, l'ensemble du processus. De fait, nous avons fondé beaucoup d'espoir sur la *planification "économique"* avec la conviction sincère mais naïve que le bonheur de l'homme est lié quasi-exclusivement à son bien-être matériel.

Nous sommes forcés aujourd'hui de constater l'inefficacité des plans de développement basés uniquement sur la planification économique. L'extension suburbaine démesurée, anarchique, et dévoreuse des terres agricoles, la désertification des régions rurales, la banalisation de l'habitat et des centres commerciaux, la destruction des paysages par les infrastructures, la privatisation des plus beaux espaces naturels, ne sont que quelques-uns des aspects d'une crise de l'environnement qui débouche, elle aussi, comme toute autre crise, sur un renforcement des ségrégations sociales et une augmentation des disparités économiques. La planification économique a pour objectif principal de *"rentabiliser"* mais oublie de prendre en compte les **"externalités"**. Ces "externalités" surviennent lorsqu'une transaction entre A et B entraîne une série de conséquences indirectes qui affectent le bien-être de C, D et E sans que ceux-ci soient à même d'intervenir et de faire des propositions compétitives. Ce qui est grave, c'est que nous avons peu à peu **considéré la nature comme une marchandise** pour arriver à ne plus voir que sa valeur monétaire. Dans certaines conditions, on est même arrivé au point où la valeur d'un terrain est directement proportionnelle au droit qu'on a d'y détruire la nature. **L'interdépendance des hommes entre eux, des hommes et des autres êtres vivants, des êtres vivants avec leur milieu,** telle est la loi fondamentale de l'**écologie** dont nous devons tenir compte dans le processus de planification.

On ne peut plus aujourd'hui concevoir les changements socio-économiques sans analyser les rapports qui s'instaurent entre l'économie de la nature (l'écologie) et l'économie de société. Comment aménager le territoire en **adaptant** les activités humaines aux milieux naturels? Telle est la question qui se pose aux planificateurs d'aujourd'hui.

La *planification écologique* de l'espace est une planification où l'espace n'a pas seulement une valeur économique, mais également une valeur biologique, esthétique, culturelle et sociale, une planification qui saura donner une valeur aux biens matériels. La *planification écologique* est donc tout simplement une planification qui, en plus des critères **économiques** et **sociaux,** tient compte des critères **écologiques.** L'environnement ne constitue, dans cette optique qu'une dimension supplémentaire.

Écologie et écologisme

Il est de plus en plus nécessaire de bien distinguer: **l'écologie:** une science qui étudie l'interdépendance des êtres vivants entre eux et avec leur milieu et **l'écologisme:** un mouvement, un comportement, ou même une façon de vivre qui ont pour objectif de conscientiser le public aux problèmes soulevés par l'écologie, de promouvoir l'avènement d'une nouvelle éthique, d'une nouvelle mentalité écologique.

La **société industrielle** est basée sur la croissance accélérée et indifférenciée. Croissance, croissance à tout prix, même au risque d'être la cause de la mort de millions d'êtres humains. La **société écologique** (l'écosociété) est basée sur une croissance ralentie et organique (soucieuse des équilibres naturels).

L'étude et l'analyse des phénomènes naturels relèvent de l'écologie. Mais c'est l'écologisme qui tentera d'interpréter les résultats et de militer en faveur de l'avènement d'une véritable écosiété dont les principales caractéristiques sont, par rapport à la société industrielle, résumées comme suit:

Société industrielle	**Société écologique (écosociété)**
Technologie dure	Technologie douce
Croissance non différenciée	Croissance réglée selon les rythmes de la nature
Grande consommation d'énergie	Faible consommation d'énergie
Gaspillage des matières premières	Économie des matières premières
Consommation individuelle	Consommation collective
Pollution importante	Pollution faible
Banalisation de l'habitat	Embellissement de l'habitat
Uniformisation du milieu de vie	Diversification du milieu de vie
Urbanisation sauvage	Urbanisation planifiée
Perte de matériaux et d'énergie	Recyclage des matériaux et de l'énergie
Grandes unités de production	Petites unités de production
Accent sur le travail à la chaîne	Accent sur l'artisanat et le travail personalisé
Société de classes	Décloisonnement des classes sociales
Égoïste dans l'amour	Fraternelle dans la justice
Privatisation de la nature	Socialisation de la nature
Motivation: le profit et la quantité	Motivation: les besoins et la qualité
Centralisatrice	Décentralisatrice
Spécialisation du travailleur	Polyvalence du travailleur
Monoculture	Polyculture
Facteur limite: l'argent et le profit	Facteur limite: l'homme
Exploitation de l'homme par l'argent	Exploitation de l'argent par l'homme
Écologiquement dangereuse	Écologiquement adaptée
Béton et plastique	Pierre et bois
Mégalopoles	Terroir, région, quartier
Vivre plus en consommant plus	Vivre mieux en consommant mieux mais moins
Produire plus n'importe quoi	Produire mieux des objets plus durables et plus utiles
Gestion par la classe dominante	Autogestion communautaire
Croissance quantitative	Croissance qualitative

L'écologisme: une force politique montante

Au cours de la commission parlementaire sur l'énergie qui s'est terminée le 24 février 1977, le ministre de l'Énergie, Guy Joron, a demandé à tous ceux qui présentaient des mémoires fortement teintés d'écologisme, comment il faudrait s'y prendre pour que la population accepte une forte réduction du taux de croissance. M. Joron semble convaincu de cette nécessité et c'est déjà merveilleux: pour une fois, le Québec possède un ministre sérieusement préoccupé par ces questions!

Personne n'est intéressé à une diminution du niveau de vie, à moins qu'on lui garantisse qu'elle s'accompagnera d'une forte amélioration du cadre de vie, et à moins aussi que le taux réduit de la croissance ne débouche sur un type de société plus égalitaire que celui d'aujourd'hui.

C'est ici que les écologistes peuvent et doivent jouer des rôles importants: celui d'expliquer aux citoyens les avantages qu'ils retiraient d'une écosociété; celui d'analyser correctement la situation; celui de participer à l'élaboration de programmes **éco-politiques** au sein des partis politiques.

Toutefois il va falloir faire vite alors qu'il est encore temps de pratiquer la démocratie; sans quoi, comme le dit Alain Hervé à la fin de son éditorial dans la revue "Le Sauvage" de janvier 1977, *"nous aurions alors droit au fascisme tant annoncé. Il pourrait avoir deux visages: celui de la technostructure industrielle qui, pour persister dans sa folie, n'y parviendrait plus que par la force. Ou bien celui de l'éco-fascisme de la survie. L'un et l'autre pourraient être de droite ou de gauche. Faites votre choix."*

A la suite de la comparaison entre la société actuelle et l'écosociété, on peut d'emblée voir pourquoi l'écologisme est plutôt à gauche qu'à droite. Mais pas n'importe quel gauche! Pas cette gauche qui estime que les questions d'environnement peuvent attendre et doivent être subordonnées à la croissance industrielle. Sur ce point essentiel, malheureusement, les gens de gauche rejoignent aisément les gens de droite.

Au Québec, depuis le 15 novembre 1976, il y a une lueur d'espoir parce qu'une vraie prise de conscience collective s'est manifestée. Il ne faudrait pas cependant que cette lueur disparaisse. Malgré l'insistance du Premier ministre lors de l'ouverture de la deuxième session de l'Assemblée Nationale, sur les thèmes du **respect de l'homme** et de la **qualité de sa vie**, les écologistes ne peuvent que continuer à être inquiets (bien qu'optimistes), car ils ne peuvent voir comment vont se concrétiser ces deux thèmes et parce que le programme proposé est encore basé prioritairement sur le productivisme et non sur l'austérité pourtant essentielle au maintien des délicats équilibres écologiques.

La poussée de l'écologisme se fait sentir un peu partout dans le monde. Bien sûr, il n'est pas encore "électoralement payant" de proposer des réformes qui auront pour idéal de faire du Québec une véritable écosociété. Les écologistes, eux, croient que c'est possible mais leur inquiétude provient du fait que ni le gouvernement, ni les partis politiques n'ont les moyens de mettre de l'avant les structures nécessaires. Doutes sur la sincérité? Manque de conviction? Manque d'information écologique de nos représentants à l'Assemblée nationale? Qui sait? Ce qui est sûr cependant, ce sont les progrès de l'écologisme, mouvement qui va peser dans un avenir assez rapproché semble-t-il!

Elle est bien loin déjà l'époque ou les écologistes étaient, soit des naturalistes se promenant avec une fleur dans la bouche, soit un ramassis de drop-outs, de barbus, de farfelus et de chevelus tous irresponsables! L'écologisme représente aujourd'hui une force montante avec laquelle les politiciens devront, tôt ou tard dialoguer. L'écologisme vise bien plus à transformer les hommes et leurs représentants politiques qu'à rivaliser avec les partis politiques en place.

On a beau critiquer les barbus, les farfelus, les chevelus, les "drop-outs", les contestataires, les gauchistes, et même les drogués, c'est pourtant dans ces groupes que se posent les vraies questions. Ils en ont marre de notre société industrielle, ils ne veulent plus être programmés, être des hommes-objets. Ils retournent alors à la nature, dans la nature, mais ils continuent de penser. A de rares exceptions près, ils fuient un monde dans lequel ils ne sont plus à l'aise. Tous ces marginaux qui vivent en technologie douce et qui parviennent à être heureux malgré un mode de vie plus modeste, plus austère et plus rude, ne possèdent-ils pas des fragments de réponse à nos interrogations? Les moines dans leurs monastères ont eux aussi une partie de réponse à nous transmettre et nous savons les écouter. Certain "drop-outs" ne pourraient-ils pas être considérés comme étant des moines engendrés par la civilisation industrielle des vingt dernières années?

Une Commission écologique du Québec

Que ça nous plaise ou non, de toutes façons il va falloir réduire notre taux de croissance économique. Ce point a été démontré clairement et plusieurs fois, au cours des journées d'étude de la Commission Parlementaire sur l'énergie. L'écologisme propose une nouvelle voie: l'écosociété, seul modèle qui permettra de faire face aux pénuries des ressources naturelles (et notamment de l'énergie), tout en rendant l'homme plus heureux qu'avant.

Il faudrait donc que le gouvernement instaure une Commission spéciale sur ce sujet brûlant d'actualité tout comme il l'a fait en 1960 dans le domaine de l'éducation. Cette Commission écologique du Québec pourrait obtenir un mandat dont les objectifs seraient:

— définir une *politique écologique*
— déterminer des *scénarios d'écodéveloppement*
— proposer des mesures à court, moyen et long termes en vue de l'établissement d'une véritable *écosociété*.

Ne nous leurrons pas cependant: on ne pourra pas avoir en même temps l'écosociété et la société industrielle. Les deux sont mutuellement incompatibles.

Par la suite, une fois que la politique écologique aura été développée, il faudra peut-être transformer cette Commission en un véritable Conseil écologique du Québec. Ce Conseil devrait être un organisme indépendant, stable, constamment à l'écoute du milieu et soustrait aux interventions politiques. Il agirait un peu pour les valeurs immatérielles de la vie comme le Conseil du Trésor le fait pour les valeurs matérielles. Le Conseil Écologique du Québec jouerait le rôle de filtre pour l'ensemble des décisions de l'État.

-FIN-

■ **Michel Jurdant est directeur du service des Études écologiques régionales au sein du ministère Canada-Environnement, à Sainte-Foy.**

LIBRE OPINION

Le nursing à l'ère de l'industrie au Québec

par DIANE GOYETTE

■ L'auteur de cet article est professeur et responsable des programmes de perfectionnment en nursing à la Faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal. Ces réflexions ont été inspirées à madame Goyette par une série d'articles publiés dans Le Devoir, sous la signature de Marie Laurier.

La pitié du nursing? Non, car il faudrait aussi parler de la pitié de toutes les professions concernant le domaine de la santé. Le nursing est en mutation. Cette profession subit lourdement les conséquences de transformations profondes dues: a) au processus accéléré de l'industrialisation — b) au chambardement de tout le système éducatif au Québec.

La première manifestation de l'industrialisation du nursing fut la création d'une catégorie d'infirmières appelée "infirmière auxiliaire" (1952). À l'époque, l'objectif était de pallier au manque de personnel infirmier. On se rendit vite compte d'une comparaison et d'une lutte de classe entre ces deux groupes, car les tâches étaient plus ou moins définies. De plus, selon les besoins, les heures de la journée, la différence s'estompait et ce groupe remplaçait facilement le personnel infirmier, et l'auxiliaire jouait volontiers le rôle d'infirmière.

Alors commença la répartition ou le don pur et simple de certaines tâches. Ainsi, l'infirmière laissait certaines de ses fonctions qui, au départ paraissaient sans conséquence, mais automatiquement plaçaient plus souvent qu'autrement un intermédiaire entre le malade et l'infirmière. Celle-ci perdait un excellent moyen de communication avec son client.

Que de choses intéressantes et nécessaires aux soins pouvions-nous apprendre en donnant un bain ou un simple verre d'eau! Ces premiers coups de hache en amenèrent dautres et c'est aussi que nous avons eu la physiothérapeute, l'ergothérapeute, l'inhalothérapeute, et j'en passe. Aujourd'hui, ce qui reste à l'infirmière est difficile à saisir, à circonscrire.

Lorsque j'oublie les racines du nursing québécois, je longe les corridors du sous-sol de l'Hôtel-Dieu, et j'observe les photographies de promotions qui se sont succédé depuis que cet art est possible. Et à travers tous les costumes portés par les infirmières, je retrace facilement l'histoire du nursing. Nous sommes partis de loin. Nous sommes passés d'une profession à caractère mystique, vocationnel et religieux, à une profession payée, de plus en plus syndicalisée où le mot vocation est devenu un tabou et est exclu du vocabulaire.

Et tout ceci s'est fait en très peu de temps, de sorte que nous y avons perdu beaucoup de plumes. La forte industrialisation de la société a permis un haut degré de dépersonnalisation de l'individu. Chacun pour soi. Je me fais souvent la réflexion qu'aujourd'hui, nous formons peut-être des professionnels à l'encontre de la société actuelle. Dans une ville comme Montréal, lorsque nous sommes incapables de dire bonjour à notre voisin, comment nous pencher avec sollicitude sur un être humain étranger et déformé par la maladie? Il n'est pas surprenant que la maladie numéro un du nursing, ce soit le manque de communication et d'empathie. Un professeur se désolait en disant: "Il faut même apprendre aux futures infirmières à dire bonjour aux clients".

Les transformations profondes du système éducatif

L'avènement des CEGEP a transformé de façon radicale la formation des infirmières en fermant les écoles dirigées par des religieuses dans les hôpitaux de la province. C'était une formation particulière qui avait certes ses qualités, mais qui pouvait difficilement se dissocier de la main-d'oeuvre peu coûteuse. L'étudiant recevait des cours et en échange, donnait de son temps à l'hôpital. Les heures de travail étaient longues, les conditions d'apprentissage peu respectées et le salaire au strict minimum ($5.00 par mois, (nourriture et logement compris). C'était l'ère des "étudiantes-travailleuses".

Au CÉGEP, l'étudiant acquiert le statut d'étudiant avec des conséquences directes sur la profession: horaire d'étudiants seulement, fin de semaine, moins d'occasions de pratiquer, aucune appartenance à un hôpital particulier. C'est surtout la fin d'un bénévolat qui coïncide avec la transformation profonde de l'hôpital. Celui-ci, avec la disparition des communautés religieuses, passe de l'état de boutique familiale à une industrie. Ces transformations nous ont légué de sérieux problèmes avec lesquels nous sommes aux prises.

Un problème d'identité

Qu'est-ce que le nursing? Voilà une grande question. Qu'est-ce qui nous distingue? Le médecin fait un diagnostic et guérit. Le nursing fait quoi de spécifique? L'infirmière soigne, le médecin aussi; elle prévient, d'autres en font autant; elle éduque, la mère de famille aussi. Le nursing me fait penser à la mère de famille. On lui demande tout: guérir, prévenir, soigner, enseigner, bref de toucher à tout. L'infirmière dans l'exercice de son quotidien a aussi tout cela à faire. Et en plus, on lui demande de reprendre l'exercice de plusieurs professions durant le week-end, parce qu'elle est la seule à ne pouvoir s'échapper. Le nursing fonctionne vingt-quatre heures par jour dans un hôpital. Si les fonctions en nursing sont mal

Voir page 6: Nursing

L'ART DU BATIK

Session de 10 cours
Débutant le 20 avril

Sous la direction de l'artiste
Thérèse Eva Guitet

Expert conseil international de retour d'Afrique et d'Asie après 5 ans d'expérience et de recherches

Inscriptions limitées (10 candidats seulement)

Renseignements après 14 heures

277-0325

Player's Légère

NI TROP FORTE • NI TROP DOUCE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette—Format King Size: "goudron" 17 mg, nicotine 1.3 mg. Format régulier: "goudron" 14 mg, nicotine 0.9 mg.

la météo

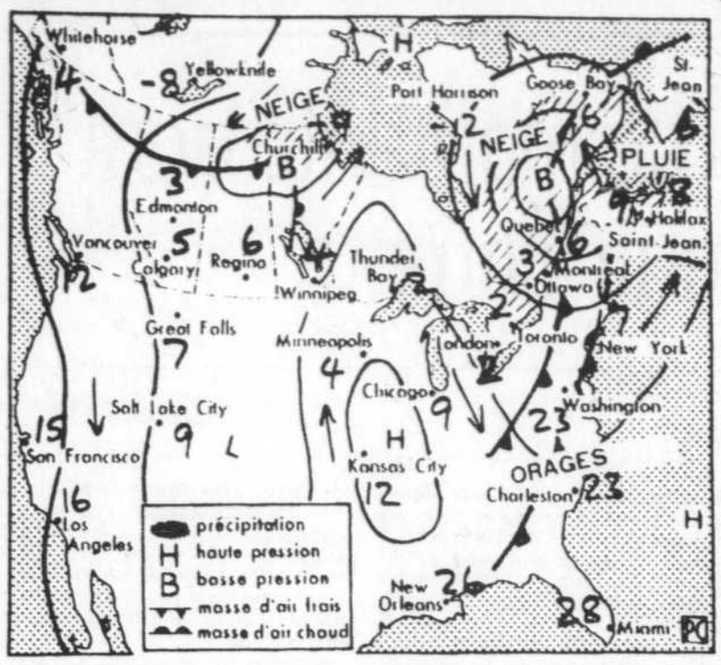

Une perturbation sur le lac Huron doit traverser le Québec ce matin, ramenant des nuages et de la précipitation. Les températures reviendront à des valeurs saisonnières derrière le système et seront accompagnées de vents modérés. Demain, on prévoit du beau temps sur le sud-ouest et des averses dans la région du Bas Saint-Laurent.

Abitibi, Pontiac et Témiscamingue: nuageux avec neige et vents modérés. Accumulation, près de 5 cm. Maximum, près de zéro. Vendredi: beau.

●

Chibougamau et Haute-Mauricie: averses se changeant en neige en fin de matinée. Accumulation, près de 5 cm. Vents modérés. Maximum, près de 4. Vendredi: dégagement et venteux.

●

Outaouais, Laurentides et Montréal: nuageux avec averses et vents modérés. Maximum, près de 10. Vendredi: beau et venteux.

Lac Saint-Jean: nuageux avec de la pluie. Maximum, près de 8. Vendredi: dégagement et venteux.

●

Québec et Trois-Rivières: nuageux avec des averses. Maximum, près de 8. Vendredi: dégagement et venteux.

●

Cantons de l'Est: nuageux avec des averses. Vents modérés. Maximum, près de 12. Vendredi: dégagement et venteux.

●

Rimouski, Baie-Comeau et Gaspésie: nuageux avec pluie intermittente et risque d'orage. Maximum, près de 6. Vendredi: averses se changeant en neige.

●

Sept-Iles: nuageux avec pluie intermittente et risque d'orage. Maximum, près de 4. Vendredi: averses se changeant en neige.

suites de la première page

SPICER

M. Spicer, qui quittera l'été prochain son poste de Commissaire aux langues officielles, n'allait cependant pas refermer la porte sans décaper un peu l'euphorie de ceux qui croiraient la partie gagnée.

Et c'est au leadership politique qu'il s'en prend avec le plus de vigueur, l'accusant à Ottawa d'être incoordonné, défensif, timide dans l'information. Au delà de certains éléments de "bricolage" qu'il suggère, il souhaite que le premier ministre fasse sentir à la troupe "son autorité et son intérêt personnel plus particulièrement que ce n'est actuellement le cas".

Précisant cette accusation hier, au cours d'une conférence de presse, M. Spicer s'est dit convaincu que la fameuse "résistance de l'ouest" à la réforme linguistique, serait peut-être moindre si l'on cessait, à Ottawa de "s'excuser", de promettre de ne pas "forcer les anglophones à avaler le français de force". Il faudrait plutôt leur conseiller d'y goûter, dit M. Spicer, leur faire valoir les bénéfices personnels qu'ils pourraient eux et leurs enfants, retirer de la possession de ces "deux langues mondiales".

M. Spicer n'a pas hésité, avant de partir, à proposer des "modifications de tuyauterie", dont le "regroupement de toutes les opérations de politiques ou de contrôles d'application en une unique institution, une espèce de ministère de l'Égalité linguistique" qui pourrait être assumé par le premier ministre lui-même afin de lui garantir une "forte influence politique".

Le Commissaire aux langues officielles fait une place d'honneur et de raison, dans son rapport, aux communautés francophones hors Québec auxquelles, en épousant étroitement tous les aspects de leur cause, il vient sans doute de donner le plus important coup de pouce des dernières années.

Il souhaite que ces communautés cessent d'être victimes des "deux intolérances", celle des anglophones qui leur demandent de ne pas se montrer plus affamées que les "autres groupes ethniques", celle des Québécois, qui tendent à décréter qu'elles n'ont d'avenir qu'en se "rapatriant" au Québec.

Reconnaissant que c'est d'Ottawa qu'est principalement venue l'aide matérielle qui a permis notamment, il y a un peu plus d'un an, la fondation de la Fédération des francophones hors Québec, il demande un sérieux redressement de cet effort financier de soutien direct, qui atteint à peine, aujourd'hui encore, 2% de l'ensemble du budget de la réforme linguistique fédérale.

M. Spicer mord à belles dents dans le dossier des provinces, notamment celui de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick, qui abritent les plus fortes minorités francophones au pays. "Leur bonne volonté commence à me tanner" ironisait-il hier en s'en prenant surtout à l'Ontario. "Le conflit de l'école secondaire d'Essex, ils l'ont laissé pourrir huit ans avant de le régler, rappelle-t-il. Ils agissent toujours au compte-gouttes et surtout toujours en réaction à la guerilla."

Analysant les derniers jugements de cour sur la loi des langues officielles, notamment celui du juge Louis Marceau de la Cour fédérale, qui mettait en lumière la latitude laissée aux ministères dans l'application de la loi sur les langues officielles, le commissaire suggère quelques modifications.

Il faudrait entre autres, à son avis, renforcer les dispositions de la loi en matière de langue de travail et de service, rendre les ministères plus étroitement comptables de leurs décisions à ce chapitre, et étendre à la presse et au public les services d'interprétation simultanée dans les plus hautes instances judiciaires au Canada.

Même si son "option-jeunesse" de l'année dernière avait fait jaser tous les sceptiques qui l'accusaient de remettre à deux générations la réforme linguistique, M. Spicer reste convaincu qu'elle dérive d'un "réalisme cru" puisqu'elle s'adresse au problème fondamental plutôt qu'à une mécanique.

Il propose de la rebaptiser "priorité-jeunesse" puisque le mot "option" semblait impliquer une idée de choix ou d'exclusion, et assure qu'à moyen et long termes, par l'enseignement, par les échanges, par les voyages, elle permettra enfin "d'extirper par les racines ces désaccords interculturels qui (...) obstruent toute cette tuyauterie constitutionnelle ou administrative avec laquelle nous avons pris la mauvaise habitude de bricoler."

Cela est si vrai, dit-il, que de nombreux parents ont pris les devants. De 1970 à aujourd'hui, comme il l'indique, on a assisté à une hausse de 29% à 40% du nombre des élèves apprenant le français dans des écoles élémentaires anglophones. Les professeurs et les élèves profitent largement des systèmes d'échanges existants, dit-il en fournissant maintes statistiques, et il faudrait multiplier généreusement ces formules.

Il s'est amusé à étonner, fidèle à son style, en proposant notamment qu'Ottawa "mette en demeure" s'il ne peut les convaincre par la raison, nos "transporteurs nationaux" tels Air-Canada, ou le Canadien national, le Canadien Pacifique, pour qu'ils offrent chaque année à chaque Canadien au moins un voyage annuel à très bas prix, afin d'aider la population à "s'entremêler sur une vaste échelle".

"Que personne ne se mette à traiter l'idée de folle, disait-il hier, nous aurons bientôt une rencontre avec ces transporteurs pour formuler avec eux une proposition que nous pourrons soumettre au gouvernement".

Bref, Keith Spicer reste ce "fanatique modéré" toujours aussi voué à une cause qui lui est presque identifiée, et qu'il rattache, à tous moments, à la beauté et à l'ouverture d'un avenir à faire "à nos enfants", peu importe si les adultes de maintenant ont la tête dure. Il craint bien sûr que de tels efforts, au Canada anglais, même s'ils réussissaient, ne paraissent "ridicules et peu stimulants pour les Québécois".

Quoiqu'il arrive désormais, écrit-il aux premières lignes de son rapport "l'égalité de dignité, dans la plus totale liberté de chacun" devra demeurer la "seule idée-force qui rende possibles les relations policées entre nos querelleuses tribus".

M. Spicer qui avait distribué l'année dernière des médailles olympiques aux divers ministères et organismes fédéraux, fait cette année son inventaire dans un fumet d'apocalypse, classant ses examinés dans l'échelle dantesque de la Divine Comédie.

Au sommet, chez les "anges, les séraphins, les chérubins": personne, le désert absolu. Chez les "trognons de pomme" qui atteignent enfin le but, on retrouve la Défense nationale, le Directeur général des élections, la Main d'Oeuvre et l'immigration, le Revenu national section impôts, et le Secrétariat d'État, noblesse obligeant.

On passe ensuite par des "auréolés de tôle", des "innocents à cheval sur la clôture", c'est-à-dire des pêcheurs par omission qui font la catégorie la plus nombreuse, puis par les trefonds de la honte, "diablotins au noviciat" où Air Canada se retrouve aux côtés de Radio-Canada qui a mal réagi aux recommandations que le commissaire lui avait faites l'année dernière.

Chez les damnés "diables et petits faiseurs de fainéants", trois cas désespérés: la Commission canadienne des Transports, le Revenu national section douanes et accises, et les Travaux publics.

Le rapport contient sur tout ce monde des évaluations divertissantes, des études de cas, des rapports de certaines de 924 plaintes déposées l'année dernière à son bureau contre le gouvernement fédéral, au chapitre de l'application de la loi sur les langues officielles.

OTTAWA

objectif de persuader les Québécois des avantages de la confédération canadienne. Quelques-unes des dépenses annoncées, notamment celles reliées à la restauration de logements publics et privés (environ $14 millions), avaient été établies avant l'élection du 15 novembre.

De plus, M. Ouellet a laissé entendre que le gouvernement canadien demeurait intéressé à un projet de centre mondial de commerce à la condition que le gouvernement québécois participe à l'entreprise.

MIRABEL

ports pour le Québec chez CP Air, a fait remarquer premièrement que l'aéroport de Mirabel n'était pas dangereux du fait que l'arrivée d'un avion à cet endroit constituait encore un événement tellement la circulation est faible. D'autre part M. Bilodeau n'a jamais entendu parler de lacunes sur le plan sécuritaire et que jamais des pilotes de CP Air n'ont fait de rapports à ce sujet.

Les deux premiers arguments du capitaine Jones justifiant "l'étoile rouge" sont que le centre de contrôle aérien est situé à Dorval et non pas à Mirabel ce qui cause des confusions et qu'il y a un double contrôle au sol, ce qui peut provoquer des accidents sur les pistes et sur les aires d'accès ou de dégagement.

Tant au ministère des Transports que chez les contrôleurs intéressés, on n'en revient tout simplement pas du premier argument puisque le centre de contrôle aérien n'a rien à voir avec l'aéroport, que ce centre contrôle tout l'espace aérien du Québec et qu'il pourrait être situé n'importe où sans que cela ait la moindre importance. Cette situation du reste existe dans tous les pays. Le centre de contrôle s'occupe de la circulation aérienne qui survole un territoire mais pas du trafic qui atterrit ou qui décolle. Lorsqu'un appareil se dirige sur un aéroport en particulier, il quitte la fréquence du centre de contrôle et communique avec la tour de contrôle de l'aéroport comme c'est le cas pour Mirabel.

Le double contrôle au sol s'explique par l'utilisation des cars transbordeurs à Mirabel. Une seule fréquence au sol ne permettrait pas de diriger les avions sur les bretelles d'accès, sur les aires de stationnement et en même temps de diriger les cars transbordeurs. Il suffit de syntoniser la bonne fréquence qui est toujours donnée au pilote lorsque son avion vient d'atterrir et qu'il quitte la piste. Cette situation, selon les contrôleurs, existe ailleurs dans le monde et il n'y a rien d'extraordinaire à ce sujet.

L'aéroport de Mirabel détient du reste un permis de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les pistes sont munies du système de guidage CAT-2, le plus sophistiqué et le plus parfait au monde, la plupart des aéroports étant dotés du système plus rudimentaire CAT-1.

L'IFALPA explique cependant que les hôpitaux et le personnel médical se trouvent beaucoup trop loin de l'aéroport et que les dispositifs contre les incendies ne sont pas adéquats. C'est à ce sujet que le ministre des Transports, M. Otto Lang, a dit aux Communes qu'il aimerait bien voir la date du rapport sur lequel s'est basée la Fédération des pilotes pour donner son "étoile rouge". Car, selon M. Lang, des améliorations sont sans cesse apportées à cet aéroport tout neuf.

M. Bilodeau estime que l'un des principaux problèmes à Mirabel a été cet hiver le dégivrage des appareils en raison des difficultés du nouveau système de dégivrage qui permet de récupérer l'éthylène glycol qui est répandu sur le fuselage des appareils au départ lorsque les conditions climatiques créent un danger de givre sur les ailes.

PARIZEAU

le fer, d'abord sur la question des comptes économiques nationaux rendus publics vendredi dernier par M. Tremblay, puis sur la motion présentée par M. Raynauld.

Tandis que le député d'Outremont cherchait à savoir comment son collègue pouvait déduire que le fédéralisme politique ne fonctionnait pas au Canada après avoir affirmé que les comptes économiques ne constituaient pas un bilan du fédéralisme, M. Tremblay a fait valoir que ces comptes indiquaient clairement que pendant la période étudiée il y a eu une "ponction du pouvoir d'achat d'un montant égal à $4.3 milliards", ce qui a entraîné un taux de chômage plus élevé que si la ponction avait été en sens inverse. A son avis, l'explication d'une telle situation se trouve dans une répartition inégale des dépenses créatrices d'emplois de la part du gouvernement fédéral.

Quant au débat sur la motion de M. Raynauld, on s'est livré de part et d'autre à diverses interprétations de la situation actuelle de l'économie et des statistiques. Toutefois le député d'Outremont devait présenter au gouvernement une série de suggestions de nature, à son avis, à relancer l'économie. Essentiellement, il a proposé un changement d'attitude de la part du gouvernement, demandant que l'on cesse de blâmer toujours le gouvernement fédéral pour ce qui arrive au Québec et aussi que l'on cesse de penser que le Québec ne peut agir sur la conjoncture économique.

Selon M. Raynauld, le gouvernement québécois devrait accepter de travailler davantage avec les entreprises privées pour agir sur la conjoncture, adopter une attitude plus positive face aux investissements ainsi qu'à l'endroit du gouvernement fédéral. A ce propos, il a demandé que l'on mette fin à la guerre des drapeaux entre les deux gouvernements.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce, tout en faisant valoir sa volonté de présenter au cours des prochains mois une série de mesures, a affirmé que "les problèmes que traverse le Québec au plan industriel sont des problèmes qui se retrouvent partout au Canada dans toutes les provinces, y compris en Ontario où habituellement les récessions ont démontré dans le passé des taux de chômage inférieurs à ceux du Québec". Il a également soutenu que le Québec a toujours souffert d'une pénurie d'investissements, laquelle crée des retards cumulatifs qui entraînent une productivité, une compétitivité des entreprises et une évolution des exportations plus basse que dans d'autres économies.

CARTER

de formuler à Genève un projet permettant de sortir de l'impasse.

Sans quoi, a-t-il implicitement annoncé, le développement des "Cruise missiles", pour lesquels les États-Unis jouissent, semble-t-il, d'une confortable avance, sera poussé au maximum.

M. Carter a encore affirmé qu'"il ne modifiera pas" son attitude à l'égard des droits de l'homme en Union soviétique ou ailleurs. Il a estimé qu'il était "incorrect" de lier la question des droits de l'homme et les négociations SALT. Il a ajouté, "Nous n'avons aucune indication établissant que les Soviétiques ont lié ces deux problèmes".

"Je pense que les conversations ont été productives" a dit le président en précisant, par la suite, qu'il se référait à des questions autres que celle des armes stratégiques. Un communiqué sera publié aujourd'hui à Moscou par M. Vance et M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, sur les conversations des trois jours derniers, a-t-il précisé.

Le président Carter a souligné que les conversations avaient été productives parce qu'elles ont abouti à un accord sur la création de groupes de travail chargés d'examiner diverses questions.

Ces huit groupes auront respectivement les tâches suivantes:

1) limitation de la construction des satellites anti-satellite; 2) réduction des expériences nucléaires sousterraines avec pour ultime objectif leur complète interdiction; 3) examen de la démilitarisation de l'Océan Indien; 4) création d'un système d'informations mutuelles préalables aux essais de missiles; 5) examen en vue de la réduction des ventes d'armes dans le monde; 6) moyens de limiter la prolifération nucléaire: 7) cessation de la guerre chimique et bactériologique; 8) limitation des dépenses affectées à la défense civile anti-atomique.

Auparavant à Moscou, M. Vance, aurait annoncé à l'issue de ses entretiens de trois jours avec les dirigeants soviétiques, que ces derniers avaient rejeté comme "inacceptables" les deux propositions américaines sur la limitation des armements stratégiques (SALT-2).

Il a exprimé l'espoir qu'un accord SALT-2 pourrait être réalisé avant octobre prochain, date d'expiration de SALT-1, et il a également annoncé qu'il rencontrerait M. Andrei Gromyko, au mois de mai prochain, quelque part en Europe, pour continuer les discussions sur la situation au Proche-Orient.

Les deux propositions américaines destinées à sortir les négociations SALT-2 de l'impasse dans laquelle elles sont plongées depuis plus d'un an étaient les suivantes:

— signature immédiate de l'accord tel qu'il a été prévu à Vladivostok en novembre 1974, entre le président Gerald Ford et M. Leonide Brejnev, mais en laissant à la négociation des SALT-3 la controverse sur les bombardiers soviétiques Backfire et les missiles américains Cruise. Le "plafond" des missiles et bombardiers fixé à Vladivostok pour chaque pays est de 2,400.

— signature d'un nouvel accord réduisant à 2,000 à 1,500 le "plafond" des Missiles et bombardiers dans chaque arsenal, mais en y incluant les Backfire et les Cruise. Cette "option"était celle que les Américains préfereraient.

Les Soviétiques ont "examiné nos deux propositions, a déclaré M. Vance, mais n'ont trouvé aucune des deux acceptable. Ils n'ont rien proposé de leur côté", a-t-il ajouté.

M. Vance a précisé que pendant la dernière réunion, M. Brejnev a mené la conversation.

ÉCHANGES Suite de la page 3

Construction. Un représentant de cette compagnie a confirmé hier au DEVOIR qu'on lui avait accordé sur requête de la police une surveillance spéciale. D'autre part, les autres contestataires encore "invisibles" ont décidé de former une sorte de cordon de protection autour de ceux des leurs qui auraient pu être identifiés par le clan Desjardins afin de pouvoir les protéger au besoin et de servir de témoins en cas d'agression.

De son côté, la tutelle gouvernementale, qui n'a pas encore réussi après deux ans d'exercice à se faire représenter aux assemblées du 144, a constitué un dossier sur cette affaire. Un rapport a déjà été adressé au tuteur en chef, M. Yves Ryan, qui devait l'acheminer aux autorités gouvernementales incessamment.

Selon des informations, la tutelle tenterait depuis quelque temps de convaincre les autorités du ministère du Travail de l'urgence de mettre "la clef dans la porte" du 144 afin d'y déloger une fois pour toutes ce que la commission Cliche avait décrit comme "des corps étrangers au syndicalisme". La tutelle a par ailleurs requis de nombreux amendements à sa loi constitutive, notamment le pouvoir additionnel de gérer l'Association sportive du 144, actuellement présidée par André Desjardins, qui s'y est aménagé un poste à l'abri de la tutelle.

NURSING Suite de la page 5

définies, les frictions sont normales.

Ce que je reproche à l'article de Marie Laurier, c'est de sembler faire reposer tout le problème sur une question de partage des pouvoirs entre deux groupes, alors que le problème est beaucoup plus profond et touche aux racines mêmes de notre société. Les tiraillements sont actuellement beaucoup plus marqués, car avec la création de l'Office des professions et la transformation de l'Association, nous essayions par tous les moyens de conserver ou d'appliquer les critères d'une profession devant appartenir à un Ordre, soit la spécificité, l'autonomie, l'éthique. Or, l'Ordre des infirmiers et infirmières, par la définition de l'acte infirmier, des actes délégués et l'inspection professionnelle, veut se définir et identifier le nursing. Ce besoin de s'identifier peut donner l'impression parfois de vouloir mettre au pas, ou à leur place, certains secteurs nursing. Et il est certain que cela ne se fait pas sans heurt.

L'interdisciplinarité

Nous parlons beaucoup d'interdisciplinarité, de multidisciplinarité. Ce sont des concepts à la mode mais en pratique, ils sont bien galvaudés. Plus on en parle, plus j'ai l'impression qu'on fonctionne en parallèle. Et il en sera probablement ainsi tant qu'il y aura la médecine et les autres. Comment vivre à l'ombre de ce géant? Alors le terme autonomie ne prend plus le même sens selon qu'on est d'un côté ou de l'autre de la clôture. Nous sommes encore à l'adolescence dans ce domaine.

Les différents niveaux de formation reflètent bien nos malaises. Il y a formation en nursing, à la Polyvalente, au CEGEP, à l'Université. A différents niveaux, il y a certaines associations qui actuellement, défendent, et c'est légitime, les droits de leurs membres. Chacun tire la couverture. Il y a aussi des tiraillements à l'intérieur d'un même groupe quant à la formation à donner à leurs membres.

Le nursing repose sur deux bases: a) acquisition d'une identité propre — b) réforme de notre système d'éducation en nursing. Le nursing doit passer de l'adolescence à l'âge adulte, ce qui implique affermir notre rôle à l'intérieur des différents organismes de santé. Actuellement, on se définit trop par rapport à telle ou telle profession. On discute des mois et des mois à savoir par exemple quelle est la différence entre une infirmière du CEGEP et une infirmière d'Université. Posons-nous donc les bonnes questions et remettons le client au centre de nos préoccupations, et demandons-nous quelle aide nous pouvons chacun dans l'équipe apporter au client pour résoudre les problèmes de santé. Et tout ceci demande de rebâtir la philosophie et les objectifs des organismes de santé, autant du client et non autour d'une profession.

Notre système d'éducation en nursing doit être repensé afin de préparer des infirmières pour une réalité québécoise. Celles-ci devront s'insérer dans tous les milieux et développer une conscience sociale qui leur permettra de s'implanter davantage dans les projets collectifs. Cette implication profonde dans la collectivité, les rendra plus présentes aux problèmes actuels ou nouveaux: ex.: l'euthanasie. Par conséquent, nous serons en mesure d'avoir des membres plus actifs dans la profession. Des chefs de file et des Florence Nightingale, nous en avons, mais les suivons-nous? L'éducation continue est un moyen d'atteindre des objectifs de compétence, de leadership en nursing. La Faculté de l'éducation permanente joue bien son rôle de service à la collectivité envers un groupe important d'infirmières.

Le nursing de l'avenir

Un jour Paul Valery a écrit qu'il existe deux sortes de professions: celles qui sont un moyen de vivre et celles qui sont une "raison de vivre". Le nursing de l'avenir repose sur la volonté d'être du deuxième groupe. Pour arriver à cela, la profession évolue de manière à se créer une place propre parmi les disciplines sanitaires. L'énorme diversité des malades qui nous sont confiés, l'évolution des techniques infirmières, la responsabilité et les fonctions multiples dans les différents domaines de la société à laquelle nous appartenons comme professionnelle et comme citoyenne à part entière, doivent nous rendre aptes à assumer pleinement notre rôle social et peut-être nous mettre à l'abri de l'automatisme redouté et de la routine qui abrutit les sentiments humains nécessaires, voir même indispensables à l'exercice de notre profession.

Nous n'avons jamais connu dans notre monde de spatialité illimitée, de connaissances techniques et de découvertes, autant d'agitation, d'angoisse, d'incertitude, de solitude, de désir de chaleur simple, de compréhension pour lesquelles ni nos éminents spécialistes, ni nos meilleurs techniciens, ni nos infirmiers ordinateurs ne proposent une solution. Soigner et faire de l'éducation dans le domaine de la santé, c'est vivre le défi quotidien. Etre infirmière, c'est tenter de relever le défi. Nous cherchons une recette magique en soins infirmiers, y en aurait-il une? La solution ne serait-elle pas plutôt en nous, dans l'esprit avec lequel nous donnons les soins, dans la conviction que nous mettons à l'amélioration de l'état de santé de l'individu, dans l'acceptation du malade tel qu'il est, dans la chaleur de nos contacts avec lui, dans l'effort constant à lui apporter notre aide là où il est, là où il vit, là où il travaille, là où il souffre: hôpital, famille, école, milieu de travail, communauté? Cette recette, peut-être ne l'avons-nous pas trouvée dans la conception d'hier. Mais l'optique de l'avenir nous la fait espérer à la mesure de notre engagement personnel et social dans l'application d'un concept moderne, d'un nursing dynamique qui viserait les perspectives d'une société en constante évolution. Notre place sera celle que nous voudrons nous donner, compte tenu de notre compétence professionnelle et de notre volonté de relever les défis quotidiens.

au fil des mots

La littérature "parlée"

par Louis-Paul Béguin

La littérature moderne s'exprime, volontiers dans la langue parlée. La littérature québécoise a suivi cette tendance, parfois avec bonheur, mais hélas, en se fourvoyant sur l'exclusivité d'un seul dialecte, mi-français, mi-anglais, marqué de l'anglicisation la plus farouche, et s'est obstinée à ne voir que cette forme dépenaillée du langage québécois pour nous imposer une foule d'oeuvres mal écrites et pourtant pleines d'innovations. La langue commune du Québec, mal défendue, fut écartée un moment. Il fallait "faire peuple" et montrer l'aliénation du Québec. Les littérateurs d'ici, souvent engagés "marxistement", refusèrent le français ordinaire, qu'ils laissèrent aux bourgeois, leur donnant donc un bien meilleur outil que celui qu'ils s'octroyaient pour faire passer leurs messages. Résultat: on n'achètera pas les oeuvres québécoises. Dans les librairies, les rayons réservés aux auteurs québécois seront désertés, les acheteurs se concentrant sur les livres écrits en français ordinaire, fussent-ils de France ou d'ailleurs. Car le joual, c'est connu, n'est pas compris par tout le monde. Et il n'est même pas parlé par ceux qui l'écrivent, exception faite de certains intellectuels qui s'y mirent avec application. En fait, il s'agissait encore une fois d'un choix fait arbitrairement par un petit groupe influent de penseurs québécois. Au nom de leur liberté (de choisir une langue), ils refusèrent aux autres cette même liberté s'ils n'écrivaient pas en joual, puisqu'ils clamaient bien haut qu'écrire en joual c'était assumer sa québécitude. Si les "bourgeois" imposaient (sic) le français de France, eux réagissaient en imposant un pseudo-dialecte mal cerné, et bien sûr les résultats furent désastreux. Bah! il fallait que cette période de démystification fût vécue, il me semble, pour qu'ensuite, après cette épreuve, le Québec se sentit libre littérairement et capable d'assumer ses responsabilités intellectuelles, quels que soient le style, la langue, le dialecte que l'écrivain choisisse. Ce choix, un moment inquiétant, d'une langue littéraire déchirée et sans consistance, nous a quand même donné quelques belles oeuvres, quelques belles pièces de théâtre surtout, car cette langue joualisante était surtout du domaine de la parole. Bientôt, cette tentative de se trouver une langue "à soi", périclita; l'action littéraire tourna en rond.

31 mars

par la PC et l'AP

Le Suédois Dag Hammarskjold était élu secrétaire général de l'ONU il y a 24 ans aujourd'hui, le 31 mars 1953. Il organisa la première force de paix de l'ONU, proposée par le délégué canadien Lester B. Pearson, pour superviser le cessez-le-feu après la crise de Suez. Pendant les troubles de l'ancien Congo belge, Hammarskjold prit l'avion pour le Katanga afin de rencontrer le leader sécessionniste Moise Tshombé. Il périt lorsque l'appareil s'écrasa, le 18 septembre 1961, dans des circonstances mystérieuses.

1970 — Le comte Karl von Spreti, ambassadeur de RFA au Guatemala, est enlevé; il sera assassiné le 5 avril.

1966 — L'Union soviétique lance Luna 9 en vue d'un atterrissage en douceur sur la lune.

1959 — Fuyant le Tibet, le Dalai Lama arrive en Inde où l'asile politique lui est accordé.

1941 — Les forces allemandes lancent une contre-offensive en Afrique du Nord.

1936 — La France et la Grande-Bretagne s'engagent à soutenir la Pologne si elle est envahie.

1931 — Managua, capitale du Nicaragua, est détruite par un tremblement de terre.

1889 — A Paris, inauguration de la tour Eiffel.

1496 — Le pape Alexandre VI forme la Sainte Ligue avec le Saint Empire romain, l'Espagne, Venise et Milan.

1492 — Les autorités espagnoles donnent aux Juifs trois mois pour se convertir au christianisme, sous peine d'être expulsés.

Ils sont nés un 31 mars: René Descartes, philosophe français (1596-1650); Franz Joseph Haydn, compositeur autrichien (1732-1809); Nikolai Gogol, écrivain russe (1809-1852).

DÉCÈS

LATRAVERSE, Dr Valmore. — À l'hôpital Notre-Dame, le 28 mars 1977, à l'âge de 70 ans est décédé le Dr Valmore Latraverse. Il laisse dans le deuil son épouse Yvonne Eudes, sa fille Marie, ses fils Luc, Simon et Jude, ses belles-filles Lise Bohemier et Céline Gauthier et ses petits-enfants Boris et Daphné, sa soeur Léonie, ses frères Rosario, Napoléon et Jean-Louis ainsi que leurs épouses, sa belle-soeur Madeleine Latraverse, ses beaux-frères Raymond, Bernard, Maurice et Francis Eudes, leurs épouses, de nombreux neveux et nièces et Florence Drouin, amie intime de la famille. La dépouille mortelle est exposée à la Salle des Gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame, rue Sherbrooke est. Le service funèbre sera célébré en l'église St-Germain d'Outremont à 11 heures le vendredi 1er avril. Inhumation au cimetière de l'est. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

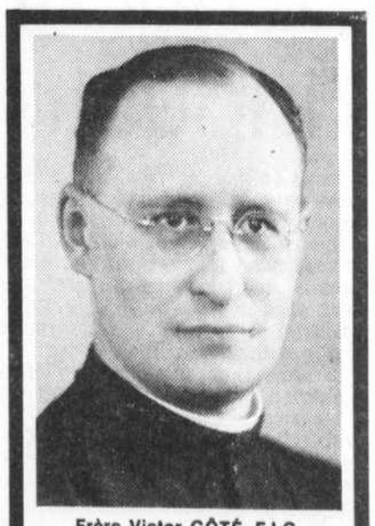

Frère Victor CÔTÉ, F.I.C.

Le lundi 28 mars 1977 est décédé à l'hôpital Charles Le Moyne le Frère Victor CÔTÉ (Augustin-Victor), des Frères de l'Instruction chrétienne, dans sa soixante et onzième année, dont cinquante-cinq de vie religieuse.

Fils de Napoléon Côté et de Marie Roger, il est né à New Haven (Conn.) le 18 avril 1906. Il entra au noviciat de La Prairie en 1921 et fit profession perpétuelle en 1927.

Il fut tour à tour professeur à Buckingham, au scolasticat de La Prairie, à l'école supérieure Saint-Stanislas de Montréal et à Alfred (Maine). Après une année de spiritualité en Europe, il fut directeur de l'école Saint-Michel de Buckingham, de l'école primaire Saint-Stanislas et, de 1943 à 1949, de l'école supérieure Saint-Stanislas de Montréal.

En 1949, il était nommé Procureur des F.I.C., à La Prairie, poste qu'il occupait encore au moment de son décès. Depuis 1946, il était membre du Conseil provincial de sa Congrégation.

En sa qualité de directeur des Éditions des F.I.C., il oeuvrait depuis plus de vingt ans dans les sociétés professionnelles d'éditeurs. Il était secrétaire-trésorier fondateur de la Foire internationale du Livre de Montréal, conseiller du Conseil supérieur du Livre et membre du Bureau, secrétaire-trésorier depuis sa fondation en 1960 de la Société des Éditeurs de Manuels scolaires du Québec et secrétaire de la Société canadienne-française de protection du Droit d'auteur.

En plus de sa famille religieuse, il laisse dans le deuil son frère, M. René Côté, de Montréal.

Sa dépouille mortelle est exposée à la Maison provinciale, 870 chemin de Saint-Jean, à La Prairie; les funérailles auront lieu au même endroit le samedi, 2 avril, à 11 heures.

les tribunaux

Daniel Coleman acquitté de vols à main armée par défaut

par Bernard Morrier

Parce qu'il existe, selon lui, un doute raisonnable quant au fait que la confession d'un certain accusé ait été libre et volontaire, le juge Maurice Rousseau, de la Cour des sessions, a rejeté hier une déclaration de Daniel Coleman, faite à des policiers, le 11 février.

Âgé de 22 ans et originaire de Terre-Neuve, Coleman était accusé, avec un dénommé Raso, d'avoir perpétré deux vols à main armée, totalisant plus de $150, sur la personne de chauffeurs de taxi, au début de février.

En rendant sa décision, le juge Rousseau affirme que la Couronne doit prouver par une preuve "prima facie" que la confession a été volontaire, mais elle doit aussi prévoir et faire toute preuve susceptible de réfuter ou affaiblir sa propre preuve au point de la rendre passible d'un doute raisonnable.

Dans la présente cause, le juge remarque que le sergent-détective André Bouthillier, de la police de la CUM, a commis l'imprudence de demeurer deux heures et 10 minutes, absolument seul, avec le prévenu.

Dans son témoignage, lors du procès de Coleman, le policier avait affirmé qu'il n'avait pas molesté le prévenu, ne lui avait fait aucune promesse, que celui-ci avait fait volontairement sa déclaration et qu'il en avait ensuite relu le contenu écrit avant d'y apposer sa signature.

De plus, le sergent-détective Bouthillier a rappelé qu'avant de recueillir cette déclaration, il avait vu Coleman une fois auparavant et que celui-ci avait le visage rouge, y ayant des lignes rouges plus prononcées sur un côté, comme celles qu'on peut habituellement remarquer sur le visage d'une personne qui est restée appuyée sur le même côté de la figure durant une période prolongée et sur une surface dure comme des planches de bois.

Quant à Coleman, il a soutenu avoir fait sa déclaration sous l'effet de la crainte, mais que celle-ci n'était pas vraie. Il a de plus prétendu que le policier l'avait frappé sur le côté droit du visage, à un point tel qu'il a eu des ecchymoses à l'oeil.

Lors de la comparution de Coleman, le lendemain, son procureur, Me André Lagarde, aurait lui-même constaté cette ecchymose.

C'est en soutenant que la Cour ne peut asseoir son jugement sur des conjectures et que les versions recueillies créent un doute raisonnable dans son esprit que le tribunal a donc déclaré inadmissible la déclaration de Coleman dans la présente cause.

Pendant ce temps, Raso, qui avait fait une déclaration semblable aux policiers, a reconnu par la suite sa culpabilité et attend sa sentence.

Enfin, le sergent-détective Bouthillier a fait savoir hier qu'il n'était pas impossible que de nouvelles accusations soient portées sous peu contre Coleman.

"Charte de la langue"

Entente au sein du caucus du PQ

QUEBEC (PC) — Un accord final serait intervenu, tant au sein du conseil des ministres qu'au sein du caucus des députés du Parti québécois, sur le contenu de la "Charte de la langue française" que le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, doit déposer avant la fin d'avril à l'Assemblée nationale.

C'est en tout cas ce qu'indiquaient hier des sources proches de la majorité péquiste, à la sortie dun caucus au cours duquel le ministre aurait présenté et fait approuver par ses collègues au moins les "notes explicatives" du projet de loi d'ailleurs déjà inscrit au feuilleton de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi dont on sait déjà qu'il portera le numéro 1, maintiendrait l'existence des deux réseaux d'enseignement français et anglais, mais restreindrait l'admission à l'école anglaise aux enfants suivants: — ceux qui s'y trouveront inscrits au moment de l'entrée en vigueur de la loi;

- ceux dont les frères et soeurs fréquentent déjà un établissement scolaire anglais, au niveau élémentaire et secondaire;
- ceux dont un ou l'autre des parents aurait lui-même reçu au Québec un enseignement élémentaire dans une école de langue anglaise.

Par ailleurs, la Charte de la langue française autoriserait, par une de ses dispositions, les autochtones à fréquenter des écoles où l'enseignement leur serait dispensé dans leurs langues maternelles.

Apparemment, les délais apportés au dépôt du projet de loi et du Livre blanc sur la politique linguistique que le premier ministre lui-même décrivait comme une "urgence nationale" auraient été causés par le désaccord au sein du cabinet et du caucus sur le troisième critère d'admission à l'école anglaise.

On aurait, semble-t-il, eu du mal à s'entendre sur l'une ou l'autre des hypothèses suivantes:

- permettre l'accès à l'école anglaise aux enfants dont les père et mère auraient, l'un et l'autre, reçu l'enseignement primaire dans une école anglaise au Québec;
- le permettre à ceux dont les père et mère auraient, l'un et l'autre, reçu tel enseignement dans une école au Canada;
- le permettre à ceux dont soit le père ou la mère aurait reçu l'éducation primaire dans une école anglaise au Canada;
- le permettre à ceux dont le père ou la mère aurait reçu l'enseignement primaire dans une école anglaise au Québec.

C'est cette dernière hypothèse qui aurait arraché l'assentiment de tous les membres du caucus et du conseil des ministres.

L'exposé de M. Laurin, au caucus des parlementaires péquistes, hier, aurait été facilement accepté et la difficulté se trouverait ainsi définitivement résolue.

Si les dispositions de la nouvelle loi sont relativement "généreuses" en ce qui a trait à la langue d'enseignement, elles seraient plus rigoureuses sous le rapport de la langue dans l'administration publique et de la langue de travail.

Campagne de promotion de la libre entreprise

QUÉBEC (PC) — L'Association de l'immeuble du Québec exige de nouveau du gouvernement du Québec l'abolition du contrôle des loyers et son remplacement par un régime de subventions directes aux locataires affectés.

L'Association, qui avait déjà réclamé la fin des contrôles, l'an dernier, est revenu à la charge à l'occasion de son congrès annuel 1977, qui se tient à Québec.

Soulignant que le problème actuel de l'habitation réside dans le fait qu'une certaine classe de la société n'a pas les moyens suffisants pour se loger convenablement, l'Association de l'immeuble du Québec soutient qu'il serait plus juste de subventionner directement cette catégorie de locataires, plutôt que de subventionner indirectement tous les locataires, même ceux qui ont les moyens de payer.

L'association québécoise soutient d'autre part que l'entreprise privée est de plus en plus menacée tant par les interventions du fédéral que du provincial.

C'est pourquoi elle a décidé d'emboîter le pas à l'Association canadienne de l'immeuble en se lançant dans une vaste campagne de promotion de la libre entreprise.

Dans un premier temps, elle demande au gouvernement d'Ottawa d'apporter de nombreux amendements à la loi régissant l'Agence de tamisage des investissements étrangers.

"Sans les investissements étrangers, nous n'aurions pas assisté à la réalisation de projets comme Place Ville-Marie, Place Victoria et Place Québec qui ont entraîné un essor économique considérable", a affirmé le nouveau président de l'organisme, M. Maurice Faraggi.

Dans un deuxième temps, l'association québécoise exhorte les gouvernements à favoriser par tous les moyens possibles le concept d'une économie libre.

Pour sa part, le président de l'Association canadienne, M. Jim Robb, a affirmé que l'érosion du système de libre entreprise ne pouvait que conduire à un standard de vie plus bas pour les Canadiens.

S'adressant aux congressistes hier, M. Robb a déclaré que les gouvernements ne consultaient pas assez le monde des affaires tout en lui dictant ce qu'il doit faire et en exigeant qu'il fournisse des fonds pour des "habitudes dépensières" qui nous acheminent fermement vers un État socialiste.

Deux détenus sont condamnés à trois ans supplémentaires

"Montrer une grande clémence à l'endroit des accusés aurait comme résultante évidente de miner le moral des gardiens de prison et diminuer considérablement la sécurité nécessaire dans l'exercice déjà difficile de leurs fonctions."

C'est le commentaire qu'a formulé hier le juge Claude Lamoureux, de la Cour des sessions, à Saint-Jérôme, en imposant trois années supplémentaires d'incarcération à deux détenus, Michel English et Léopold Mercier.

Condamnés tous deux en 1973, English purge une sentence de 10 ans et Mercier une de sept ans. Récemment, ils avaient été reconnus coupables d'avoir séquestré, le 4 mai 1976, deux gardiens de l'Institut Archambault, de Sainte-Anne-des-Plaines, où ils étaient détenus. C'était lors de la mémorable grève des détenus de cette institution qui s'était poursuivie durant près de quatre mois, alors que ceux-ci décidé d'appuyer leurs codétenus et avaient en outre réclamé leur transfert dans d'autres pénitenciers.

D'autre part, le juge Lamoureux a déclaré qu'il n'avait ni la compétence, ni le droit de s'immiscer dans la régie interne du pénitencier et que sa sentence n'allait s'appliquer qu'en tenant compte de trois considérantes: la gravité du crime, la protection de la société et le critère d'exemplarité des sentences.

"On a mentionné, affirme le magistrat, que les risques de récidive apparaissent impossibles car les points revendiqués ont été concédés. Peut-être, mais si d'autres demandes sont formulées, ne peuvent-elles pas, si elles subissent des refus, inciter les accusés ou d'autres détenus à la séquestration de gardiens ou autres personnes pour obtenir gain de cause dans leurs revendications?"

Les trois ans imposés à English et Mercier devront être ajoutés à la peine qu'ils purgent présentement.

Le Canada et le Mexique seraient exclus

OTTAWA (PC) — De retour d'un bref séjour à Washington, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, a indiqué que les Américains pourraient apporter certaines modifications à une législation qui a asséné un dur coup à l'industrie hôtelière canadienne.

Le ministre a affirmé, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait fait des représentations à ce sujet auprès de diverses autorités américaines qui ont trouvé l'argumentation canadienne "valable".

On sait que les congressistes américains, selon cette nouvelle mesure fiscale, ne peuvent plus déduire de leur impôt les sommes d'argent qu'ils dépensent dans des congrès tenus hors des États-Unis. Cette loi risque de nuire à beaucoup d'hôtels qui misaient sur la clientèle américaine, notamment à Montréal.

M. Chrétien a souligné que le sénateur de l'Arizona, M. Barry Goldwater entend présenter un amendement à la loi sur la fiscalité pour exclure le Canada et le Mexique, mais que tout ce processus peut prendre environ un an.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a effectué plusieurs voyages aux États-Unis récemment pour convaincre nos voisins que le Canada est toujours un bon endroit pour les investissements. Il a affirmé à ce sujet que la première question qui lui fut posée dans la plupart de ses entretiens portait sur l'indépendance éventuelle du Québec.

Injonction accordée à Phénix

A son tour, la minoterie Phénix a obtenu hier une injonction temporaire visant à forcer le retour immédiat au travail de ses employés.

Comme dans le cas des trois autres minoteries qui avaient fait une demande semblable lundi, le procureur des employés en grève, Me Jean-François Munn, a réclamé la permission de "lier une contestation écrite", afin de soulever de nouveaux arguments. Ce que le juge Yvan Bisaillon a agréé.

Le procureur de la compagnie avait demandé l'émission immédiate d'une injonction provisoire à cause des inconvénients présentement subis par la firme Phénix.

Dans ce cas-ci, comme pour les minoteries Ogilvie, Robin Hood et Maple Leaf, le débat pour l'injonction définitive a été ajourné à mercredi, 6 avril.

En rendant sa décision d'hier, le juge Bisaillon s'est dit étonné d'avoir lu mardi que les injonctions qu'il avait accordées aux trois autres minoteries n'étaient pas justifiées par l'urgence.

Toutes ces demandes ayant été signifiées aux intimées, a-t-il déclaré, ce ne sont pas les mêmes principes qui s'appliquaient et c'était sur la balance des inconvénients qu'il s'était appuyé pour accéder aux requêtes précédentes.

Pontbriand cité à son procès

L'avocat montréalais Denis Pontbriand, sur qui pesaient 18 accusations de conspiration et de trafic de narcotiques, devra subir son procès sous 10 accusations finalement.

C'est la décision rendue hier par le juge Roger Vincent, à la suite de l'enquête préliminaire qui avait été entourée d'une ordonnance de non-publication.

Le mois dernier, l'agent immobilier Joseph Zunenshine, âgé de 38 ans, avait été condamné à trois ans de prison, après avoir reconnu sa culpabilité à une demi-douzaine d'accusations reliées à cette affaire. Par ailleurs, un troisième homme présumément impliqué dans ce trafic est également devant les tribunaux.

Pour sa part, Pontbriand sera notamment accusé de conspiration pour importer une livre de cocaïne, de l'avoir effectivement importée, de conspiration pour en faire le trafic et de l'avoir effectivement trafiquée.

Quant aux six autres accusations contre l'avocat, elles comprennent conspiration pour trafiquer et trafic d'un kilo de cocaïne, conspiration pour trafiquer et trafic de 15 livres d'opium, conspiration pour trafiquer une quantité indéterminée d'héroïne et de cocaïne.

Les prostituées

SAN FRANCISCO (AFP) — Un festival du film sur la prostitution s'est ouvert lundi à San Francisco malgré les protestations des habitants qui craignent qu'un tel événement n'attire dans leur quartier tout un lot de filles de joie et de souteneurs.

Parmi les quelque 70 personnes qui ont assisté à la première journée de ce festival, on notait la présence de deux policiers chargés d'évaluer le niveau de ces films. Mais d'après l'organisatrice du programme, Margo St. James, une ancienne prostituée qui fait parler d'elle depuis deux ans pour sa campagne de défense du plus vieux métier du monde, les deux représentants de la loi n'ont rien trouvé de répréhensible dans le spectacle proposé.

manifestation

POUR L'AVORTEMENT LIBRE ET GRATUIT

samedi, le 2 avril

départ du Carré St-Louis à 2 heures

Garderie à partir de 1 h. au 5309 Brébeuf (844-0587)

RIVE GAUCHE

VENTE DE RÉNOVATION

1254 ouest, rue Sainte-Catherine.

PREMIER ÉTAGE — BOUTIQUE POUR HOMMES

	Pr. courant	Pr. spécial		Pr. courant	Pr. spécial
Chemise Saint-Clair	$28	2 pour $14	Costume Quasar	$175	$69
Chemise Opec	$32	$18	Pantalon Quasar	$70	$24

Tous les autres articles réduits de 30 à 70 %

SECOND ÉTAGE — Mlle RIVE GAUCHE

	Pr. courant	Pr. spécial		Pr. courant	Pr. spécial
Ensembles suède	$200	$25	Jupes	$24 - $75	$6
Pantalons Ray Marjorie	$65	$19	Jupes	$30	2 pour $6
Robes longues Michel Pelto	$150	$49	Pantailleurs	$75	$25
Chandails, de France	$25 - $75	$3	Combinaison-pantalon	$85	$9

TROISIÈME ÉTAGE — ÉLÉGANT-MADAME

	Pr. courant	Pr. spécial
Robes Jaques d'Arce	$170	$45
Ensemble Jacques d'Arce	$270	$50
Manteaux Vic Adam	$160	$70

TRENCH-COATS LUCIEN DAUNOIS Réduits de 30 à 70 %

BLAZERS ET COMPLETS Réduits de 30 à 70%

LIQUIDATION DE TOUS NOS ARTICLES COMPRENANT LES DERNIERS ARRIVAGES PRINTEMPS - ÉTÉ

Acceptons Chargex-Mastercharge et les importantes cartes de crédit

Excelsior... la Super s'améliore

Super Loto

TIRAGE: 22 AVRIL

1er PRIX $1½ MILLION*

*$100,000 COMPTANT ET $100,000 PAR AN PENDANT 14 ANS

2e PRIX	$200,000	6e PRIX	$10,000
3e PRIX	$100,000	7e PRIX	$10,000
4e PRIX	$50,000	8e PRIX	$10,000
5e PRIX	$50,000	5 derniers chiffres des 8 gros lots:	$2,000
		3 derniers chiffres des 8 gros lots:	$100

la Super c'est Superbe $5.00

loto québec

Le code de discipline

Le RCM fustige un "exercice abusif" du droit de gérance

par Clément Trudel

Les règlements disciplinaires édictés par la ville de Montréal sont en vigueur depuis un mois et le Rassemblement des citoyens de Montréal y voit un "exercice abusif du droit de gérance", qui vient de se manifester encore par un complément au Code de discipline conçu par l'ingénieur Jacques Barrière pour les futurs préposés au stationnement.

Puisant dans le code et dans son annexe, les conseillers Paul Cliche et Arnold Bennett ont dénoncé hier le "climat étouffant" et l'arbitraire auquel seront soumis les employés qui contreviendraient à des règles qui, théoriquement, n'ont pas préséance sur les conventions collectives en vigueur.

M. Barrière, par exemple, dans l'introduction au code de discipline dont les journalistes ont obtenu copie, fait allusion à une "jurisprudence" qui pourrait guider les responsables de la discipline dans l'imposition des peines prévues pour tout manquement à la ponctualité, à la discrétion, à la bonne tenue vestimentaire ou aux bonnes manières vis-à-vis du public.

Pour M. Cliche, l'ingénieur Barrière est atteint de "caporalisme": pourquoi insister sur l'uniforme pour des fonctionnaires qui remplaceront, le 1er mai, les policiers qui étaient chargés d'apposer les "tickets"? M. Cliche cite le précédent "ridicule" de M. Bona Arsenault qui, ministre sous le régime Lesage, avait ainsi voulu faire porter l'uniforme aux fonctionnaires préposés à la chasse et à la pêche.

Qui interprétera l'annexe au Code de discipline? Nul autre que le directeur du service de la circulation... soit l'ingénieur Barrière. Sera agréé au service, celui qui, dès l'appel nominal, saura être frais rasé, portant képi bien droit sur une tête coiffée suivant les plus pures lignes paramilitaires. Bannies les moustaches dépassant les commissures des lèvres ou masquant la bouche. Bannis aussi les bijoux ou breloques autres que lunettes montres, bracelets et bagues.

Au numéro 4.8.1, on avertit le futur préposé à la circulation qu'il doit obligatoirement apposer une contravention ou un billet d'avertissement... sauf s'il s'agit de véhicules de police, de voitures répondant à un appel d'urgence ou "d'autres véhicules faisant l'objet d'une directive particulière" S'agit-il là d'une ouverture à une attitude discriminatoire? demande le RCM.

Déjà, disent les conseillers Bennett et Cliche, le service dirigé par M. Barrière a commencé à sévir en s'inspirant du Code en vigueur depuis le 1er mars. Un climat de crainte prévaut, selon ces conseillers. Ils attirent l'attention sur l'exigence du Code à l'article 4.4 (Confidentialité):

"Est sujet à une mesure disciplinaire l'employé qui révèle ou fait connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exercice de son emploi".

Est-ce là une barrière à toute information? se demande M. Bennett qui dit éprouver de plus en plus de difficulté à contacter les fonctionnaires qui ont charge de dossiers sur lesquels il effectue des recherches. Doit-on mettre en opposition mon poste de conseiller de Snowdon chargé des intérêts de citoyens et le fait que je siège au conseil où les informations n'arrivent que tardivement?

Ce qui se produit prouve, selon le RCM, que l'administration s'énerve, plus encore qu'elle ne le fit à l'arrivée d'un groupe d'opposition en 1974. "Au début de 1975, précise le communiqué, le comité exécutif émettait une directive adressée à tous les cadres administratifs supérieurs, leur défendant de parler à un conseiller municipal sans avoir reçu préalablement la permission formelle du comité". On vit il y a un mois l'entrée en vigueur d'un Code de discipline, et détail caractéristique selon le RCM, ces jours derniers "un mémo adressé par le secrétaire administratif à tous les directeurs de service insistait sur l'application rigoureuse de cet article" (sur la confidentialité).

Veut-on faire de la chose publique un "royaume privé", se disent les deux conseillers qui insistent pour que soit abandonnée cette tendance au secret ou aux entraves posées à la libre circulation de l'information sur les affaires "publiques".

Un ralliement réclame le retrait du bill sur l'immigration

Le comité contre le projet de loi C-24 sur l'immigration, un organisme qui regroupe une vingtaine d'associations d'immigrants, réclame le retrait immédiat du projet de loi fédéral.

"C'est l'esprit général de cette loi qui est répressif et anti-démocratique" affirme les porte-parole du comité qui ont annoncé une manifestation dans le centre-ville de Montréal pour vendredi soir.

Le comité a choisi ce moyen de marquer son mécontentement n'ayant accordé aucune crédibilité aux moyens de pression auprès des parlementaires fédéraux. "Aucune des recommandations proposées par des organismes d'immigrants, ont dit Mmes Thérèse Eustache et Elena Shefford, n'a été retenue dans le projet de loi".

De plus, le comité a la conviction que le comité de la Chambre des communes fera une sélection des groupes à entendre de telle sorte qu'à leurs yeux ce comité parlementaire est de nature privée plutôt que publique. "C'est un effort pour rassembler le plus grand nombre de personnes possible derrière notre point de vue, pour manifester le plus démocratiquement tout en remettant en cause des moyens que nous offre le régime parlementaire qui ne conviennent pas toujours aux revendications populaires".

Selon le comité, le projet de loi C-24 légalise des pratiques courantes des agents du ministère de l'Immigration en matière de perquisition, de déportation et d'enquête et prolonge les effets de la loi qui accordait des pouvoirs d'exception au ministre de l'Immigration durant les Jeux olympiques.

Dans son analyse du projet de loi, le comité note que le législateur fédéral s'attaque aux organisations patriotiques d'immigrants dont les pressions et l'activité viseraient à dénoncer et à renverser des dictatures militaires et fascistes. C'est ainsi que le comité interprète le sens d'un article du projet rendant passible d'expulsion un résident permanent "qui travaille ou incite au renversement de n'importe quel gouvernement par la force".

Le projet de loi affecte aussi les citoyens canadiens eux-mêmes qui deviendraient passibles d'emprisonnement s'ils refusaient de dénoncer des immigrés où .s'ils venaient en aide à des immigrés non désirés au pays.

"Le caractère répressif du projet de loi C-24 dépasse en ampleur tout ce qui s'est déjà vu au Canada en matière d'immigration" conclut le comité.

Mise au point du bâtonnier du Québec

Dans un communiqué émis hier par le Barreau du Québec, le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, nie des propos que lui prête une dépêche de la Presse Canadienne publiée dans certains journaux du 30 mars 1977. Cette dépêche s'inspirait du compte rendu inexact d'une interview donnée par le bâtonnier à un journaliste du Quotidien, du Saguenay-Lac-St-Jean.

Le bâtonnier nie formellement avoir déclaré que la commission parlementaire itinérante prévue par le gouvernement pour étudier le rapport du Comité interministériel sur l'assurance-automobile était "une grosse farce". En réponse à une question du journaliste du Quotidien, le bâtonnier a simplement dit que si les parties impliquées dans le dossier n'étaient pas invitées devant la Commission parlementaire itinérante et que si cette dernière prétendait s'adresser au grand public en général sans que ce public ne soit informé au préalable de tous les aspects et conséquences du dossier, il y aurait alors lieu de douter du sérieux des résultats d'une telle démarche.

Quant au retrait des plaintes contre les syndicats et syndiqués du secteur public, le bâtonnier nie également avoir affirmé que le ministre de la Justice avait été "plus qu'imprudent" et "qu'il aura à se repentir de son geste".

Au contraire, le bâtonnier du Québec a précisé qu'il n'appartenait pas au Barreau de se prononcer sur l'opportunité sociale ou politique du retrait des accusations portées en vertu des lois 23 et 253.

Me Brossard a souligné que, sur le plan juridique, il s'agissait d'un précédent dont les conséquences à long terme n'étaient pas connues mais pouvaient être dangereuses. Il a ajouté que ce geste ne constituait évidemment pas un encouragement au respect des lois et qu'il pouvait placer le ministre de la Justice dans une position délicate si la situation de crise, vécue l'an dernier, devait se reproduire et si le gouvernement était alors obligé d'adopter des positions semblables à celles adoptées par l'ancien gouvernement.

Enfin, en acceptant l'hypothèse que les sentences prévues par les lois 23 et 253 pouvaient être considérées comme excessives, le bâtonnier a souligné qu'on aurait pu avoir recours à des mécanismes autres que le retrait absolu et général de toutes les plaintes pour remédier à cette situation. L'absolution générale du ministre dans les circonstances, ne fait aucune distinction entre les enseignants dont la grève était alors légale et qui s'étaient vu imposer un retour soudain et brutal au travail, nonobstant la légalité de leur grève, et les employés d'hôpitaux qui étaient déjà sous le coup de la Loi des services essentiels qu'ils ne respectaient pas.

La bâtonnier du Québec a tenu à faire cette mise au point à la suite de l'interprétation erronée et de l'importance donnée à ses propos, faits en son nom personnel, par le Quotidien.

(publi-reportage)

Les mini-succursales: pour mieux servir la clientèle du Québec.

La Société des alcools a entrepris, dès décembre 1976, l'ouverture de mini-succursales dans différentes régions du Québec. Huit de ces succursales de concept nouveau ont vu le jour. On en retrouve à Oka, Sainte-Perpétue, Sainte-Claire, Rivière-au-Renard, Saint-Apollinaire, La Guadeloupe, Metabetchouan et Dégelis.

A moyen terme, 15 autres succursales seront implantées dans autant de municipalités différentes.

Un concept nouveau

Le Service de la mise en marché, de concert avec le Service des aménagements de la Société des alcools, est à l'origine de ce projet d'expansion régionale auquel on porte depuis sa mise en application, une attention toute particulière.

La venue de ces mini-succursales représente certes un avantage auprès des résidents des localités desservies. Et il en est de même chez la population des régions rurales avoisinantes.

Une réalisation québécoise

Les mini-succursales sont construites et montées en usine dans des conditions idéales par une entreprise entièrement québécoise.

Toutes sont conçues de telle sorte qu'au besoin, elles puissent être déplacées et aménagées sur un autre emplacement qui répondrait davantage aux demandes de la clientèle et aux critères de rentabilité.

La variété en tablettes

Quoique de dimensions réduites par rapport aux succursales conventionnelles, l'aménagement intérieur des "minis" permet une utilisation maximum de l'espace.

Un aménagement pratique pour un meilleur étalage.

Le gérant ne demande pas mieux que de répondre à vos questions.

On y retrouve les spiritueux et les liqueurs les plus en demande et un choix d'au-delà de 100 vins. A noter d'ailleurs que le facteur d'éloignement n'influence d'aucune façon le prix des produits. Il est uniforme partout, peu importe où l'on effectue ses achats.

Libre-service

Tout est à la portée de la main. S'il arrivait parfois qu'un produit soit en quantité insuffisante ou que le besoin d'un conseil se fasse sentir, le gérant n'est jamais loin. Il ne demande pas mieux que d'aider et de guider sa clientèle.

Des profits mis à profit

En 1976, les bénéfices générés par les ventes totales des divers produits ont atteint une somme importante.

Une part de ces bénéfices sert à l'expansion de la Société via l'ouverture de succursales, l'achat d'équipement moderne et la construction d'entrepôts qui répondent à des systèmes de distribution toujours plus recherchés, le tout à l'avantage de l'économie et de la clientèle québécoises à qui appartient l'entreprise.

Ce succès est dû en majeure partie au dynamisme qui anime la direction de la Société. Et c'est cette politique d'avant-garde qui met la Société des alcools du Québec à la fine pointe du progrès et de la technologie.

Plusieurs municipalités sont maintenant pourvues d'une mini-succursale de la S.A.Q.

À droite de la photo, Claude Joly, directeur du Service immobilier, discute de la conception du projet avec Richard Mac Caulay, son adjoint. La réalisation et la coordination du projet ont été confiées à Claude Bousquet, attaché au même service.

Des mini-succursales nouveau genre pour desservir les populations des régions éloignées des grands centres.

Faux lingots en circulation

FRANCFORT (AFP) — Un lingot d'or falsifié de 100 grammes — une pellicule de onze rammes d'or recouvre une masse de wolfran — a été récemment proposé la société **Degussa**, la plus importante société ouest-allemande de traitement des métaux précieux.

Selon la société, ce lingot de 100 grammes est tellement bien imité que les moyens ne permettent pas de révéler la supercherie. Le lingot découvert récemment portait le poinçon de la **Degussa**.

La perfection même de la falsification a provoqué un malaise dans les milieux bancaires ouest-allemands: comment savoir en effet combien de lingots falsifiés de 100 grammes sont actuellement en circulation si les moyens habituels de contrôle sont mis en défaut? Seules deux banques, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, disposent d'appareils à ultra sons permettant de sonder le lingot sans le briser.

Selon les milieux bancaires, la difficulté de travailler le wolfram laisse supposer que, d'une part, il s'agit d'une bande de trafiquants extrêmement bien organisé.

Ogilvy ouvert ce soir

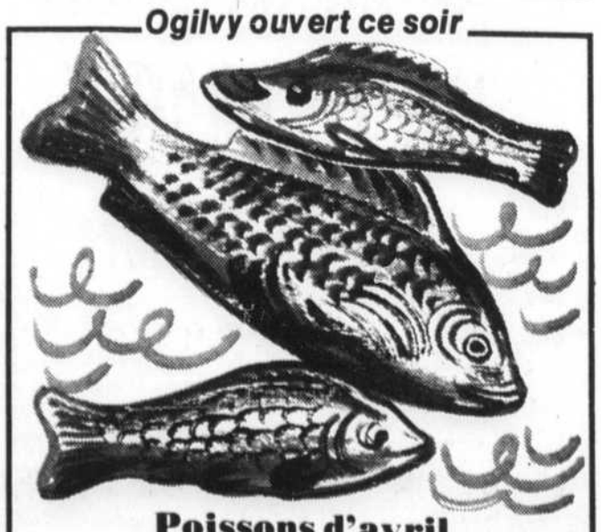

Poissons d'avril

Au 16e siècle, le roi Charles IX de France a décidé que, désormais, le nouvel an commencerait le 1er janvier au lieu du 1er avril. Les vieux nobles se sont révoltés contre cet édit, et les jeunes qui étaient, cette fois-là, du côté du roi, se sont moqués de la vieille garde en jetant des poissons fétides dans leurs maisons. Depuis ce temps, les humeurs (et les poissons) se sont améliorés! Nos poissons d'avril en chocolat sont délicieux. .59, .89 et 1.25 chacun.

Achats en personne au magasin centre-ville seulement. Ogilvy, Le bec fin, au rez-de-chaussée.

OGILVY

des quatre coins du monde

Pilule et tabac

NEW YORK (AP) — Les femmes de plus de 40 ans qui utilisent la pilule ont un risque bien moins grand de mourir d'une crise cardiaque que certaines informations récentes l'avaient laissé entendre, à condition qu'elles ne fument pas.

Mais, les utilisatrices de la pilule qui ont atteint la quarantaine et qui fument plus de quinze cigarettes par jour meurent douze fois plus fréquemment de crises cardiaques ou d'embolies que celles qui ne fument pas.

Telles sont les principales conclusions d'une nouvelle étude sur les risques de mortalité du fait de la pilule, rendues publiques mardi par le chercheur Andrudh Jain du Conseil de la population, une organisation philanthropique privée.

Cette nouvelle analyse fait suite à des études effectuées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qui laissaient entendre que les utilisatrices de la pilule en général, et en particulier celles qui ont dépassé 40 ans, ont un risque bien plus grand de mourir et d'avoir des crises cardiaques que les autres femmes. Ces études ont inquiété de nombreuses femmes qui utilisent la pipule.

Dans la conclusion de son étude, M. Jain déclare: "la sécurité de la pilule doit être étudiée séparément pour les fumeuses et les non fumeuses, parce que les effets sont différents. Les femmes de plus de 40 ans qui prennent la pilule et ne fument pas ne sont pas autant exposées à un taux élevé de mortalité."

Grosse Bertha

SWANSEA, Pays de Galles (Reuter) — Pour désigner les bombes allemandes lâchées au-dessus de leur territoire pendant la dernière guerre mondiale, les Britanniques avaient le même nom que les Parisiens pour identifier les canons allemands qui tiraient sur leur ville lors de la précédente: Bertha, la grosse Bertha.

Or voici que l'une de ces grosses Bertha enfouie depuis plus de trente ans dans un marais proche de l'aéroport de Swansea s'est réveillée mardi soir. Il y a là une tonne d'explosifs et "la grosse Bertha pourrait exploser à tout moment".

Policiers et artificiers de l'armée se sont rendus sur place. Les habitants de deux villages voisins, Kittle et Upper Killay, ont reçu pour conseil d'ouvrir leurs fenêtres pour amortir le choc. Plusieurs habitations ont été évacuées et la circulation a été détournée.

Lorsque la bombe avait été découverte, il y a plusieurs mois de cela, les artificiers avaient estimé que le mécanisme détonateur ne bougerait pas.

Paul Klee

HAMBOURG (Reuter) — Une oeuvre célèbre du peintre suisse Paul Klee "le Poisson Rouge", a été endommagée par un jet d'acide lancé apparemment par un visiteur au Kunsthalle de Hambourg, a déclaré mercredi un porte-parole de la municipalité.

C'est mardi que le dommage a été constaté, a-t-il précisé.

La peinture est estimée à 500,000 mark. Elle peut être restaurée, a déclaré le porte-parole.

Charles Aznavour

VERSAILLES (ACP) — Le tribunal correctionnel de Versailles a donné droit à la requête de Charles Aznavour en repoussant son procès pour fraude fiscale au 1er juin prochain. Le chanteur avait été inculpé en août 1975 pour infraction à la législation sur les changes et infractions douanières.

Le ministère des Finances accuse le chanteur d'avoir fraudé le fisc français en transférant directement en Suisse l'argent gagné à l'étranger.

Charles Aznavour, qui a acquis la qualité de résident suisse en 1972, fait valoir qu'il a toujours agi de bonne foi.

La peine capitale

GODTHAAB, Groenland (Reuter) — Les chiens de traîneau du Groenland ne seront plus pendus comme c'était jusqu'à présent l'usage. Ils seront abattus ou tués par toute autre méthode approuvée par les autorités vétérinaires.

Cette décision a été prise mardi par le Conseil provincial du Groenland à la suite des protestations auxquelles avait donné lieu l'article de deux journalistes suédois qui affirmaient que les chiens étaient pendus et lentement étranglés parce que leur peau y gagnait ainsi en valeur.

Pour apaiser les craintes des amis des chiens, le ministère danois des Affaires étrangères avait publié un communiqué démentant que les chiens soient pendus pour des raisons commerciales ou maltraités d'une manière ou d'une autre.

VENTE AVANT PÂQUES

Archambault MUSIQUE

DU 31 MARS AU 9 AVRIL INCLUS. Tél.: 849-6201

TOUS NOS **DISQUES** CASSETTES ET CARTOUCHES 8 pistes EN VENTE À PRIX RÉDUITS

M. TRANQUILLE
Faut pas me chercher
Spécial **3.99**

FS-767
MANITAS DE PLATA
Musique aux doigts
Spécial **3.99**
Rumba du pont des bannes

SD-36147
PETER GABRIEL

SD-36144
GENESIS
Wind and Wuthering

KD-922
FABIENNE THIBEAULT

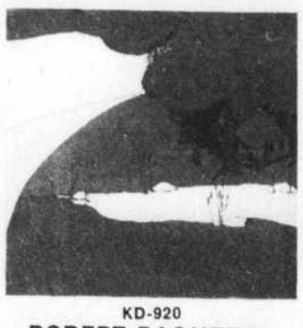

KD-920
ROBERT PAQUETTE
Prends celui qui passe

SPÉCIAL **4.99** chacun

11205
NANETTE

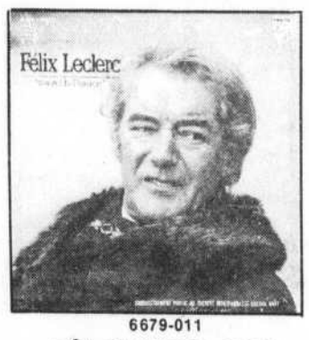

6679-011
FÉLIX LECLERC
Merci la France — 2 disques **9.49**

9001-2
MONIQUE LEYRAC
chante Nelligan — 2 disques **9.49**

FLD-22
ST-EXUPÉRY
Le Petit Prince **3.99**

SO-25503
CLAUDE GERVAISE
joue Gilles Vigneault

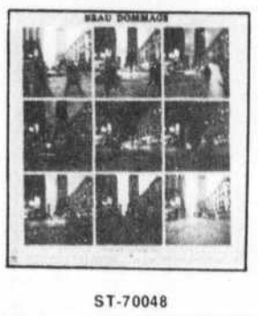

ST-70048
BEAU DOMMAGE
Un autre jour arrive en ville

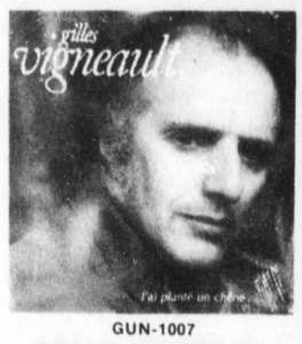

GUN-1007
GILLES VIGNEAULT
J'ai planté un chêne

PS-684
JULIO IGLESIAS
America

80270
DIANE DUFRESNE

CHR-1132
JETHRO TULL
Songs from the wood

9101-093
NANA MOUSKOURI
Quand tu chantes

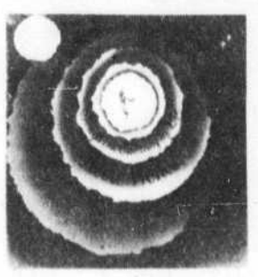

T-340
STEVIE WONDER
Songs in Key of Life — 2 disques **10.49**

GS-224
GHEORGHE ZAMFIR
Flûte de Pon et orgue **5.99**

AE-1502
PAULINE JULIEN
Tout ou rien - Récital Brecht

SPÉCIAL **5.99** chacun

ABL-7042
DALIDA
Femme est la nuit

9101-092
GEORGES BRASSENS
Nouvelles chansons

JS-34403
A STAR IS BORN
Soundtrack B. Streisand — **6.49**

JC-34474
PINK FLOYD
Animals
Spécial **6.49**

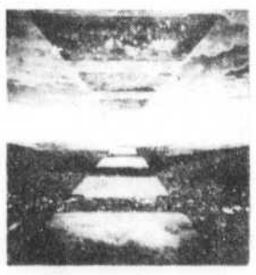

V-2068
TANGERINE DREAM
Stratos Fear

PFS-90398
JOE DASSIN
Le jardin du Luxembourg

9101-065
SERGE LAMA
Disque d'or

ARL-1-0488
TOMITA
Snowflakes are dancing

2721051
KARAJAN
Spécial 2 disques **6.79**

2545003
THE PIANO CLASSICS **6.79**

DISQUES CLASSIQUES DANS L'EXCELLENTE COLLECTION "ERATO"

Spécial **6.79** chacun

VIVALDI 4 saisons
J.S. BACH Magnificat
CHARME DU HAUTBOIS
DOUZE MENUETS CÉLÈBRES
CANON DE PACHELBEL
L'ADALGIO D'ALBINONI
WIDOR - la célèbre toccata
HAENDEL Water Music
TROMPETTISSIMO Vol. 1
MOZART Concerto pour flûte
MUSIQUES NUPTIALES
SYMPHONIE DES JOUETS
PIERRE ET LE LOUP
L'ORGUE GÉANT de Paul Bocuse
LA RONDE DES LIMONAIRES et orgues mécaniques
HAYDN Concerto pour trompette
DU LARGO DE HAENDEL à l'Aria de Bach
VIVALDI Concertos pour 4 violons

ARCHAMBAULT MUSIQUE - 500-est, Ste-Catherine / Berri - 849-6201

La sécheresse dans les Prairies

Le spectre du 'dust bowl' réapparaît

par Gilles Provost

Les Prairies connaissent présentement une période de sécheresse exceptionnelle.

Selon M. Terry Allsopp, du Service de l'environnement atmosphérique à Toronto, la sécheresse sévit dans les Prairies depuis la fin d'août, si bien que les précipitations enregistrées entre le début de septembre et le début de mars, dans le sud du Manitoba et de la Saskatchewan et dans l'est de l'Alberta, représentent rarement plus de 40% des précipitations moyennes des trente dernières années.

Au début de mars, la plupart des stations climatologiques du sud des Prairies indiquaient un manteau de neige dont l'épaisseur n'atteignait même pas cinq centimètres (deux pouces).

Dans ce contexte, le gouvernement canadien et les agriculteurs s'inquiètent grandement pour les semis de printemps. A plus long terme, on craint, comme aux États-Unis, que la sécheresse du sol ne provoque une érosion catastrophique. Déjà, pendant la crise économique de l'entre-deux-guerres, des vents violents et une sécheresse exceptionnelle avaient gravement endommagé les sols, au point qu'on en ressent encore les effets. Si le phénomène se reproduisait, les agriculteurs pourraient voir disparaître en poussière une portion importante de leur terre arable.

Selon M. Allsopp, l'hiver particulièrement froid et sec qu'a connu l'Amérique du Nord s'explique, (si l'on peut dire) par un phénomène atmosphérique qu'on peut facilement décrire mais dont on ignore la cause exacte.

En temps normal, on constate que les vents dominants d'hiver vont d'ouest en est à haute altitude, et tournent tour autour du globe. Les courants froids sont évidemment situés plus près du pôle et les courants chauds restent plus au sud.

Ce gigantesque tourbillon circumterrestre peut évidemment se déplacer selon les lois du hasard, si bien qu'il lui arrive de tourner plutôt autour d'un point situé au Canada: l'air froid balaie alors les Prairies du nord au sud, traverse les États-Unis d'ouest en est et remonte vers le nord le long de la côte atlantique.

Exceptionnellement, l'hiver dernier, cette situation "temporaire" s'est prolongée de façon très stable pendant presque tout l'hiver. C'est pourquoi le continent nord-américain a connu un temps très froid.

Si le tourbillon polaire se déplace vers le sud au-dessus de l'Amérique, cela perturbe évidemment les courants plus chauds qui se voient déflechis dans des directions inhabituelles. C'est ainsi que, l'hiver dernier, l'air chaud qui arrivait du Pacifique est venu heurter les Rocheuses et le courant froid qui descendait du nord. Ce courant chaud a alors été dévié vers le nord, le long du versant ouest des Rocheuses, jusqu'en Alaska.

C'est ce qui explique pourquoi on a connu un temps anormalement chaud sur toute la côte du Pacifique, et même en Alaska où le mercure était parfois plus élevé qu'en Floride.

Cette circulation anormale des courants aériens a aussi perturbé le régime normal des pluies. Normalement, l'air chaud et humide laisse tomber une grande quantité de pluie ou de neige en "grimpant" par-dessus les Rocheuses et les couches supérieures peuvent même transporter l'humidité jusque dans les Prairies (qui sont toujours plus sèches).

Au début de mars, les pelouses de Lethbridge, en Alberta, ressemblaient aux abords du Sahara après que des vents violents, en pleine période de sécheresse eurent emporté une grande partie du sol arable pour le déposer dans des régions où l'on se soucie moins d'agriculture... (Téléphoto CP)

Cet hiver, l'air chaud s'est dirigé vers le nord et il n'a pas eu à escalader les Rocheuses. En conséquence, on n'a pas pu compter sur le changement d'altitude (et donc de pression) pour déclencher les précipitations de neige ou de pluie sur la côte du Pacifique, si bien que les Prairies, balayées par le vent du nord, n'ont pu ramasser les "miettes d'humidité".

C'est pourquoi les stations de ski de Colombie-Britannique ont connu leur pire saison de ski de l'histoire. À certaines stations météorologiques, on n'a enregistré que deux centimètres de neige pendant tout l'hiver. Rares sont les endroits où les chutes de neige ont atteint la moitié de la moyenne des trente dernières années.

Heureusement, la situation peut encore s'améliorer au cours des prochaines semaines parce que la période d'instabilité atmosphérique printanière apporte généralement des précipitations importantes.

Effectivement, on constate depuis quelque temps une amélioration importante de la situation en Colombie-Britannique mais les pluies abondantes ne peuvent évidemment pas remplacer la grande quantité d'eau qui est normalement libérée par la fonte des neiges. C'est pourquoi le gouvernement prévoit une sécheresse dans ce secteur et il a recommandé de tout faire pour réduire la consommation d'eau.

Dans les Prairies, par contre, on ne constate encore aucune amélioration sensible et, comme aux États-Unis, ont craint de plus en plus que se renouvellent les conditions du "dust bowl" qui régnaient lors de la crise économique.

Dans l'ensemble, pour toute la période allant de septembre au début de mars, les précipitations enregistrées à Regina n'ont été que le quart de la moyenne des 30 dernières années. Toujours en Saskatchewan, le pourcentage monte au tiers à Prince-Albert et à 43% à Saskatoon.

En Alberta, les précipitations se rapprochent de la moyenne dans les Rocheuses (74% à Banff) mais elles sont faibles dans la plaine (41% à Medicine Hat). Il en va de même au Manitoba (où l'on a enregistré seulement 30% des précipitations normales à Winnipeg) et dans l'ouest ontarien.

Plus dans l'est, les chutes de neige ont aussi été inférieures à la moyenne au Québec, mais cela a moins de conséquences néfastes ici parce que la quantité d'eau reste bien suffisante (parlez-en aux victimes d'inondations!).

Uranus

• *La planète mystérieuse a des anneaux comme Saturne*

MOUNTAIN VIEW, Californie (AP) – Les astronomes estiment que c'est la plus grande découverte depuis près de cinquante ans: Uranus, la planète mystérieuse, a des anneaux comme Saturne.

Jusqu'à présent, Saturne était la seule des neuf planètes connues à être entourée d'anneaux formés de particules spatiales.

"On avait fait de vagues spéculations sur la possibilité de la présence d'anneaux autour d'Uranus mais la découverte nous a tous étonnés," a déclaré le Dr James Elliott, chercheur à l'université Cornell.

Il étudiait avec ses collaborateurs les étoiles entourant Uranus, la septième planète à partir du Soleil, quand il découvrit les cinq anneaux. L'équipe travaillait à bord d'un avion-laboratoire, à près de 14,000 mètres d'altitude, le 10 mars, au-dessus du sud de l'océan Indien.

On n'avait jamais aperçu ces anneaux auparavant, a expliqué le Dr Elliott, parce que la lumière réfléchie par la planète est d'ordinaire si vive qu'elle obscurcit les réflexions moins fortes des anneaux.

L'altitude de l'avion-laboratoire et la position de la Terre ont fourni les meilleures conditions pour cette observation.

Après la découverte des anneaux, tous les observatoires du monde ont été alertés des conditions dans lesquelles on peut les voir et priés de confirmer leur existence.

La semaine dernière, l'observatoire astronomique Smithsonian à Cambridge Massachusetts à annoncé qu'un astronome indien a vu les anneaux depuis un observatoire proche de New Delhi. Un astronome de l'Université de l'Arizona a également vu ces anneaux depuis un observatoire situé près de Perth, en Australie.

Le Dr Elliott a déclaré que les anneaux sont semblables à ceux de Saturne, mais beaucoup plus fins. Il les a baptisés selon les cinq premières lettres de l'alphabet grec: Alpha, Beta, Gamma, Delta et Epsilon.

"Nous ne savons pas pourquoi ils sont si fins," a déclaré le Dr Elliott. "Ils n'ont que quelques kilomètres d'épaisseur, et le plus épaix n'a que de 50 à 100 kilomètres. Les anneaux de Saturne sont épais de plusieurs milliers de kilomètres. Nous ne pouvons dire, en vérité, de quoi ces anneaux sont composés. On pourrait penser qu'il s'agit d'une sorte de glace. L'une des théories au sujet des anneaux de Saturne est qu'ils sont constitués de sortes de boules de neige. Nous avons encore de données à analyser."

Il est possible, a dit encore le Dr Elliott, que les anneaux soient composés de matière présente lors de la formation du système solaire et qui n'a pu s'agglutiner pour former une lune. Ou bien il s'agit d'une lune qui s'est fragmentée.

Le Dr Elliott aimerait découvrir de la poussière entre les anneaux, ce qui appuierait sa théorie d'une lune brisée.

La découverte des anneaux, estime-til, devrait être importante pour la connaissance d'Uranus. On pense que cette planète est quatre fois plus grande que la Terre et que la température à sa surface est de moins 170 degrés centigrades. Située à une distance moyenne de 2,875 millions de kilomètres du Soleil, elle est très mal connue en raison de sa distance. On lui connaît cinq satellites.

La dernière grande découverte dans le domaine du système solaire fut la planète Pluton, la plus éloignée du système solaire, en 1930. Uranus a été découverte en 1781.

Un colloque

"Vivre en ville"

Une pléiade de personnalités québécoises et étrangères participeront au mois de mai au prochain colloque organisé par la revue Critère sous le thème Vivre en ville.

En annonçant cette nouvelle, le directeur de la revue publiée par le Collège d'Ahuntsic, M. Jacques Dufresne, a déclaré que cet événement est de nature à susciter autant d'intérêt que le colloque de l'an dernier au Mont Orford et qui portait sur la santé.

Les deux prochains numéros de Critère seront publiés avant le colloque qui se déroulera du 24 au 27 mai au complexe Desjardins, et les textes seront signés par les invités qui participeront aux ateliers de travail. A peu près tous les aspects reliés aux problèmes urbains seront traités dans ces documents, alors qu'un autre numéro de Critère sera publié après le colloque pour résumer les exposés des conférenciers étrangers. Parmi ces derniers mentionnons, André Bruyère, de France, Maurice Culot, de Belgique, Jacques Juillet, maire de Loubressac, en France, Ryszard Karlowicz, de Pologne, Wolf Tochtermann, d'Allemagne, Joël de Rosnay, de l'Institut Pasteur de Paris.

Le maire Jean Drapeau, plusieurs ministres québécois, des professeurs de l'Université de Montréal et du Québec, de même que des spécialistes en urbanisme et des citoyens engagés dans la vie communautaire participeront aux discussions.

La revue Critère vient de consacrer son dernier numéro aux travaux du colloque qui s'est déroulé l'automne dernier sur "l'âge et la vie". Il contient les principales communications des spécialistes du troisième âge présentées à cette occasion en plus d'autres essais, études et entrevues réalisés par l'équipe de Critère et qui constituent en quelque sorte un prolongement à la réflexion collective sur le vieillissement.

Des tests pour déterminer les dangers en génétique

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis vont entreprendre en juin une série d'expériences en vue de tenter de déterminer les dangers exacts de l'altération des gènes.

Le programme vient d'être révélé à un groupe de représentants du Congrès par des savants de l'Institut national de la santé qui mènera ces recherches. Selon ces savants, les conditions de sécurité imposées par l'Institut garantissent que les expériences ne présenteront aucun danger pour le public.

Les Dr Wallace Rowe et Malcolm Martin s'efforceront de modifier génétiquement afin de la rendre dangereuse une bactérie appelée K12, Escherichia coli, couramment utilisée dans ce type de recherche qui soulève de vives inquiétudes dans certains milieux scientifiques aussi bien aux États-Unis qu'à l'étranger.

Ils transféreront à ces bactéries des éléments génétiques de virus cancérigènes et d'autres microbes. Ils exposeront ensuite à ces bactéries des souris et des cobayes afin de voir s'ils sont contaminés.

La sonde Viking remet en cause les hypothèses sur les origines de la vie

par Maurice Arvonny

PARIS (Le Monde) — Depuis que les sondes Viking ont atteint la planète Mars, elles ont fourni une moisson de résultats, souvent inattendus. Le dernier en date est une détermination de la masse de Phobos, l'un des deux satellites de Mars. Viking a aussi remis en question certaines idées sur l'origine de la vie terrestre. Mais l'interprétation de la plupart des résultats demande un long travail d'analyse.

Un symposium consacré à cette analyse était réuni à Paris les 3 et 4 mars, organisé par l'Agence spatiale européenne, le Centre national d'études spatiales et l'ambassade des États-Unis. Les principaux responsables de la mission Viking étaient présents et ont rencontré au Palais de la découverte une centaine de scientifiques européens.

Une raison sous-jacente du symposium était de trouver en Europe des équipes qui puissent se charger en partie de ce travail d'analyse. Une autre était de mieux discerner quelles expériences devront être prévues lors des futures expéditions martiennes.

Il y a maintenant huit mois que Viking-1 s'est posée sur Mars. La mission nominale a pris fin en novembre, quand la planète est passée derrière le Soleil; les communications ont alors été interrompues. Depuis décembre elles ont repris pour une "mission prolongée" qui devrait durer au moins jusqu'en mai 1978.

Cette dernière mission a fourni peu de résultats nouveaux, mais beaucoup de confirmations. Deux "nouveautés" cependant ont été enregistrées: la preuve de l'existence sur Mars d'une activité sismique, bien que faible par rapport à celle de la Terre; une vérification de la relativité générale d'Einstein. Les Viking offraient des conditions presque parfaites: certains émetteurs sont sur le sol martien et leur mouvement, qui est celui de Mars, est très bien connu. D'autres émetteurs sont en orbite, donc ne subissent pas le même champ gravitationnel; ils émettent sur deux fréquences différentes, ce qui permet de tenir compte de l'influence de la couronne solaire sur la propagation des ondes radioélectriques. On a ainsi pu calculer, à moins d'un mètre près, une distance de 300 millions de kilomètres, et vérifier précisément les prédictions d'Einstein sur le freinage des ondes qui passent près du Soleil.

Ces derniers jours, l'un des Orbiter (compartiment de Viking resté en orbite) est passé à moins d'une centaine de kilomètres de Phobos, l'un des deux satellites de Mars. Il a pu en prendre d'excellentes photographies; la petite perturbation de sa trajectoire causée par le voisinage de Phobos a permis de mesurer la masse de ce tout petit satellite, dont la plus grande dimension est de 23 kilomètres. Il en résulte que Phobos a une densité très voisine de 2, ce qui exclut pour ce satellite une nature basaltique (densité 2,9). En revanche, la densité est proche de celle de certaines météorites.

La prolongation de la mission a surtout permis d'accumuler les résultats et d'affiner les analyses.

La question préoccupante reste l'absence de composés organiques dans les échantillons de sol martien. Avant Viking, on était sûr d'en trouver et l'on se demandait s'ils auraient une origine chimique ou biologique. Or leur absence est manifeste, malgré la sensibilité élevée du détecteur. Les météorites qui ont bombardé Mars au cours des âges ont apporté des composés organiques. Il semble bien qu'elles en aient apporté suffisamment pour qu'on les détecte; il y a donc nécessairement un mécanisme chimique qui détruit les composés organiques à la surface de Mars.

Cela n'exclut pas formellement une vie martienne: l'expérience ne dénie pas l'existence de micro-organismes vivants, elle dénie l'accumulation de micro-organismes morts; mais ce mécanisme destructeur rend la vie peu probable. Surtout, il remet en question certaines idées sur l'origine de la vie terrestre.

On admet que sur la Terre des composés organiques ont été synthétisés, puis la vie est apparue quand l'atmosphère était essentiellement constituée de gaz carbonique, comme l'est celle de Mars. Mais cela suppose qu'un mécanisme destructeur analogue à celui qui agit sur Mars n'ait pas existé sur la Terre. Pourquoi cette absence, alors que les atmosphères primitives des deux planètes et la composition de leur croûte semblent très similaires? La réponse viendra peut-être quand on saura reconstituer sur la Terre un sol martien. Cette reconstitution est en cours.

Si la chimie, ou biochimie, martienne reste encore mal connue, l'étude géologique a fait des progrès. La couverture photographique de Mars par les Orbiter est excellente, bien supérieure à ce dont on disposait avant Viking. Elle sera encore améliorée quand un des Orbiter verra sa trajectoire modifiée et passera à 300 kilomètres de la surface, et non à 1,500 comme actuellement. On pourra alors voir des structures d'une dimension de 20 mètres. Ce changement de trajectoire est prévu pour les prochains jours.

Avec la résolution actuelle, on a pu mettre en évidence de nombreux phénomènes géologiques déjà connus. Des champs de dunes et des zones très semblables aux déserts terrestres mettent en évidence l'érosion éolienne. L'érosion aquatique a aussi joué: outre les traces de fleuves, on a observé celles d'énormes coulées boueuses causées par la formation de cratères météoritiques dans des régions gorgées d'eau. Le système de failles qu'on observe sur l'équateur martien est fort semblable à celui qu'on connaît en Afrique et au Proche-Orient.

Mais il est difficile de déterminer les dates auxquelles se sont produits ces phénomènes, en particulier les périodes ou l'eau a coulé sur Mars. Il serait fort intéressant de savoir si ces époques ont un rapport avec les glaciations terrestres.

L'expérience acquise au cours des expéditions lunaires montre qu'il est difficile d'obtenir une chronologie précise sans rapporter des échantillons sur la Terre. Pour Mars, cette éventualité est exclue avant 1988. Mais la NASA espère lancer pour 1984 une autre expédition martienne, qui comporterait trois éléments: un satellite en orbite pour observer la planète et relayer les communications; une sonde posée sur le sol, mais mobile, et qui pourrait parcourir une centaine de kilomètres au moins; enfin, un réseau de petites stations de mesures, qui seraient projetées sur le sol martien depuis le satellite en quatre ou cinq points. Ces stations s'enfonceraient d'une dizaine de mètres, pour donner des informations sur le sous-sol martien; elles contiendraient chacune un sismographe, et le réseau ainsi formé permettrait de connaître la structure interne de la planète.

Le président Carter vient d'ajouter 15 millions de dollars (environ 75 millions de francs) au budget de la NASA que lui a légué l'administration Ford. Dans cette augmentation, 10 millions de dollars sont destinés à l'étude d'une prochaine mission martienne.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 834 est, Mont-Royal, tél.: 527-0034
Côte St-Luc, 5569 Randall, Tél.: 484-8941

• Le café des connaisseurs
• Tout pour la bonne table
GERARD VAN HOUTTE INC.
1042 ouest Laurier - 274-5601

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE

Objectifs du programme
Ce programme offert conjointement par l'Université du Québec à Montréal, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Rimouski vise à fournir à l'étudiant les connaissances de base en physique de l'atmosphère, communes à divers champs d'application tels que la météorologie dynamique, la micro-météorologie, les prévisions synoptiques, la climatologie, la limnologie et l'océanographie, l'agriculture et la foresterie ainsi que les sciences de l'environnement. Ce programme vise également à initier l'étudiant au travail de recherche dans des domaines correspondant aux axes de développement de chaque unité constituante.

Profil d'accueil
Baccalauréat spécialisé ou l'équivalent en sciences, sciences appliquées ou en géographie avec une moyenne cumulative d'au moins «B» ou l'équivalent. De plus, des connaissances particulières en mathématiques et en physique sont exigées telles que définies au dossier officiel du programme.

Demandes d'admission
Les demandes d'admission pour la session d'automne 1977 doivent parvenir avant le 1er juin 1977.

Renseignements supplémentaires
Le registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Qué. H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

Le registraire
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Qué. G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5616

Le registraire
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué. G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1432

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

L'ordination d'hommes mariés relève des solutions "illusoires"

par Robert Solé

CITE DU VATICAN (Le Monde) — Recevant, samedi 26 mars, les huits évêques du centre de la France, venus à Rome pour leur visite périodique, Paul VI ne s'est pas contenté de leur exprimer les félicitations et de chaleureux encouragements. Il a voulu aussi les mettre en garde contre des innovations périlleuses et leur rappeler "la solidarité sans faille" à laquelle sont tenus les membres de l'épiscopat. Ceux-ci devraient notamment "mesurer les risques" que comporte "la remise en cause publique du célibat sacerdotal" et savoir que l'ordination d'hommes mariés relève des "solutions impossibles ou illusoires".

Le pape Paul VI

Il est difficile de ne pas voir, dans les paroles du pape, une allusion directe au "point de vue" publié par Mgr Guy Riobé, dans le Monde du 16 février. L'évêque d'Orléans — l'un des huit prélats reçus samedi — s'y était prononcé en particulier pour une dissociation de la prêtrise et du célibat. Cet article avait vivement déplu au pape. Dans les milieux autorisés du Vatican, on reprochait à Mgr Riobé d'avoir mis sur la place publique des idées qui, à la rigueur, pourraient être discutées à huis clos entre théologiens. Il aurait ainsi troublé l'opinion publique et, en dernière analyse, fait le jeu de Mgr Lefebvre et de ses amis intégristes.

Ne nommant personne, le pape donne l'impression de mettre en cause tous les évêques du centre de la France et, à travers eux, l'ensemble de l'épiscopat français. Peut-être reproche-t-il à celui-ci de n'avoir pas voulu — ou pas su — rappeler à l'ordre le plus turbulent de ses membres. Mais les propos de Paul VI ont une portée plus vaste. Ils s'inscrivent dans une longue série d'interventions pontificales, résolument axées sur la défense de la doctrine et de la tradition. Si le pape déclare "partager la préoccupation missionnaire" des évêques du Centre pour les non-pratiquants et tous les marginaux de l'Église, son souci principal semble être différent: redonner confiance à la masse des fidèles — "ceux qui ont la foi et la manifestent de quelque façon" — et barrer ainsi la route à l'intégrisme.

Dans un préambule, Paul VI a dit notamment à ses interlocuteurs: "N'oubliez pas que vous êtes liés à tous vos frères de l'épiscopat; la collégialité épiscopale, si bien mise en lumière au concile Vatican II, vous fait prendre part aux charges de l'Église universelle, autour du pape; elle appelle donc une solidarité sans faille, lorsqu'il s'agit d'appliquer les orientations et les mesures adoptées pour les autres diocèses ou l'ensemble de l'Église, même si, personnellement, vous êtes tentés par d'autres projets."

Puis il a abordé "trois problèmes particuliers": le ministère presbytéral, les assemblée dominicales sans prêtre et la catéchèse. "Nous comprenons, a dit le pape, que la relève sacerdotale vous préoccupe de plus en plus. Le problème doit vous préoccuper sérieusement, mais non au point de vous paralyser, ni vous amener à concentrer vos regards et vos espoirs sur des solutions impossibles ou illusoires. (...) L'hypothèse de recourir à l'ordination d'hommes mariés dans l'Église latine n'a pas été jugée opportune, comme vous le savez tous, par les plus hautes instances de l'Église. (...) Mesurez-vous les risques de doutes, d'hésitations paralysantes, de désengagements que peut procurer ou renforcer la remise en cause publique du célibat sacerdotal, même à l'état de souhait? Pensez-vous vraiment que ce serait la solution?"

Pour le pape, le problème crucial concerne la foi. Il faut donner confiance aux jeunes, au lieu de faire preuve d'un "manque de cohésion, de clarté, de fermeté, sur l'identité du prêtre de demain". Une identité qui "n'a pas changé et ne saurait changer".

Les deux autres points ont été abordés plus brièvement. Les assemblées dominicales sans prêtre, qui remplacent, de temps en temps, la messe dans certaines paroisses, ne semblent pas enthousiasmer le pape: "Avancez avec discernement, mais sans multiplier ce type de rassemblement, comme si c'était la meilleure solution et la dernière chance." Quant à la catéchèse, qui sera le thème du prochain synode mondial des évêques, elle doit certes trouver des méthodes plus adaptées. Mais "à tous, il nous faut annoncer le message, sans que jamais dans le caractère progressif de la présentation ou l'adaptation du langage n'entre une incohérence avec la doctrine authentique".

En conclusion, Paul VI a suggéré à ses interlocuteurs de s'ouvrir "aux soucis et aux espoirs des autres Églises locales" dont les difficultés "sont peut-être d'un autre ordre, mais ne sont pas légères". Une manière peut-être de rappeler à l'"ex-fille aînée" qu'elle n'est pas le centre du monde et que l'avenir de l'Église se joue d'abord dans les pays de l'Est, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

La police déloge les occupants d'un Centre de main-d'oeuvre

La direction du Centre de main-d'oeuvre situé au 3450 est, rue Ontario a fait appel aux forces de l'ordre hier et mardi pour empêcher une cinquantaine de jeunes chômeurs de manifester à l'intérieur du Centre. Ces individus représentent en effet quelque 600 chômeurs qui suivaient des cours de recyclage, avec rémunération, à certaines écoles de la commission scolaire Jérôme-Le Royer. Ces écoles étant fermées à cause d'une grève qui dure depuis plus de cinq semaines, le Centre refuse, depuis vendredi dernier, de verser aux chômeurs-étudiants leurs allocations de formation.

D'après le directeur général du Centre de la rue Ontario, M. Stanley Tremblay, l'occupation des locaux par les chômeurs-étudiants restait tolérable lundi. Constatant mardi, au contraire, que les manifestants perturbaient les divers services du Centre, M. Tremblay a fait appel à la police de la CUM, qui a fait évacuer les lieux complètement. Le Centre ouvrait de nouveau ses portes hier matin, mais non sans des mesures de contrôle des visiteurs. Les officiers de sécurité n'ont pu cependant empêcher les chômeurs de manifester à l'extérieur du Centre.

D'après M. Tremblay, la seule mesure que peut prendre le Centre de main-d'oeuvre pour aider les individus en question est de voir à identifier ceux qui sont admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Quant aux allocations de formation, celles-ci sont versées "pour services rendus", à savoir pour suivre des cours de recyclage, a noté M. Tremblay. Il n'est donc question ni que le Centre de main-d'oeuvre continue de verser des allocations pour des études qui, provisoirement, sont interrompues ni d'essayer d'intervenir dans le conflit de Jérôme-Le Royer. Enfin, il semble qu'il soit également impossible au Centre de transférer les étudiants dans une autre commission scolaire. Le Centre est situé en effet sur le territoire de la commission de Pointe-aux-Trembles; d'ailleurs, a conclu M. Tremblay, pareil transfert d'école s'avérerait compliqué en raison de la nature des cours suivis par les chômeurs en période de recyclage.

Quant à l'Organisation provisoire des chômeurs en formation à Jérôme-Le Royer, ses représentants réclament que des mesures de rattrapage leur soient offertes dans les écoles où ils sont inscrits et que leurs prestations leur soient versées malgré la grève des enseignants de Le Royer. Il s'agit de prestations variant de $49 à $109 suivant l'état civil des personnes.

Le sous-comité visitera des prisons américaines

OTTAWA (PC) — Après avoir visité 16 prisons canadiennes, les 13 membres du sous-comité parlementaire qui étudie le système pénitentiaire se rendent maintenant aux États-Unis pour neuf jours, avant de soumettre leur rapport au Solliciteur général Francis Fox, le mois prochain.

Dans l'État de Washington d'abord, les parlementaires visiteront le Western State Hospital, de Fort Steilacoom, et le pénitencier fédéral de l'île McNeil.

En Californie ensuite, ils passeront par le Metropolitan Correctional Centre, de San Diego, où Patty Hearst a été détenue; le Federal Correctional Institution, de l'île Terminal, près de Los Angeles; le California Medical Facility, de Vacaville, où Charlie Manson est écroué; San Quentin; et la plus récente prison américaine de Pleasanton, près de San Francisco.

Selon le député Stuart Leggatt, c'est Fort Steilacoom qui détient la clé du problème de la violence dans les pénitenciers.

C'est là qu'on considère les délinquants sexuels comme des malades et qu'on les traite en conséquence, au lieu de les laisser au milieu des autres détenus, où ils sont méprisés et battus.

"Le sous-comité, a déclaré M. Leggatt, songe sérieusement à recommander que les délinquants sexuels soient internés dans des établissements spéciaux."

A l'île McNeil, les prisonniers fabriquent des marchandises et sont payés jusqu'à $5 par jour. Au Canada, le salaire horaire maximal est 11 cents.

A Vacaville, il est question que les députés canadiens s'entretiennent avec Charlie Manson, le meurtrier de Sharon Tate.

On voudrait savoir s'il a été possible de le réhabiliter et, dans l'affirmative, de quelle manière on s'y est pris.

C'est également à Vacaville qu'est détenu Sirhan Sirhan, meurtrier de Robert F. Kennedy, en 1968.

SUCO
pour en finir avec la dépendance

Ogilvy ouvert ce soir

Imperméables pour hommes

seulement **32.50** chacun

Comment pouvons-nous offrir ces beaux imperméables à ce très bas prix ? Ils ont de petites imperfections (qui n'altéreront aucunement ni l'apparence ni la durabilité). Ici, deux modèles classiques de la collection. Tous sont entièrement doublés; mélanges polyester/coton en bleu marine, beige et tan. Tailles 34 à 48 dans le groupe.

Achats en personne seulement
Ogilvy, Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée
Également à Fairview et Anjou

OGILVY

NOUVELLE LIBRAIRIE DE L'ÉDITEUR OFFICIEL À PLACE DESJARDINS

Faisons connaissance

Faisons connaissance avec nous-mêmes. Faisons connaissance avec un domaine riche et passionnant: LE QUÉBEC.

Faisons connaissance avec la nouvelle librairie de l'Éditeur officiel du Québec à Place Desjardins. Découvrons une librairie d'un genre tout à fait particulier qui offre des livres, des affiches, des guides pratiques, des documents audio-visuels.

Plus de 2,000 titres qui parlent de nous et du Québec!

En passant à la nouvelle librairie de l'Éditeur officiel à Place Desjardins, profitez-en pour participer au tirage de 3 voyages pour deux personnes en pays de connaissance, le Québec avec Québecair, et de cinq bons d'achats d'une valeur de $25, histoire de bien faire connaissance!

L'Éditeur officiel
Québec
PLACE DESJARDINS, Niveau Ste-Catherine

CONCOURS
Tirage de 6 billets (3 billets doubles) de QUÉBECAIR... valables dans n'importe quelle ville du Québec desservie par QUÉBECAIR.

Tirage de cinq (5) bons d'achats de $25 valides dans n'importe quelle librairie de l'Éditeur officiel.

Ces prix doivent être réclamés avant le 30 juin 1977.

Conditions
- Vous pouvez participer en remplissant un bon de participation et en le déposant chez l'Éditeur officiel du Québec.
- Les employés permanents et occasionnels de l'Éditeur officiel du Québec, du ministère des Communications de leur agence de publicité et de QUÉBECAIR ne peuvent participer à ce concours.
- Les voyages ne sont pas échangeables et doivent être effectués avant le 30 juin 1977.
- Il est entendu que les gagnants devront répondre correctement à une question-épreuve pour mériter leur prix.
- Les gagnants s'engagent à se conformer aux exigences et aux modalités qui leur seront transmises ultérieurement.
- Le tirage aura lieu à midi, le jeudi 7 avril, à la librairie de l'Éditeur officiel, Place Desjardins, Montréal.

QUEBECAIR

le panier à provisions / Le nouveau guide de Nutrition Canada

par Renée Rowan

Le guide alimentaire canadien qui n'avait pas été revisé depuis 1961 vient d'être entièrement remanié par le comité fédéral-provincial sur la nutrition qui agit comme comité consultatif auprès du ministère de la Santé et du Bien-être social.

Le nouveau guide, visuellement attrayant, gai et coloré, se présente sous la forme d'une feuille volante sur laquelle on trouve, partagés en quatre groupes, les aliments dont il faut manger chaque jour pour être en bonne santé.

Ce guide, qui a d'abord été conçu en 1942 sous le nom de règles alimentaires canadiennes officielles, est approuvé par le Conseil canadien de la nutrition. Il sert de base aux programmes d'éducation en nutrition à travers le pays.

La version revisée adopte la forme d'une roue partagée en quatre segments représentant les quatre groupes d'aliments indispensables parmi lesquels il faut choisir: lait et produits laitiers; viande et substituts; pain et céréales; fruits et légumes. L'interrelation entre les divers groupes est très claire sur le plan visuel.

"D'une façon générale, note Louise Lambert-Lagacé, diététiste consultante avec qui nous avons tenté d'analyser le nouveau guide, le comparant à la version précédente, les recommandations sont plus souples et sont données avec plusieurs possibilités d'équivalences, c'est-à-dire des choix nutritifs de qualités semblables."

Ce guide revisé tient compte des résultats de l'enquête Nutrition Canada et des habitudes alimentaires des Canadiens. Il reflète également la revision des standards de nutrition du Canada faite en 1975: ceux-ci tiennent compte des besoins du corps humain à la lumière des recherches récentes et adaptées à notre climat et à notre style de vie.

Ce qui caractérise le nouveau guide, c'est sa flexibilité et sa souplesse. Il est moins directif que le précédent, peut-être un peu moins éducatif aussi. Mais, comme le note Mme Suzanne Hendricks, des services éducatifs de la Direction générale, Protection de la santé (Santé et Bien-être social Canada), il s'agit avant tout d'un "guide" et non de règles rigides puisqu'on s'adresse à l'ensemble de la population, pas seulement à un groupe en particulier. Ce sont donc des principes de base que l'on a voulu donner, un outil simple pouvant être adapté aux besoins de chacun en insistant sur la variété dans chaque groupe.

Voici les principaux changements apportés au nouveau guide.

Lait et produits laitiers: dans la version 1961, on recommandait pour les enfants jusqu'à 11 ans, 2½ tasses par jour; adolescents, 4 tasses; adultes 1½ tasse; femmes enceintes et allaitantes, 4 tasses. Dans le guide revisé, les quantités diffèrent un peu et on parle de portions au lieu de tasses, conservant ainsi une uniformité avec les autres groupes d'aliments. Il suffit de se rappeler qu'une portion est l'équivalent d'une tasse. Enfants: 2 à 3 portions; adolescents: 3 à 4 portions; adultes, 2 portions; femmes enceintes et allaitantes, 3 à 4 portions. L'enquête Nutrition Canada ayant démontré que les adultes ne boivent pas suffisamment de lait, on a augmenté les quantités de quatre onces par jour environ. D'autre part, suite à notre forte consommation de viande riche en phosphore, il faut augmenter la consommation de produits laitiers rétablissant ainsi l'équilibre avec le calcium.

Les exemples d'équivalences sont aussi précisés: ainsi, une portion de lait, yogourt ou fromage cottage (250 ml ou 1 tasse) est équivalente à 45 g (1½ once) de fromage cheddar ou de fromage fondu.

La vitamine D est nécessaire seulement si on ne boit pas de lait enrichi ou si on a recours à des substituts du lait comme le yogourt commercial ou le fromage.

Dans l'ancien guide, on traitait séparément **les fruits et les légumes.** Dans la nouvelle version, on en a fait un seul groupe.

Des fruits, on disait: 2 portions de fruits ou jus de fruits y compris une source satisfaisante de vitamine C, par exemple, oranges, tomates, jus de pomme vitaminé. Légumes: 1 portion de pomme de terre, 2 portions d'autres légumes, de préférence jaunes ou verts, souvent crus.

Guide revisé: fruits et légumes 4 à 5 portions, incluant au moins 2 légumes. Manger des légumes et des fruits **variés,** cuits, crus ou leur jus. Choisir des légumes jaunes, verts ou verts feuillus.

On notera que la nouvelle version ne fait aucune insistance sur les fruits citrins. "Cela n'est plus nécessaire, souligne Suzanne Hendricks, puisque si on examine les résultats de l'enquête Nutrition Canada sur les habitudes alimentaires des Canadiens, on se rend compte que l'on consomme trois fois plus de vitamine C que le recommandent les standards canadiens. Par contre, on insiste sur les légumes verts feuillus, riches en acide folique dont on manque dans notre organisme."

La pomme de terre a également perdu une certaine importance puisqu'elle est maintenant classée au même rang que les autres légumes. "Là aussi, explique Mme Hendricks, les habitudes alimentaires ont évolué et dans l'ensemble du pays, on ne mange

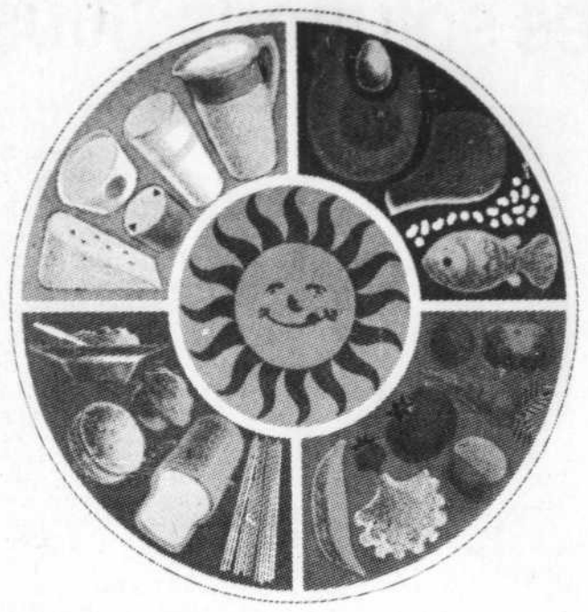

plus autant de pommes de terre."

Viande et poisson (version 1961) sont devenus **Viande et substituts.** Autrefois on recommandait une portion de viande, poisson, volaille, du foie de temps à autre, ajoutant que oeufs, fromage, fèves ou pois secs pouvaient remplacer la viande. En plus, oeufs et fromage, au moins trois fois par semaine chacun.

Maintenant, on recommande deux portions de viande et substituts, en apportant plus de précision sur la grosseur d'une portion: deux à trois onces après cuisson... on est loin du cinq à neuf onces consommés régulièrement par la plupart d'entre nous! On ne fait aucune mention spéciale pour le foie, ni distinction entre protéines d'origine végétale et animale. On ne souligne pas non plus la nécessité de consommer trois oeufs et trois onces de fromage par semaine. Par contre, on donne plusieurs exemples d'une portion de viande et de ses substituts. Ce groupe est plus flexible qu'il ne l'était dans la version précédente.

Dans le groupe **pain et céréales,** on se contentait auparavant d'indiquer: pain (avec du beurre ou de la margarine fortifiée), une portion de céréales à grain entier. Maintenant, on précise davantage en recommandant trois à cinq portions par jour de pain ou de céréales à grains entiers ou **enrichis** en ajoutant: choisir des produits à grains entiers de préférence. On ne fait aucune mention de beurre ou de margarine, sans doute parce que l'on mange déjà trop de graisses. Les exemples de portions ici comme dans les autres groupes sont donnés avec des équivalences.

Ce guide aussi attrayant, clair et précis qu'il soit demande des explications supplémentaires si on veut bien diffuser le message, note Louise Lambert-Lagacé ajoutant que la feuille volante telle qu'elle se présente est nettement insuffisante: "Un vaste programme de mise en marché devra être entrepris pour vraiment donner aux Canadiens la chance d'être attirés par une saine alimentation", dit-elle.

Les services éducatifs de la Direction générale en sont bien conscients et dès la fin d'avril, des ateliers sont prévus pour les diététistes du Québec sur l'utilisation de cette feuille et du manuel d'utilisation du guide alimentaire rédigé à l'intention des enseignants. "Ce sont les diététistes qui en feront la vulgarisation auprès des utilisateurs. Ce sont aussi elles qui, de par leurs fonctions mêmes, pourront le faire connaître du public", note Suzanne Hendricks.

La parution du guide alimentaire revisé coïncide avec la semaine nationale de la santé qui se tiendra du 3 au 9 avril sous les auspices de la Ligue canadienne de la santé. Des copies du guide revisé peuvent être obtenues gratuitement des services locaux et des ministères provinciaux de la santé.

bons achats

Elles sont nombreuses et varient d'une chaine à l'autre: la dinde est en spécial chez Steinberg (jeunes dindes surgelées, toutes grosseurs, catégorie A, 78 cents la livre et dindes surgelées, moins de 10 livres, catégorie utilité, 68 cents la livre) et au A & P (également catégorie utilité, de 6 à 12 livres, 69 cents la livre).

Une seule chaîne, Dominion, offre du jambon à un prix intéressant: jambon cuit avec l'os, bout du jarret ou gros bout, à $1.09 la livre.

On trouve du veau à prix d'aubaines à l'Hypermarché et au Dominion: rôti de veau, fesse complète, 95 cents la livre; côtelettes de veau frais dans la longe, $1.47; rôti de veau, un bout ou l'autre, 97 cent; veau dans le panier, 77 cents; côtelettes de veau dans l'épaule, $1.47. Touts ces prix sont ceux de l'Hypermarché. Au Dominion, on trouve du veau roulé, congelé, à 85 cents la livre.

Le porc constitue un autre bon achat: aux magasins AVA (Aux vraies aubaines), il y a du rôti de porc frais, bout des côtes, 3 livres environ, à 59 cents la livre; le bout du filet, même poids environ, 69 cents la livre. Au Dominion, on offre du soc de porc frais à $1.15; la même partie, à l'Hypermarché coûte $1.18 la livre.

Le boeuf est en vedette dans plusieurs chaines: Métro, IGA, Richelieu Sélect, Dominion. Les coupes les meilleures marchés et quelques coupes populaires comme les T-Bone, sont offertes à des prix fort intéressants.

Mentionnons également chez Steinberg du foie de boeuf en tranches, déveiné et sans peau, produit congelé, à 33 cents la livre et du foie de veau, produit congelé, à 99 cents la livre au A & P.

Le poulet est offert "en spécial" au Boniprix: poulet frais, à rôtir, 3 à 4 livres, 69 cents la livre. Au A & P, on offre du poulet en boite de 15 morceaux: 3 quarts de cuisses, 2 ailes, 2 quarts de poitrine, 3 cous et 2 paquets d'abattis, à 59 cents la livre.

Au comptoir des fruits et légumes, les haricots verts, nouvelle récolte de la Floride, commencent à faire leur apparition: ils sont en spécial, au Dominion, à 38 cents la livre, ce qui est avantageux. Les asperges fraiches nous arrivent également à temps pour Pâques, mais les prix sont encore très élevés. Notons du brocoli à 59 cents le paquet chez Steinberg et AVA, du céleri Pascal à 49 cents le pied (grosseur 24) à l'Hypermarché, de l'escarole et de la chicorée de la Floride, à 39 cents chez Dominion. Les pommes de terre sont offertes à des prix d'aubaines presque partout. Ainsi, à Boniprix, le sac de 20 livres de pommes de terre du Nouveau-Brunswick, cat. 1, coûte $1.29; le sac de 10 livres est offert à 68 cents chez Steinberg, 69 cents au Dominion.

Les fraises de la Californie demeurent encore un bon achat cette semaine: la boite d'une chopine coûte 69 cents chez Steinberg; 63 cents à l'Hypermarché. Les pamplemousses blancs constituent un autre achat intéressant: au Dominion, le sac de cinq livres coûte 79 cents; dans les magasins Métro, on en annonce à 8 pour 88 cents, grosseur 48, et à Provipop, à 8 pour 89 cents, même grosseur. Les mandarines Mineola de la Californie représentent un autre bon achat à 33 cents la livre à l'Hypermarché.

la mode / Un Saint-Laurent bien vivant

PARIS (AFP) — "Saint-Laurent existe, je l'ai rencontré". C'est ce que peuvent déclarer toutes les personnes (plusieurs centaines, un millier peut-être) qui se pressaient mardi à Paris pour applaudir la collection prêt-à-porter automne/hiver 1977/78 du jeune couturier.

Après avoir vu défiler 160 modèles, dont la plupart très applaudis, elles ont pu ovationner debout, montées sur les chaises pour être bien sûr de l'avoir vu, de leurs yeux vu, un Yves Saint-Laurent un peu pâle, certes, mais bien vivant. Les bruits les plus alarmants, lancés à la fin de la semaine dernière par Dieu sait qui, mais qui avaient parcouru les salons comme une traînée de poudre, l'annonçaient mourant, pire, mort. Les démentis les plus officiels, sa voix dans un micro n'avaient pas calmé les esprits, on voulait le voir, le toucher. C'est chose faite depuis mardi treize heures.

Sa pâleur s'explique sans doute par le fait que Yves Saint-Laurent est non seulement le seul à dessiner et mettre au point chacun des modèles de sa collection mais, les jours de présentation c'est également lui qui, en coulisse, pique chaque fleur dans chaque chignon, noue écharpes et foulards, retrousse jupes et cotillons, fait bouffer manches et corsages et rectifie d'une pichenette le tombé d'une jupe.

Le Saint-Laurent 77 pourra être considéré comme un grand cru. Moins folklorique que les saisons passées, il rappelle, pour les heures habillées, quelques élégances de la seconde moitié du 19ème siècle, impressions cachemire et petites calottes de tapisserie, pantalons de zouave en velours frappé, capes de bergère à large berthe, housses fleuries à empiècement rond ou carré volant, courtes sur jupe de velours (version jour) ou de soie plissée (version soir) ou longues jusqu'à la cheville. Les gitanes fleuries du printemps sont pour les soirs d'hiver dorées du châle jusqu'à la jupe, avec des franges de plumes d'autruche ou de plumes de coq. Les grands burnous du jour s'ornent de ganses et de pompons d'or pour le soir. On verra, dans les dîners où l'on peut "oser", des culottes bouffantes et des chapeaux chinois — moire turquoise et cône de velours violet — des boxer-shorts de tricot noir retenir l'ampleur de

Un prêt-à-porter d'Yves Saint-Laurent

sarouels en lamé or, des caracos de grisette en velours noir sur de courtes jupes de moire noire. Les plus sages choisiront l'ensemble dolman de velours noir et jupe froncée de même, blouse de soie blanche et cape de bergère.

Le pantalon, chez Saint-Laurent se fait pantalon, soit, mais aussi caleçon de tricot, jodhpur de jersey ou de velours, short de tricot à porter sur des bas de couleur vive. La jupe est souvent paysanne, montée à grosses fronces, mais aussi gitane à deux, trois ou cinq volants étagés. Les vestes sont des dolmans plus ou moins longs ou des vestes dérivées des manteaux "dourakine" de la saison passée, à longues basques très froncées et corsage plat finement boutonné, traitées en popeline matelassée, en velours, en panne, en grosse bure et même en castor non éjarré et accompagné d'un bonnet de Davy Crockett en loup.

Le public applaudit au passage les points chauds de la collection et les accessoires qui feront le "bonheur des dames" sous toutes les latitudes: des demi-bottes de daim marron (fini les cavalières) frangées, les grands châles de cachemire drapés autour des reins, les franges de laine au bas des jupes, des vestes, des châles et des pantalons resserrés par une "chevillère" de tricot, les sacs polochons accrochés à l'épaule, les dragonnes rouges à pompons à l'épaule, des capes noires, des jupettes en laine des Pyrénées piquées "édredon", les immenses gandhouras de flanelle grise, les manteaux berbères à capuchon. Et puis les bérêts basques, "typically French" posés à l'avant sur des cascades de cheveux blonds bouclés ou maintenant bien en place les écharpes à dessins cachemire nouées sous le menton, les jupes de gitane, les collerettes de Pierrot, les grandes berthes formant petite cape, les robes blousantes à taille basse style Charleston, les housses de soie, les culottes de bouffon, en satin rose, très "commedia dell'arte".

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

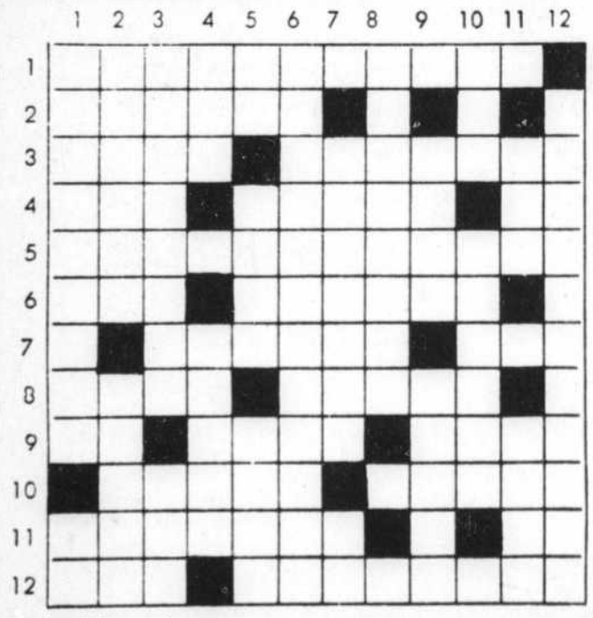

Horizontalement

1—Agitation légère de l'eau produisant un bruit particulier.
2—Organe dans lequel se forment les oosphères, chez les algues, certains champignons.
3—Qui n'a pas l'usage de la parole. — Voleurs.
4—Monseigneur. — Infection chronique de la peau. — Usages.
5—Description du ciel.
6—Propre. — Angoisse.
7—Se dit d'un cristal biréfringent qui ne possède qu'un seul axe optique. — Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
8—Arbre. — De Pise.
9—Nickel. — Céleri. — Maladie infectieuse et contagieuse des régions tropicales.
10—Lassitude morale. — Petit trait.
11—Mollusques. — Petit cube.
12—Gros perroquet. — Erafler.

Verticalement

1—Union dans une même foi. — Interjection.
2—Petit bâtiment fin dans ses formes de l'arrière et renflé par l'avant. — Qui rit.
3—Plante d'origine américaine. — Dit qu'une chose n'était pas vraie.
4—Montant des enjeux. — Rien.
5—Pronom indéfini.— Partagé par lots. — Nettoie.
6—Transmettre au moyen du télégraphe.
7—Incapacité d'exécuter des mouvements coordonnés sans que la motricité et la sensibilité soient atteintes. — A lui.
8—Juifs d'Espagne convertis par contrainte au catholicisme et demeurés fidèles en secret à leur religion.
9—Etoffe d'ameublement. — Principe actif des graines du persil.
10—Nouveau. — Crier, en parlant du cheval.
11—Du verbe nuire. — Poète grec de l'époque primitive.
12—Faire prêter serment.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	N	E	P	A	L	A	I	S	E	■	P	A
2	I	T	A	L	I	E	N	■	M	O	R	S
3	H	U	I	L	E	R	■	B	U	I	S	■
4	I	D	E	E	■	I	D	E	■	A	I	■
5	L	E	M	U	R	E	S	■	L	A	P	S
6	I	■	E	T	I	N	C	E	L	L	E	■
7	S	A	N	I	E	■	I	M	I	T	E	R
8	M	O	T	E	L	■	L	O	R	I	U	■
9	E	U	R	■	G	L	U	■	T	I	R	■
10	■	T	I	■	C	R	A	S	S	U	L	A
11	B	A	S	E	R	O	N	S	■	D	O	L
12	A	T	O	M	I	S	T	E	■	E	T	E

L'élection du recteur à Laval

On connaîtra demain matin les résultats de l'élection parallèle du recteur de l'Université Laval qui se tenait hier et qui a été organisée par le Mouvement pour la démocratisation de l'élection au rectorat de l'institution (MODERUL). Il est plus que vraisemblable que les résultats de cette élection au suffrage universel influence celle, officielle, que tient le collège électoral de l'Université, lequel procédera à un deuxième et dernier tour de scrutin lundi le 4 avril prochain.

Au terme de la première séance du collège électoral qui a eu lieu le 22 mars, le président d'élection publiait une liste restreinte des candidats qui avaient obtenu le plus de points. On sait maintenant que les cinq candidats qui restent en lice sont MM. Larkin Kerwin, recteur sortant, Jean-Guy Paquet, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Lorne Laforge, doyen de la Faculté des lettres, Graham D. Hay, étudiant de 3e année en droit, et Louis-Philippe Blanchard, professeur au Département de génie chimique — M. Jean-Paul L'Allier s'étant désisté le 24 mars dernier. C'est l'une de ces cinq personnes qu'élira le collège électoral le 4 avril. Et c'était sur les mêmes cinq candidats que se prononçait hier la communauté universitaire tout entière au cours de l'élection parallèle au suffrage universel.

Les professeurs, étudiants et employés de l'Université Laval ont participé massivement à l'élection parallèle d'hier. Un sondage effectué récemment par le MODERUL indiquait en effet que ces trois groupes rejettent majoritairement le mode d'élection par un collège électoral. Seuls les administrateurs favorisent ce dernier à 68%. Ils y sont d'ailleurs bien représentés: le collège de 110 membres comprend 53 cadres non syndicables, 20 professeurs et 20 étudiants, sans compter 6 membres de l'extérieur, 4 employés intermédiaires et un employé de soutien.

Depuis jeudi dernier, les cinq candidats ont rencontré le "public" universitaire pratiquement tous les jours afin de faire connaître leur programme et leur équipe et de répondre aux questions préparées à l'avance par le MODERUL.

Bien que la chose ne saura être prouvée facilement, il est difficile de croire que le collège électoral ne se laisse pas influencer le 4 avril par les résultats de l'élection d'hier.

Les amateurs de bacon n'ont rien à craindre...

TORONTO (PC) — Une étude faite par les savants canadiens montre que les amateurs de bacon n'ont pas à craindre le cancer, malgré les avertissements d'un chercheur des États-Unis.

Le Dr Harry Hays, un responsable du service de recherché du ministère américain de l'Agriculture, qui assiste au congrès annuel de la Société de toxicologie à Toronto, a en effet déclaré qu'une toxine peut se former durant la cuisson du bacon, qui a provoqué un cancer chez les animaux d'expérimentation.

Mais un groupe de chercheurs canadiens qui a nourri deux générations de rats, avec un régime comportant 25 pour cent de bacon, a constaté que les rongeurs n'avaient pas été affectés.

Plaisirs de la Table

L'Restaurant Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE CHEZ-NOUS
Tous les jours de 11 à 11 hres
Sam. dim.: de 5 à 11 hres
354 OUEST, BOUL. ST JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

À Magog, une bonne adresse

l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce

Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Tous les soirs sauf le lundi
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 1 8.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

au poulet doré
340 est, sainte-catherine
288-2441

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
Vous vous souviendrez de cette soirée...

JUSQU'A 3 A.M. VOUS MANGEREZ, BOIREZ, ET DANSEREZ A LA GRECQUE
Vous serez enchanté de notre cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Scampis dans Sauce à l'ail, Mousaka, Le Sabayon flambé au grand Marnier.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)
Pour réservations:
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires.
Hors d'oeuvre gratuits pendant "l'heure joyeuse".

La Corée du Sud suit anxieuse le retrait américain

par PHILIPPE PONS
envoyé spécial du Monde

TONGTUCHUN — La succession de bars, d'hôtels à entrée étroite et de vitrines de tailleurs présentant vestes bariolées et feutres à larges bords, révèle la proximité de la base militaire. À Camp-Casey, à une heure de voiture au nord de Séoul, sont stationnés six mille hommes de la deuxième division d'infanterie des États-Unis, principale force terrestre américaine en Corée du Sud.

Petite ville de garnison, Tongtuchun est située à une dizaine de kilomètres de la zone démilitarisée qui, à la hauteur du trente-huitième parallèle, partage en deux la péninsule. Le 25 juin 1950, moins de deux heures après le déclenchement de l'offensive nord-coréenne, elle était sous le feu des batteries communistes. Défendant la vallée Pochan et le "couloir" Chowan, les deux voies traditionnelles d'invasion, la deuxième division d'infanterie se trouverait automatiquement engagée en cas de conflit.

Bien que M. Carter n'ait fait que confirmer, lors de son entretien, le 10 mars, à Washington, avec le ministre des Affaires étrangères de Séoul, son intention de réduire progressivement la présence militaire en Corée du Sud, et qu'officiellement aucun calendrier précis n'ait été fixé (M. Habib, sous-secrétaire d'État, s'est contenté d'annoncer que d'ici cinq ans toutes les forces américaines terrestres seraient retirées), l'heure n'est guère à l'euphorie dans les bars et chez les commerçants de Tongtuchun qui, depuis des années, vivent de la présence des GI's. "Bientôt, on devra fermer, comme les autres", dit un tailleur en montrant la rangée de magasins à l'abandon dans la grand-rue: conséquence de la première réduction des forces américaines en 1970 (le départ de la 7e division d'infanterie).

Depuis qu'on parle d'un retrait américain, le prix du terrain a baissé de 30% à Tongtuchun. On estime que chaque mois les troupes américaines en Corée (quarante et un mille hommes) dépensent près de 2 millions de dollars pour leurs distractions.

Les GI's du contingent, qui ne restent en Corée que douze mois, ne se sentent pas concernés par le projet de Washington. Mais ceux qui ont fait souche ne sont guère enthousiastes. L'administration Carter a précisé que le retrait ne toucherait que les troupes terrestres, l'aviation, dont les principales bases sont à Osan et à Taegu, et la marine devant rester sur place.

Selon des sources militaires, la réduction des forces américaines devrait commencer dans le courant de l'année. La première unité à partir serait le 38e bataillon d'artillerie, dont le commandement est à Osan, au sud de Séoul, et qui a la responsabilité des missiles Nike-Hercules et Hawk, répartis autour de la capitale. Ces engins seraient laissés à l'armée sudiste, qui en possède déjà. La seconde étape pourrait concerner une partie des troupes de Camp-Casey ou le 4e Missile Command, armé de missiles terre-terre Honest Jones et Sergeant, qui se trouve à Chungchon, à l'est de Séoul, et à Nankan, au sud-est. Ces missiles aussi seraient laissés aux Coréens, mais les têtes nucléaires seraient retirées. On estime que les États-Unis ont entreposé six cent quatre-vingt-six armes nucléaires de divers types dans la péninsule.

La décision de M. Carter de procéder à un retrait progressif des forces américaines de Corée n'a pas de quoi surprendre. En 1969 déjà, à Guam, M. Richard Nixon avait annoncé dans le cadre de sa "doctrine", qui voulait laisser aux Asiatiques le soin de défendre l'Asie, que les troupes américaines ne devraient pas rester en Corée plus de cinq ans. La chute de Saïgon a retardé le processus: apparemment M. Ford n'a pas voulu que son pays se dégage aussi de Corée. L'arrivée au pouvoir de M. Carter et son souci de veiller à la protection des droits de l'homme, notamment chez les alliés des États-Unis, ont surtout donné une dimension idéologique à la question, la réduction des forces américaines pouvant passer pour une sanction à l'égard d'un régime pour lequel le respect des libertés est loin d'être la préoccupation majeure.

La politique américaine a pour principe, depuis le début des années 70, la souplesse: elle vise à éviter tout engagement automatique dans un conflit. La Corée demeure le seul pays d'Asie où les troupes des États-Unis se trouvent directement face à l'adversaire. Depuis 1970, il n'y a plus de GI's sur la ligne de feu: les premiers postes américains sont en arrière de la zone démilitarisée. L'incident survenu en août dernier à Panmunjom, qui coûta la vie à deux soldats américains, a cependant démontré à Washington qu'en Corée la marge de manoeuvres est étroite, et que les États-Unis peuvent être engagés de facto dans un conflit. Certes, aux termes du traité signé en 1954 entre les deux pays, l'intervention américaine en cas de guerre est subordonnée à la décision du Congrès (le processus est analogue à celui de l'OTAN). Cependant, si les troupes américaines sont en première ligne, elles doivent se défendre.

Les responsables militaires américains estiment que la présence de forces importantes (dont l'entretien coûte actuellement 500 millions de dollars) n'est plus indispensable à la sécurité de la Corée du Sud, cette présence ayant avant tout un caractère dissuasif. Telles sont les conclusions des entretiens qu'ont eus à la fin de février, le général Vessey, commandant la VIIIe armée en Corée et M. Carter. La réduction des troupes américaines comporte deux conditions: ne pas entamer la crédibilité dissuasive (d'où le maintien des forces aériennes et navales), éviter de provoquer un déséquilibre des forces en présence (d'où la nécessité de renforcer le potentiel militaire du Sud).

Actuellement, Séoul, qui a la cinquième armée du monde, dispose d'effectifs (630,000 hommes) supérieurs à ceux que peut aligner Pyongyang (470,000 hommes). En revanche, la Corée du Nord dispose d'une force aérienne (573 appareils) et navale plus importante que le Sud. Ce déséquilibre est largement compensé par la présence des escadrilles américaines de chasseurs Phantom F-4. L'armée sud-coréenne a, d'autre part, pris livraison, en 1975, de soixante chasseurs F-5-E, alors qu'apparemment le Nord ne dispose que d'appareils moins perfectionnés (Mig 17 et 19).

La réaction de Séoul à la nouvelle politique américaine est mitigée. Dans la forme, le défi et la bravoure dominent: "Après tout, nous dit un personnage haut placé, si les Américains veulent partir, qu'ils s'en aillent! Nous sommes assez forts pour nous défendre". Dans la même veine, on se plaît à rapporter cette phrase du président Park: "S'ils veulent se retirer, ce n'est pas moi qui les retiendrai par la manche!" Derrière le langage ronflant du pouvoir, se cache une certaine anxiété. En privé, dit-on, les autorités de Séoul exercent de fortes pressions sur l'ambassade américaine pour que le retrait soit le plus graduel possible.

M. Park a fait de l'éventualité d'une attaque venant du Nord le fondement de son régime dans la mesure où elle "justifie" tous les sacrifices. Le scénario a été quelque peu affiné ces derniers temps. Selon un responsable de la C.I.A. coréenne, chargé de la guerre psychologique, "le renforcement du potentiel militaire de la Corée du Sud, qui, en 1980, sera égal à celui du Nord, met Pyongyang devant la nécessité d'agir vite. Si les Américains s'en vont avant que nous soyons prêts, le Nord a tout intérêt à nous attaquer tant que nous sommes en position d'infériorité. Une attaque massive de divisions blindées, combinée à des actions de guérilla, permettrait une avance de plusieurs dizaines de kilomètres et la prise de Séoul".

Pour M. Kim Kyung Won, conseiller de M. Park pour les affaires internationales, "ancien" de Harvard, où il fut élève de M. Kissinger, "il est impensable qu'un conflit en Corée n'implique pas les grandes puissances. En réalité, nous ne faisons pas face à un seul ennemi, mais aussi à des adversaires potentiels qui sont la Chine et l'U.R.S.S. C'est pourquoi les États-Unis doivent maintenir leur présence ici". Selon M. Kim, la paix dépend du rapport de forces dans la péninsule et plus précisément de l'idée que le Nord se fait de la résolution de Washington. "C'est moins la quantité des troupes américaines que la qualité de nos relations avec les États-Unis, et, par conséquent, l'effet de dissuasion qui en découle, qui importe le plus", dit-il.

Afin de développer son autonomie militaire, Séoul a lancé en 1976 un plan de défense ambitieux. L'année dernière, les dépenses militaires ont doublé par rapport à 1975, pour s'élever à 1,5 milliard de dollars, représentant 34,6% du budget national et 8% du P.N.B. Pour la première fois, le budget militaire du Sud a dépassé celui du Nord (880 millions de dollars, soit 13% du P.N.B.). En 1977, les dépenses militaires se chiffreront à 1,8 milliard de dollars. La population subit directement le fardeau de l'armement par le biais d'une taxe de défense, perçue sur tous les produits et services (comme la T.V.A., elle doit apparaître sur les factures) et sur les revenus. En 1977, la taxe de défense rapportera 583 millions de dollars.

L'armée sud-coréenne est parfaitement entraînée (trois cent mille hommes ont combattu au Vietnam). "Il n'y aurait pas de Da-Nang ici", nous dit un "béret vert" coréen, qui appartient à une unité d'élite stationnée au nord de Séoul, et qui a fait campagne au Vietnam avec la Tiger Division, réputée pour sa manière expéditive de "nettoyer le terrain".

Vous croyez ne pas avoir besoin d'une société de fiducie? Vous avez tort.

Autrefois les gens croyaient que les sociétés de fiducie étaient réservées aux riches.

C'est vrai qu'à nos débuts, en 1899, nous avions plusieurs clients très fortunés. Nous en avons encore. Nous administrons leurs biens et gérons leurs investissements.

Mais les temps ont changé.

Et nous aussi.

Aujourd'hui, nous aidons des centaines de milliers de gens à bien administrer leur argent. Des gens qui ressentent les effets de l'inflation et qui veulent d'une façon ou d'une autre s'en protéger.

C'est pourquoi nous offrons tellement de services différents, conçus pour tous les niveaux de vie.

Et tous les revenus.

Nous vous donnons un taux d'intérêt élevé sur vos épargnes et autres dépôts. Comparez nos taux avec ceux de n'importe quelle autre institution, vous verrez.

Nous vous permettons de tirer gratuitement autant de chèques personnels que vous le désirez, sans frais d'administration et sans solde minimum à maintenir, sans restriction sur le nombre de chèques non plus.

Vous trouverez nos heures d'ouverture très pratiques. Plusieurs de nos succursales sont ouvertes le samedi, ce qui vous donne accès à votre argent quand vous en avez le plus besoin.

Chez nous, vous êtes un client à part entière.

Et non un autre numéro de compte.

Si vous débutez dans la vie, nous pouvons vous aider à économiser pour la maison de vos rêves, ou à vous préparer une retraite confortable. Et ce, tout en réduisant vos impôts.

À cet égard, vous pouvez acheter ou vendre une propriété par notre entremise ou en négocier l'emprunt hypothécaire chez nous.

Si vous avez 60 ans ou plus, nous pouvons vous donner un taux d'intérêt plus élevé sur vos épargnes, des chèques de voyage gratuits, un service bancaire par la poste gratuit, la possibilité de payer vos comptes de services publics sans frais (sauf en C-B), et d'autres privilèges encore.

Nous avons même un réseau de banques en Floride, ce qui vous permet d'effectuer vos transactions bancaires "chez vous" même quand vous êtes à l'étranger. Nous sommes d'ailleurs la seule institution financière canadienne à mettre un réseau bancaire à votre service en Floride.

Si vous vivez d'un revenu fixe, ou si vous avez des économies auxquelles vous ne voulez pas toucher, tout en désirant jouir d'une petite somme supplémentaire chaque mois, nous pouvons vous suggérer des façons de mettre vos économies de côté pour en tirer des intérêts mensuels.

Si vous désirez investir à la bourse mais n'êtes pas sûr de savoir comment, ou si vous craignez de vous aventurer trop loin, nous avons plusieurs programmes d'investissements pouvant répondre à vos besoins.

Vous n'avez même pas à lever le petit doigt. Et vous n'avez pas besoin de beaucoup d'argent non plus.

Nous pouvons même préparer vos déclarations d'impôt, vous épargnant ainsi temps, argent et souci.

Si vous êtes en affaires, nous pouvons gérer la caisse de retraite de votre compagnie pour assurer un revenu à vos employés au moment de leur retraite.

Nous pouvons vous aider à préparer votre testament, et vous conseiller au sujet de votre succession pour que votre famille soit bien pourvue.

Quand vient le temps de vraiment faire fructifier votre argent, venez nous en parler d'abord.

Nous aidons les gens à administrer leur argent depuis plus de 75 ans.

Mettez notre expérience à profit. Vous n'avez qu'à en faire la demande.

Si vous désirez en savoir davantage sur nous et ce que nous pouvons faire pour vous, écrivez ou arrêtez à notre succursale la plus près pour vous procurer notre brochure traitant des "Services personnels".

Le Trust Royal

vous en offre plus pour votre argent.

630 ouest, boul. Dorchester	876-2525
7813, boul. des Galeries d'Anjou	353-5882
5265, chemin de la Reine Marie	487-5733
6955, rue St-Hubert	270-1137
1155 ouest, rue Sherbrooke	288-8282
4145 ouest, rue Sherbrooke	876-2506
4945 ouest, rue Sherbrooke	487-2600
Mail Champlain, Brossard	672-6315
Centre Régional Châteauguay, Châteauguay	691-2500
280, avenue Dorval, Dorval	636-4740
Centre d'Achats Duvernay, Duvernay	661-8110
424, avenue Dollard, LaSalle	364-2351
3035, boul. du Carrefour Laval, Laval	687-1840
Place Repentigny, Repentigny	581-7252
1301, chemin Canora, Ville Mont-Royal	731-6889

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée: 11:00 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ACHAT-VENTE-ÉCHANGE, disques usagés, livres science-fiction, policier et bandes dessinées. L'Échange, 3706 St-Denis (métro Sherbrooke). Tél: 849-1913 1-4-77

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies, Canadiana, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens. Tél: 727-7390 4-4-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

ENSEMBLE DE SALLE À MANGER, style colonial français, chaises, table, vaisselier. Tél: 334-1590 2-04-77

DEUX ENSEMBLES de chambres à coucher, ensemble de salle à manger, ensemble salon, 4 tapis. Tél: 731-9793. 2-4-77

À VENDRE contenu de notre maison. Le tout doit être écoulé de 10 h a.m. à 9 h p.m. 47 Finchley, Hamstead 4-4-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

TABLE RÉFECTOIRE, 7½ pieds de long, 38 pouces de large, reproduction, Ronald Fauteux. Tél: 484-5186 4-04-77

ARMOIRE NORMANDE merisier, salle à manger chêne, horloge, bibliothèque, bureau Louis XVI et fauteuils. Tél.: 768-7871. 1-4-77

Meubles québécois et américains. Raison déménagement. Tél: 738-3995. 2-04-77

PETITE MAISON, pièces sur pièces à restaurer, un arpent, $12,000. Vieux phono: $100. Tél: 473-1688 ou 473-5447 4-4-77

ARMOIRES, bureau, et coffres en pin, lit de cuivre. Tél: 1-787-3383. St-Antoine-sur-le-Richelieu 4-4-77

APPARTEMENTS A LOUER

GRAND 7½, très clair, et propre, près Université de Montréal. Libre avant ou dès juin. Tél: 341-3769 13-4-77

SOUS-LOCATION NDG, libre de suite jusqu'au 31 mai, 3½, complètement meublé. Couple, $325 par mois. Garage compris. Tél: 844-3941 Le Dwelling courtiers 1-4-77

CÔTE-DES-NEIGES, av. Gatineau, spacieux 1½ à sous-louer immédiatement ou 1er mai. $195. Tél: bureau 731-9648 poste 31, Résidence: 526-4317. 2-04-77

LE LOCATAIRE ET SON NOUVEAU BAIL

par Mes Henri Kélada et Paul-Emile Marchand
Préface du juge Guy Guérin
Ce que tout locataire doit savoir. Conseils pratiques.
Dans toutes les librairies.

Editions Aquila Limitée, 3785, Côte de Liesse, Mtl H4N 2N5
Veuillez m'envoyer le livre
Le Locataire et son nouveau bail
Ci-joint mon chèque de $ 4.95
Nom:.....
Adresse:..... 4-4-77

CHEMIN CÔTE-DES-NEIGES

Près Ridgewood, pas de côte à monter. Edifice bien aménagé, avec piscine, saunas, etc. Appartements de luxe 2½, 3½ et 4½ à partir de $235 (2 salles de bains et lave-vaisselle).

ALTITUDE 500
4760 chemin Côte-des-Neiges
739-5533
1-4-77

APPARTEMENTS A ÉCHANGER

COUPLE avec enfants échangerait pour une année (sept. 77-sept. 78) spacieuse maison de campagne (½ heure du pont Pie IX) pour appartement/logement de 6 à 8 pièces dans Outremont ou N.D.G. Tél: 343-6170 (bureau) ou 1-834-6025 (soir) 4-4-77

ARCHITECTES

Les enregistrements de Thos. W. Burge, architectes, ont été transférés à Margaret E. Burge, 4890 Brodway ouest. Tél: 481-8702. 1-4-77

AUTOS À VENDRE

TOYOTA 72, Station-wagon, automatique, radio AM-FM, 25,000 milles, pneus, radiaux, très propre. Mécanique en parfait état. Prix: $1,250. Tél: 679-0644. 4-04-77

STATION 1975. Dodge Coronet, $3,200. Très bonne condition. Tél: 523-8082 1-4-77

AUTOS À VENDRE

TOYOTA-CORONA: 1975, 42,000 milles, automatique, 4 cylindres, prix: $2,700. Tél: jour seulement 523-3918. 1-4-77

VOLVO, 1975, 245DL, bleue, 30,000 milles. Excellente condition. Après 6 hres. Ronald Fauteux. Tél: 484-5186 4-04-77

PNEUS RADIAUX: BR-78-13 neufs. Tél.: 277-2004. 2-4-77

RENAULT 5 GTL, septembre 76, 7,500 milles, gris bleu métallisé, toit ouvrant, essuie-vitre arrière, etc. $3,550. Tél.: 738-5092. 2-4-77

PEUGEOT 504, 1975, toit ouvrant, 18,000 milles, très propre. Tél: 341-7685 4-4-77

À VENDRE

TENTE-ROULOTTE à vendre, Parkland, Banff, 500, 1975, tout équipée. $2200. Tél: 388-6904. 1-04-77

Livre et 20 lithographies
"La petite poule d'eau" de Jean-Paul Lemieux.
Aussi lithographies individuelles "La petite poule d'eau".
Lithographie Henri Masson.
Lithographie Antoine Prévost.
Eaux fortes Alber Rousseau.
René Savoie 651-5888
4-4-77

BUREAUX À LOUER

1,200 p.c.: rez-de-chaussée, 364 est Sherbrooke, $500; par mois, chauffé. Tél: 684-6957. 1-4-77

DEUX BUREAUX avec salle d'attente, 364 est, Sherbrooke, $175 par mois chauffé. Tél: 684-6957 2-4-77

CHALETS À VENDRE

CHALET de grand luxe dans les Laurentides incluant 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 3 foyers, spacieuse salle de séjour, salle à manger avec bar, tapis mur à mur, meubles style rustique, vue panoramique hors de l'ordinaire. Ce chalet est directement adjacent au monte-pente, plage, privée, piscine et court de tennis. Occupation immédiate. Tél: 430-0430 1-4-77

CHALETS À LOUER

ST-DONAT: chalet 4 chambres à ctuher, bord de l'eau, 1er mai, $1,500. Privé Emile Descary. Tél: 637-2371 7-4-77

ST-AGATHE: luxueux Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-4-77

CHAMBRES ET PENSIONS

DEMOISELLE à sa retraite désire chambre et pension dans famille respectable de belle éducation. Prix raisonnable en échange de légers services. Excellentes références. Tél: 728-9146 1-4-77

CHAMBRES À LOUER

AHUNTSIC OUEST, belle grande chambre, 5 minutes métro Henri-Bourassa. Personne honnête et sérieuse seulement. Entre 35 et 45 ans. Tél.: 331-2805. 1-4-77

POUR FEMME végétarienne, nonfumeuse, en recherche spirituelle. $75. par mois, tout compris. Disponible maintenant. Tél: 527-0881 1-04-77

AHUNTSIC OUEST, belle grande chambre, 5 minutes métro Henri-Bourassa. Personnes honnêtes et sérieuses seulement. Entre 35 et 45 ans. Tél: 331-2805. 1-4-77

COURS

Cours d'Arts plastiques
GALERIE DIONYSARTS
— Apprentissage à la couleur (enfants 4 à 10 ans)
— Linogravure (adolescents, adultes)
— Peinture (adultes)
Début des cours: 12 avril
Inscription immédiate
Tél: 849-5148
Adresse: 4473 St-Denis
4-4-77

COURS D'ÉTÉ, de la poterie Bonsecours, cours de poterie, façonnage, tournage à St-Jacques-des-Piles face au Parc de la Mauricie. Session de 2 semaines. 844-6165 ou 844-6253. 433 Notre-Dame E. Vieux Montréal. 18-04-77

COURS DE MÉTIERS D'ART, Poterie Bonsecours, poteries, batik, peinture sur soie, dessin d'observation, début des cours: 18 avril. Inscription immédiate. Tél: 844-6165 ou 844-6253. 433 Notre-Dame E. Vieux-Montréal 18-04-77

DEMANDES D'EMPLOI

PROFESSEUR DE FRANÇAIS, langue maternelle ou langue seconde, cherche emploi pour septembre 77. Niveau secondaire ou collégial. Permis d'enseigner. Maîtrise en français. Tél: 489-2671 1-04-77

DEMANDES D'EMPLOI

GARDERAIS enfants dans Outremont seulement. Tél: 272-1332 2-4-77

UNE JEUNE FILLE britannique veut travailler dans une famille française. A partir de la fin juin. M. Culloch, 723 Upper Roselyn Montréal. 2-4-77

DIVERS

AGENCE D'ILLUSTRATION photographique recherche photos couleurs et noir et blanc sur le Canada, les métiers, les animaux, la beauté etc. Écrire à ADIP, C.P. 1966, Montréal, Place d'Armes H2Y 3L9 1-4-77

ÉCOLES

MIRABEL EQUESTRIAN CLUB EQUESTRE

CAMP D'ÉTÉ ÉQUESTRE POUR ENFANTS

Séjour de 2 à 4 semaines
Enseignement équestre à tous niveaux par instructeur diplômé
Brochures sur demande

CLUB EQUESTRE MIRABEL
1560, Côte St-Louis, Mirabel, P.Q.

Demandez
JACK CHARTON:
Tél.: 1-(514) 258-3728
(8-11 A.M. et 5-10 P.M.)
Réservez dès maintenant
Inscription limitées 1-4-77

ENTREPRENEURS

RÉNOVATION armoires de cuisine chêne, pin et cerisier, panneaux bois solide aux motifs coloniaux, pointes-à-diamant. Vernissage à l'usine. Pour estimation 667-2417 7-4-77

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

ATOMIC équipement de bureau neuf et usagé, chaises, tables, filières, nouveaux bureaux révolutionnairement bas. Prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 26-4-77

ÉQUITATION

MANEIGE ST-MARC: cours d'équitation et randonnées équestres lorsqu'on est devenu suffisamment maître de son cheval. Pour inscriptions: 584-3384 31-4-77

FERMES À VENDRE

CANTONS DE L'EST 70 milles de Montréal, 100 acres, maison de ferme, granges, érablière, rivière, $39,000. Exclusif. Ferdinand Berner 676-6302 ou 527-9856. Natinvest courtiers 1-4-77

ST-GERMAIN: Belle ferme, 45 arpents, cottage, 4 chambres, chauffage électrique, grange, 2 poulaillers, porcherie, bonne culture. Prix: $45,000 MLS. T. Trudeau-Larivière 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select courtiers 1-4-77

ST-CÉSAIRE: Fermette de 16 arpents comprenant garage de 43 x 40 et 2 granges de 101 x 33 et 45 x 31, très bon état, aussi ancienne maison de 10 pièces, cachet d'antan. À voir. Jacques ou Francine Giroux. Tél: 1-378-0131. Immeubles Granbien Inc. courtiers 1-4-77

LOGEMENTS À LOUER

FULLUM, face parc, grand 6½, très propre, $210. Information après 7 heures. 523-7867. 1-04-77

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE 5½, 2 adultes, bonnes références. Tél: 388-2651. 4-04-77

PROFESSEUR d'Université, cherche 5½, 6½ dans Outremont. Tél: 342-5302, matin seulement. 4-04-77.

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant cherche 5½, 6½ dans bas Outremont. Références. Tél: 842-1481 poste 237 ou 486-2812 4-4-77

PROFESSEUR 30 ANS cherche logement tranquille 4½, 5½ Outremont. Appelez Marie-Claude Lauzon. Travail: 455-2641 ou maison 276-7023. 4-4-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

INFIRMIERE 2 enfants, cherche 4½, 5 dans Notre-Dame du Foyer, Rosemont. Tél: 259-7031. 4-4-77

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant recherche minimum 5 pièces incluant salle à manger. Maximum $300 avec garage. 1er juin ou 1er juillet. Préférence près université de Montréal. Tél: 738-5478 entre 9 heures et 11 heures A.M. 1-4-77

LOGEMENT CHAUFFÉ demandé pour 3 adultes 6 ou 7 pièces, haut ou bas de duplex, garage. De préférence dans Outremont sud de Bernard. Occupation mai ou juin. Tél: 332-4302 1-4-77

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant cherche un 5½ ou plus dans Outremont. Occupation 1er juillet. Tél: après 6 heures 272-9553 6-4-77

PROFESSIONNEL résidant Outremont depuis 12 ans désire logement bas, 7 ou 8 pièces dans Outremont, Côtes-des-Neiges, NDG, $375 à $425. Tél.: 738-1321. 2-4-77

MAISONS A LOUER

LAVAL-DES-RAPIDES: bungalow, 5 chambres à coucher, 2 toilettes, garage, piscine, meublé ou non. Tél: 681-7921. 4-4-77

WESTMOUNT, cottage très confortable complètement meublé, libre mi-mai jusqu'au 31 août, près piscine, parc, tennis, etc. $600 par mois, tout compris. Le Dwelling courtiers 844-3941 1-4-77

OFFRES D'EMPLOIS

AGENTS

Agents à temps partiel demandés pour cet été pour promouvoir la conception d'un nouveau jardin et d'une piscine privée. Faites vos demandes à:
SIMPLEX Partition Systems Ltd, P.O. Box 11440, Station H, Ottawa, Ontario K2H 7V1
44-4-77

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Exigences:
Notions de comptabilité indispensables; connaissance parfaite de la langue française; connaissance de l'Histoire; dactylographie; travail varié de secrétariat; esprit d'initiative.
Lieu de travail: Outremont.
Salaire:
Selon qualifications et expérience.
Adresser curriculum vitae à:
IHAF
261 avenue Bloomfield
Outremont H2V 3R6
4-4-77

Importante librairie de Montréal cherche à combler des postes à temps plein, permanents et entrée immédiate.

VENDEUR-VENDEUSE-LIBRAIRE

ayant une expérience d'au moins 2 ans en librairie.

CAISSIER-CAISSIÈRE

avec expérience de NCR électronique.

Envoyez curriculum vitae, photo, salaire désiré au:
Dossier 299,
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal
•H3C 3C9
4-4-77

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS du personnel de vente d'atelier temps partiel, $6.00 l'heure. Temps plein: $8.00 l'heure. Expérience non requise. Doit posséder voiture. Tél: 374-5904 2-4-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852. Hull: 777-2865, Sherbrooke: 565-7598. J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

CAISSIER(E) COMPTABLE

Une Firme de Courtiers en Valeurs Mobilières
En affaires depuis 1939

Est à la recherche d'un candidat ou candidate d'expérience, pouvant assumer la responsabilité entière de la comptabilité, de la manipulation des valeurs (Actions - Obligations) et aussi pouvoir participer à la mise en opération et à la surveillance d'un système d'informatique.

De plus, une excellente connaissance du français, de l'anglais et de la dactylographie est absolument nécessaire.

Les personnes âgées d'au moins trente (30) ans, croyant avoir les compétences nécessaires pour occuper ce poste, devront faire parvenir leur lettre d'application accompagnée de leur curriculum vitae à

RENÉ DESJARDINS, PRÉSIDENT
Suite 1915, 500 Place d'Armes, Montréal.
Application et entrevue traitées confidentiellement.
1-4-77

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.
Dépliant gratuit sur demande.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BELOEIL

Bungalow 4 chambres à coucher, chauffage électrique, salle manger, cuisine ensoleillée, armoires chêne, comptant requis minime. **Appelez Gisèle Snape 467-1120 ou 467-3212**
MONTRÉAL TRUST
courtiers
1-4-77

N.D.G.

Est Décarie, cottage, Excellente qualité. Vitres dans le plomb. Cheminées naturelles, 8 pièces éclairées et spacieuses. Cuisine immense complètement rénovée et très agréable. "Installation laveuse et sécheuse". Chambre principale, powder room, nombreux placards. Très grande salle de jeux, cheminées, salle de bains et sona. Réduit à $74,500. M.L.S.
ISABELLE LAFRENIÈRE
courtier en immeuble
482-1381 4-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT: cottage détaché, $47,000. Occupation immédiate. 3 chambres à coucher, sous-sol fini. 1½ salle de bains. Pas d'agent. Tél.: après 6 heures 331-5122. 1-4-77

COTTAGE QUÉBÉCOIS 1930, lucarnes, larmiers, 7 pièces, 2 salles de bains, chambre froide, plancher merisier et pin rouge. Cave ciment 7 pieds, état impeccable. Terrain paysagé. 6,000 p.c. P.A.T. $55,000. Soir: 645-3588 ou jour: 873-4640. 4-4-77

MONTREAL NORD: rue Charny, duplex détaché très luxueux, plancher tuiles italiennes, porte patio, sous-sol canadien, foyer, pierre des champs, bar. $78,500. pas d'agent. Tél: 321-4858. 1-4-77

L'ASSOMPTION, $60,000, 5 pièces, 2 salles de bains, foyer, chauffage électrique, style canadien. Terrain 90' x 110'. immédiatement. Tél: 589-5137 après 5 heures p.m. 8-4-77

AHUNTSIC OUEST, Tanguay près Gouin, split-level 9 pièces, luxueux garage, entrée pour bureau. Occasion. Tél: 255-2498 6-4-77

COTTAGE VICTORIEN, 12 pièces, excellente condition, offre exceptionnelle, St-Aimé, tél.: 527-2573 après 6 hres. 4-04-77

CÔTE-DES-NEIGES, Lacombe, près Université, hôpitaux, 5½, 6½, salle de jeux, garage, jardin. Bas libre 1er juillet. Particulier. Pas d'agent. $75,000. Tél: 731-2830 après 5h. 30 la semaine. 1-04-77

DUPLEX: 5621 Wilderton, entre chemin Ste-Catherine et Willowdale, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grand hall d'entrée, sous-sol fini avec douche, toilette, lavabo. Garage pour 3 autos. $110,000 ferme, pas d'agent. Tél: 737-4946. 1-4-77

ST-HYACINTHE: Spacieux cottage canadien pierre des champs, garage 10 grandes pièces, secteur choix, près commodités, terrain arbres adultes. MLS. T. Trudeau-Larivière 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select courtiers 1-4-77

ST-HILAIRE: Transfert, occupation immédiate, prix compétitif. Bungalow 5½ pièces, sous-sol fini, terrain arbres adultes, taxes basses. MLS. T. Trudeau Larivière 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select courtiers 1-4-77

BOUCHERVILLE: Vous cherchez bungalow, occupation 1er mai, voyez ce charmant 7 pièces, cachet rustique, impeccable, près toutes commodités. Exclusif. Lucette Philibert 655-3060 ou 655-8037. Probitec courtiers 1-4-77

POINTE-AUX-TREMBLES: 512, 19e avenue, maison spacieuse, 8 pièces, 3 toilettes, air chaud humidifié plus système électrique avec thermostat pour chaque secteur et 2 foyers. Maison en brique de 26' x 68' avec sous-sol fini. Abri pour voiture, terrain clôturé paysagé de 51' x 114' logement ou bureau au sous-sol. Site idéal pour professionnels et autres. Faut voir pour bien apprécier. Particulier. Tél: soir 645-4316 ou 256-2681 poste 359 2-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

LAVAL-SUR-LE-LAC

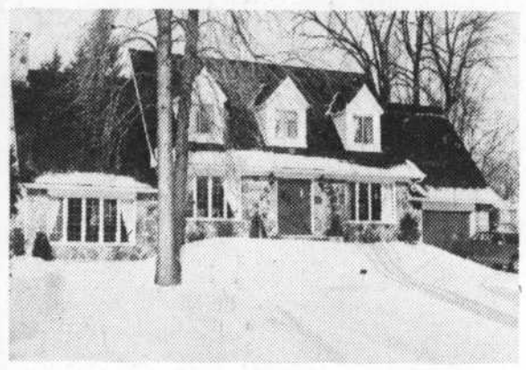

Voilà votre maison distinguée, impeccable, dans beau jardin avec piscine, 3 chambres à coucher. Beaucoup de charme dans le décor et la disposition des pièces. Exclusif. **Dora Brunet: 687-1010 ou 627-0348.**
1-4-77

L'immeuble, c'est notre seule affaire.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT

Cottage détaché en brique face au parc St-Viateur, 4 chambres à coucher, grenier bien fini, sous-sol, jardin et piscine. Propriété très intéressante.
SHERBROOKE TRUST
courtiers
2-4-77

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

ST-BRUNO

Entrée split, maison neuve, foyer, finition chêne, faut voir. MLS **Louise Brault 653-5796 ou 679-1110.**

STE-JULIE (HAUT BOIS)

Cottage cèdre, très grandes pièces, maison décorée d'un goût exquis. Boisé. MLS **Louise Brault 653-2496 ou 679-1110.**
courtier en immeuble
1-4-77

OUTREMONT

Cottage de 10 pièces, tout à fait renové, modernisé; l'ensemble des boiseries, certains murs de pierres sont au naturel.
De la cave (grande salle — cave à vin) au grenier amenagé chambre, salle de bain, storage). Le rez-de-chaussée (grand vivoir 27 x 12 avec cheminée, salle à diner avec vue sur le Mont-Royal, cuisine bien planifiée). La chambre principale "double" avec petit salon et foyer.
Un grand jardin privé, boisé, en "pleine nature" avec piscine 26 x 12.
TRUST GENERAL, *courtiers*
André B. Thomas 866-9641 (b) 731-6307 (r)
1-4-77

Tout ce qu'il faut savoir pour
ACHETER OU VENDRE UNE MAISON
par le juge Paul Robitaille
LISEZ AVANT DE SIGNER !
Dans toutes les librairies.

Editions Aquila Limitée, 3785, Côte de Liesse, Mtl H4N 2N5:
Veuillez m'envoyer le livre
Acheter ou vendre une maison
Ci-joint mon chèque de $ 4.95
Nom:.....
Adresse:..... 4-4-77

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

Ste-Adèle: Près hôtel Chantecler, cottage canadien, salon, salle à manger, 3 chambres, foyer, meublé beau terrain avec arbres matures, $36,500. **Thérèse Larose 435-3443 ou 1-227-3654 (rés.)**

Morin Heights: Investisseur, domaine de 35 acres avec joli bungalow 6 pièces, 3 chambres, avec foyer, garage, grand sous-sol, idéal aussi pour développement. **Thérèse Larose 435-3443 ou 1-227-3654 (rés)** Prix $39,500

STE-ADÈLE: Terrain. Êtes-vous à la recherche d'un terrain? 5, 10, 20 acres ou plus, j'en ai de très bon marché. **Charles Larose 435-3443 ou 1-227-3654 (rés)**
courtiers en immeuble
1-4-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

WESTMOUNT & HAMPSTEAD

Grand choix de maisons. Valeurs inégalées. Pour information appelez **Shirley Cohen 935-8541 rés: 489-1968.**
1-4-77

DOMAINE

Rive nord, 35 milles de Montréal, dans érablière, cottage canadien pierre et stucco, foyer. Terrain 2½ arpents, borné par rivière. Court de tennis et piscine creusée: 40 x 20. Site exceptionnel. Une aubaine à $52,500.

IMMEUBLES ARMAND DES ROSIERS
courtier
Pour information: Lise D. Feriand 581-3790
1-4-77

Trust Royal Courtier

DOLLARD DES ORMEAUX

Nouveau, moins que le coût. $42,500. Split, 4 chambres à coucher, aluminium, 1½ salle de bains, garage, tapis mur à mur or. Condition excellente. MLS **Sandy Sandrin 695-7798 ou 695-0640.**

PIERREFONDS

Appel spécial à maman. Quartier idéal pour enfants. Bungalow 1972, salle à manger, salle familiale, finition spéciale avec superbe foyer en pierre. Joli terrain. Pas cher. MLS **Marcella Daigle 695-0640 ou 684-5297.**

SNOWDON

Avenue Dornal, près Victoria, 5½, 6½, 3½, bachelor, salon, salle à manger séparés, cuisine moderne, 2 salles se bain chacun, 2 garages. **Dorothy Feig 488-2993 ou 487-9560.**

CÔTE ST-LUC

Maison de ville de luxe, semi-détachée, 5 chambres à coucher, 2 fois 2 salles de bains, avec extras. $65,000. **Paula Mark 737-8894 ou 487-9560.**
courtiers en immeuble
1-4-77

ST-LAMBERT

Cottage donnant sur le golf. Luminosité remarquable, 9 pièces. À voir! Communiquez avec **Huguette L. Godin 672-6450 ou 672-1839. Exclusif.**
MONTRÉAL TRUST
courtiers
1-4-77

OUTREMONT

Cottage 4 chambres, salon foyer naturel, salle à manger, cuisine moderne, sous-sol fini comprend salle de jeux plus une chambre, piscine extérieure creusée, rue paisible. **Ann Marie Larue 935-8541 ou rés: 342-4173**
IMMEUBLES A.E. LePAGE & WESTMOUNT INC.
courtiers
1-4-77

HAMSTEAD

Maison pour professionnel
Bungalow, 3 chambres à coucher plus 2 autres chambres au sous-sol. Grand vivoir, salle à manger séparée, "den" fini en bois et grande salle de séjour. Air climatisé central, garage pour 2 autos. Le propriétaire est transféré. Réduit à $159,000. Pas d'agent.
Tél: 489-0433
2-4-77

SPORTS

LE PRINTEMPS DANS LE BOIS, il nous reste de la neige pour le ski de fond et raquette. Randonné, pique-nique, accueil rustique, chalet en bois rond, site sauvage. Tél: Trappe Québec 332-4193 11-4-77

TERRAINS À VENDRE

TERRAIN RÉSIDENTIEL, 22,000 p.c. avec vue sur ville de Mascouche. $5000. Tél: 844-9391 ou 648-6255, Alain. 2-04-77

A QUI LA CHANCE? Terrain 400' x 400' avec merveilleux ruisseau, Waterloo, 1h. de Montréal, Sauvage et paisible. $5000. Tél: 937-1971. 2-04-77

TERRAIN BOISÉ, fonds en roc, Domaine du lac Lovering, 3 milles de Magog. Aucune obligation de construire. Route hiver-été. Surveillance permanente et services communautaires. Aubaine. Tél.: après 19 heures 484-6089 1-4-77

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirst de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

TRAVAIL DEMANDÉ

PRENDRAIS TRAVAIL de dactylo à la maison. Expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 1-4-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

VÊTEMENTS À VENDRE

AUBAINE 2 habits, paletots pour homme, grandeur 40. Vêtements femme grandeur 5-6. Tél.: 277-2004. 2-4-77

ANNONCES CLASSÉES

régulières ou encadrées

*

Vous serez toujours satisfait du service et du résultat

844-3361

Compétence: Mlle Marie Vaillancourt

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, jeudi 31 mars 1977

"Suicide" d'un témoin-clé ami de Lee Harvey Oswald

PALM BEACH (AFP) — Une autopsie sera pratiquée sur le corps de M. George de Mohrenschildt, un ami de Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, qui s'est suicidé mardi soir à Palm Beach (Floride). Le porte-parole de la police a toutefois indiqué qu'il n'y avait "aucune raison de suspecter autre chose qu'un suicide" dans cette affaire.

M. de Mohrenschildt, 65 ans, Américain d'origine russe, avait été interrogé par la commission Warren lors de son enquête sur l'assassinat du président Kennedy. Entendu en tant qu'ami d'Oswald, il avait affirmé à la commission ne rien connaître des projets de l'assassin présumé. Un journaliste néerlandais, Willem Oltmans, a par la suite affirmé que M. de Mohrenschildt lui aurait révélé dans une interview se sentir "quelques responsabilités" dans le meurtre du président américain.

Il s'est suicidé après avoir appris qu'un membre de l'actuelle commission parlementaire sur les assassinats souhaitait le rencontrer. Sa fille Alexandra lui avait signalé la requête de l'enquêteur, et elle a retrouvé quelques heures plus tard son père mort d'une balle tirée dans la bouche.

Aucune lettre n'a été trouvée près du corps. Un représentant de la commission d'enquête parlementaire a regretté ce suicide, indiquant que M. de Mohrenschildt était "un témoin crucial".

Selon les informations recueillies, George de Mohrenschildt est né en 1911 en Ukraine, il quitte ensuite l'URSS avec ses parents en 1921 pour s'installer à Anvers, en Belgique, puis obtient un diplôme en sciences économiques à l'université de Liège.

Il vient ensuite aux États-Unis et s'installe au Texas où il devient ingénieur dans une entreprise pétrolière. À Dallas où il enseigne le français, il rencontre Lee Harvey Oswald et son épouse, Marina, qui deviendront ses amis, un an avant le meurtre du président Kennedy le 22 novembre 1963 dans cette même ville.

George de Mohrenschildt, qui réside à Dallas, était venu récemment à Palm Beach où il résidait chez un ami. Il avait rencontré mardi matin pour une interview un journaliste travaillant pour le Reader's Digest, Ed Epstein, qu'il devait revoir hier. Le journaliste a été interrogé par la police, mais rien n'a été révélé sur le contenu de l'interview.

Barre écarte les trois ministres "politiques" et ramène Peyrefitte

PARIS (d'après Reuter et AFP) — En moins de 48 heures — sur instructions du président Giscard d'Estaing — le premier ministre Raymond Barre a constitué un nouveau gouvernement de 14 ministres, chargé de poursuivre la politique de redressement économique et d'affronter, face à la poussée de la gauche, les élections législatives du printemps 1978.

M. Barre conserve le ministère des Finances, de même que MM. Louis de Guiringaud garde le ministère des Affaires étrangères et Yvon Bourges celui de la Défense.

La note la plus importante est la disparition des trois ministres d'État Olivier Guichard, Jean Lecanuet et Michel Poniatowski qui représentaient, au sein du précédent cabinet, les trois composantes de la majorité, respectivement gaulliste, centriste et giscardienne. La plupart des ministres nommés sont des parlementaires ou d'anciens parlementaires.

M. Alain Peyrefitte, gaulliste, ancien ministre de l'Information, qui est entré récemment à l'Academie française et est l'auteur des best-seller "Quand la Chine s'éveillera" et "Le mal français", devient ministre de la Justice à la place de M. Lecanuet. Le ministère de l'Intérieur passe des mains de M. Poniatowski, écarté du gouvernement, entre celles du ministre de l'Agriculture Christian Bonnet, 55 ans.

Parmi les nouveaux arrivants figurent M. René Monory, 54 ans, sénateur centriste, ministre de l'Industrie, Pierre Mehaignerie, 38 ans, réformateur, qui devient ministre de l'Agriculture. Une seule femme reste ministre, Mme Simone Veil, 49 ans, ministre de la Santé.

Au total, le gouvernement se compose de quatre gaullistes (RPR) trois républicains indépendants giscardiens, deux centristes, un radical et trois sans autre étiquette que "majorité présidentielle giscardienne", le premier ministre et ministre des finances étant "sans étiquette".

Dans la mesure où l'on s'attendait à la sortie des trois "grands ministres politiques", MM. Michel Poniatowski (Intérieur), Olivier Guichard (Justice) et Jean Lecanuet (Plan), la rentrée sur la scène politique de M. Peyrefitte, ancien ministre du général de Gaulle et de M. Georges Pompidou, constitue la seule surprise, encore qu'on le "donnait" plus volontiers aux Affaires étrangères qu'à la Justice.

M. Raymond Barre, qui se succède a lui-même comme premier ministre et qui conserve le ministère de l'Économie et des finances, a déclaré à l'issue d'un entretien avec le président Giscard d'Estaing, aux nombreux journalistes présents sur le perron de l'Élysée que le gouvernement qu'il venait de former était un "gouvernement de combat" et qu'aucune considération politique n'avait été prise en compte pour sa formation.

Il a indiqué que les secrétaires d'État, dont il n'a pas précisé le nombre, seraient désignés demain. "Ils auront à remplir un certain nombre de tâches sur le plan national et aussi sur le plan régional", a-t-il dit.

Faisant référence à l'allocution du président Giscard d'Estaing lundi dernier à la télévision, M. Barre a ajouté que les ministres ont été "choisis en fonction de leur capacité à remplir les tâches qui leur ont été confiées".

La tâche essentielle assignée à ce nouveau gouvernement est d'ordre économique. Il s'agit en effet de l'exécution d'un plan de douze mois destiné à "continuer la politique économique en cours et à sortir la France de la crise", a dit M. Barre à sa sortie de l'Élysée. Le président parlera certainement en ce sens au nouveau gouvernement qui tiendra son premier conseil ce matin à l'Élysée.

M. Yves Guéna, adjoint de M. Jacques Chirac à la tête du RPR (Rassemblement pour la république) a déclaré sitôt connue la formation du nouveau gouvernement qu'il s'agissait d'un "modeste remaniement". "Il ne s'agit pas d'un nouveau gouvernement mais d'un simple remaniement", a déclaré le délégué politique du RPR.

M. Guéna semble regretter qu'à la solution d'un gouvernement de "salut public" avec des hommes "de grandes dimensions engageant les grandes formations et en même temps dégagés de celles-ci, on ait préféré une "formule plus resserrée, plus modeste et moins entrainante".

"Nous ne formulons qu'un voeu, que cette équipe soit à la hauteur des périls qui menacent la France et pour être à la hauteur il faut avoir conscience des périls", a dit M. Guéna.

Dans la foulée, M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, se félicite du départ du gouvernement de MM. Poniatowski et Lecanuet.

Il estime qu'était "anormale" dans le précédent gouvernement la représentation politique de la majorité autour des ministres d'État. "Cela n'a jamais fonctionné dans le bon sens, mais simplement de façon détestable à travers M. Lecanuet ou M. Poniatowski", a-t-il dit.

Cette réaction du RPR n'apporte non plus aucune surprise et le plus grand parti de la majorité se félicite du départ de deux hommes qui n'ont pas ménagé leurs critiques à M. Chirac, l'accusant notamment de briser la cohésion de la majorité au moment des élections municipales.

Les syndicats italiens plient devant Andreotti

ROME (Reuter) — Les centrales syndicales italiennes ont accepté hier les propositions de compromis du gouvernement visant à revigorer l'économie nationale et à obtenir un prêt du Fonds monétaire international.

Réalisé à l'occasion de négociations nocturnes, à Rome et parallèlement par téléphone avec le FMI à Washington, l'accord constitue un succès de premier plan pour le gouvernement minoritaire démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti. L'objectif consiste à réduire le taux d'inflation, qui atteint 21 pour cent, et à diminuer le déficit de la balance des paiements en abaissant les coûts salariaux.

Entériné par la Chambre et traduit sous forme de lettre d'intention au FMI, l'accord devrait conduire à l'octroi d'un prêt de $530 millions du Fonds, ainsi qu'à des crédits supplémentaires éventuels, consentis par le FMI et le Marché commun européen.

Les partis communiste et socialiste, qui inspirent deux des trois principales centrales syndicales, et soutiennent le gouvernement Andreotti en s'abstenant lors de votes cruciaux, approuveront sans doute la formule de compromis.

Son élément essentiel, accepté par les syndicats, est une modification du calcul d'indexation trimestrielle des salaires sur le coût de la vie: le "panier" d'articles et dépenses d'après lequel s'effectue l'indexation sera restructuré de manière à réduire les majorations futures de salaires.

En échange de cette concession, à laquelle s'opposaient énergiquement certains dirigeants syndicaux, le gouvernement a renoncé à sa demande d'exclure du "panier" les augmentations de la taxe à la valeur ajoutée qu'il envisage. Elles compenseront la réduction des prestations versées au gouvernement par les compagnies pour les bénéfices sociaux de leurs employés, une réduction qui permettra de réduire les coûts et rendra les exportations italiennes plus compétitives.

Le gouvernement a aussi renoncé à son projet d'uniformiser les hausses de salaires sur le plan national, qui aurait eu pour résultat d'empêcher des accords plus favorables aux employés dans les compagnies plus prospères.

Des dispositifs déjà approuvés du plan gouvernemental d'austérité prévoient que l'indexation ne se fait plus sur les salaires annuels de plus de huit millions de lires, et elle est réduite de moitié sur ceux dépassant six millions. En outre, les tarifs ferroviaires, téléphoniques et autres ont déjà été majorés.

Cuba-États-Unis: pause temporaire

WASHINGTON (AFP) — Les conversations directes américano-cubaines sur la délimitation des zones maritimes et des zones de pêche entre les deux pays, qui s'étaient ouvertes le 24 mars à New York se sont achevées le mardi 29 mars, a annoncé hier le département d'État.

Les deux parties, précise un communiqué, ont accompli "des progrès substantiels" et se rencontreront de nouveau "dans un avenir proche" dans l'espoir de parvenir à une solution.

L'ouverture de ces conversations directes, les premières entre Washington et La Havane depuis 16 ans, a fait suite à la décision des deux capitales de porter à partir du 1er mars dernier la limite de leurs zones économiques à 200 milles de leurs côtes. La Floride et la côte cubaine sont séparées par un bras de mer large de seulement 90 milles.

Comptant chacune huit membres, les délégations étaient conduites respectivement par MM. Terrence Todman, secrétaire d'État adjoint aux affaires interaméricaines et Pelegrin Torres, vice-ministre cubain des Affaires étrangères.

Le porte-parole du département d'État, M. Fred Brown, a assuré que ces premiers entretiens ont porté exclusivement sur les questions de zones maritimes et de pêcheries et qu'il en sera de même pour ceux prévus prochainement.

Il semble par conséquent que le renouvellement de l'accord américano-cubain contre la piraterie aérienne ne sera pas discuté par les deux pays avant son expiration le 15 avril.

JOURNÉES D'INFORMATION

AFRIQUE AUSTRALE

PROGRAMME

VENDREDI

SOIRÉE D'INFORMATION: GUINÉE BISSAU - AFRIQUE AUSTRALE UNE SEULE ET MÊME LUTTE

19h30	Film:	"Naissance d'une nation"
	Participation:	Mario Cabral, Commissaire à l'Éducation, Guinée Bissau
		Aquino de Braganca, Conseiller du Front Patriotique du Zimbabwe
10h	*Ateliers:*	Guinée Bissau
		SAMEDI
		Thèmes: mobilisation politique pratique syndiacle réinventer l'éducation
	Participation:	Délégation de Guinée Bissau
14h	*Ateliers:*	Namibie
		Thèmes: présence de l'Afrique du Sud la SWAPO
	Participation:	Représentants de la SWAPO
19h30	*Soirée d'information:*	La lutte de libération en Namiibie
	Film:	
	Conférence:	Ben Gurirab, chef de la délégation de la SWAPO aux Nations Unies. Sean Gervasi, Commissariat de la Namibie ONU
		DIMANCHE
14h	*Ateliers:*	Afrique du Sud
		Thèmes: les enjeux pour l'impérialisme — Le mouvement de libération
	Participation:	Représentants de l'ANC
19h30	*Soirée d'information:*	Statégies impérialistes en Afrique Australe.
	Film:	Frontline (version française)
	Participation:	Mfanafuthe Makatini, Comité Exécutif de l'ANC de l'Afrique du Sud

Dates: **1er, 2, 3 avril**
Lieu: **école Marie-Anne 100 est, rue Sauvé (métro Sauvé)**

organisé par CARREFOUR **4258, De Lorimier Montréal, Québec 527-6611**

La délégation de Guinée Bissau est au Canada à l'invitation du SUCO)

Nos passagers qui s'envolent pour Chicago ne vont pas tous à Chicago. Plusieurs s'y rendent pour que nous les emmenions ailleurs à partir de Chicago; car c'est là notre point de départ pour l'ouest et le sud-ouest américain.

D'abord, nous avons chaque jour 3 vols sans escale de Dorval à Chicago et ensuite, de nombreuses correspondances pour Los Angeles*, San Francisco, Palm Springs, San Diego, Dallas/Fort Worth, St-Louis, l'Arizona et le sud-ouest, Mexico, Acapulco et bien d'autres destinations.

En tout temps, vous avez droit au célèbre traitement qui a fait d'American Airlines la ligne aérienne préférée de nombreux voyageurs. Ils l'ont choisie pour les horaires pratiques, la fiabilité, le confort et la courtoisie.

Et surtout pour la qualité du service.

Alors, la prochaine fois que vous irez à Chicago ou plus loin, par affaires ou par plaisir, appelez votre agent de voyages ou American Airlines: vous saurez tout de nos allées et venues à Chicago.

Les allées et venues d'American Airlines à Chicago.

*Vol direct Montréal-Los Angeles à compter du 24 avril 1977.

American Airlines, américaine par excellence.

Zaïre: les "rebelles" katangais ne seraient qu'à 25km de Kolwezi

BRUXELLES, (d'après Reuter et AFP) – Les rebelles qui ont pénétré dans le Sud-Ouest du Shaba il y a trois semaines, occupant plusieurs agglomérations, se trouvent actuellement à vingt-cinq kilomètres du centre minier de Kolwezi, indiquait-on de source diplomatique hier à Bruxelles.

Les troupes gouvernementales établissent actuellement des positions défensives à la périphérie de la ville.

Toujours de source diplomatique, on précise que les combats entre ex-gendarmes et les forces armées zaïroises sont très limités. Les gendarmes poursuivent leur progression en direction de Kolwezi venant de l'ouest.

Un journaliste de la radio belge, Herman Verheyden, de retour de Lubumbashi hier, précise que la situation est calme à Kolwezi. Ses habitants ont toutefois le sentiment que les rebelles ne sont désormais plus très loin poursuivant lentement mais sûrement leur progression sur le centre minier.

Il explique l'absence d'affrontements d'envergure par l'indiscipline des forces gouvernementales, qui ont abandonné d'importantes quantités d'armes, de munitions et d'équipement aux mains des gendarmes katangais.

D'autre part, le commandant en chef de l'armée régulière zaïroise, le général Bumba Mowasso, aurait été tué au cours d'un accrochage avec les combattants du Front national de libération congolais (FNLC), dans la nuit du 29 au 30 mars, aux environs de Kolwezi, selon un communiqué diffusé hier soir à Bruxelles, par le FNLC.

Au cours de ce même accrochage, deux avions Mirage de l'armée zaïroise ont été abattus, ajoute le communiqué. Le FNLC déclare en outre avoir constaté à cette occasion que l'armée zaïroise est encadrée par des mercenaires envoyés par les pays occidentaux. Il proteste contre cette ingérence étrangère dans une lutte qui ne concerne que le peuple congolais. L'ambassade du Zaire à Bruxelles a démenti ces informations, affirmant qu'elles sont "dénuées de tout fondement".

D'autre part, dans une conversation téléphonique reproduite par l'agence Belga, à Bruxelles, un inconnu se présentant comme le délégué du FNLC en France a déclaré que, le 27 mars dernier, six compagnies (environ 900 hommes) — deux américaines, deux françaises et deux belges — étaient arrivées à Kolwezi, équipées d'uniformes de l'armée zaïroise. Toujours selon cette communication, le FNLC proteste contre cette intertionalisation du conflit au Zaïre.

Immédiatement interrogé par l'AFP, un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères a qualifié cette information "d'absolument ridicule", rappelant que les militaires belges au Zaïre ne sont pas opérationnels. De son côté, un journaliste de la radio belge, rentré de Kolwezi hier matin à Bruxelles, a également jugé "invraisemblable" une telle arrivée de troupes. Il a indiqué à l'agence Belga que le général Bumba a pu être tué dans un attentat en essayant de regagner la capitale, Kinsasha, mais "certainement pas au front". Il a ajouté que le commandant Elouki Monga Aunda, qui commandait les opérations sur les lieux des affrontements, a disparu, ce qui a provoqué la "pagaille complète" parmi les troupes régulières sur place.

Un autre journaliste belge, M. Walter Zinzen, de la télévision flamande, qui vient de rentrer de Kolwezi, a déclaré à la télévision belge que la chute de cette ville peut intervenir d'un jour à l'autre. La population est calme, a ajouté le journaliste, et ne craint pas les "rebelles". Elle s'inquiète toutefois un peu des réactions que pourraient avoir les militaires zaïrois, si jamais ils cédaient à la panique.

La population du Shaba, a encore dit le journaliste belge, est dans sa grande majorité favorable aux ex-katangais et prend une part active aux opérations en aidant ceux-ci. Interrogé sur un éventuel retrait du général Mobutu, le journaliste a déclaré que sur le plan militaire, il n'y a plus de solution possible. Il faut donc chercher, selon lui, une solution politique par la négociation. Celle-ci a d'ailleurs déjà commencé, a-t-il précisé, puisque les chefs coutumiers de la région de Kolwezi se sont déjà réunis.

Plusieurs passagers d'un avion d'Air Zaïre", en provenance de Lubumbashi ont déclaré hier à leur arrivée à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem qu'il y avait de nombreux militaires armés dans les rues de Kolwezi. Les passagers pour la plupart des femmes et des enfants, ont précisé que ces militaires étaient très nerveux et qu'ils avaient contrôlé à plusieurs reprises leurs papiers et leurs bagages.

Enfin, selon ces passagers, des avions survolent continuellement à haute altitude la région de Kolwezi.

On souligne cependant que les opérations se poursuivent normalement dans les mines de cuivre. Le minerai continue d'être exporté via l'Afrique du Sud.

Un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères a indiqué hier qu'il n'était pas question pour l'instant d'évacuer les quelque trois mille ressortissants belges vivant à Kolwezi.

A Bruxelles, on évalue de quinze cent à deux mille hommes les effectifs des forces qui ont pénétré au Shaba. On pense généralement qu'il s'agit pour la plupart d'ex-gendarmes katangais qui s'étaient refugiés en Angola.

Réquisitoire canadien à l'ONU contre l'apartheid

NATIONS UNIES (AFP) — Le représentant du Canada, M. William Barton, a recommandé hier au Conseil de sécurité l'adoption d'une déclaration de principe sur l'Afrique du Sud qui démontrera sans ambigüité, a-t-il dit, au gouvernement de Prétoria que tous les membres du Conseil, sans exception, sont résolus à l'amener à mettre fin à l'odieux système de l'apartheid.

Le délégué canadien estime que le Conseil de sécurité a la possibilité dans les circonstances présentes de s'écarter des résolutions peu efficaces présentées dans le passé et de s'engager dans une voie constructive: la politique de la nouvelle administration américaine concernant l'Afrique australe semble permettre cette ouverture, et le Conseil, a dit M. Barton, devrait faire tout son possible pour la mettre à profit, en permettant aux pays qui entretiennent des relations avec Prétoria d'exercer au maximum leur influence sur ce régime.

M. Barton a prononcé un long réquisitoire contre la politique de Prétoria: le maintien et même le renforcement du cruel système de l'apartheid, qui enlève tout espoir à la majorité noire de voir son sort s'améliorer; la politique unique des bantoustans; la non-application par l'Afrique du Sud des résolutions de l'ONU concernant la Namibie et la Rhodésie.

Les événements de Soweto, loin d'être dus à un complot dirigé de l'extérieur comme le prétendent les autorités sud-africaines, reflètent la frustration profonde de la majorité de la population, et augurent d'un avenir plus tragique encore, a dit M. Barton.

Il a rappelé que le Canada a dès 1963 appliqué à la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud un embargo volontaire qu'il a élargi en 1970 aux pièces de rechange, et qu'il est l'un des pays qui versent les contributions les plus élevées aux divers fonds des Nations unies pour l'aide aux populations noires d'Afrique australe et aux victimes de l'apartheid.

Le délégué canadien a souligné cependant qu'un des éléments principaux de la politique étrangère d'Ottawa est de maintenir des liens commerciaux avec tous les pays, même ceux avec qui il est en profond désaccord, sauf lorsque le Conseil de sécurité a décrété qu'il s'agit d'une menace à la paix internationale.

Les chrétiens prennent un autre village stratégique au Sud-Liban

BEYROUTH, (AFP) – Les forces chrétiennes ont réussi hier soir à pénétrer dans un nouveau village du Sud-Liban, Taybeh, qu'elles attaquaient depuis l'aube.

Dans un communiqué publié à Beyrouth, le Parti national social (PNS) a indiqué que "les forces israélo-isolationnistes étaient entrées" dans la localité soumise à une attaque massive des "forces libanaises" (chrétiennes).

Le village de Taybeh, situé à environ deux kilomètres de la frontière israélienne, était tenu par les forces palestino-progressistes, sa chute représenterait un important gain stratégique pour les forces chrétiennes dans la région névralgique du Sud-Liban, où se poursuit encore la guerre cinq mois après l'instauration du cessez-le-feu au Liban.

Cette attaque chrétienne, qui intervient moins de quarante-huit heures après la nomination, en dépit de l'opposition de certaines forces conservatrices, d'un nouveau commandant en chef de l'armée libanaise, a donné lieu aux plus violents combats enregistrés depuis plusieurs mois, selon les informations disponibles à Beyrouth.

Le parti national social a annoncé que des miliciens progressistes, dont certains membres du PNS avaient été tués. Il ne donne pas l'importance des pertes. L'agence palestinienne d'information Wafa, pour sa part, a fait état de "combats au corps à corps" à l'intérieur même de Taybeh et de l'emploi "de tous les types d'armes".

L'attaque contre Tayyeh, village natal du président de la Chambre des députés libanais, M. Kamel el Assaad, avait été précédée au cours de la nuit de mardi à mercredi par un violent bombardement déclenché, selon certaines sources, à partir du territoire israélien.

Lancé à l'aube, l'opération, d'après des informations concordantes émanant de source palestinienne et de source généralement bien informée, permettait dans un premier temps, aux forces chrétiennes de s'emparer des collines surplombant la localité.

Selon ces mêmes sources, les forces chrétiennes ont mis en ligne un grand nombre de combattants — six mille selon certaines informations — et une vingtaine de véhicules blindés. D'après des renseignements en provenance du Sud-Liban, les avions israéliens ont survolé, par intermittence, le théâtre des opérations.

Les informations disponibles à Beyrouth permettaient de croire que Taybeh est tombée hier en début d'après-midi. Les forces chrétiennes, selon Wafa, ont alors poursuivi leur offensive en direction des villages de Kantara et de Markaba. A l'est de Taybeh, mais, affirme l'agence palestinienne, "les forces communes (palestino-progressistes) ont pu enrayer l'avance des forces israélo-isolationnistes".

La progression vers l'ouest des forces chrétiennes à partir de Taybeh leur permettrait d'isoler le village de Bint Jbeil, contrôlé par les forces palestino-progressistes, important noeud routier du Sud-Liban.

Cette localité, théâtre le mois dernier de violents affrontements entre forces palestino-progressistes et chrétiennes est le dernier "verrou" entre deux bandes de territoire libanais voisins de la frontière israélienne et contrôlées par les forces chrétiennes. Sa chute signifierait la création, de Ras et Nakoura, sur le littoral jusqu'à Marjayoun, au pied du plateau montagneux de l'Arkoub, d'une zone longue d'environ soixante kilomètres et large de sept à douze, adossée à la frontière israélienne, entièrement contrôlée par les forces chrétiennes.

Les combats dans le secteur de Taybeh ont provoqué "l'inquiétude des dirigeants de la communauté musulmane chiite particulièrement importante au Sud-Liban. Ceux-ci, réunis au cours de l'après-midi, ont publié en début de soirée un communiqué déclarant que "les forces du mal ont déclenché une course contre la montre afin de saboter le processus de paix entamé par la nomination lundi d'un nouveau commandant en chef de l'armée", le général Victor Khoury.

La Cisjordanie bouge pour rappeler le "jour de la terre"

HEBRON (Reuter) — Le premier anniversaire de "la journée de la terre" a été marqué hier par des manifestations en Cisjordanie et en Israël.

Les manifestations de l'an dernier avaient eu pour origine l'expropriation de terres arabes par le gouvernement israélien. En Israël même, les émeutes avaient été les plus graves depuis la fondation de l'Etat Juif. Six Arabes avaient été tués et de nombreux autres blessés.

Pour commémorer "la journée de la terre," des dizaines de jeunes arabes de Cisjordanie ont manifesté, érigé des barricades de pneus enflammés et lapidé les forces de sécurité israéliennes. De nombreuses arrestations ont eu lieu, notamment à Hébron et dans deux villages proches de Ramallah.

Une grève générale a touché pratiquement toute la Cisjordanie à la suite de la distribution de tracts signés par l'OLP (Organisation de libération de la Palestine).

En Israël, la communauté arabe forte d'un demi million de personnes n'a pas manifesté violemment. La plupart des travailleurs se sont rendus sur leurs lieux de travail comme les étudiants et collégiens.

A Arraba (Galilée), des milliers d'Arabes venus à pied se sont rassemblés pour le grand meeting public pour la commémoration des manifestations de l'an dernier. La foule a envahi ce petit village dans le calme en lançant des mots d'ordre. De petits groupes de juifs israéliens de gauche ont participé à la manifestation d'Arraba.

Les seuls troubles signalés ont eu lieu dans deux villages de Galilée, Tamra et Jut, où des jeunes ont tenté de bloquer les rues avec des pneus enflammés. A Kear Kassem, dans le centre d'Israël, des collégiens ont fait grève et manifesté dans les rues.

Un attentat à la bombe a légèrement endommagé un restaurant juif de Hébron. Dans les milieux militaires, on estime qu'il a été le fait des nationalistes arabes.

De son côté, M. Shimon Peres a déclaré à Haifa qu'il ne pouvait pas comprendre pourquoi les Arabes protestaient contre les expropriations de terres décrétées par le gouvernement. Le ministre israélien de la Défense a assuré que ces expropriations visaient également les propriétaires de terres juifs et que les terres expropriées étaient nécessaires au développement du pays.

Carter nomme 4 ambassadeurs

WASHINGTON (AFP) — Le président Jimmy Carter a choisi les quatre ambassadeurs qui représenteront les États-Unis au Japon, en Inde, au Pakistan et en Suisse, apprend-on de source autorisée.

M. Mike Mansfield, ancien leader de la majorité démocrate au Sénat, a été nommé à Tokyo, M. Robert Goheen, ancien recteur de l'université de Princeton, à la Nouvelle-Delhi, M. George Vest, le seul diplomate de carrière parmi les quatre, à Islamabad et M. Marvin Warner, un banquier, à Berne.

Agé de 74 ans, M. Mansfield fut pendant de longues années "la conscience morale" du Sénat qu'il a quitté lors des dernières élections après avoir dirigé la majorité pendant 16 ans.

C'est un spécialiste des affaires asiatiques. Professeur d'histoire extrême-orientale à l'université du Montana avant d'entrer dans la vie politique, il s'est rendu très souvent dans la région notamment au Japon. Lors de la dernière visite à Tokyo à l'été 1976, il avait qualifié les relations américano-japonaises de "pilier fondamental de la politique étrangère américaine".

M. Mansfield a fait partie de la mission américaine qui vient de se rendre à Hanoi afin d'obtenir des autorités vietnamiennes des renseignements sur les Américains disparus pendant la guerre du Vietnam.

Recteur de l'Université de Princeton de 1957 à 1972, M. Goheen est né en Inde de parents missionnaires presbytériens et il a vécu jusqu'à 14 ans dans ce pays. Il préside le conseil des fondations charitables américaines et n'a jamais occupé de poste diplomatique. Il est âgé de 57 ans.

Sa prochaine nomination en Inde intervient, alors que la chute du gouvernement de Mme Indira Gandhi devrait marquer le début d'une ère nouvelle et plus amicale dans les relations américano-indiennes.

M. Vest, 58 ans, est un spécialiste des questions nucléaires, ce qui explique en grande partie sa nomination à Islamabad, le principal problème entre les États-Unis et le Pakistan portant sur le marché nucléaire franco-pakistanais.

Premier porte-parole de M. Henry Kissinger au département d'État, M. Vest fut ensuite directeur des affaires politico-militaires et à ce titre le principal représentant américain aux réunions du "club" nucléaire de Londres jusqu'à la fin de 1976.

Ogilvy ouvert ce soir

Chic à l'or!

Des bijoux en or 10 et 14 ct.

1/3 de rabais

Une très belle collection de bijoux en or. Pour offrir à une personne spéciale, ou à vous-même. Sur la photo, six échantillons:

	Notre prix régulier	Maintenant
Boucles d'oreilles percées (14 ct.)	$21.00	$14.00
Boucles d'oreilles, genre anneau (14 ct.)	$41.00	$27.34
Chaine 20" (10 ct.)	$36.00	$24.00
Bracelet (10 ct.)	$154.00	$102.67
Charme (10 ct.)	$15.00	$10.00
Bague avec petit coeur (10 ct.)	$41.00	$27.34

Achats en personne au magasin centre-ville seulement

Ogilvy, Bijoux, au rez-de-chaussée

OGILVY

Information

Jacques Morency et l'équipe

TOUT L'MONDE LE FAIT
FAIS-LE DONC!
t'es capable

Les Dimensions:
2:45 - 7:45 - 17:45
Le Midi-Quinze
Les informations à plus 15 et plus 45
Les commentaires
Les sports
La météo
Les événements spéciaux

CKAC 73

Le Canadien fracasse un record: 128 points

Sittler donne une nulle aux Leafs

Le 36e but de la saison de Darryl Sittler, à 10:58 de la période finale hier soir, a permis aux Maple Leafs de Toronto d'arracher un match nul de 3-3 au Canadien de Montréal devant 18,018 spectateurs au Forum.

Ce match nul donne au Canadien 128 points au classement, soit un nouveau record de tous les temps. Le Canadien a également disputé un 33e match sans défaite à domicile, établissant ainsi une autre marque de la Ligue nationale.

Malgré ces records, ce n'était pas fête dans le vestiaire du Tricolore. Bien au contraire, Scotty Bowman était furieux et pour cause. Bowman fustigeait le traitement infligé à Serge Savard lors d'une bagarre en troisième. Savard a été atteint au visage par un coup de bâton de Pat Boulette, avec qui il a engagé le combat, il a été attaqué ensuite par derrière par Ian Turnbull et a reçu un coup de patin au visage.

C'est alors que Rick Chartraw est sorti du banc des siens, voulant aider le capitaine par intérim du Canadien. Mal lui en prit: ce geste d'entraide lui a valu une expulsion du match, en vertu du règlement sur le "troisième homme". Le Canadien a donc dû écoper de la privation de deux joueurs, alors que c'est lui qui aurait dû bénéficier d'un avantage numérique.

C'est durant cette période que le gardien Ken Dryden a brillé de tous ses feux. À l'instar de son opposant Mike Palmateer.

Les sept ou huit dernières minutes du match se sont déroulées dans le coin du Toronto, où une large flaque du sang de Savard demeurait, en mémoire de l'agression dont il a été victime.

On a cependant appris que "Le sénateur" n'a pas subi de fracture. Il n'aurait subi, selon les premiers examens, que des contusions qui ne l'empêcheront vraisemblablement pas de revenir au jeu d'ici le week-end.

Les Bruins de Boston se sont pour leur part hissés en première place au classement de la section Charles-Adams, en battant les Sabres de Buffalo 4-3. Les Bruins menaient 2-1 au début de la troisième période quand Don Luce et Gilbert Perreault ont marqué pour Buffalo à une minute 33 secondes d'intervalle. Brad Park et Mike Milbury ont cependant riposté pour Boston.

Les Bruins devancent Buffalo par un point en tête du classement. Chaque équipe doit encore disputer deux matches d'ici la fin du calendrier régulier. les autres filets des Bruins ont été réussis par Stan Jonathan et Matti Hagman. Bill Hajt a marqué le premier but des Sabres.

A New York, Phil Esposito, à son 1,000e match dans la LNH, a préparé le but victorieux de la recrue Dan Newman à mi-chemin de la 3e période alors que les Rangers ont supplanté les Flames d'Atlanta 4-3. Esposito avait été honoré avant le match. La recrue Willi Plett avait permis aux Flames d'égaler les chances à 3-3 quelques minutes avant le but décisif de Newman.

Pete Stemkowski, Greg Polis et Rod Gilbert, pendant un jeu de puissance, ont complété le total des vainqueurs tandis que Curt Bennett et Tom Lysiak marquaient les autres buts des vaincus. C'était le premier gain des Rangers sur les Flames en neuf matchs, soit depuis le 15 octobre 1975.

A Pittsburgh, un but de la crue Bill Riley, vers la fin de la deuxième période, a permis aux Capitals de Washington de battre les Penguins 4-3. Robert Sirois a procuré les devants aux Capitals, en période initiale, avant que Rick Kehoe et Pierre Larouche ne ripostent pour Pittsburgh. Kehoe a marqué de nouveau au début du deuxième tiers mais son but fut suivi par ceux de Gordie Smith, Garnett Baily et Riley. En cinq matchs contre les Penguins cette saison, les Capitals ont récolté quatre victoires et un verdict nul.

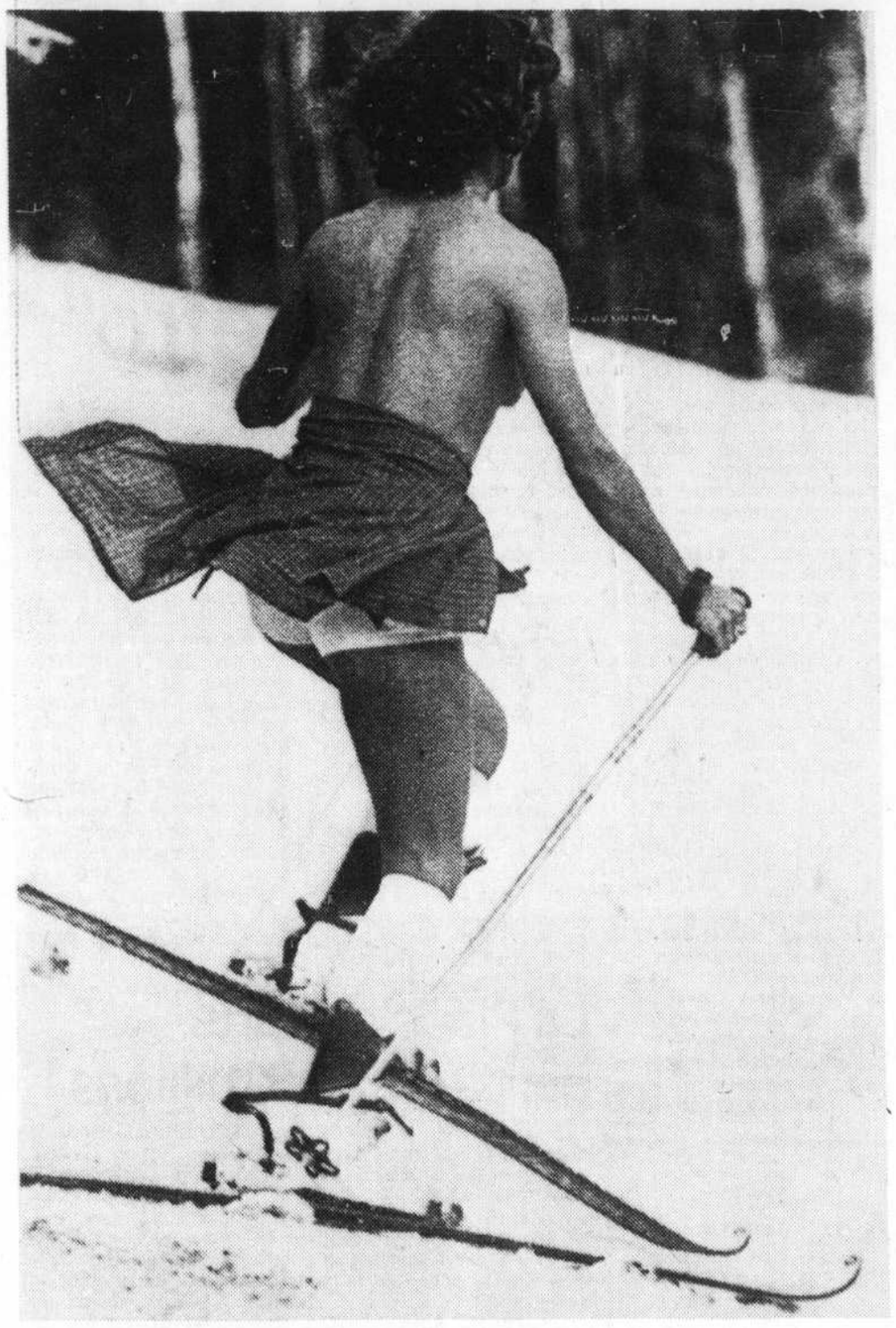

Le ski... de printemps à Saint-Sauveur

Il faisait tellement beau hier au mont Saint-Sauveur, où se disputaient deux épreuves de printemps de la série Can-Am, que cette skieuse n'a pu résister au plaisir de se faire bronzer, alors que pendant ce temps-là, les membres de l'équipe nationale, eux, redoraient leur blason, en enlevant les épreuves au programme. Ken Read de Calgary, a enlevé le slalom masculin en 85 secondes 12 devant Dave Murray. Susan Clifford a pour sa part triomphé chez les dames en 90 secondes 58, devant Vanita Haining, de Calgary, et Jane Tiddall, de Langley, C.-B. (Téléphoto CP)

Le capitaine de l'équipe du Canada au championnat mondial de curling, Jim Ursel de Saint-Laurent, a encore une fois été formidable hier, mais les Suédois, en réussissant presque toutes leurs pierres, ont été meilleurs encore et ont infligé au Canada un premier revers de 7-4. (Téléphoto CP)

Ursel subit un premier revers au championnat mondial de curling

KARLSTAD (d'après CP) — L'équipe canadienne au championnat mondial de curling a subi hier une première défaite, aux mains de la Suède, 7-4. De ce fait, le Canada qui occupait seul le premier rang au classement des 10 équipes a dû partager sa place avec la Suisse, les États-Unis et la Suède. Toutes ces équipes ont un revers contre quatre victoires.

Ragnar Kamp, le capitaine suédois, détenait une avance de 4-3 après 10 bouts; le capitaine canadien, Jim Ursel de Saint-Laurent, a réussi à niveler le compte et a provoqué un bout supplémentaire.

Avec deux pierres en position dans la "maison", Kamp décidait du sort de la partie en déplaçant la pierre qui aurait pu donner la victoire au Canada avec un lancer magistral.

"C'est le genre de match dont on aime se rappeler," devait-il dire après son triomphe. Les Suédois ont en tout cas été formidables hier, débutant leur journée de travail par une écrasante victoire de 12-1 sur les Écossais, le plus haut score de cette première partie du tournoi à la ronde.

Les Suédois, avec une deuxième victoire en deux rencontres avec le Canada — la première s'est produite l'an dernier au championnat mondial de Duluth, au Minnesota — ont réussi un exploit encore plus beau que les apparences le laissent croire, puisqu'ils n'ont joué ensemble que deux fois avant le championnat du monde.

Le plus sérieux handicap des Jeux: l'organisation (Killanin)

ABIDJAN (Reuter) — Le problème de l'avenir même des Jeux olympiques sera posé lors de la prochaine session du Comité exécutif olympique à Prague en juin de cette année, a déclaré hier à Abidjan Lord Killanin.

Le président du Comité international olympique (CIO), qui intervenait à l'ouverture des travaux de la commission exécutive de l'organisation, a indiqué que beaucoup de problèmes se posent actuellement au Comité. Au nombre de ceux-ci, il a évoqué l'impossibilité pour certains pays d'organiser les Jeux, en raison des frais considérables qu'une telle organisation nécessite, la mise du sport à la disposition de tous et l'avenir même des Jeux.

Au sujet de la prédominence de la politique dans le sport, Lord Killanin, tout en se félicitant de l'intérêt croissant — faisant ainsi allusion à la création en avril dernier d'un comité intergouvernemental sous l'égide de l'UNESCO sur le sport —, en vue de promouvoir le sport, a cependant mis en garde contre l'éventuelle aliénation de la liberté qu'il convient de laisser dans ce domaine au CIO et aux Comités olympiques nationaux.

Il a toutefois assuré les gouvernements de la volonté du CIO de coopérer avec eux dans le cadre de l'UNESCO.

Lord Killanin a également évoqué la solidarité olympique, dont le programme, a-t-il souligné, tout en étant avantageux, exige une coordination afin de lui permettre d'assurer pleinement son utilité. Il a réaffirmé la volonté du CIO de lutter par tous les moyens pour l'instauration de la fraternité humaine dans le sport et d'éliminer toutes les pratiques de discrimination, raciale, religieuse et autres.

Avant que le ministre d'État Auguste Denise, assurant l'intérim de la présidence de la République ne déclare ouverts les travaux, le ministre ivoirien de la Jeunesse et des Sports, M. Étienne Ahinn s'est félicité de la décision de l'UNESCO d'intéresser les gouvernements au sport et a invité le CIO à dépasser les courants qui le divisent pour ne s'attacher qu'à la coopération, facteur de paix et d'amitié.

Les délégués de 90 Comités olympiques nationaux qui participent aux travaux de cette commission, entendront notamment le rapport de la délégation de l'Union soviétique sur l'état d'avancement des travaux d'organisation des Jeux de Moscou de 1980 et celui du président du Comité de solidarité olympique. Celui-ci tiendra d'ailleurs une réunion aussitôt après la réunion de la commission exécutive.

Par ailleurs, mardi, une première étape a été franchie par les pays africains qui visent à obtenir la suspension au sein du mouvement olympique des pays continuant d'entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud.

L'assemblée générale des comités olympiques nationaux a achevé tard en soirée une réunion de deux jours à Abidjan en approuvant une résolution nigériane visant à empêcher les pays membres de concourir avec des pays suspendus ou qui ne sont plus reconnus par le Comité international olympique.

Cette résolution, adoptée par 35 voix à 19 et 36 abstentions, est manifestement dirigée contre la Nouvelle-Zélande et les autres pays qui ont maintenu des liens sportifs avec l'Afrique du Sud.

Selon des sources informées, elle a provoqué un vif débat, plusieurs délégués, dont celui de l'Australie, ayant mis en doute la possibilité de son application.

La résolution et les autres qui ont été approuvées par l'assemblée générale, seront soumises à la réunion commune que tiendront aujourd'hui et demain les Comités nationaux et la commission exécutive du CIO.

Grâce à leurs lanceurs

Les Braves disposent des Expos

WEST PALM BEACH (d'après CP) — Dick Ruthven a donné le meilleur de lui-même au monticule hier, en n'accordant que quatre coups sûrs en six manches, permettant aux Braves d'Atlanta de l'emporter 3-2 contre les Expos.

Bob Johnson, qui a signé un contrat il y a deux jours après une période en tant qu'agent libre, a lancé en relève pour les Braves, trois manches sans point. Johnson s'est bien tiré d'affaires, alors que d'entrée de jeu, il se retrouvait avec des buts remplis, deux retraits contre les Expos, quand Mike Jorgensen a frappé un ballon au champ droit.

Jeff Burroughs a produit un des points des Braves à la troisième manche et Rowland Ofice en a produit un autre à la suivante, sur une erreur.

Tony Perez et Warren Cromartie ont produit les points des Expos, pendant que Steve Rogers a écopé de la défaite, après avoir donné huit coups sûrs en sept manches.

Pendant ce temps, à Dunedin, l'ancien Expo Carl Morton et Nelson Briles ont limité les Blue Jays de Toronto à quatre coups sûrs, procurant aux Rangers du Texas une victoire de 5-2, toujours en matchs hors-concours.

Le joueur de premier but Roy Howell a produit quatre points avec deux doubles, et le frappeur désigné Tom Grieve a claqué un circuit en quatrième manche contre le lanceur partant, Jesse Jefferson, qui a été débité de la défaite.

Les Jays ont marqué en première manche avec deux simples de l'arrêt-court Jim Mason et du champ-droit Al Woods, alors que Ron Fairly a été retiré au champ intérieur.

Les lanceurs des Rangers ont ensuite fermé les portes de leur générosité jusqu'à la fin de la neuvième manche, où le frappeur désigné Sam Ewing a claqué un circuit en solitaire au champ droit.

C'était un cinquième revers consécutif pour les Jays.

•

CLEVELAND (AP) — Les Indians de Cleveland, de la Ligue américaine, ont offert le vétéran joueur de premier but Boog Powell afin de pouvoir lui accorder ensuite son congé sans condition.

Powell, qui est âgé de 35 ans, était arrivé à Cleveland en 1975, venant des Orioles de Baltimore.

Il a terminé la saison 1975 avec une moyenne de .297, 27 circuits et 86 points produits, tandis qu'en 1976, il a été blessé et n'a disputé que 95 parties, conservant une moyenne de .215 et claquant seulement neuf circuits.

hockey

Ligue Nationale

Mardi

Philadelphie 3, Islanders 1
Washington 6, Detroit 1
Los Angeles 3, Vancouver 3
Minnesota 4, Cleveland 2

Hier soir

Montréal 3, Toronto 3
Rangers 4, Atlanta 3
Philadelphie 3, Cleveland 3
Washington 4, Pittsburgh 3
St-Louis 4, Chicago 1
Boston 4, Buffalo 3

Ce soir

Minnesota à Detroit
Colorado à Los Angeles

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Lafleur, Mtl	54	76	130
Dionne, LA	46	66	112
Shutt, Mtl	56	44	100
Perreault, Buf	38	55	93
MacLeish, Phe	47	45	92
Young, Min	27	64	91
Ratelle, Bos	32	57	89
McDonald, Tor	44	42	86
Sittler, Tor	35	51	86
McNab, Bos	37	48	85
Clarke, Phe	27	58	85

Association Mondiale

Mardi

Houston 5, Winnipeg 2
N.-Angleterre 5, San Diego 4
Calgary 9, Phoenix 5
Cincinnati 4, Birmingham 2

Hier soir

Houston à Edmonton
Cincinnati à Indianapolis

Ce soir

N.-Angleterre à Phoenix
Winnipeg à San Diego

Demain

Cincinnati à Houston
Calgary à Edmonton

Les pointeurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué	64	72	136
Hedberg, Wpg	66	53	119
Ftorek, Pho	45	68	113
Nilsson, Wpg	36	77	113
Tardif, Qué	49	58	107
C. Bordeleau, Qué	32	75	107
Leduc, Cin	52	54	106
Lacroix, SD	32	71	103
Stoughton, Cin.	49	49	98
Napier, Bir	58	34	92

Ligue Majeure du Québec

(Série quart-de-finale de 8 points)

Dimanche

Québec 4, Hull 3
Montréal 6, Chicoutimi 2
(Montréal mène 3-1)
Sherbrooke 4, Laval 2
Trois-Rivières 5, Cornwall 2

Mardi

Laval 4, Sherbrooke 3
(Sherbrooke mène 4-2)
Cornwall 6, Trois-Rivières 4
(Série égale 4-4)

Hier soir

Québec 8, Hull 3
(Québec mène 6-0)

Ce soir

Chicoutimi à Montréal
Sherbrooke à Laval
Cornwall à Trois-Rivières

Demain

Québec à Hull

Dimanche

Chicoutimi à Montréal

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
PHILADELPHIE	77	47	16	15	316	209	109
ISLANDERS	78	46	20	12	280	186	104
ATLANTA	78	33	34	11	255	258	77
RANGERS	78	29	35	14	269	301	72
Section Connie Smythe							
ST-LOUIS	78	31	38	9	227	267	71
CHICAGO	78	26	41	11	234	288	63
MINNESOTA	77	22	37	18	232	296	62
VANCOUVER	78	24	41	13	226	285	61
COLORADO	77	19	44	14	211	291	52
Section Charles Adams							
BOSTON	78	47	23	8	300	233	102
BUFFALO	78	47	24	7	293	216	101
TORONTO	78	33	31	14	296	277	80
CLEVELAND	78	24	41	13	234	281	61
Section James Norris							
MONTRÉAL	78	58	8	12	374	170	128
PITTSBURGH	78	32	33	13	232	247	77
LOS ANGELES	77	31	31	15	251	230	77
WASHINGTON	78	24	40	14	220	294	62
DETROIT	77	16	52	9	177	298	41

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUEBEC	77	45	30	2	338	279	92
CINCINNATI	77	39	35	3	340	285	81
INDIANAPONLIS	77	35	35	7	259	287	77
N.-ANGLETERRE	78	33	39	6	264	279	72
BIRMINGHAM	78	31	44	3	276	293	65
Section Ouest							
HOUSTON	75	47	22	6	304	218	100
WINNIPEG	75	43	30	2	343	268	88
SAN DIEGO	76	37	35	4	263	269	78
EDMONTON	76	31	42	3	218	291	65
CALGARY	76	30	41	5	233	275	65
PHOENIX	77	27	46	4	267	368	58

sommaires

Ligue Nationale

Maple Leafs 3, Canadien 3

Première période

1—TORONTO: McDonald (45)
Boutette, Sittler 6:03
2—MONTREAL: Jarvis (16)
Savard, Wilson 12:49
Pénalité— Lemaire M 3:45.

Deuxième période

3—MONTREAL: Shutt (57)
Lafleur, Houle 15:50
4—TORONTO: Thompson (21)
McKenny, Ferguson 16:33
Pénalités: Turnbull T 9:39; Glennie T 15:31.

Troisième période

5—MONTREAL: Tremblay (18)
Lambert, Risebrough 9:21
6—TORONTO: Sittler (36)
Carlyle 10:58
Pénalités: Chartraw M 4:26; Boutette T, Savard M, majeures, Turnbull T inconduite de match, Chartraw M mineure double, inconduite de match, 13:13.

Tirs au but

Toronto:	10	7	7	—24
Montréal	6	10	12	—30

Gardiens: Dryden, Montréal; Palmateer, Toronto.
Assistance: 18,018.

Capitals 4, Penguins 3

Première période

1—WASHINGTON: Sirois (13)
Lynch, Bragnalo 8:25
2—PITTSBURGH: Kehos (29)
Larouche, Stackhouse 13:07
3—PITTSBURGH: Larouche (29)
Bianchin, Herron 18:26
Pénalités: Anderson Pit 2:43, Lang Wash 9:02.

Deuxième période

4—PITTSBURGH: Kehos (30)
Larouche 2:06
5—WASHINGTON: Smith (1)
Meehan, Charron 6:33
6—WASHINGTON: Bailey (19)
Lalonde, Smith 10:04
7—WASHINGTON: Riley (12)
Charron 17:10
Pénalités: Watson Wash majeure, Kelly Pgh majeure, mineure 4:29, Lynch Wash, Kelly Pit majeures 11:21, Lynch Wash, Kelly Pit inconduites 16:38.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités: Smith Wash 1:21, Bragnalo Wash 3:44, Lane Wash, Anderson Pit 13:09, Bailey Wash 16:00, Labra Wash, Appe Pit 16:38, Paradies Pit 16:12.

Tirs au but

WASHINGTON	6	14	3	—23
PITTSBURGH	15	10	17	—42

Gardiens: Low, Washington; Herron, Pittsburgh. Assistance: 8,926.

Rangers 4, Flames 3

1ère période

1—ATLANTA: Bernett (22)
Manery, Clément 2:29
2—RANGERS: Polis (15)
Stemkowski, Hickey 4:28
3—ATLANTA: Lysiak (27)
Vail, Kea 6:34
Pénalités: Vail Atl 7:02, Hodge NYR 12:19, Ecclestone Atl, Goldsworthy NYR 19:59.

2ème période

4—RANGERS: Gilbert (27)
Hodge, Greschner 13:01
Pénalités: Atlanta banc 7:34, Gibbs Atl 11:47.

3ème période

5—RANGERS: Hickey (23)
Stemkowski 5:03
6—ATLANTA: Plett (32)
Vail 5:39
7—RANGERS: Newman (9)
Keposito, Hodge 9:27
Pénalités: Clement Atl 0:36, Manery Atl, Esposito NYR 2:08, Mulhern Atl, Maloney NYR 3:12, Atlanta banc 19:43.

Tirs au but

Atlanta	8	9	7	—22
Rangers	10	14	13	—37

Gardiens: Myre, Atlanta; Gratton, Rangers.
Assistance: 17,500.

Bruins 4, Sabres 3

Première période

1—BOSTON: Jonathan (15)
Sheppard 1:36
Pénalités: Park Bos. 8:57; Hajt Buf 19:09.

Deuxième période

2—BOSTON: Hagman (11)
Wensink, Doak 1:36
3—BUFFALO: Hajt (6)
Gare, Ramsay 13:02
Pénalités: Jonathan Bos, Korab Buf 7:41; Jonathan Bos, Guèvremont Buf 20:00.

Troisième période

4—BUFFALO: Luce (25)
Guèvremont, Breitenbach 2:26
5—BUFFALO: Perreault (39)
R. Martin, Schoenfeld 3:59
6—BOSTON: Park (11)
Sheppard, Hagman 5:55
7—BOSTON: Milbury (5)
O'Reilley, Park 9:40
Pénalités: Marcotte Bos, Schoenfeld Buf, 0:58; Korab Buf 5:44; Ratelle Bos 11:37; O'Reilley Bos 16:48.

Tirs au but

Boston:	6	14	9	—29
Buffalo:	9	6	8	—23

Gardiens: Cheevers, Boston; Edwards, Buffalo.
Assistance: 16,433.

en bref

TORONTO (PC) — Dallas Smith, qui a quitté les Bruins de Boston il y a deux mois afin de réfléchir sur son avenir dans le hockey professionnel, a consenti à rejoindre les rangs d'Équipe-Canada au championnat mondial de hockey 1977 à Vienne en avril.

Alan Eagleson, président d'Équipe-Canada, a révélé hier que Smith ainsi que Carol Vadnais et Rod Gilbert, des Rangers de New York, rejoindront le club canadien dès la fin de la saison dans la LNH.

Smith, 36 ans, prêtera son concours au pilote Johnny Wilson afin de former la jeune section défensive en vue du tournoi international.

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Beleteuille, C.A.
Louis Bard, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, belair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

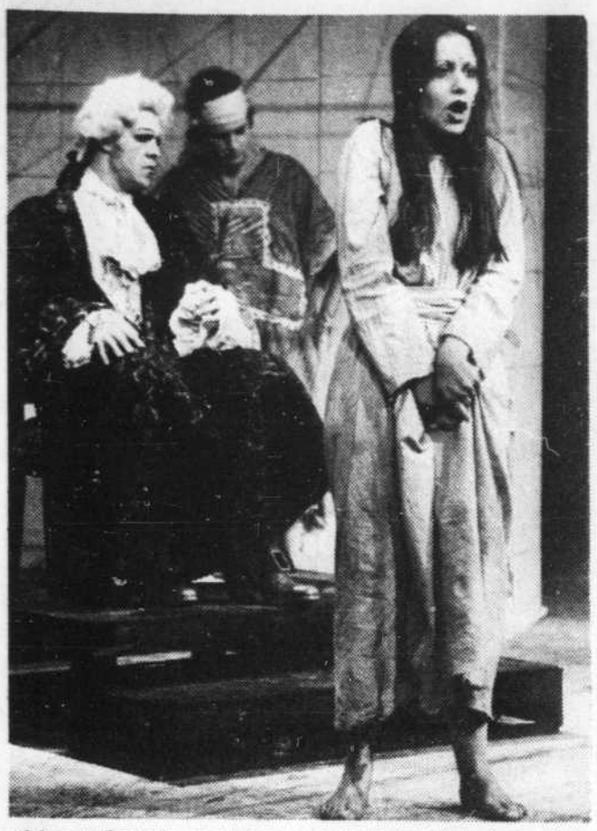

"Marat-Sade", monté par toute la section française de l'École nationale de théâtre, au Monument national jusqu'à samedi.

théâtre / Un Marat-Sade grandiose de l'ENT

par Adrien Gruslin

Toute la section française de l'École nationale de théâtre a été monopolisée pour le présent exercice public. Trente et un comédiens, figurants et protagonistes, sont réunis pour monter avec éclat *La Persécution et l'assassinat de Jean-Paul Marat représentés par le groupe théâtral de l'Hospice de Charenton sous la direction de Monsieur de Sade.* Le texte de Peter Weiss est présenté jusqu'à samedi le 2 avril au Monument national.

Le dramaturge a puisé son inspiration dans la réalité du dix-huitième siècle pour imaginer une confrontation entre l'individualisme poussé à l'extrême (Sade) et l'idée du bouleversement politique et social (Marat). Le cadre de la pièce est véridique, on sait que le Marquis de Sade fut interné à Charenton, qu'il y monta des spectacles avec les malades et que cet hospice gardait des gens dont le comportement social était jugé inadmissible. L'oeuvre recrée ce milieu et fait alterner le discours théorique Marat-Sade avec les mouvements de groupes chantés ou parlés. Le tout en musique et en théâtre, ainsi que nous le rappellera sans cesse un Annonceur aux allures de fou du roi.

La production de l'ENT est de toute beauté. La magnificence des tableaux, la vigueur des exécutions de groupe orchestrées par Gilbert Lepage et Cynthia Hendrickson, la variété de ces mouvements, tout concourt à créer un spectacle remarquable.

Au premier abord, il semble qu'il n'y en ait que pour la vue. J'avoue que pendant la demi-heure initiale, j'ai surtout regardé. Mes autres sens paraissaient endormis. Seule l'originale et excellente musique de Bernard Buisson me parvenait. Enveloppant l'ensemble, elle augmentait l'ambiance de la présentation. Quant au discours, il était relégué loin derrière la fête de l'oeil. Tout aussi intense que le tableau visuel et sonore mais plus difficile car hautement philosophique, le contenu menaçait de bien mal passer. Un effort de concentration aidant, le spectateur parvenait à percevoir la double intensité du texte et du spectacle grâce à l'harmonie des éléments.

La réussite visuelle se remarque d'abord dans le dispositif scénique, les décors et les costumes de Guido Tondino. L'équilibre, tant esthétique que signifiant, est indiscutable: au centre, une plateforme amovible; à l'arrière, l'estrade des malades de l'Hospice de Charenton; de chaque côté des cages, celle de Sade en costume de Marquis défraîchi et celle de Marat en camisole plongé dans sa baignoire. Les malades, également en camisole longue, boiteux, galeux et hagards, composent une véritable cour des miracles.

Ce choeur dérisoire jouera tous les rôles. Il chantera satiriquement que *Les monarques sont de bons papas* tout en déambulant en crédules pélerins. Il exprimera à la fois toute la révolte contre la religion et la politique. Il clamera et réclamera la révolution tout en étant le peuple régulièrement bête et rarement clairvoyant mais toujours impressionnant comme le sont toutes les foules. Les chorégraphies et tous les réglages de jeu suggéreront avec beaucoup de mordant la force et la violence du peuple.

Encadrés par les religieuses typiques, symbole grisâtre de l'ordre et du pouvoir, par les bouffons — l'Annonceur et Fauvette — nous redisant qu'on est au théâtre, les personnages principaux tiennent plus des momies que d'êtres véritables. Pas un n'a fière allure: Simone Evrard la déficiente soigneuse de Marat, Duperret et sa symbolique "gratelle", Charlotte Corday, celle qui poignarda Marat le 13 juillet 1793, ressemble à une statue de sel. Enfin le tandem Marat-Sade est tout aussi mal en point. Le Marquis à la perruque poussiéreuse d'un côté et le Révolutionnaire aux joues creuses de l'autre.

De ces comédiens principaux, tous finissants de l'École, quelques-uns parlent trop bas. La chose est d'autant plus dangereuse qu'à priori la qualité du visuel menace toujours de rendre lointaine la parole. Dans l'ensemble, ils se débrouillent bien même si les mouvements de groupes séduisent davantage que leurs évolutions individuelles.

"Un ONE MAN SHOW génial, un phénomène!"
- Raymond Bernatchez (Montréal-Matin)
La Coopérative du GRAND CIRQUE ORDINAIRE
présente en collaboration avec SMC
RAYMOND CLOUTIER
accompagné par Le Groupe NEBU
ven. sam. 1er et 2 avril
$4.00
OUTREMONT
1248 Bernard
277-4145
277-2001
billets en vente au cinéma de MIDI à 22 heures

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
"SHÄNTI" DE PAR JEAN-CLAUDE ÉLOY
(cent trente-cinq minutes de "musique de méditation" pour bande magnétique à quatre pistes)

(...) il faut fermer les yeux et écouter. A mon avis il n'est plus nécessaire de voir quelque chose ... dans cette œuvre là, les yeux n'ont besoin de rien (...)
STOCKHAUSEN
lettre sur "shänti"

(...) de shänti, l'immense fresque électro-acoustique de J.C. Eloy, je dirai seulement qu'elle est de ces musiques de terre et de ciel, de ces chants d'évidence et de profondeur qui redonnent espoir (...)
M. FLEURET
Le Nouvel Observateur

(...) cette grande œuvre confirme, après celles de Stockhausen et Pierre Henry, l'originalité absolue et la charge humaine que peut revêtir la musique électro-acoustique (...)
J. LONCHAMPT
Le Monde

JEUDI 7 AVRIL 1977, à 20h00 précises
SALLE POLLACK 555, *ouest rue Sherbrooke*
attention: ce concert hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement de saison
BILLETS $4. ÉTUDIANTS $2. *en vente au guichet de la salle et à l'Alternatif (lundi au vendredi de 12h à 14h)*
RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : 739/5329

Jean-Claude Eloy sera l'invité de Maryvonne Kendergi aux "musialogues" de la faculté de musique de l'Université de Montréal et traitera de "l'orientalisation de la musique nouvelle"
MARDI 5 AVRIL, 20h — *salle 1020*
entrée libre — *2375, côte Ste-Catherine*

En mai au Patriote

Science-fiction sur la mode "rétro"

par Angèle Dagenais

Le Petit opéra populaire (POP), coopérative de cinq membres autrefois connus sous le nom de Productions de La Lune, présentera une pièce du Québecois Oscar Séguin, *La laveuse automatique* au Patriote en Haut, du 4 au 29 mai prochain.

Cette année marque le cinquantième anniversaire de la pièce de Séguin, *La laveuse automatique*, véritable histoire de science-fiction pour l'époque car comme son nom l'indique il s'agit d'un lave-vaisselle automatique qu'un gérant d'hôtel se procure pour rendre plus efficace son administration. Le POP en a fait une comédie musicale remplie de numéros de danse et de chant, sur une musique "folle" de Pierre Voyer, tout en respectant le canevas original de la pièce.

Formée de Pierre Voyer, Renald Tremblay, Jean-Marie Francoeur, François Laplante et Réal Ouellette, la coopérative du POP réunit par ses cinq membres tous les métiers du théâtre: musiciens, auteurs dramatiques, metteurs en scène, maquilleurs, éclairagistes, décorateurs et costumiers. Travaillant ensemble depuis 1972, le groupe montait en juin 1976 au Gésu un spectacle "total", *La face cachée de la lune* de Pierre Voyer, fort apprécié de la critique et mettant à contribution une diversité de moyens d'expression tels la musique, la peinture, le cinéma, l'animation, la danse, le chant et les dialogues dramatiques.

Auparavant le POP a monté une pièce de Pierre Voyer, *Le mystère du pop-corn* en 1972, deux spectacles de cabaret-théâtre en 1973 et 1974, *La céleste Gréta* de Reynald Tremblay en mai 1975, *Sur le matelas* de Michel Garneau monté en comédie-musicale et la *Fugue de Bleu-Mars* de Françoise Gros en 1975 (en collaboration avec les productions Multi). Au fur et à mesure de ses explorations, le groupe a centré de plus en plus ses préoccupations sur l'interdisciplinarité des formes d'expression qui sont indissociables et complémentaires, se stimulant les uns les autres.

Avec *La laveuse automatique*, un objectif se dessine encore plus clairement pour le groupe, celui de "susciter les retrouvailles du spectacle expérimental et des spectacles de variétés, inutilement divorcés dans notre société où les classes sociales ne sont pas fondées sur des distinctions culturelles". *La laveuse de vaisselle* sera interprétée par Jean Archambault (qui a obtenu une mention comme meilleur acteur de soutien en 1976 par le Montreal Star), Richard Niquette, Robert Godin, Armand Laroche et Robert Lavoie sous la direction de Jean-Marie Francoeur. La musique est de Pierre Voyer, la chorégraphie de Yvan Leclerc, les décors et costumes de François Laplante.

Ecrite par Oscar Séguin en 1919, la pièce *La laveuse automatique* a été créée le 5 juin 1927 à Waterloo par le maire de l'endroit et quatre de ses conseillers municipaux, car cette pièce met en scène cinq personnages masculins. La pièce eut un succès immédiat d'autant plus que l'argument était inspiré d'un fait réel. En effet, des cultivateurs de la région venaient d'être victimes de deux vendeurs ambulants qui leur avaient fait payer d'avance des "cercueils en verre" qu'ils n'obtinrent jamais. Dans *La laveuse automatique*, la même intrigue se reproduit. Cette pièce fut publiée chez l'éditeur Edouard Garand en 1930, et chose bizarre, elle fut jouée le plus souvent non pas au Québec mais en Belgique.

L'auteur de cette comédie, Oscar Séguin, est né à Rigaud en 1888 et a été journaliste à La Patrie et au Devoir avant d'acheter en 1915 le journal de Waterloo et de fonder trois ans plus tard dans cette ville le Cercle Dramatique chargé de promouvoir les arts dramatique, littéraire et musical. Il écrit en 1919 *La laveuse automatique*, en 1924 *La limite* (qui fut la première pièce québécoise à être entendue sur les ondes de CKAC le 13 décembre 1924), en 1927 *Un million pour un cassette*, en 1928 *La science primitive de l'homme ou la culture physique par la méthode naturelle*. Enfin en 1931, il écrit *Frivolité* et fonde en 1947 l'Institut culturel pour lequel il se consacre depuis ce temps à la rédaction de cours et de conférences. M. Séguin assistera à la représentation du 5 mai de sa pièce au Patriote en compagnie de ses amis de l'Institut culturel qui fêtera en même temps ses 90 ans d'existence.

du 28 mars au 2 avril
La Semaine du Cinéma Québécois

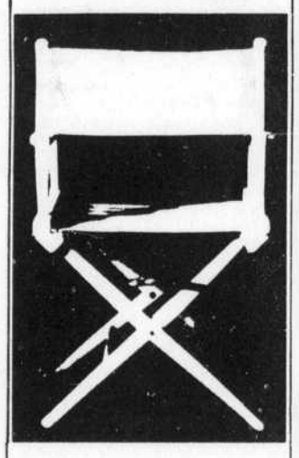

jeudi

13 h 30
Une vieille boite.
Paul Driessen.
9 min 11 sec.
Le cerf de Virginie.
Bernard Beaupré.
26 min 50 sec.
M'en revenant de par les épinettes.
François Brault.
83 min.

16 h 00
Québec fête – Juin '75.
Jean Claude Labrecque et Claude Jutra.
65 min.
La grande corvée.
Jean Saulnier.
25 min.
Cap d'Espoir.
Jacques Leduc.
57 min.

19 h 00
Albert Tessier
(à force d'images).
Louis Ricard.
58 min.

20 h 15
La nuit du 8.
Réalisation collective.
28 min.
Faces.
Lois Siegel.
5 min.
Diade.
Richard Seers.
27 min.

21 h 30
Aliments gentils aliments.
Claude Fournier et Marie Josée Raymond.
17 min.
Première
Mesdames et messieurs la fête.
Aimée Danis.
60 min.

Un macaron au coût de $3.00 vous donne droit à toutes les représentations.

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

Cinéma Fleur de Lys
858 est,
Ste-Catherine
en face de
chez Dupuis
(métro Berri-
De Montigny)

La Place des arts: déficit de $3.5 millions

Les états financiers de la Régie de la Place des Arts, pour l'exercice finissant le 31 août 1976, révèlent un excédent des dépenses sur les revenus de $1,343,199. Ce déficit passe à $3.5 millions si l'on tient compte du service de la dette.

Quant à la dette à long terme de la Régie, elle s'établit à $29.7 millions.

Ces chiffres sont contenus dans un rapport du vérificateur de la ville de Montréal, le comptable Guy A. Trudel. Rapport dont a pris connaissance ces jours-ci le comité exécutif de la ville.

L'Opéra du Québec doit encore $984,220 à la Régie de la PdA, dont l'encaisse était, fin août, de $120,000 environ. Au cours de cet exercice, les subventions de Montréal et du gouvernement québécois furent de $1.5 million chacun.

Le revenu de la PdA atteint $2.7 millions dont $1.1 million en location de salles, $761,442 du stationnement et $540,000 des bars. Les dépenses des services administratifs se situent à $1.6 million tandis que la sécurité, l'entretien mécanique et ménager, les "utilités" et l'administration du service des édifices grugent $1.8 million. Sans tenir compte des "postes extraordinaires", les dépenses atteignent $3.9 millions — près de $700,000 de plus que pour l'exercice précédent.

JANINA FIALKOWSKA
BEETHOVEN
SCHUMANN
CHOPIN
RAVEL

Pianiste

"Je ne puis qu'inciter mon fidèle public à travers le monde à partager la grande joie que je ressens lorsque j'entends cette talentueuse pianiste".

4 AVRIL 20H30
Billets $8, $7, $6, $4, $3
CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Le Groupe La Laurentienne présente
LES GRANDS EXPLORATEURS

BALI
DEMONS ET MERVEILLES DES ILES DE LA SONDE
du 29 mars au 3 avril à 20h30
3 avril à 14h
Commenté sur scène par: Jérôme DELCOURT
BILLETS: $3.25
EN VENTE CHEZ:
EXPLO-MUNDO, 1151, rue Alexandre de Sèves
et au PLATEAU de 12h à 20h À PARTIR DU 28 MARS
Une production Explo-Mundo
SALLE LE PLATEAU
3170, rue Calixa-Lavallée
Tél.: 527-9507

parti pris
Vient de paraître
PIERROT LÉGER
LE SHOW D'ÉVARISTE
LE NABORD-À-BAB

Le show d'Evariste le Nabord-à-Bab
par Pierrot Léger

Évariste le Nabord-à-Bab est né le 16 août 1972 à la sortie Sainte-Eulalie de la route transcanadienne. Après avoir reçu une vanne de 20 tonnes dans la face.

Il connait les split-levels des villes-dortoirs. Et le joyeux calvaire des piaules qui va généralement de pair avec les femmes. Ô qu'il aime ça fouiller devant nous jusque dans le silence ou les cris de son mécanisme psychique! Devant nous qui sommes tous ses amis et qui l'aimons à mort. De rire.

C'est à travers ses cambuses passées, présentes et à venir qu'il se retrouve pour mieux connaître les autres. «Si mes maisons vous étaient contées...». C'est bête comme ça. Il se débrouille bien à la cuisine: saucisses en coiffe A & P avec binnes Clark; steak haché Métro avec surplus d'oeuf tourné dessus; ou ragoût de boulettes Cordon Bleu. Pour le reste, vous feriez mieux de l'inviter à votre table.

En vente partout: $6.00

ROMY SCHNEIDER
PHILIPPE NOIRET

Une Femme à sa fenêtre
7.30 - 9.30
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210

LES GRANDS BALLETS CANADIENS présentent
CANADA'S ROYAL WINNIPEG BALLET
ARNOLD SPOHR, Director/Directeur

Programme:
MAGNIFICAT
Araiz/Bach
ADAGIETTO
Araiz/Mahler
FAMILY SCENES
(Tableaux de famille)
Araiz/Poulenc
THE HANDS
(Les Mains)
Stone/Collage sonore

Jeudi, vendredi, samedi 31 mars, 1er et 2 avril/20 h 30
Billets: $9*, $7, $5, $4
*** Étudiants: $4.50 (parterre)**
Non disponibles après le 26 mars
Chargex ou Master Charge: 487-2200
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CENTRE DES ARTS VISUELS
350 AVE VICTORIA MONTREAL QUEBEC H3Z 2N4

SESSION DU PRINTEMPS
Les cours débutent la semaine du 4 avril.

CÉRAMIQUE
Façonnage, tournage, glaçures, sculpture.

TEXTILES
Tissage, batik, macramé, tissage haute lisse, courtepointe, créapoint, impression sur tissus.

PERCEPTION VISUELLE
Design, dessin, peinture, aquarelle, photographie, décoration intérieure.

AUTRES
Bijouterie, vitrail, décoration intérieure.

COURS POUR ENFANTS
Jeu et argile, art et argile, céramique, textiles, cinéma, impression, dessin, peinture.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE
488-9559

chronique des ondes

Zéro pour la torture

par Gilles Constantineau

On pourrait difficilement rivaliser, pour l'imposture en information, avec *Le 60* de mardi, prétendument "spécial" parce que l'heure en était toute consacrée à la même question, celle de la propagation des procédés de torture à travers le monde.

Tricherie d'ensemble, et tricherie dans tous les détails. A commencer par cet artifice, faute de plus d'information, qui consistait au départ à postuler, ou presque, que la torture était chose en elle-même normale, rendue suspecte uniquement par la systématisation de son emploi.

Le recours à la torture à l'âge de l'humanité. Grecs et Romains, du temps de leur grandeur impériale, avaient rivalisé d'esprit d'invention pour en créer de nouveaux procédés. Ce ne sont ni la documentation, ni les analyses qui manquent à ce propos. Il suffit de lire certaines descriptions qu'a laissées, au début de notre ère, le philosophe grec Lucien, dans ses *Dialogues des morts*, pour comprendre que l'horreur des procédés actuels n'a rien de particulièrement remarquable.

Il n'était pas nécessaire de perdre de longs moments à faire des rappels historiques. Mais il aurait été utile qu'on le fasse, ce qui aurait redonné à l'ensemble du phénomène son importante dimension sociologique, absolument écartée de l'émission.

On nous aurait en même temps épargné la duperie par laquelle on semblait faire croire que le phénomène étant nouveau, et en même temps terrifiant, il n'importait pas d'en régler la présentation de façon ordonnée.

Supercherie, également, de l'illustration. Les quelques photographies qu'a montrées mardi *Le 60*, tirées des dossiers de *Amnesty International*, ont été publiées partout, diffusées par tous les media d'Amérique et d'Europe, depuis plus de 15 ans. Que croyait-on faire ainsi, sans trame analytique, sur le plan de l'information? Et comment qualifier, autrement que par la locution "faire du cinéma", le recours excessif à des extraits de film commercial, sous prétexte d'illustrer une information manifestement non-documentée?

Bluff, tout aussi bien, de la technique cinématographique. Les diverses séquences, deux fois et trois fois trop longues au départ, où étaient interviewés les représentants notamment de Pax Romana et de l'Association internationale des juristes démocrates, manquaient à ce point de variété, dans leur vaseux allongement, qu'on a intercalé ici et là, au montage, la tête de l'interviewer, M. René Mailhot, animée d'un branlement factice, signe habituel d'un tournage antérieur à l'entrevue.

Mais qu'apportaient-elles effectivement, dans l'intervalle, ces mêmes séquences, qui fît avancer l'information que le spectateur moyen possédait déjà sur la question? Cette observation épouvantable, reprise par à peu près tous les specialistes consultés, et selon laquelle la torture est en train de devenir un mode gouvernemental à travers le monde.

Et alors, passez muscade. Pourquoi n'a-t-on pas creusé cet aspect de la situation? Pourquoi en fait n'a-t-on pas amorcé l'émission là-dessus? Pourquoi n'a-t-on pas resserré les divers témoignages, de façon à sauver le tout de la dilution? Pourquoi a-t-on laissé le spectateur sur l'impression, fausse encore là, d'un phénomène nouveau? Pourquoi n'a-t-on pas trouvé le temps d'évoquer les régimes analogues, les Terreurs qui ont marqué les siècles antérieurs?

Pourquoi n'a-t-on pas mis un peu d'ordre dans les données numériques qu'on présentait à la va-comme-je-te-pousse? Pourquoi ces images sur l'Ouganda et la Guinée, sans plus qu'une vague allusion aux éternelles tendances colonialistes de la France? Pourquoi ce silence sur les pratiques tribales de l'Afrique d'hier, qui feraient pâlir Amin Dada lui-même?

Et pourquoi cet interminable extrait d'un reportage genre *Paris-Match* de la télévision française en Iran, et l'oiseuse interview avec le chah, dont on n'allait tout de même pas s'attendre qu'il admît son emploi systématique de la torture?

Faits nouveaux, donc, zéro. Illustration, zéro. Technique, zéro. Evocations historiques, zéro. Analyse sociologique et psychologique, zéro. Analyse politique, zéro.

De l'information, ça? Moi j'appelle ça de la foutaise.

Un nouveau dictionnaire bilingue qui sera "le meilleur au monde en son genre"

VICTORIA (PC) — Dans trois petites pièces de l'Université de Victoria, on peut voir un terminal d'ordinateur et des centaines de vieux cartons remplis de cartes: ce sont les outils nécessaires à la création d'un livre qui, si on en croit l'éditeur Jack McClelland, sera le meilleur en son genre dans le monde entier.

Il s'agit du nouveau dictionnaire canadien bilingue, "le meilleur au monde parce qu'il inclura des termes nord-américains", dit M. McClelland. "Il sera certainement aussi bon que le Harrap's ou le Cassells's. Ce sera un ouvrage de première importance".

Le livre ne sera achevé que dans un an, mais pour M. Jean-Paul Vinay et son collègue, M. Murray Wilton, qui ont travaillé à ce projet pendant cinq ans, ces louanges n'ont rien d'étonnant.

Quand il sera remis entre les mains des éditeurs McClelland et Stewart, au début de l'an prochain, le livre contiendra plus de 100,000 mots et représentera de la part de M. Vinay 22 ans de travail.

Le travail a commencé en 1955 à l'Université de Montréal "Il a fallu cinq ans pour accumuler un grand nombre de cartes d'index, dit-il. Puis nous avons manqué d'argent et nous avons compilé un petit dictionnaire canadien, publié en 1962. Il contenait 40,000 mots, et il est unique en son genre parce qu'il correspond à la réalité canadienne et comprend des mots qu'on ne trouvait pas à l'époque dans les autres dictionnaires".

Le nouveau dictionnaire sera une extension du premier, mais il contient en outre beaucoup de mots qui sont nés au cours des 15 dernières années. Ce ne fut pas une tâche aisée, même si les termes de l'anglais au français ont été confiés à un ordinateur et sont automatiquement emmagasinés, classés, corrigés et inversés du français à l'anglais.

Dans un dictionnaire bilingue qui existe à cinq niveaux différents — chaque mot est identifié comme étant du vocabulaire anglo-canadien, franco-canadien, britannique, américain ou français international — tout doit être expliqué en détail, dit M. Vinay.

Au Canada, et particulièrement au Canada français, beaucoup de termes nouveaux ont été créés et par la suite acceptés internationalement, dit M. Wilton. Ainsi le mot pipeline, que les Français avaient adopté jusqu'au moment où les Canadiens français ont imaginé le mot "oléoduc" est maintenant accepté comme étant le terme français international.

Le premier dictionnaire canadien a été vendu à 300,000 exemplaires, et M. McClelland prédit que la version plus complète se vendra davantage, même si la nouvelle situation politique du Québec est de nature à rendre éventuellement incongru le mot "canadien" dans le titre du dictionnaire, d'ajouter M. McClelland.

M. Vinay est optimiste. "Advenant une séparation, j'imagine que les Québécois voudraient mieux connaître l'anglais, et que les anglophones voudraient savoir davantage le français", dit-il.

En plus du français et de l'anglais, M. Vinay connaît l'allemand, le gallois, le norvégien, le suédois, le breton, l'italien et l'espagnol. Il est bien connu dans les milieux linguistiques internationaux. Avec à son crédit plus de 200 livres et publications, il a enseigné sur quatre continents pendant 38 ans. Il a pris sa retraite l'an dernier comme doyen de la faculté des lettres à l'Université de Victoria.

M. Wilton, qui enseigne également le français au Collège Lester Pearson, à une quinzaine de milles de Victoria, se sert de cette expérience pour la préparation d'une thèse de doctorat sur la théorie et la méthodologie.

Les rédacteurs-conseils de ce dictionnaire sont MM. Harry Scargill de l'Université de Victoria, spécialiste en prononciation anglaise, Gilles Lefebvre de l'Université de Montréal, spécialiste en prononciation française, et Hunter B. Smeaton de l'Université de Calgary, spécialiste en structure du langage.

Le dictionnaire canadien sera publié simultanément à Paris, New York et Londres, dit M. McClelland.

la boîte à échos

L'Éditeur officiel du Québec, M. Charles-Henri Dubé inaugurait lundi soir, sous la présidence du ministre des Communications M. Louis O'Neill la nouvelle librairie de *l'Éditeur officiel du Québec* à la Place Desjardins. Ces nouveaux locaux d'une superficie de 3,500 pieds carrés abritent également Communication-Québec, un service de renseignements et recherche mis sur pied en 1971 par le ministère des Communications. L'Éditeur du Québec, pour sa part, autrefois logé au 310 ouest, Sainte-Catherine, compte un réseau de cinq librairies à travers le Québec et offre une vaste sélections des textes de lois, rapports statistiques et de commissions d'enquête, catalogues, cartes et répertoires géographiques, livres de recettes, livres sur la faune et la flore québécoises, etc. Ces nouveaux locaux sis en plein coeur de la ville permettront à l'Éditeur de tenir des séances d'animation (expositions, démonstrations, lancements, etc.) tout au long de l'année.

●

L'animateur de l'émission d'affaires publiques de CKAC, *Le point du jour*, M. Roger Delorme qui se porte candidat du Parti Conservateur dans le comté de Terrebonne, sera remplacé par Marc Laurendeau qui a déjà animé cette émission durant une période de cinq semaines à l'été 1976.

●

Le film officiel des Jeux olympiques produit par l'ONF vient tout juste d'être terminé. Réalisé par Jean-Claude Labrecque en collaboration avec Jean Beaudin, Marcel Carrière et Georges Dufaux il s'intitule *Jeux de la XXIe Olympiade* et est d'une durée de une heure et 59 minutes. Ce long-métrage fait appel à la technique du cinéma direct et c'est la dimension humaine des Jeux qui y prédomine. Ce film bénéficiera d'une distribution internationale et participera à de nombreuses présentations de prestige au Canada et à l'étranger.

●

Jean Richard, poète, comédien et metteur en scène interprétera les 2 et 3 avril prochains à la Bibliothèque nationale du Québec des extraits d'oeuvres dramatiques de Michel de Ghelderode ainsi que certains de ses poèmes et monologues inédits. Son récital comprendra également des improvisations musicales et des essais d'ombres chinoises. C'est à 20 h 30 à la BNQ, 1700 rue Saint-Denis.

●

Les fantaisistes *Paul et Paul* tiendront l'affiche du Théâtre de Quat'Sous jusqu'au 17 avril prochain. Leur spectacle est à 20 h 30 sur semaine et à 19 h 30 et 22 h 30 les fins de semaine.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 La boite à lettres
10.15 Une fenêtre dans ma tête
10.30 Conseil-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les animaux chez eux: "Des montagnes à la mer"
12.00 Prince noir
12.30 Les coqueluches
1.30 Télejournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Le grand secret" (documentaire — Français 1960)
4.00 Bobino
4.30 Fanfreluche
5.00 Les mohicans de Paris
5.30 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les exclus: "Lésion cérébrale et indépendance"
7.30 Les grands films: "Alfred le Grand, vainqueur des Vikings" (drame — Britannique 1969)
10.00 Mon pays, mes amours
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Mesdames et messieurs
12.05 Brigade spéciale
1.05 Téléjournal

CFTM 10

7.45 Horaire-Bienvenue
7.50 Les p'tits bonshommes
8.00 Fanfan Dédé
8.30 A la bonn'heure
10.00 Pour vous mesdames
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Le 10 vous informe
12.30 Les tannants
1.30 Ciné-jeudi: "L'affaire du grand hôtel" (comédie policière — Français 1946) ■
3.15 Droits de parole
4.00 Patof voyage
4.30 Joe 90
5.00 Pour tout l'monde
6.00 Parle, parle, jase, jase
7.00 Le 10 vous informe
7.30 Cinéma: "Prisonniers de la brousse" (aventures — Français 1961) ■
9.30 S.W.A.T.
10.30 Les nouvelles T.V.A.
11.00 Parlons ski
11.05 La couleur du temps
11.20 Mannix
12.20 Cinéma: "Le petit soldat" (drame psychologique — Français 1965) ■
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Parlons français
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Sunrunners
14.30 Intermède musical
15.30 Les apprentis-cuistots
16.00 D'une école à l'autre
16.30 Surville
17.00 Laissez-passer
18.00 Chacun son tour
18.30 L'âge de la parole
19.00 Le sens du progrès "L'aide internationale: caution politique?"
20.00 Signe des temps: "Apres la pluie, le beau temps"
21.00 Le sens de la vie "La violence"
22.00 A vrai dire

CBMT 6

9.00 The Friendly Giant
9.15 Mon Ami
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Mary Hartman
1.30 Coronation Street
2.00 All in the Family
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 It's Your Choice
4.30 Vision On
5.00 What's New
5.30 Room 222
6.00 The City at Six
7.00 Hollywood Squares
7.30 Welcome Back Kotter
8.00 The Carol Burnett Show
9.00 The Watson Report
9.30 Teleplay
10.00 Upstairs downstairs
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
12.57 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Pots and Pans
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 Kareen's Yoga
10.00 The Community
10.30 McGowan and Co.
11.00 The Art of Cooking
11.30 Definition
12.00 The Flintstones
12.30 Matinee with Jimmy Tapp: "The Girl On The Late, Late Show" (drame 1974).
2.30 Pay Cards
3.00 Another World
4.00 Alan Hamel
5.00 First Impressions
5.30 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Grand Old Country
7.30 Blansky's Beauties
8.00 CTV Mystery Movie
9.30 Maclear
10.00 Dog and Cat
11.00 The National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma: "Judith" (drame 1966).

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Slapshot" 12.30, 2.50, 5.00, 7.20, 9.40.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Wizards" 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "Bound for glory" 6.00, 8.35.
BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1932 "Farewell scarlett" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35 et "All about sex of all nations" 1.25, 4.15, 7.05, 10.00.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2155 "Un cadavre au dessert" 2.45, 6.20, 9.50 et "La rose et la flèche" 12.55, 4.25, 8.00
CARREFOUR: 218 Ste-Catherine 866-8057 "Le jardin des supplices" 1.00, 3.25, 5.30, 7.35, 9.40.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Un tueur dans la foule" 1.50, 5.40, 9.30 et "Le pirate des Caraïbes" 12.10, 3.50, 7.45. (Salle II) "Cours après moi que je t'attrape" 1.15, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Jonathan, le goéland" 12.25, 4.15, 8.05 et "Harold et Maude" 2.10, 6.00, 9.50.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "A la recherche de l'arche de Noé" 5.00, 7.00, 9.00.
CLAREMONT: 5048 Sherbrooke 358-7395 "Network" 7.00, 9.15.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Le locataire" 7.15 et "Face à face" 9.35.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Cria Cuervos" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, (Salle II) "Molly" 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00, (Salle III) "Cousin, cousine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05, (Salle IV) "Barocco" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4110 "Une femme à sa fenêtre" 7.30, 9.30.
DAUPHIN: 1296 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "J.A. Martin Photographe" 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "Voyage au bout du monde" 7.30, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton O. 942-0563 (Salle Resnais) "Le jouet" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "Sérieux comme le plaisir" 7.30, 9.30.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "The pink panther strikes again". 7.10, 9.10.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle II) "Cassandra crossing" 12.25, 2.40, 5.00, 7.15, 9.35 (Salle III) "Chatter box" 1.10, 2.50, 4.30, 6.10, 7.50, 9.30. (Salle IV) "Little girl who live down the lane" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle V) "The Edge" 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.15.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "A la recherche de l'arche de Noé". 7.00, 9.00.
MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224. "Le jardin des supplices" 6.20, 9.45 et "Le tour du monde de Fanny Hill" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Seven beauties" 1.00, 5.00, 9.05 et "Swept away" 3.00, 7.05.
OUTREMONT: 1243 Bernard, Outremont. 277-4145. "Cadavres exquis" 7.00 et "Le juge et l'assassin" 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Assault on precinct 13" 12.45, 3.45, 6.45, 9.45 et "Black Gestapo" 2.15, 5.15, 8.15.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Le chien enragé" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle II) "Le soleil se lève en retard" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (Salle III) "Eau chaude, eau frette" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle IV) "Le skieur de l'Everest" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle V) "Tarzoon la honte de la jungle" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PIERROT: 1590 St-Denis "Mado" 12.00, 2.15, 4.35, 6.55, 9.15.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Airport 77" 7.00, 9.00.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Silver Streak" 1.15, 3.15, 5.25, 7.30, 9.40.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Grand cinéma) "The last Tycoon" 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5315 "Daughters of anomalies" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Keep it up" 1.30, 4.15, 7.00, 9.45.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "American soldier" 7.30 et "Red desert" 9.30 et "Avery natural thing" 12.00 p.m.
SNOWDON: 2552 Décarie 842-1322 "Carry" 12.15, 4.00, 8.00 et "Thunderbolt and light foot" 1.55, 5.45, 9.40.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "All the President's men" 1.30, 3.50, 6.10, 8.35.
VERDUN: 3841 Wellington 768-2092 "Le soleil se lève en retard" 9.45 et "Docteur justice" 7.45.
VILLERAY: 8042 St-Denis 388-5577 "Le jardin des supplices" 6.10, 9.25 et "Le grand délire" 7.45.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "A Star is Born" 12.45, 3.20, 6.00, 8.45.
YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Domino principle" 12.45, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.

CINEMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "Little big man" (Américain 1970) 8.00 et "Visions of eight" (Américain 1972)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "Le cinéma et la religion" 7.00 et "The Dybbuk" (de I. Eldad — Israël 1970) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Centaur I) "Quiller and Teresa's creed" de M. Cook du mardi au samedi: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Matinées: mercredi: 13 h 30. Samedi: 14 h 30. (Centaur II) "Comedians" de T. Griffiths du mardi au samedi, 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Matinées mercredi: 13 h 00. Samedi: 14 h 00.
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460 "Les arbres, Billie" de Michel Langlois.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Arlequin valet de deux maîtres" de C. Goldoni — 14 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Jean Lapointe, 21 h 00. Samedi 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: "Le clan Simard" mercredi, jeudi, vendredi et dimanche 20 h 00. Samedi: 19 h 30 et 22 h 30. Relâche: lundi et mardi.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821. Relâche.
LA SALLE WILFRID PELLETIER: Le ballet royal de Winnipeg 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211 "Les faux brillants" de Félix Gabriel Marchand — Tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE EN L'AIR: 4701 St-Denis 845-3338. "Le grand moule" création collective — du mercredi au dimanche: 21 h 00. Relâche lundi et mardi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Diane Dufresne 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 rue Sainte-Catherine O. 861-0563 "Mangeront-ils" de Victor Hugo du mardi au vendredi: 20 h 00 samedi 17 h 00 et 21 h. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Qui a peur de Virginia Woolf" d'Edward Albee 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277 Relâche.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355 rue Gilford 845-0267 "Cher menteur" de Jérôme Vilty. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00. Relâche lundi.

Une des meilleures comédies depuis des années
14 Ans
VARIETY
Un film de Pietro Germi
mes chers AMIS
1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
CINÉMA DE PARIS
896 O. Ste-Catherine 861-2996

"Tant pis pour ceux qui ne sauront pas reconnaître le véritable parfum de ces fleurs du mal, ni l'incontestable talent de ce jeune réalisateur !"
— G. Marsolais, R-C
"L'eau chaude l'eau frette" est un film excitant, plein de fureur et de douceur qui se déroule à la façon de battements de coeur accélérés et ralentis. C'est une sorte de poème éclaté sur le désespoir qui se cherche follement une sortie de secours !
— A. Leroux, Le Devoir

14 ANS
l'eau chaude l'eau frette
"Un beau choc!" —M. Talbot, Dimanche-Matin
Un film d'André Forcier
avec Jean Lapointe
Sophie Clément et Jean-Pierre Bergeron
5e sem.
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20

VOUS SOUVENEZ VOUS DE: POUR TOUS
"LA GUERRE DES BOUTONS"
"ZAZIE DANS LE MÉTRO"
"BÉBERT ET L'OMNIBUS"
voici maintenant
Rose et Frédéric
Un film de Yves Allégret
avec Bernard Fresson Yves Coudray
Catherine Allégret
cinéma complexe desjardins
TÉL: 288-3141
Dès DEMAIN !

POUR TOUS
LES MENSONGES QUE MON PÈRE ME CONTAIT
(LIES MY FATHER TOLD ME)
À voir par toute la famille !
DÈS DEMAIN
Yossi Yadin
Len Birman
Marilyn Lightstone
et, pour la première fois à l'écran,
Jeffrey Lynas
(le petit David)
un film dirigé et réalisé par
Jan Kadar
une production conjointe Pentimento Pentacle VIII
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10,
SAM., DERNIER PROGRAMME 11.10
diffusé par LE NOUVEAU RÉSEAU

DES DEMAIN POUR TOUS
un éléphant ça trompe énormément
OU LA VIE TRÈS AGITÉE DE CERTAINS HOMMES AVEC CERTAINES FEMMES QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT LES LEURS...!
LE NOUVEAU FILM D'YVES ROBERT
dialogues de JEAN-LOUP DABADIE
JEAN ROCHEFORT CLAUDE BRASSEUR GUY BEDOS
VICTOR LANOUX DANIELE DELORME ANNIE DUPEREY
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
"ÉLÉPHANT": DEMAIN À 7.30 - 9.30
DERNIER JOUR: "J.A. MARTIN, PHOTOGRAPHE"

SALLE RESNAIS
4e Semaine
Elysée
35 MILTON / 842-6053
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30
POUR TOUS
Un scénario en or massif ! Pierre Richard change de registre et révèle les facettes inconnues de son talent. — JOURNAL DU DIMANCHE
C'est le scénario le plus fort de Francis Veber. Du grand jeu. — Robert Chazal, FRANCE SOIR
Francis Veber réussit son coup et fait courir les foules — LE POINT
PIERRE RICHARD
LE JOUET
un film écrit et réalisé par FRANCIS VEBER

Dernier jour: "Sérieux comme le plaisir"
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
DEMAIN
AHÔ
au coeur du monde primitif
Un film de François Floquet et Daniel Bertolino
Meilleur long métrage documentaire au Festival du film canadien 1976

RESPONSABLE DU BACCALAUREAT EN NURSING

FONCTIONS:

Dans le cadre du programme de baccalauréat en nursing débutant en septembre 1977, le titulaire de ce poste:
- collabore à l'élaboration du contenu des cours à partir des thèmes identifiés au programme;
- participe à la conception et à l'implantation d'un modèle pédagogique;
- dispense des activités d'enseignement.

EXIGENCES:

- Posséder une maîtrise en nursing;
- Expérience pertinente au niveau de la coordination d'un programme d'enseignement.

PROFESSEURS EN NURSING

FONCTIONS:

- Enseignement et encadrement des étudiants;
- Collaborer à des travaux de recherches.

EXIGENCES:

Posséder une maîtrise en nursing.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTREE EN FONCTION: 1er juin 1977.

Seules les demandes écrites reçues avant le 11 avril 1977 sont retenues. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Doyen de la gestion
des ressources humaines et financières
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

BIOLOGISTE-CONSEIL

(environnement)

Une des principales société canadienne d'experts-conseils en matière d'environnement désire obtenir les services d'un Biologiste afin de prendre en main la division de Biologie présentement en expansion à Montréal.

Le(la) candidat(e) devrait posséder au minimum une maîtrise et préférablement un doctorat en Biologie marine ou en pêcheries et devrait démontrer une spécialisation dans son domaine particulier.

Préférence sera donnée au candidat ayant 3-5 années d'expérience pratique, préférablement dans le domaine consultatif.

L'habileté à communiquer dans les deux langues est essentielle.

La rémunération sera établie selon l'expérience; d'excellents avantages sociaux sont rattachés à l'emploi.

Toute application sera tenue strictement confidentielle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

beak
Spécialistes de l'environnement

M. A.D. FitzGerald, Gérant
LES CONSEILLERS BEAK LIMITÉE
suite 505/5250, Ferrier
Montréal, Qué.
H4P 1L4

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

L'HÔTEL-DIEU D'EDMUNDSTON

recherche les services d'un(e)

PHARMACIEN(NE)

(Staff Pharmacist, PH-2)

Une position intéressante avec l'opportunité de travailler avec de nouveaux programmes et des gens facilement accessibles. La période de stage pourra être complétée à cet hôpital.

Envoyez votre curriculum vitae et références à:

M. Jean-Claude Pelletier
Directeur du Personnel
et de l'Éducation
L'Hôtel-Dieu d'Edmundston
54, 21e Avenue
Edmundston, N.B.
E3V 2C1

Contrôleur

Le titulaire de ce poste travaillera au sein d'une très importante firme de courtage d'assurances possédant des bureaux dans plusieurs régions du Québec.

Le titulaire du poste qui est responsable du contrôle et de la supervision des services comptables et des services auxiliaires devra initialement parfaire l'installation d'un programme de comptabilité administrative. La personne choisie coordonnera toutes les activités du contrôle budgétaire avec les différentes compagnies affiliées.

Ce poste exige que les candidats possèdent un diplôme comptable professionnel et qu'ils aient déjà acquis au moins trois années d'expérience, idéalement au sein d'une compagnie d'assurance ou d'une firme de vérificateurs. Les candidats démontrent des capacités supérieures de communication et sont aptes à une prise de décision rapide et rationnelle.

Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes.

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

630 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 1T9

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

GÉRANTS D'UNITÉ ASSURANCE-VIE

Candidats recherchés qui ont du succès comme assureurs-vie et ont l'aptitude à diriger une équipe.

Diplôme L.U.A.T.C. ou expérience équivalente.

Revenu garanti, commissions, bonis et bénéfices marginaux.

Envoyer résumé de carrière à:

M. André Lachapelle, C.L.U.
Directeur, Agence Laval
1991 ouest, Boul. St-Martin
suite 201
Laval, Qué.
H7F 1N2

ou communiquez par téléphone à:

334-5912

pour obtenir entrevue. Discrétion assurée.

L'Alliance des professeurs de Montréal

demande un

CONSEILLER TECHNIQUE

Fonctions:

— responsable de la formation syndicale;
  • organisation technique et matérielle
  • coordination des contenus
— ressource-conseil auprès de comités des organismes politiques et de comités extérieurs
— responsable de l'organisation matérielle des assemblées du syndicat
— assiste les conseillers en relations de travail sur certains dossiers particuliers.

Le tout dans le cadre des mandats déterminés par les organismes politiques.

Exigences:

— bonne connaissance du milieu syndical et/ou du milieu de l'enseignement
— expérience du travail en comité
— expérience et qualifications reliées aux fonctions ci-dessus.

Conditions de travail:

Selon la convention collective en vigueur.

Adressez votre demande accompagnée d'un curriculum-vitae détaillé à:

Monsieur le Coordonnateur général
Alliance des Professeurs de Montréal
4455 rue St-Hubert
Montréal

au plus tard jeudi 7 avril (le cachet de la poste faisant foi).

L'Alliance des Professeurs de Montréal (C.E.Q.)

Centre Local de Services Communautaires

INFIRMIÈRE LICENCIÉE

Service:

Soins à domicile

Statut:

Temps complet

Tâches:

Dispenser des soins de nursing à domicile comprenant des actes infirmiers variés

Exigences:

Être membre en règle de l'OIIQ
Posséder quelques années d'expérience en Nursing
Aptitudes à travailler en santé communautaire

Conditions de travail:

Selon la Convention Collective

Faire parvenir curriculum vitae au CLSC de Mont-Laurier

À l'attention de:

Monsieur Denis Paquin
Directeur Général
CLSC de Mont-Laurier
C.P. 84, R.R. # 1
Mont-Laurier, Comté Labelle
P.Q.

L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Sollicite des candidatures pour les deux postes suivants, à son

CAMPUS DE SHIPPAGAN

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le Directeur des études est le second officier du campus. Sa responsabilité s'étend sur l'enseignement et les services para-académiques (Bibliothèque, Vie étudiante et Audio-visuel).

Les candidats doivent être détenteurs d'une maîtrise (une préférence sera accordée aux détenteurs d'un doctorat) et doivent posséder quelques années d'expérience dans l'enseignement universitaire ou collégial.

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le responsable de la Bibliothèque agit sous l'autorité du Directeur des études. Il assume la direction de la Bibliothèque, tout en agissant lui-même comme bibliothécaire.

Les candidats doivent être détenteurs d'un baccalauréat spécialisé en bibliothéconomie (une préférence sera accordée aux détenteurs de la maîtrise) et doivent posséder quelques années d'expérience en bibliothèque universitaire ou collégiale.

ÉCHÉANCES

Les postes doivent être comblés le 1er juillet 1977 et les candidatures doivent parvenir avec curriculum vitae et le nom de trois références possibles, avant le 15 mai 1977, au:

Service du personnel
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

C.L.S.C. LOTBINIÈRE-OUEST

recherche

MÉDECIN

disponible au plus tard le 24 mai 1977

FONCTIONS:

1. Dispenser des services de soins individuels curatifs et préventifs.
2. Participer dans les équipes multidisciplinaires aux activités de prévention au plan collectif.

EXIGENCES:

1. Certificat de médecine générale de la corporation professionnelle des médecins du Québec.
2. Intérêt marqué pour la prévention et l'éducation populaire dans le champ de sa compétence.

CONDITION DE TRAVAIL:

Selon l'entente entre la F.M.O.Q. et le M.A.S.

MILIEU DE TRAVAIL:

12 paroisses rurales totalisant 10,000 personnes; C.L.S.C. en opération depuis deux (2) ans situé à 55 milles de Québec et à 40 milles de Trois-Rivières. Le candidat engagé est appelé à travailler dans une équipe de cinq (5) médecins dont trois (3) sont déjà en place.

Les médecins intéressés à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 10 avril 1977 à l'adresse suivante.

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
C.L.S.C. Lotbinière-Ouest
Fortierville, Cté Lotbinière
Tél.: (819) 287-4442

Analyste financier

L'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'un analyste financier.

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur du Placement, l'analyste financier doit:

Analyser régulièrement les marchés financiers;

Établir des procédures prévoyant les échéanciers en fonction des exigibilités

Lui recommander la vente, l'achat et la conversion de titres;

Évaluer périodiquement le rendement et la valeur marchande du portefeuille.

Qualifications:

Détenir un BSC en administration, option finance, ou l'équivalent;

Posséder un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion financière.

Rémunération:

Minimum: $19,807.
Maximum: $29,712

Les candidats intéressés font parvenir leur curriculum vitae à la:

Division des Ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

Office de la construction du Québec
OCQ

LES ÉDITIONS BORDAS

recherchent pour leur filiale à Montréal un

DIRECTEUR COMMERCIAL

qui aura la responsabilité de:

— mettre sur le marché la nouvelle gamme des dictionnaires bilingues Harrap's.
— développer les ventes des ouvrages Bordas/Dunod/ /Gauthier-Villars et Masson scolaire.

Tâches:

— propose la politique commerciale.
— est responsable de la réalisation des budgets de ventes et de promotion.
— anime et contrôle l'équipe de vente.
— visite lui-même les principaux libraires et acheteurs.

Exigences:

— âge 30 ans minimum.
— goût de la vente.
— expérience dans la distribution du livre au Québec.
— être prêt à voyager à travers la province.
— être bilingue.
— un diplôme universitaire serait un atout.

Rémunération:

$18,000 à $24,000. fixe plus commission.
Voiture fournie.
Frais réels.

Prière adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à:

Luc Tiberghien
Directeur
Bordas Dunod Montréal inc.
350, Boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q.

Université de Montréal

École de relations industrielles

Poste de professeur à temps plein

Fonctions

Participation à l'enseignement et à la recherche dans les différents domaines des relations industrielles.

Qualifications

Doctorat ou l'équivalent

Expérience dans l'enseignement et la recherche au niveau universitaire.

Traitement

Selon l'expérience et les qualifications du candidat et les termes de la convention collective en vigueur.

Date de clôture pour les candidatures

15 avril 1977.

Les candidatures doivent être adressées par écrit à:

Monsieur Viateur Larouche
Directeur
École de relations industrielles
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Qué.
H3C 3J7

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

NOMINATION DU DOYEN

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les règlements de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'éducation physique et sportive. Présidé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le Comité comprend deux professeurs de cette faculté, MM. Paul Deshaies et Georges B. Lemieux, un étudiant, M. Normand Lapierre, et M. Jacques Clément, conseiller pédagogique à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination, à les présenter par écrit ou en audience.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir **au plus tard le 22 avril 1977** à:

M. Jacques Clément
Secrétaire du Comité de mise en candidature
Faculté d'éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

Pour obtenir une audience auprès du Comité, communiquer **avant le 8 avril 1977** avec Mme Madeleine Fortier. Téléphone: (819) 565-5531.

Les personnes ou les groupes intéressés à présenter des candidatures à ce poste doivent le faire auprès du secrétaire du Comité à l'adresse mentionnée ci-dessus, **avant le 22 avril 1977**, en fournissant le curriculum vitae des candidats.

Avec l'argent du gouvernement

Bellevue tentera de monopoliser la roulotte au Québec

par Michel Vastel

Le Conseil des ministres devait approuver hier soir les termes de l'entente laborieusement négociée par le gouvernement du Québec avec son partenaire dans Les Produits Bellevue (1977) Inc. M. Conrad Lessard, de Thetford Mines.

Selon cette entente, intervenue depuis quelques jours, Bellevue s'achètera le monopole de la roulotte de voyage au Québec. En effet, dans les quelques mois qui vont suivre, les Produits Bellevue et le ministère de l'Industrie et du Commerce proposeront, à leurs sept concurrents potentiels, de racheter leur ligne de production.

L'arrangement intervenu avec l'homme d'affaires de Thetford serait donc de lui garantir l'exclusivité du marché québécois de la roulotte de voyage, en échange de quoi il abandonnerait celui de la tente-roulotte et de la maison mobile ou pré-usinée.

Même si on ignore encore où Bellevue trouvera les fonds pour réaliser de telles acquisitions (à moins que la Société de Développement Industriel (SDI) n'y aille une nouvelle fois de quelques millions) l'acquisition de la ligne de production des roulottes de voyage des sept concurrents ne sera pas très coûteuse pour Bellevue, et pour deux raisons:

● c'est de toute façon le secteur le moins rentable de l'industrie de la maison mobile et du véhicule récréatif et on dit même que certains industriels ne seront pas fâchés de s'en débarrasser.

● il n'y a ni machinerie ni bâtiments à racheter mais seulement des marques de commerce, des plans et devis, des inventaires s'il y a lieu et un dédommagement pour perte de production. Il s'agirait donc de quelques millions de dollars pour les Produits Bellevue.

On sait que le gouvernement, au prix de $6 millions, dont $3 millions de subventions non récupérables, et autant de prêts, devient partenaire à 50% du capital actions de l'entreprise en faillite de Thetford. Le gouvernement n'a cependant pu obtenir la majorité au Conseil d'administration. Il proposait que chacun des deux partenaires, M. Lessard et la SDI, ait deux représentants à ce Conseil et qu'ils cooptent une cinquième personne, dite "neutre". Mais finalement c'est l'homme d'affaires de Thetford qui obtient le contrôle de l'entreprise en se réservant la présidence et la direction générale, et en ayant deux hommes à lui sur le conseil.

L'Association des manufacturiers de véhicules récréatifs avait fait savoir au Premier ministre, il y a deux semaines, qu'elle n'approuvait pas le sauvetage de Bellevue. Il y a deux jours, le bureau du Premier ministre a répondu que l'entreprise rouvrira mais qu'elle se voit fixer de rigides quotas de production pour 1977: aucune roulotte de voyage, 1,000 tentes-roulottes et 90 maisons mobiles.

D'ici six mois, les experts du MIC et M. Lessard devront avoir rencontré tous leurs concurrents et négocié l'achat, avec ceux qui veulent bien vendre, de leur ligne de production. Si un tel accord est possible, Bellevue aura l'exclusivité d'un marché au Québec de 6,000 véhicules par année. A noter que la capacité théorique de production de toutes les industries québécoises est de 23,550 véhicules. Ce qui veut dire que Les Produits Bellevue rachèteront éventuellement une capacité de production dont ils n'auront jamais à se servir!

Si Bellevue ne peut se garantir le monopole de la roulotte de voyage, le gouvernement pourrait l'autoriser à produire d'autres types de produits mais à deux conditions:

● que ces produits soient destinés aux marchés de l'exportation

● ou que ces produits viennent satisfaire un marché qui ne soit pas déjà saturé par des producteurs québécois.

Le nouveau président de l'Association des manufacturiers de véhicules récréatifs, M. Michel Asselin, s'est montré relativement prudent dans ses commentaires. Il attend de nouvelles rencontres de son association avec le ministre de l'Industrie et du Commerce pour être mis au courant, officiellement, des détails de l'entente intervenue et continuer à discuter des possibilités de rationnalisation de son secteur industriel.

Il semble que, du côté de la fiscalité applicable au marché de la maison mobile ou préusinée, les industriels s'attendent à de bonnes nouvelles le 12 avril, à l'occasion du budget provincial.

Même si leur entreprise a été relancée grâce à $6 millions puisés dans les fonds publics de la province, il a été impossible, comme d'habitude, d'obtenir quelque information que ce soit des deux partenaires, soit le ministre Rodrigue Tremblay ou M. Conrad Lessard. Il aurait en particulier été intéressant de savoir comment l'entreprise évitera de nouveaux déficits d'opération alors que son quota de production limite son chiffre d'affaires à environ $3 millions en 1977. Même en ajoutant les $2.2 millions d'inventaires à vendre, cela laisse une marge d'au moins $6 millions à combler pour atteindre le point mort de l'entreprise...

Il y a quelques semaines, l'Association des manufacturiers avait prévenu M. Tremblay qu'il aura à combler, chaque année, des déficits de l'ordre de $3 à $4 millions par année. Bellevue a rouvert ses portes jeudi dernier, compte réembaucher jusqu'à 150 employés au maximum et ses activités dureront environ quatre mois en 1977.

Les Produits Bellevue de Thetford exposent au Salon du camping à la Place Bonaventure. Ils ont 375 roulottes et 675 tentes-roulottes de 1976 à liquider.
(Photo Alain Renaud)

Québec dit à nouveau non à QSP

par Michel Nadeau

Le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry a annoncé hier que le gouvernement québécois ne donnerait pas suite à la nouvelle requête présentée par la direction et les travailleurs de la compagnie QSP Ltée actuellement en sérieuses difficultés financières.

Il n'est pas question que Québec accorde une garantie de $7,500 pour chacun des 1,000 travailleurs qui endosseraient l'emprunt de $7.5 millions que veut effectuer QSP auprès de la Banque Royale.

Le gouvernement du Québec repousse également la formule "de participation des travailleurs" imaginée par le président Gerald Josephson. Le trésor de la compagnie aurait émis 750,000 actions au prix de $2 qui auraient été achetées par le gouvernement, conservées en fiducie et revendues à un moment donné aux travailleurs.

Suite à ce double refus, le gouvernement fédéral demeure la seule planche de salut pour la firme de Longueuil. Hier, les employés ont rencontré les ministres John Monroe et Jean Chrétien qui n'ont voulu donner aucune réponse précise.

M. Chrétien a, selon le président du Syndicat des Métallos, M. Claude Lafrenière, apporté une lueur d'espoir en promettant une étude plus en profondeur du dossier.

Cependant le ministre Chrétien a semoncé les travailleurs d'abord pour avoir affiché une banderole "Vive le Quebec Steel Libre" et ensuite pour ne pas s'être adressés au gouvernement fédéral en premier lieu.

Ce matin, la direction de QSP doit rencontrer les syndicats et les banquiers de la compagnie pour voir les derniers recours possibles.

De son côté, M. Landry a longuement expliqué les raisons du gouvernement de ne pas engager de deniers publics dans cette affaire, à cause "de trop d'éléments négatifs dans la structure financière de QSP". Il a dit qu'il ne veut pas créer un "Tricosteel".

Le ministre faisait allusion à l'expérience d'autogestion à Tricofil, de Saint-Jérôme, que le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, venait de rappeler en demandant si le gouvernement aiderait autant QSP que Tricofil.

M. Landry a expliqué que le cas de Tricofil constitue une expérience unique dans le secteur du vêtement et du textile et qu'il valait la peine d'encourager les travailleurs de l'usine d'aller de l'avant.

Le ministre a rappelé que, concernant QSP, cette firme a déjà tenté sans succès d'obtenir de l'aide financière du gouvernement d'Ottawa et d'autres sources privées pour s'adresser, à la fin, au gouvernement du Québec.

"Cette proposition d'offrir 30% des actions aux employés ne modifie en rien la situation financière de la compagnie, a poursuivi le ministre Landry.

"Le marché international de l'acier tout comme le marché intérieur ne sont présentement pas favorables et il existe une sur-capacité au niveau des aciéries".

La construction de la miniaciérie de Longueuil a coûté plus du double du montant prévu originellement.

M. Landry a conclu qu'il ne voulait pas faire de cette compagnie un "Tricosteel".

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

Avis est par la présente donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de La Compagnie d'Assurance du Canada Contre l'Incendie sera tenue au Club Universitaire de Montréal, 2047, rue Mansfield, Montréal, Québec, mardi le 19 avril, 1977, à 11:00 a.m., aux fins suivantes: recevoir et étudier les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant, élire les administrateurs, nommer les vérificateurs, autoriser les administrateurs à fixer la rémunération des vérificateurs, et régler toute autre affaire qui pourrait être régulièrement soumise à l'assemblée.

Daté à Montréal, ce 31ième jour de mars 1977.

S. W. Cloutier, Secrétaire

Val-Brilland aurait bientôt une papeterie

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Yves Bérubé entend favoriser le projet de construction d'une usine de papier-journal à Val-Brillant dans la vallée de la Matapédia. Ce projet se réalisera "à moins de difficultés insurmontables" a ajouté le ministre.

Toutefois certains problèmes doivent être résolus avant que ne démarrent les travaux dans cette ville située à quelques dizaines de milles de Rimouski.

Les données demeurent incomplètes en ce qui concerne la disponibilité de la forêt dans cette partie de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. On n'a pas encore également étudié en profondeur les aspects écologiques du projet.

Des responsables du Service de la protection de l'environnement ont manifesté une certaine appréhension devant la possibilité que l'usine soit construite sans avoir au moins certaines garanties sur le plan de l'équilibre écologique.

À Saint-Félicien au Lac Saint-Jean, la construction du moulin de la compagnie Donohue-Saint-Félicien se poursuit sans qu'on se soit assuré du respect des normes requises.

M. Bérubé a ajouté que le président de Mexfor, M. Albert Côté serait responsable de trouver un groupe intéressé à la réalisation de ce projet.

Brascan
LIMITED

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq (25) cents par action (monnaie des États-Unis) sur les actions ordinaires convertibles de la compagnie, classe A, sans valeur nominale ou au pair, et sur les actions ordinaires convertibles, classe C, sans valeur nominale ou au pair. Ces dividendes seront PAYABLES le 29 avril 1977, aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse, le 5 avril 1977.

Le dividende payable sur les actions ordinaires convertibles de la classe A, représentées par des certificats d'actions au porteur, ne sera versé que contre remise desdits certificats au porteur (portant les numéros de série de coupons 154/160 (tous deux inclusivement) avec talons attachés), en échange de reçus de dépôt internationaux au porteur émis par la Morgan Guaranty Trust Company of New York, à Bruxelles, Belgique, pour ce qui est des actions ordinaires convertibles de la classe C ou pour les certificats enregistrés d'actions de la compagnie. Les certificats au porteur (avec numéros de série de coupons 154/160 (tous deux inclusivement) avec talons attachés) peuvent être remis pour fins d'échange à:

CIK
59, Rue de Namur
1000 Bruxelles

-ou-

Morgan Guaranty Trust Company of New York
35, Avenue des Arts
1040 Bruxelles

AVIS est également donné que le Conseil d'administration de la compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-et-un et un-quart (21-1/4) cents (monnaie des États-Unis) par action, à prélever sur l'excédent d'exploitation disponible après le paiement des impôts, sur les actions ordinaires convertibles de la classe B sans valeur nominale ou au pair émises de la compagnie, PAYABLE le 29 avril 1977, aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse, le 5 avril 1977.

Fait à Toronto, Canada, le 22ème jour de mars 1977.

Pour le Conseil d'administration,
Le secrétaire
L.A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montreal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada; et Citibank, N.A., New York, U.S.A. Il faut communiquer promptement tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

DEPUIS 1908

Assurances Tanguay Inc.

Courtiers d'Assurances

Service d'avantages sociaux

4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

Avez-vous besoin de financement à terme?

fonds de roulement? financement d'équipement? location d'équipement? expansion? Nous sommes là. Nous avons l'argent et l'expérience pour vous aider dans tous ces domaines. C'est notre raison d'être!

RoyNat

Financement d'entreprises
(514) 861-5761

PRESQUE UN RECORD

Le complexe Desjardins a déjà loué 83.5% de ses espaces à bureaux. Il y a sûrement plusieurs raisons...

■ Liaison souterraine reliant le complexe Desjardins à la station de métro Place des Arts.

■ Services intégrés: restaurants, hôtels et salles de congrès, stationnement intérieur, plus de 100 boutiques, services bancaires, cinémas, etc . . .

■ Spectacles et animation socio-culturelle sur la Place.

Il y a beaucoup d'autres raisons . . . Pour les connaître, composez **281-1870** et demandez le service de location ou consultez votre courtier.

le complexe Desjardins
au coeur du nouveau centre-ville

toronto

Baisse des cours

Baisse modérée des cours et activité réduite, mercredi, à la Bourse de Toronto. L'indice TSE-300 a fléchi de 2.01 à 1,020.92, trois des principaux groupes qui le composent ayant subi des pertes.

Les produits industriels ont baissé de 7.39 à 930.75, les services financiers, de 3.51 à 887.02 et les métaux et minerais, de 2.96 à 1,150.64. Les valeurs pétrolières et gasières ont grimpé de 2.23 à 1,114.99.

Les transports et les entreprises de gestion venaient en tête des cinq groupes perdants parmi les 10 groupes restants et figurant au nombre des 14 qui composent le TSE-300. Les aurifères et les marchandises ont pris la tête des cinq groupes gagnants.

Le volume a atteint 2.12 millions d'actions d'une valeur de $18.72 millions, comparativement à 2.09 millions d'actions d'une valeur de $18.18 millions transigées mardi.

Parmi les virements globaux, Consumers Distributing Co. Ltd. venait en tête avec 102,000 actions à $2.85 pièce. Four Seasons Hotels Ltd. venait en deuxième place avec 69,000 actions à $2.25 l'une, suivi de 16,000 actions de classe A de Noranda Mines Ltd; vendues à $33 1-8 l'unité.

Parmi les industrielles, Dominion Bridge a perdu 7-8 à $18 1-8, Canadian Pacific Investments, 5-8 à $18 3-4, Moore Corp., 1-2 à $35 1-8, Orlanda Corp., 1-2 à $12 et Bell Canada, 1-8 à $49 1-4. Par contre, Great Lakes Paper a gagné 1 point à $30, Headway Corp. A, 55 cents à $3.10, Wajax Ltd. A, 1-2 à $14, Calgary Power A, 1-8 à $38 1-2 et Zellers Ltd., 25 cents à $4.25.

Dans le secteur minier, Denison Mines a cédé 1-2 à $52 1-2, Rio Algom, 3-8 à $27 1-4 et Sherritt Gordon A, 1-4 à $5 7-8. Kerr Addison A s'est adjugé 3-4 à $14 5-8 et Whitehorse Copper Mines, 20 cents à $2.05.

Enfin aux pétroles, Amalgamated Bonanza Petroleum a fléchi de 1 1-8 à $11 1-4, Alminex, de 1-4 à $8 1-8 et Great Canadian Oil Sanda, de 1-4 à $7 5-8. Canadian Superior Oil a grimpé de 3-4 à $42 et Siebens Oil and Gas, de 1-4 à $13 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	500	154	150	154	+ 4
Abitibi	2800	$11⅛	10⅞	10⅞	— ⅛
Abitbi 7½p	200	$44¾	44½	44¾	— ¼
Ackind 2p	1000	$12	12	12	
Advocate	1500	350	340	340	—10
Afton Min	200	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Agnico E	5850	$7⅛	6⅝	6¾	— ¼
Agra Ind A	1400	$5¼	5¼	5¼	
Akaitcho	1400	78	76	76	— 7
Albany	5500	29	28½	29	
Alt East G	2100	$16½	16½	16½	
Alt Energy	7865	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Alta Gas A	14875	$13¼	13	13	—⅛
ALTAGF	500	$28⅛	28	28	
Alta G 9.76	225	$27⅝	27⅜	27⅝	+ ⅛
Alcan	5278	$28	27¾	27¾	
Algo Cent	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Algoma St	2329	$18	17¾	17¾	— ¼
AStel p	700	$27½	27¼	27½	+ ⅜
All-Can B	3100	320	320	320	— 5
Allarco Dv	1550	$12⅜	12⅛	12¼	+ ⅛
Alliance B	100	375	375	375	+ 5
Alminex	8520	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅛
Alum 3rd p	2400	$28	28	28	
Am Bonza	29990	$12⅜	11¼	11¼	—1⅛
Am Larder	1105	19	19	19	
Am Eagle	1000	40	40	40	— 1
Am Leduc	4500	8½	8	8	
Andres W	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Ang U Dev	1000	81	81	81	
Aquitaine	2704	$15½	15⅜	15⅜	
Argosy	z200	6	6	6	
Argus B pr	100	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Asamera	9940	$13	12⅝	12⅝	— ⅛
Ashland C	2128	$11	11	11	+ ¼
Asoc Porc	6000	100	99	100	+ 3
Atco A	15035	$15¾	15⅜	15¾	+ ¼
Atlas Yk	z200	2	2	2	
BC Sugar A	400	$25⅝	25⅜	25⅜	+ ⅛
BP Can	4660	$11⅛	10⅞	11	
Banister C	800	$13⅜	12⅝	12⅝	+ ⅛
Bank BC	z36	$21⅜	21	21	
Bank Mtl	7953	$14¾	14½	14½	— ¼
Bank N S	4021	$19⅝	19½	19½	— ⅛
Bankeno	2700	145	141	145	
B Cdn Nat	128	$13⅜	13⅜	13⅜	
Bary Expl	z100	79	79	79	
Baton B	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Bell Canad	8144	$49⅜	49¼	49¼	— ⅛
Bell A pr	z32	$49	48¾	48¾	
Bell D pr	6600	$50¼	50	50¼	
Bell 2.28	455	$26¾	26⅝	26¾	+ ⅛
Bell 1.80	250	$20¾	20¾	20¾	
Bell Can W	23300	350	340	340	—10
Beth Cop A	100	$12⅜	12⅜	12⅜	
Biltmore I	2000	195	175	190	+20
Biltmo A p	140	300	300	300	+30
Black P A	400	415	410	415	+15
Blakwod A	1800	325	320	325	+20
Block Bros	300	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Bomac	200	300	300	300	
Border C	600	245	245	245	
Bow Valy	3350	$17⅞	17½	17½	— ¼
Bralor Res	7548	375	360	360	—10
Doman I	1200	$5⅛	5	5	— ⅛
Dome	515	$53	53	53	+ ⅜
Dome Pete	9504	$42¼	41¾	41⅞	+ ⅛
D Bridge	1795	$18⅞	18⅛	18⅛	— ⅞
Dofasco A	4450	$26	25¾	25¾	— ¼
Dom Store	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
D Textie A	700	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Domtar	2280	$16⅛	16	16	
Donlee M	400	$9⅝	9¼	9⅜	+ ⅛
Dunde Pal	1000	60	60	60	— 6
Du Pont	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Dylex L A	150	$7½	7½	7½	
E-L Fin	300	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
East Mal	621	260	253	260	
East Sul A	z110	92	92	92	
Estn Prov	100	185	185	185	—40
Econ Inv	320	$12¾	12¾	12¾	— ¼
Ego Mines	1000	52	52	52	
Emco	100	$5½	5½	5½	
Emco w	400	110	110	110	+ 4
Extndcar	3600	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Falcon C	800	$6½	6⅜	6½	+ ¼
Falcon	2575	$39	39	39	
Fed Ind a	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Fed Pion	100	$24½	24½	24½	+ ½
Finning T	3400	$14½	14	14½	+ ½
F City Fin	200	$10	10	10	
F Mar	z40	41	41	41	
Foodex S	500	$6⅛	6⅛	6⅛	
Ford Cnda	550	$92½	92½	92½	
F Seasons	69300	235	225	225	—15
F Sea A pr	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Francana	800	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Fraser B	100	$25½	25½	25½	
Fruehauf	500	$6	6	6	+ ⅛
Gaz Metr	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
GMC	248	$72¼	72¼	72¼	— ¾
Genstar L	6190	$23⅛	23	23	
Gnstar 1.50	1400	$22⅝	22⅜	22⅜	— ⅛
Gnstar L w	1005	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Gnt Masct	4200	108	103	106	+ 4
Giant Yk	z75	$7¾	7¾	7¾	
Gibraltar	4300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Goldund M	z200	23	23	23	
Granduc	600	120	118	118	— 3
Gt Oil Sds	3975	$8	7⅞	7⅞	— ¼
GL Paper	4950	$30	29	30	+ 1
GN Fin	z60	126	126	126	
Gt W Life	1112	$55	55	55	
Gt West S	1700	270	260	260	—10
Greyhnd	400	$16¼	16¼	16¼	
Guar Trst	2663	$8	7⅞	7⅞	
Gulf Can	1930	$28⅞	28⅝	28¾	+ ⅛
Gulfstrem	9000	31	30	31	+ 1
Halifax D	100	155	155	155	—15
Hambro C	1160	395	385	390	+ 5
H Group A	1200	280	280	280	—20
Hand Chm	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Hard Crp A	1200	395	395	395	+10
Harlequin	1000	$14⅜	14⅜	14⅜	— ¼
Hawker A	1000	465	460	465	+ 5
Hayes D A	1860	$5½	5½	5½	— ⅛
Hedway A	3000	310	290	310	+55
Homco A	500	45	45	45	
Home A	501	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ¼
Home B	z43	$25¼	24⅜	25¼	
Howdn DH	200	$7¾	7¾	7¾	— ½
Hud Bay A	765	$19⅜	19¼	19¼	— ⅛
H Bay Co	1538	$16	15¾	15⅞	— ⅛
HB Oil Gas	8584	$34¼	34	34	— ¼
Husky Oil	8975	$24¼	24	24	
Husky A pr	z10	$34	34	34	
Husky E w	2900	$7⅛	7	7	— ¼
Hy's Ltd	100	202	202	202	
IAC	475	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
ITL Ind	1100	130	120	120	+ 5
IU Intl	4994	$12⅜	12⅜	12½	+ ⅛
IWC Com	3900	139	135	136	— 3
Imasco A	2400	$27	26¾	27	+ ¼
Imp Oil A	6172	$22	21¾	22	+ ¼
Imp Oil B	z92	$22	22	22	
INCO A	9113	$32½	32¼	32¼	— ⅛
Indal	200	$16	16	16	
Indusmin	404	$11½	10½	11½	
Inland Gas	100	$10	10	10	+ ⅛
Inter-City	7500	$6⅞	6⅝	6¾	— ⅛
Inter C A p	z20	$14⅛	14⅛	14⅛	
Infer C B w	2300	395	390	390	— 5
Intrmetco	7000	$6⅛	6⅛	6⅛	
IBM	z58	$292	289	289	
Int Mogul	300	255	252	252	— 3
Int Pipe A	13270	$13⅜	13⅜	13½	
Ipsco	2050	$14	13⅞	14	
Inv Grp A	2000	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
Inv Grp 5 p	800	$15	15	15	
Irwin T A	1100	220	220	220	+15
Island Tel	100	$12	12	12	
ISO	1200	137	135	135	— 1
Jannock A	z2	$14	14	14	
Jannock B	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Jelex	5000	6½	6½	6½	+ ½
Kaiser Re	11070	$15	14⅞	15	+ ⅛
Kam Kotia	1000	62	62	62	
Kaps Tran	7100	67	62	62	— 6
Keeprite B	300	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Kerr A A	5285	$14⅝	13¾	14⅜	+ ¾
K Anacon	1100	21	21	21	—1½
Koffler A	1608	495	485	495	+15
Koffler A p	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
La Vrndr	600	485	485	485	— 5
Labatt A	3500	$17⅛	17⅜	17⅛	+ ⅛
Lacana	2250	445	430	430	— 5
Laidlaw A	630	$7⅛	7	7	
Ldl 9¾	300	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
LOnt Cem	100	350	350	350	—10
Langis	1000	9	9	9	— 1
Lasitr Km	1000	15	15	15	
Laurasia	6500	57	54	56	— 2
Lau Fin	210	$7¼	7¼	7¼	
Lau F 1.25	z30	$14¼	14¼	14¼	
Lau F 2.00	100	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Leigh Inst	5900	270	267	270	+ 4
Leons Frn	200	$7	7	7	
L L Lac	z110	125	123	125	
Living w	300	$9¼	9¼	9¼	
Lob Co A	300	315	315	315	+ 5
Lob Co B	1650	330	315	330	+20
Lob Co pr	100	$23½	23½	23½	+ ⅛
Lob Ltd Ap	100	$14	14	14	+ ⅛
Lob Ltd Bp	711	$15½	15½	15½	+ ⅛
Lochiel	1300	153	153	153	+ 3
Loeb M	550	350	350	350	+10
Lost River	200	199	199	199	+ 1
MDS Helth	3050	250	250	250	
MEPC	375	$8	7¾	8	+ ¼
MICC	800	$8¾	8⅝	8¾	
MICC A	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
MTS Inter	z100	6	6	6	
M Cable	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Mclan H A	800	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
MB Ltd	9274	$24¼	24	24	
Madeline	3000	96	96	96	+ 1
Madsen	3000	54	54	54	— 1
Magna Int	1650	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Magna A	650	$16	15¾	15¾	— ¼
Magnason	400	180	180	180	—10
Magnetcs	14900	63	61	61	+ 1
Majstc Wil	1700	240	237	240	
Malartic	5000	85	78	85	+10
Man Bar	15375	120	112	115	+ 2
M Lf Millis	660	$33¾	32¾	33⅛	— ⅜
Maritime	317	$19¼	19	19¼	+ ¼
Mar T 860	400	$10	10	10	
Mar T 940	600	$10¾	10¾	10¾	
Markel F	458	490	480	490	+15
Mass Fer	6265	$20½	20⅜	20⅜	
Mas F B	1200	$27¼	27	27¼	+ ¼
Matchan	1500	10½	10	10½	+
Matgmi A	125	$14	14	14	— ¼
Mc Adam	1000	32	32	32	+ 2
McGraw H	5750	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Mc Intyre	400	$32	31¾	32	— ½
McLaghln	800	$5⅜	5¼	5¼	
Meicor	3100	470	465	470	+10
Mentor	3900	290	285	285	— 3
Mercantil	1514	$13½	13⅜	13⅜	— ¼
Merland E	7500	435	425	425	—10
Met Stor A	150	$8½	8½	8½	
Mex LP	z17	275	275	275	
Midcon	1000	145	145	145	+ 5
Mindamr	29100	11	11	11	
Mindustrl	300	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Minrl Res	300	138	138	138	— 2
Moffat A	100	$10	10	10	
Molson A	420	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
Molson B	750	$15½	15½	15½	— ¼
Monenco A	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Moore	7996	$35¾	35⅛	35⅛	— ½
Multi Acc	800	292	286	286	— 4
Murphy	500	$8	8	8	
NBU Mine	2500	132	130	130	
NSI Mark	10000	25	25	25	+ 6
NaChrs I	1700	$5⅞	5¾	5¾	
Nabrs Dig	200	$13⅞	13¾	13⅞	— ⅛
Nat Groc p	100	$27½	27½	27½	
Nat Pete	4500	32	32	32	+ 1
Nat rust	100	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛
Nemco	12700	214	209	209	
Neonex	3200	209	205	205	— 1
NB Tel	457	$17¾	17½	17¾	+ ½
NB Tel A p	z25	$16¼	16¼	16¼	
NB Tel 1.85	500	$21½	21⅜	21⅜	+ ⅜
N Dimens	15000	82	80	82	+ 4
N Goldvue	3500	13	13	13	
N Kelore	2200	15	15	15	
N Provid D	9800	20	20	20	
N Que Ragl	300	160	160	160	+ 9
N York Oil	6000	100	98	100	+ 5
Nfld LP A	150	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
Nfld Tel	1800	$7⅛	7⅛	7⅛	
Niag Struc	z15	$18	18	18	
Nick Rim	3000	11	11	11	
Noranda A	30086	$33⅜	33⅛	33⅛	
Norbaska	1000	19	19	19	— 1
Norcen	8663	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Norcen B	225	$20	20	20	
Norcn 150	375	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Norcen w	15225	15	14½	14½	— ½
Nordair A	z5	245	245	245	
Norlex	1040	6	6	6	
NC Oils	8100	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Nor Ct 270p	z80	$28¼	28¼	28¼	
Nor Tel	1596	$33⅜	33	33	— ⅜
N Tecm B w	1050	$13⅜	13⅜	13½	— ⅜
Northgat	4875	$5½	5¼	5¼	— ¼
Northld	1000	9	9	9	
Nowsco W	2700	$21⅜	20⅝	20⅝	+ ⅛
Nu-Wst A	200	$11¾	11¾	11¾	
Nufort Res	8000	20	20	20	
Numac	7575	$12⅞	12½	12½	— ⅛
OSF Ind	1400	280	275	280	+ 5
Oakwood P	4317	128	125	125	— 5
Obrien	23600	133	125	130	+ 4
Ocelot B	1850	$8⅛	8⅛	8⅛	
Okanagan	125	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Orchan A	2925	265	260	260	
Orlando	1400	$12½	12	12	— ½
Oshawa A	2300	370	365	370	+10
Osisko	1000	26	26	26	+ 1
Oxford A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Pac Coper	700	123	120	120	
Pac Nth G	200	335	335	335	+ 5
Pac Pete	1980	$27¾	27½	27½	
Page Pet	500	250	246	246	
Paloma P	Z⅜?	¼½?		¼½?	¼½?
Pamour A	2766	400	395	400	
Pan Centr	1016	74	74	74	+ 2
Pancana I	5300	115	115	115	— 5
PanCan P	1625	$26¼	25⅞	26⅛	+ ¼
Patino N V	125	$19	19	19	+ ¾
Pe Ben O	100	385	385	385	— 5
Pembina	600	425	415	4 5	+10
P Dept S	3000	$6¾	6½	6¾	+ ⅛
P Jewl A	200	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅜
P Jewl B	z10	$6	6	6	
Petrofina	280	$16¾	16½	16½	
Petrol	3500	220	217	217	— 5
Peyto Oils	8600	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ¼
Pick Crow	z216	14	14	14	
Pine Point	900	$32	31⅜	31⅝	— ⅝
Pitts C	8000	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Place G	3500	43	42	42	
Placer	817	$22⅜	22½	22⅝	
Plysr 840	1725	$26	25¾	25¾	+ ¼
Pop Shops	3730	485	485	485	
Pow Corp A	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Prado Exp	100	140	140	140	
Precamb	2000	80	80	80	
Pre Cable	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Preston	2115	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
Price Co	2127	$11	10⅝	10⅝	— ⅛
Prov B Can	z58	$11⅞	11⅞	11⅞	
Qasar Pet	3400	$6¼	6	6¼	+ ¼
Que Man	68200	39	37	37	— ½
Q Mattgmi	2700	22	21	22	
Que Sturg	6100	110	106	110	+10
Que Tel	z55	$16¼	16¼	16¼	
Que Tel 168	100	$17	17	17	— ¾
Ram	4340	$6½	6⅜	6¼	+ ¼
Ranger	700	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Rank Org	6000	335	335	335	+ 5
Rayrock	200	105	103	105	— 2
Redpath A	500	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Redstone	5000	57	56	56	— 1
Reed Pap A	1575	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Reed Oslr A	20116	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Reichhold	330	$21½	20½	21½	+ 1¼
Reich wt	z50	$9½	9½	9½	
Repub Res	5900	137	137	137	+ 2
Revelstk	6620	$8⅞	8½	8¾	+ ⅜
Revnu Prp	16115	78	75	75	— 4
Rio Algom	1745	$27⅜	27¼	27¼	— ⅜
Roman	1650	$18½	18¼	18½	+ ⅛
Ronald Fd	2000	$11½	11½	11½	— ¼
Ronyx Cor	6000	140	135	135	+ 2
Rothman	z20	$14¾	14¾	14¾	
Rothm 2p	1250	$14½	14¼	14¼	+ ⅛
Rothmn w	650	15	15	15	—1½
Royal Bnk	9326	$24	23¾	24	+ ⅛
Royal Tr A	715	$17¾	17½	17⅜	— ⅛
Russel H	278	$8¼	8⅛	8¼	
Ryanor	5000	4	4	4	— ½
Schneid p B	z35	$8½	8½	8½	
Scot York	2300	204	202	204	
Scotts	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Seagram	14036	$24¾	24¼	24¼	— ¼
Seco Cem	275	$8⅛	8⅛	8⅛	
Shaw LE A	200	$8½	8½	8½	
Shaw Pipe	100	$5½	5½	5½	— ⅜
Shell Can	8550	$14⅜	14½	14½	— ⅛
Sherritt	12955	$6¼	5¾	5⅞	— ¼
Siebens	5000	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Silverwd A	z54	$7½	7⅛	7⅛	
Silverwd B	z54	$8⅛	8⅛	8⅛	
Simpsons	2697	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Simpson S	182	$8⅛	8	8	— ¼
Sklar M	1200	128	125	125	— 3
Skye es	33442	$7¼	7	7⅛	+ ¼
Skyline H	47800	225	188	225	+37
Sogepet	1800	148	148	148	+ 2
Southm A	800	$20	20	20	
Spar Aero	z50	375	375	375	
Spooner	7500	26	25	25	— 1
St Brodcst	510	$8	8	8	
Stelco A	6490	$26¼	26	26⅛	— ⅛
Steep R	600	192	191	191	
Steintron	100	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Stuart Oil	147	$13	13	13	— ½
Sulivan A	z20	90	90	90	
Sunbrst E	z500	9	9	9	
Systems D	900	200	195	200	+10
Tara	700	$17¼	17¼	17¼	—
Teck Cor A	510	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Teck Cor B	400	495	490	490	—10
Tex Can	1065	$28⅞	28⅝	28¾	+ ⅛
Texaco pr	z5	$43	43	43	
Txsglf	4700	$31⅜	31⅜	31⅜	
Txglf p	000	$54½	54½	54½	— ¼
Thoms N T	300	185	185	185	
Thom Ind	1800	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Thom N A	502	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
Thom N pr	z50	$41	41	41	
Tombill	1000	55	55	55	— 3
Tone Craft	600	475	470	475	+20
Toromont	1200	270	270	270	
Tor Dm Bk	4980	$17⅞	17⅝	177	— ⅛
Torstar B	200	$14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
Total Pet	4800	$6¾	6⅝	6⅜	— ⅛
Total P A p	300	$14⅞	14⅜	14⅜	— ¼
Toti Pet w	1000	185	185	185	— 5
Traders A	525	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ⅛
Traders 5p	150	$23	23	23	
Trader A p	z50	$23¾	23¾	23¾	
Trader B p	100	$23¾	23¾	23¾	
Trade 7½p	161	$41	41	41	+ 1
Tr C Glass	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Tr Can Res	700	61	61	61	— 1
Trns Mt A	11910	$10½	10¼	10½	+ ⅛
TrCan PL	0426	$14⅛	14	14	
TrCan A pr	z3	$75½	75½	75½	
TrCan B pr	230	$32⅜	32½	32½	+ ⅛
TrCan D p	300	$53¾	53¾	53¾	+ ⅛
Trimac A	550	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
Trin Chib	z200	6½	6½	6½	
Trizec Crp	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Trizec w	z150	14½	14½	14½	
Turbo R	47750	325	300	300	— 5
Ulster Pet	700	51	51	51	
Unican S	100	166	166	166	— 4
Un Carbid	2131	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅛
UGas A	11875	$9¼	9¼	9¼	
UGas 8¾	650	$21½	21½	21½	
Union Oil	200	$9½	9⅛	9⅛	— ¼
U Canso	4000	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Un Fn Mgt	300	300	300	300	+51
U Keno	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
U Reef P	1000	12	12	12	— 1
U Siscoe	1745	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Un Wburn	z66	$6¼	6¼	6¼	
Univr Gas	1900	$6	6	6	
U Sections	z50	365	365	365	
Upp Can	4906	125	124	124	— 3
VS Serv A	125	415	415	415	
Van Der	16500	250	249	249	+ 9
Versatile	150	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Versatil A	500	$10¾	10⅝	10⅝	
Vestgron	950	$14½	14	14½	
Voyager P	11070	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Vulcan Ind	1965	$20½	20¼	20⅜	— ⅛
Wajax A	900	$14	14	14	+ ½
Walk GW A	10038	$29¼	28⅞	29	
Walk GW B	300	$29	29	29	
Wardair	1000	245	245	245	— 5
Warn Can	300	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Wrintn	100	235	235	235	+10
Weldwod	800	$13¼	13	13¼	+ ¼
Wcoast Pt	15320	$8½	8¼	8⅜	
W Pet A p	350	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Wcoast T	3322	$28⅛	27⅞	28	+ ⅛
Wcoast w	10100	385	380	380	
West Mine	1350	430	420	425	+ 5
Westmill	400	180	180	180	+ 5
Weston	1020	$12	11¾	12	+

Vachon devient Culinar

Des ventes de $80 millions et une rentabilité améliorée

par Michel Nadeau

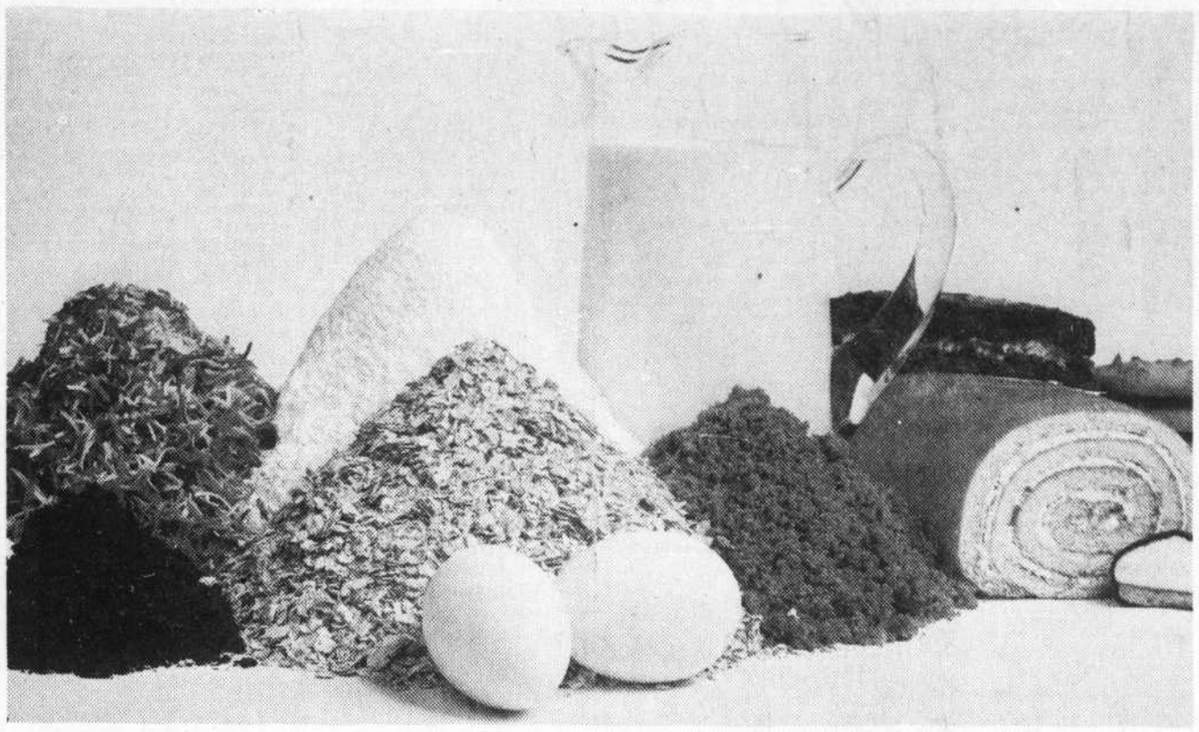

L'ascension fulgurante des bénéfices de Vachon s'est poursuivie l'an dernier alors que le fabricant de petits gâteaux de Ste-Marie de Beauce a dégagé des profits de $3.6 millions sur des ventes de plus de $81 millions.

En pourcentage des ventes, les gains ont atteint 3.89%, le plus haut niveau des dernières années et Vachon se situe, au chapitre des revenus nets, à 50% au-dessus des profits de l'ensemble de l'industrie alimentaire.

Toutefois, la direction vise un rapport de 10% entre les bénéfices avant impôts et le chiffre d'affaires, un taux qui serait celui de l'industrie pâtissière.

Hier, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, la direction de l'entreprise contrôlée à 83% par le Mouvement Desjardins a précisé que n'eût été la Commission de lutte contre l'inflation, les bénéfices auraient été supérieurs. Les normes anti-inflation ont empêché Vachon de répéter son exploit des cinq dernières années: hausser de 25% les profits annuels.

Suite à une réorganisation corporative, Vachon Inc. devient Culinar, une société de gestion qui regroupera les filiales de la pâtisserie (Vachon Inc.), la confiserie (Produits Dimsants) et la biscuiterie (Lido Biscuits Cie). Les dirigeants caressent des projets dans d'autres domaines alimentaires et l'image de Vachon est encore trop "sucrée" dans l'esprit du public qui ne voit là que les célèbres petits gâteaux.

Si la rentabilité est excellente, on remarque une certaine stabilisation au niveau de la croissance de l'actif. Le bilan n'a pas bougé l'an dernier ($26.9 millions) alors que fut vendue la filiale de la boulangerie, Vaillancourt Inc.

De la nouvelle machinerie fut ajoutée pour $2 millions, la dette à long terme fut réduite de $2.2 millions. Cependant on ne remarque pas cet accroissement de l'actif qui suit ordinairement une accélération de la rentabilité.

Le vice-président exécutif M. Roger Néron a précisé à ce sujet que la compagnie cherche toujours des occasions de diversification. On a étudié, par exemple, la possibilité d'entrer dans le domaine des pommes de terre frites surgelées; l'option fut écartée mais la porte demeure ouverte à de nouveaux développements.

La compagnie poursuit sa percée à l'extérieur du Québec où elle réalise maintenant un chiffre d'affaires de $17 millions (sur un total de $81 millions). On lorgne beaucoup du côté de l'Ontario ($12 millions) où le marché des petits gâteaux pourrait être considérablement développé. Les Ontariens n'ont pas encore acquis l'habitude des mini-pâtisseries comme les Québécois l'ont fait depuis quarante ans.

Au chapitre des dividendes, les institutions du Mouvement Desjardins ont touché un peu plus de $630,000 pour les actions qu'elles contrôlent. Les familles de quatre des enfants de feu Arcada Vachon se partagent les 17% restant.

La valeur aux livres de chacune des 4.6 millions d'actions émises a grimpé de $2.20 à $2.73 l'an dernier. Les bénéfices non répartis ont augmenté de $2.5 millions.

Il importe de souligner que Vachon a largement profité de la dégringolade du prix du sucre dont le coût a baissé entre 1974 et 1977 de 66 cents à 15 cents la livre environ. Le prix des petits gâteaux est cependant demeuré fixe à 20 cents.

Toutefois, la Commission Pépin a incité la compagnie l'automne dernier à accorder certains rabais afin de ne pas excéder les normes des contrôles actuellement en vigueur.

Dans sa revue des opérations, M. Roger Néron, s'est dit satisfait des résultats dans le domaine de la pâtisserie où les ventes unitaires ont augmenté de 10%. Une expansion dans le marché ontarien hante les dirigeants de Vachon et cette préoccupation n'est pas étrangère à l'adoption de la raison sociale multilingue Culinar.

Côté confiserie, l'arrivée sur le marché des produits Laura Secord, la hausse du coût des fruits et des inventaires élevés ont rendu plus difficiles les conditions de rentabilité.

Dans le domaine des biscuits, quatre fabricants (Viau, Christie, David et Lido, se partagent à peu près également une bonne partie du marché. Aussi la concurrence est très vive. Néanmoins la filiale Lido a augmenté ses ventes en volume.

Pour 1977, M. Néron prévoit une conjoncture économique difficile. Mais l'amélioration de la productivité des ressources humaines (particulièrement au niveau des cadres) de même que l'implantation de technologies nouvelles et de produits nouveaux devraient contribuer à relever encore plus les profits de la compagnie.

Pour sa part, le président M. Paul Vachon demeure convaincu que la compagnie doit profiter de son avance technologique en améliorant son équipement de production. Présentement Culinar fabrique lui-même la très grande partie de la machinerie utilisée. Selon M. Vachon, entre la farine et le petit gâteau enveloppé, le temps requis n'est plus que de 39 minutes.

Fidel Castro aime aussi les petits gâteaux de Vachon

Un membre du bureau de M. Fidel Castro a communiqué cette semaine avec la direction du groupe Vachon (maintenant Culinar Inc.) afin de connaître les possibilités d'implantation d'une usine de petits gâteaux dans cette île des Caraïbes.

Selon M. Roger Néron, vice-président exécutif, deux voies peuvent s'ouvrir en ce sens; un apport sur le plan technologique ou l'injection de capitaux.

Avec neuf millions d'habitants et plusieurs centaines de milliers de touristes annuellement, Cuba pourrait être un marché extrêmement intéressant compte tenu surtout de la grande disponibilité de la matière première: le sucre.

Les pourparlers demeurent au stade très préliminaires et tout reste éventuellement à être négocier. Le ministre de l'Industrie et du Commerce aurait servi d'intermédiaire dans cette première prise de contact.

CULINAR

Selon les milieux d'affaires

Le fardeau de la relance au Québec reposera sur le gouvernement fédéral

par Michel Vastel

Déçus par le conservatisme des premières prévisions budgétaires de M. Jacques Parizeau, les milieux d'affaires fondent principalement leurs espoirs sur le budget que doit déposer ce soir aux Communes son collègue canadien, M. Donald Macdonald.

Le vice-président exécutif de la Chambre de Commerce de la province résume assez bien l'opinion générale exprimée, hier en affirmant que, si des incitations fiscales sérieuses ne viennent pas avec le dépôt du Budget le 12 avril prochain, "tout le fardeau de la relance économique au Québec reposera sur le gouvernement fédéral".

"Il y a très peu dans ce budget des dépenses qui permette de relancer l'économie québécoise," de renchérir le Conseil du Patronat tandis que le président de la Chambre de commerce de Montréal qualifie l'approche du ministre des Finances de "très conservatrice".

Quant au directeur du Centre des Dirigeants d'Entreprises, M. Jean Brunelle, il demeure sceptique sur les effets de mesures de lutte au chômage: "M. Parizeau vient d'amorcer la pompe, commente M. Brunelle, mais il pourrait s'apercevoir qu'il n'y a pas assez d'eau pour l'alimenter"...

A l'instar du Montreal Board of Trade, qui se refuse à tout commentaire avant le 12 avril prochain, les hommes d'affaires espèrent trouver, dans le Budget, des incitations fiscales qui viendront suppléer un caractère plutôt terne des crédits 1977-1978.

Tous soulignent bien sûr l'effort de M. Parizeau de contenir la croissance des dépenses publiques dans des limites raisonnables. M. Charbonneau estime cependant que le 12.5% de croissance que M. Parizeau s'accorde est bien généreux parce que le PNB ne croîtra pas de 4.5% cette année et que le taux d'inflation de 8% est, lui aussi, très élevé.

Aussi bien à la Chambre de commerce de la province de Québec qu'au Conseil du Patronat, où doute que M. Parizeau puisse se maintenir dans les strictes limites qu'il s'est fixées. "Pas un seul ministre des Finances, précise-t-on, n'a réussi à passer à travers son année financière sans demander quelques budgets supplémentaires ou mandats spéciaux".

Si les milieux d'affaires sont satisfaits de la stabilisation des budgets consacrés à l'éducation, et même "agréablement surpris" de la coupure imposée dans le secteur des affaires sociales, ils déplorent presque unanimement la baisse relative des crédits affectés à la mission économique. Soulignant que la part de cette mission dans les dépenses du gouvernement tombe de 14.2 à 14%, et que les $80 millions affectés à la création d'emplois seront nettement insuffisants, le président du Conseil du Patronat, M. Pierre Des Marais, "doute que la relance économique soit possible au cours des mois à venir". La fédération patronale reproche en outre à M. Parizeau de n'avoir pas "sabré davantage" dans certaines dépenses à caractère social et se demande pourquoi il n'a pas affecté au moins les $150 millions libérés à la seule mission économique, "plutôt que de saupoudrer un peu partout dans différents programmes."

Du côté de la Chambre provinciale, on doute de l'efficacité des programmes de création d'emplois dont certains semblent un peu artificiels. M. Jean-Paul Létourneau souligne que 9,000 emplois, c'est 3% de tous les chômeurs en février. Le ministre fédéral de la main-d'oeuvre, avec un montant moindre, $65 millions contre $89 millions, compte faire créer 20,000 emplois par l'entreprise privée au Québec.

Les milieux d'affaires ont enfin accueilli, avec la plus grande satisfaction, l'intention du ministre des Finances de contrôler le taux de croissance des dépenses publiques. Le directeur du CDE estime pour sa part que M. Parizeau ne pouvait faire mieux en quatre mois et que c'est vraiment l'an prochain qu'on pourra voir jusqu'à quel point il a décidé "de faire le ménage" dans certains programmes.

M. Pierre Des Marais en profite pour rappeler à M. Parizeau une suggestion déjà faite l'an dernier à son prédécesseur M. Raymond Garneau, à l'effet de "mettre sur pied un comité d'analyse des programmes de dépenses du gouvernement du Québec qui regrouperait un nombre égal de représentants du secteur privé et du secteur public, à l'instar du comité ontarien McKough-Henderson. Ce n'est pas parce qu'un programme existe, et qu'on lui alloue des crédits, commente le président du CPQ, que ce programme est bon".

Quant au vice-président de la Chambre, il est bien prêt à faire confiance "dans une large mesure", aux bonnes intentions de M. Parizeau mais "on ne croit pas au Père Noël", ajoute M. Létourneau.

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE
NOMINATIONS

Marc L'Anglais — Bernard Ciccone — Hubert Lavigne

CIMENTS CANADA LAFARGE LTEE annonce trois nominations qui suivent la réorganisation effectuée l'an passé à la direction de la région du Québec. MARC L'ANGLAIS est Vice-président et directeur général de la région du Québec. BERNARD CICCONE, Présiddent et directeur général de Francon, division de Canfarge Ltée, devient aussi Directeur des activités non-cimentières de la compagnie. HUBERT LAVIGNE est nommé Directeur de la division ciment de la région. Messieurs Ciccone et Lavigne se rapportent à monsieur L'Anglais.

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NUMÉRO 60

Le Conseil d'Administration de "LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE" lors d'une assemblée qui eut lieu le 25ème jour du mois de mars, 1977, a déclaré un dividende trimestriel de huit cents et demi (8½¢) par action pour les actions ordinaires et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 15ème jour du mois d'avril, 1977 aux actionnaires inscrits au régistre avant la fermeture des affaires le 6ème jour du mois d'avril, 1977.

PAR ORDRE DU CONSEIL
Harold Wolfe
Secrétaire
le 28 mars, 1977

INGÉNIEURS

TRUDEAU GASCON LALANCETTE + ASSOCIÉS
INGÉNIEURS-CONSEILS
861-9431
PLACE DU CANADA, SUITE 2220
MONTRÉAL, H3B 2N2 TELEX NO: 05-24768

SCHARRY · OUIMET · GELINAS · FAVREAU
INGENIEURS · CONSEILS
PLANS-DEVIS-SURVEILLANCE-GÉRANCE
* CLIMATISATION
* ÉLECTRICITÉ
* PLOMBERIE
* CHAUFFAGE
EXPERTISES pour ÉTUDES LÉGALES et COMPAGNIES D'ASSURANCES
3400 ouest, Jean-Talon — Montréal — 342-4042

GROUPE D'EXPERTS-CONSEILS LAVALIN
Études socio-économiques et de factibilité
Ingénierie
de l'infrastructure publique et industrielle
Approvisionnement et Gérance de Projets
1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC. H3A 2R5
TÉL.: (514) 288-1740 CABLE: LAVALIN TÉLEX: LAVALIN MTL 055-61250

ROCHE
Associés ltée
Groupe-conseil
3350, La Pérade, Sainte-Foy, Québec, G1X 2L7 (418) 653-9236
108, Notre-Dame Nord Thetford-Mines, Québec G6G 1J4 (418) 338-8515

Brascan

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS est donné par les présentes que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-trois cents et un huitième de cent (53⅛¢) (monnaie du Canada) par action, à prélever sur l'excédent d'exploitation disponible après le paiement des impôts, sur les actions privilégiées de la série A sur l'impôt prorogé égales à 8½% à la valeur nominale de $25 émises de la Compagnie, PAYABLE le 15 avril 1977, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 5 avril 1977.

Fait à Toronto, Canada, le 22 mars 1977.

Pour le Conseil d'administration
Le Secrétaire,
L. A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie en ce qui concerne les actions privilégiées de l'impôt différé de l'ordre de 8½% sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Il y a lieu de faire part immédiatement de tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute compétition

1 AN	9%
2 ANS	
3 ANS	9¼%
4 ANS	
5 ANS	9½%
6 ANS	
7 ANS	
8 ANS	9¾%
9 ANS	
10 ANS	

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS

Montréal	879-2222	Québec	529-1771
Ottawa	232-9681	Chicoutimi	549-8888
Sherbrooke	569-5583	St-Hyacinthe	774-5354
Trois-Rivières	379-0000	Victoriaville	758-3131
Moncton	855-9926	Joliette	759-0180
Rouyn-Noranda	762-4347	Rivière du Loup	862-9341

MAÎTRISE EN GESTION DE PROJET

Objectifs
Ce programme conjoint offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Chicoutimi, vise à former des administrateurs capables d'une vision systémique et globale des projets et ayant une bonne connaissance des techniques analytiques.
Les finissants seront appelés à administrer des projets d'envergure de la phase d'étude de rentabilité jusqu'à la dernière phase de la réalisation.
Les projets visés par ce programme peuvent être de construction d'immeubles, d'ouvrages spéciaux ou de rénovation immobilière d'importance. Il peut aussi s'agir de la réalisation d'une tâche spécifiquement identifiée (implantation d'un système informatique, création d'une nouvelle succursale, etc).
Enfin, des projets de recherche, de développement technologique ou d'autres de nature administrative, politique, culturelle ou sociale peuvent aussi faire l'objet des activités propres à la gestion de projet.

Conditions d'admission
Baccalauréat spécialisé ou l'équivalent dans un domaine tel que l'administration, l'ingénierie, l'architecture, les sciences, les sciences appliquées, avec une moyenne cumulative d'au moins «B» ou l'équivalent et exercer un emploi à temps complet dans un domaine connexe à la gestion de projets. Il est souhaitable que les candidats aient un minimum de deux (2) ans d'expérience pratique pertinente.

Demandes d'admission
Les demandes d'admission pour la session d'automne 1977 doivent parvenir avant le 1er juin 1977.

Renseignements supplémentaires
Le registraire
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal, Qué. H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

Le registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
Case postale 500
Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Le registraire
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Qué. G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5616

Université du Québec
Commission des programmes d'études avancées gérés conjointement

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

PRENEZ AVIS que GERARD NOLIN (1975) LTÉE, détentrice du permis numéro 15957-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour qu'elle statue sur le maintien de celui-ci, à l'occasion du changement dans son contrôle.

Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour s'opposer à cette demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 31 mars 1977
2ème publication: 1 avril 1977
3ème publication: 2 avril 1977

Québec, le 28 mars 1977.

André Joli-Coeur
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-021452-766

ANNE PROULX, ménagère, domiciliée et résidant au 2338 rue Howard, à St-Hubert, district de Montréal.

Partie Demanderesse,

contre

JACQUES BERNARD, adresse inconnue

Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse JACQUES BERNARD est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation est laissée au Greffe de la Cour à son intention. Que la partie défenderesse prenne avis qu'à défaut par elle de déposer une comparution dans les délais indiqués, la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre elle par défaut.

St-Hubert, le 24 mars 1977
(S) A. BEAULIEU
Registraire

LAMARRE, LAFONTAINE & ASS.
Avocats
3258 Grande-Allée,
St-Hubert
678-9936

AVIS

Prenez avis que M. Noël Philippe Thibault, faisant affaires sous la raison sociale enregistrée de livraison N.P.T. Delivery, au 961, rue Gilles, à Fabreville, Ville de Laval, district de Montréal, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial (364 jours) conformément à la section 5 des règles de pratique de la Commission, pour effectuer le transport restreint de marchandises à Montréal et tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas 40 milles de la dite ville pour le compte de:

— Therapex Unick Inc.
— Les Eclairages Corbin Inc.
— Nutrition Maximum Inc.
— Kenmac Paper Corp.

Toute personne désirant s'opposer à la présente requête peut le faire dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 30 mars 1977
2ième publication: 31 mars 1977
3ième publication: 1er avril 1977

Pierre Pion,
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2 (1976) — ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE Dame Florida Monette détentrice de 6,661 actions ordinaires de la Compagnie Paul's Transfer and Delivery Ltd., détentrice d'un permis portant le no. 20260-V des dossiers de la CTQ, s'adresse à la CTQ afin d'obtenir l'autorisation de pouvoir transférer toutes et chacune de ses actions ordinaires, sauf une, à M. Jean Monette, son fils, si le transfert était accordé les actions seront réparties comme suit:

Jean Monette, Président, 3,338 actions ordinaires — Florida Monette, Vice-Présidente, 6,661 actions ordinaires — Rachèle Monette, Secrétaire-Trésorière, 1 action ordinaire.

Répartion future:

Jean Monette, Président, 9,998 actions ordinaires — Florida Monette, Vice-Présidente, 1 action ordinaire — Rachèle Monette, Secrétaire-Trésorière, 1 action ordinaire

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapître 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: Jeudi le 31 mars 1977
2e publication: Vendredi le 1er avril 1977
3e publication: Samedi le 2 avril 1977

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 05-003 973-771

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et une place d'affaires au 385 est rue Sherbrooke Cité et district de Montréal, en sa qualité de curatrice à ROSAIRE LEGAULT, DOMICILIÉ au 134 rue Maywood à Pointe-Claire, district de Montréal,

demanderesse
ésqualité

-vs-

GEPNER REALTIES INC., BENTBROOKE DEVELOPMENT LIMITED, CONTEMPRA DEVELOPMENT CORPORATION LTD -et- SHELLEY INVESTMENTS CORP., toutes des corporations légalement constituées, ayant chacune leur siège social et une place d'affaires dans les Cité et district de Montréal,

défenderesses

-et-

LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE MONTRÉAL,

mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR.
Les défenderesses GEPNER REALTIES INC., BENTBROOKE DEVELOPMENT LIMITED et CONTEMPRA DEVELOPMENT CORPORATION LTD. sont par les présentes, requises de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées pour chacune de ces défenderesses au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, à leur intention.

PRENEZ de plus avis qu'à défaut par vous de comparaître dans tel délai, la demanderesse es-qualité procédera à obtenir jugement contre vous, par défaut.

MONTRÉAL, ce 25 mars 1977.

A. Beaulieu, P.A.

Me. Bertrand Bernier, avocat,
2600 est boulevard St-Joseph,
suite 201, Montréal H1Y 2A4
procureur de la demanderesse
es-qualité

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 16 mars, 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à The Leather Connection Limited Le Connexion du Cuir Limitée a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18e jour de mars 1977, sous le numéro 2765716.

Ce 24e jour de mars, 1977.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

"PRENEZ AVIS QUE Luc Lachapelle, 1381 Côte Georges, Mascouche, Comté L'Assomption, détenteur du permis no M-500411-D-001, catégorie artisan, région 6, demandera à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer ledit permis en faveur de Excavation Frank Inc. 1800 Chemin Gascon, St-Louis-de-Terrebonne, catégorie entrepreneur, région 6, conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution dans le journal".

1ère publication: 30 mars 1977
2e publication: 31 mars 1977
3e publication: 1 avril 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-021698-756

DAME ELIZABETH GOTTFRIED PACHANY,

Requérante

contre

JOSEPH VALLIÈRES, PIERRE LEMOINE et HERWIG JANSEN,

Intimés

et

MLLE LOUISE GOLDBERG,

Mise-en-Cause

AVIS et par les présentes donné à HERWIG JANSEN, autrefois de 1531 rue McGregor, et maintenant de lieux inconnus, qu'une Requête en Revision d'un Jugement de la Commission des Loyers du Québec, sera présentée le 3 mai, 1977, à la Cour supérieure de Montréal, division de Pratique, à 9:30 heures a.m., au Palais de Justice, 10 est rue Craig, Montréal. Une copie de la Requête, a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à l'intention de Herwig Jansen.

Le 25 mars, 1977.

CLAUDE DUFOUR,
PROTONOTAIRE C.S.M.

ME. BARRY FEINSTEIN
AVOCAT DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE THETFORD TRANSPORT LTÉE détenteur du permis no. 3653-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:

CLASSE: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
SERVICE: De Bécancour à Montréal, pour le transport de containers chargés de marchandises, lesquels containers sont la propriété de Cast North America Ltd.

CLASSE: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE
SERVICE: De Montréal, Trois-Rivières, Québec, à Bécancour, pour le transport de containers vides, lesquels sont la propriété de Cast North America Ltd.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: jeudi le 31 mars 1977
2e publication: vendredi le 1er avril 1977
3e publication: samedi le 2 avril 1977

SIGNE: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR
DEMANDE DE TRANSFERT
RÈGLEMENT 20, ARTICLE 2.50.1

PRENEZ AVIS que la corporation LOCATION LEDUC INC. détentrice du permis portant le no. 2086-DYV des dossiers de la Commission des Transports du Québec informe la Commission et soumet à son approbation le changement des actionnaires suivants:

André Leduc, Michel Bourdon, Rollande Leduc

Afin qu'à l'avenir les actionnaires de la corporation soient et deviennent:

Pierre Binette
15, rue Chateau Salins
Ville de Lorainne
PRÉSIDENT 98 actions ordinaires

Jocelyne Renaud
134, Biron Viron
Laval, P.Q.
VICE-PRESIDENT 1 action ordinaire

Mariette E. Binette
15, rue Chateau Salins
Ville de Loraine
SECRÉTAIRE-TRESORIER 1 action ordinaire

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert, déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 505 Sherbrooke est — Place du Cercle — Montréal.

SIGNÉ: GAETAN CHAMPAGNE
1, rue Demontigny
Ste-Agathe-des-Monts

1ère Publication, jeudi le 31 mars 1977
2e Publication, vendredi le 1er avril
3e Publication, samedi le 2 avril 1977

PRENEZ AVIS que M. Denis Dufour domicilié au 789 Colbert Mont Laurier, comté Labelle, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Claude Allard, domicilié à Route 321 L'Annonciation comté Labelle C.P. 665, l'attestation ou le permis no M505969 D 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 07 catégorie artisan.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les (cinq) (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère parution: 29 mars 1977
2e parution: 30 mars 1977
3e parution: 31 mars 1977

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de ST. LAWRENCE IRON & METAL INCORPORATED, ayant son siège social à Lachine et des places d'affaires à Ville St-Pierre et à Longueuil, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 5 octobre 1972, a été enregistré à Montréal le 6 octobre 1972 sous le numéro 2381634 et à Longueuil le 13 octobre 1972 sous le numéro 369794.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, le 30 mars 1977

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Modification de certains tarifs suivant les articles 2.64 et suivants du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas de concurrence tarifaire avec le transport ferroviaire.

Requérant: Canadian Transport Tariff bureau Association, 1434, Ste-Catherine ouest, suite 404, Montréal, Québec.

Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:

Tarif spécial CTQ no 4119
Entre Montréal, Québec
et Toronto, Ontario

de $1.20 - $1.23 cwt pour 40,000 livres
de $1.14 à $1.18 cwt pour 45,000 livres
pour le transport de cigarettes, cigares et tabacs manufacturés

Cette modification entrera en vigueur le 25 mars 1977

Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 5 jours de la troisième publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.

1ère publication: 30 mars 1977
2ème publication: 31 mars 1977
3ème publication: 1er avril 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-068100-779

DAME HAZEL LAROCQUE,

Requérante

-vs-

(BERTIN) PAUL THERIAULT

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (BERTIN) PAUL THERIAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 mars 1977.

CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

BARRIÈRE, NEUER & LAMARCHE
AVOCATS
1024 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de MIRAGE MARGARINE LTEE, ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Montréal, en faveur de J.E. BERGERON & FILS LTÉE, en date du 25 mars 1977, a été enregistré à Montréal le 28 mars 1977 sous le numéro 2768128.

AVIS DE CHANGEMENT
DE NOM

ROSE-MARIE DICICCO-GIUNTA, ménagère, domiciliée et résidant au 1775 rue Crevier, appartement 1, Ville St-Laurent, district de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec un décret changeant son nom pour ROSE-MARIE HURST.

MONTRÉAL, ce 28 mars 1977.
(S) BORENSTEIN DUQUETTE & BROTT
Procureurs de l'applicant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

No. 500-12-064810-769

DAME ROCHA FIERMONTE, ménagère, des Cité et District de Montréal, y résidant au 2104 Prud'homme, app. 408.

Requérante

c.

ANTONIO CIMINO, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé, ANTONIO CIMINO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 22 mars 1977

CLAUDE DUFOUR,
REGISTRAIRE

Laroche, Boyaner & Sepinwall,
6655 Côte-des-Neiges, S. 405
Montréal H3S 2B4
Tél. 731-3234

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-068100-779

DAME HAZEL LAROCQUE,

Requérante

-vs-

(BERTIN) PAUL THERIAULT

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé (BERTIN) PAUL THERIAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 mars 1977.

CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

BARRIÈRE, NEUER & LAMARCHE
AVOCATS
1024 rue Notre-Dame
Lachine, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002.971-776

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

Demanderesse,

-vs-

NICK PAPACONSTANTINOS,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
A NICK PAPACONSTANTINOS

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de $14,992.27 plus intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

(S) A. BEAULIEU
Protonotaire-adjoint
Cour Supérieure de Montréal.

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500 Place d'Armes, Suite 2750,
Montréal, Qué.
Avocats de la demanderesse

Prenez avis par les présentes que le 12 mai 1977, une requête pour lettres de vérification dans la succession ab intestate de feu DONALD McPHERSON STEWART, qui est décédé à Verdun, le vingt-huit décembre mil neuf cent soixante-treize (1973), sera présentée à la Cour Supérieure pour le District de Montréal, Division de Pratique, Chambre 2:16 du Nouveau Palais de Justice, à 9:30 A.M.

COUR SUPÉRIEURE:

NO: 500-05-0059-19-772

Conformément à l'article 1266 du Code Civil, Avis vous est donné que le 17 mai 1977, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, division de Pratique, Chambre 2.16, Place de la Justice, 10 est, rue Craig, à Montréal, à 9:30 heures de l'avant-midi, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Nazzareno Marrazza et Nicole Pilotte, domiciliés tous deux à Montréal, au numéro 4802, Place Honoré Beaugrand, constatées en un contrat de mariage passé le 15 mars 1977, devant Me Jean Boudreau, notaire.

Jean Boudreau, procureur.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-068066-772

NICHOLAS GEORGITSOS, résidant et domicilié au 2855 Barclay, Appartement 12, dans les Cité et District de Montréal

Requérant

-vs-

DAME KATHERINA DOUNE, actuellement d'adresse inconnue

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée, DAME KATHERINA DOUNE, est par la présente requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution au contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 28 mars 1977

A. BEAULIEU
Registraire-Adjoint

Mes Postelnik & Postelnik
60 St-Jacques Ouest
Suite 618
Montréal, Québec
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005-383-771

JOAN WENDY HUE,

Demanderesse,

-vs-

LES HÉRITIERS DE FEU GORDON SHARP,

Défendeurs.

AVIS
PAR ORDONNANCE DE LA COUR:

LES HÉRITIERS DE FEU GORDON SHARP sont convoqués de recevoir le Bref d'Assignation, Déclaration et Avis conformément à l'article 119 (a) C.P.C. dans un délai de trente jours après dernière publication. Une copie dudit Bref d'Assignation, Déclaration, et Avis a été laissée pour l'attention des Défendeurs au Greffe de la Cour Supérieure. Trente jours après la dernière publication, si les Défendeurs n'ont pas comparu, la Demanderesse Joan Wendy Hue procédera afin d'obtenir jugement.

MONTRÉAL, ce 28e jour de mars, 1977

CLAUDE DUFOUR, D.P.C.S.

CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN, LITVACK, ECHENBERG & LIPPER, avocats
1 Place Ville Marie, suite 3635,
Montréal, Québec H3B 3P3

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001, 138-773

BANQUE CANADIENNE NATIONALE,

Demanderesse,

-vs-

SONDRE INC.,

-et-

LOUIS DUVAL,

-et-

ANDRE ESKANAZY,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR
A SONDRE INC. & LOUIS
DUVAL SEULEMENT

Avis vous est donné qu'une action a été intentée contre vous par la demanderesse dans cette cause pour le montant de $31,233.00 plus les intérêts et frais.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, et vous êtes requis de comparaître d'ici trente jours, à défaut de quoi, jugement pourra être rendu par défaut.

C. DUFOUR
Protonotaire-adjoint
Cour Supérieure, Montréal

REINHARDT, DESCHAMPS & LEBEL,
500 Place d'Armes, Suite 2750,
Montréal, Qué.
Procureurs de la demanderesse

AVIS est donné que Voyageur Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à modifier ses horaires entre Montréal/Trois-Rivières/Québec, Montréal/Sherbrooke/St-Georges-de-Beauce, Montréal/Québec, Montréal/Shawinigan/Roberval, Montréal/Hull/Ottawa, Montréal/Knowlton/Newport, Vt., Montréal/Bas-du-Fleuve Gaspésie, Québec/La Malbaie/Baie Comeau, Québec/Chicoutimi/Jonquière, Québec/Thetford Mines Sherbrooke, Québec/Victoriaville/Drummondville/Sherbrooke, Québec/Shawinigan, Québec/Bas-du-Fleuve/Gaspésie, à compter du 28 avril 1977, selon les détails déposés à la Commission.

Toute personne intéressée peut s'opposer à cette demande en faisant parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours de la première publication du présent avis.

1ère publication: 29 mars 1977
2ème publication: 30 mars 1977
3ème publication: 31 mars 1977

Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500 05-004360-770

COUR SUPÉRIEURE

ÉMILE GRENON de la cité de Lacolle, district d'Iberville, ayant ses affaires au 12 rue de l'Eglise.

demandeur,

VS

GERALD RAICHE de la cité de Montréal-Nord et résidant au 12744 rue Allard, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR, le défendeur Gérald Raiche est par la présente appelé à comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref de sommation et de la déclaration a été laissée pour lui au bureau de la Cour supérieure de Montréal.

Montréal, le 23 mars 1977.

A. Beaulieu Protonotaire S.C.M.

Mes Gameroff, Fenster, Kandestin, Kugler & Kay, Avocats,
Suite 2204
800 Place Victoria
Montréal, Qué.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 151D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Q.S.P. LTD — Q.S.P. LTEE, ayant son siège social à Lachine et une autre place d'affaires à Sherbrooke, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 5 octobre 1972, a été enregistré à Montréal le 6 octobre 1972 sous le numéro 2381632 et à Sherbrooke le 13 octobre 1972 sous le numéro 187305.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, 29 mars 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005448-772

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC,

demanderesse,

-vs-

JEAN GENDRON,

-défendeur.

REQUÊTE POUR OBTENIR PERMISSION DE SIGNIFIER PAR LA VOIE DES JOURNAUX

LA DEMANDERESSE EXPOSE:

Du procès-verbal de M. André Landriau, l'huissier instrumentant en la cause, il appert que le défendeur n'a pas de domicile ni lieu de résidence ordinaire, ni place d'affaires connue dans la Province de Québec;

EN CONSÉQUENCE, PLAISE AU TRIBUNAL:

AUTORISER l'assignation du défendeur par la voie des journaux;

LUI ORDONNER pour répondre à l'action de la demanderesse, de comparaître au greffe de la Cour, dans le délai d'un mois;

FAUTE PAR LE DEFENDEUR de comparaître dans ce délai, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

DISPENSER la demanderesse de toute signification du jugement à intervenir.

DÉPENS RÉSERVÉS.

MONTRÉAL, ce 23 mars 1977.

HEMENS, HARRIS THOMAS, MASON, SCHWEITZER & MONTCALM
Procureurs de la demanderesse.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SEBJ 77-0608
Aménagement de La Grande Rivière
Heure limite: 15h30, heure de Montréal, aux dates indiquées
Mardi, le 19 avril 1977
PNEUS DE DIFFÉRENTES DIMENSIONS ET TYPES POUR VÉHICULES LÉGERS ET LOURDS
GARANTIE DE SOUMISSION: $50,000.
PRIX DE VENTE DU DOCUMENT: $10.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve,
19e étage,
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas ramboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

CITÉ DE BEACONSFIELD — CITY OF BEACONSFIELD

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NO 454

Aux propriétaires des zones contiguës à la zone D-3 inscrits, le 28 mars 1977, au Rôle d'Évaluation alors en vigueur dans cette Cité, à l'égard d'un immeuble situé dans quelque zone contiguë à la zone D-3.

Avis Public est par les présentes donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de cette ville, que lors d'une séance ordinaire tenue le 28 mars 1977, le Conseil Municipal a adopté le règlement No 454 intitulé: "Règlement pour Modifier les Règlements de Zonage Existants dans la Cité de Beaconsfield (étant le Règlement NO 215 et Amendements) pour redéfinir la zone de développement D-3; de la diviser en deux parties séparées et distinctes; et pourvoir un développement industriel dans les limites de ladite Zone".

La dite zone D-3 est délimitée comme suit:

A l'ouest par la limite ouest de la Cité, au nord par la limite nord de la Cité, à l'est par la ligne de division entre les Lots originaux 20 et 21 étant le côté est de la rue Brighton et au sud par la voie ferrée C.P.R.

Les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeures et citoyens canadiens en date du 28 mars 1977 peuvent se qualifier pour voter sur ce Règlement No 454 et peuvent demander par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux Articles 398 (a) à 398 (o) de la loi des Cités et Villes, que le dit Règlement No 454 fasse l'objet d'un scrutin secret. De plus, les propriétaires des zones contiguës peuvent moyennant la présentation au soussigné, dans les cinq (5) jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée par au moins douze (12) propriétaires habiles à voter sur le règlement en question, aussi acquérir le droit de se prévaloir de la dite procédure d'enregistrement.

Donné à Beaconsfield, ce 31ème jour de mars 1977

Allen Mainville
Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE BEACONSFIELD — CITY OF BEACONSFIELD

PROVINCE DE QUÉBEC
CITÉ DE BEACONSFIELD

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NO 455

Aux propriétaires inscrits le 28 mars 1977 au Rôle d'Évaluation alors en vigueur, dans la Cité de Beaconsfield, à l'égard des immeubles situés dans ladite Cité.

Avis Public est par les présentes donné par le soussigné, Secrétaire-Trésorier de la Cité de Beaconsfield, que lors de la séance régulière du 28 mars 1977 le Conseil Municipal a adopté le Règlement No 455 intitulé "Règlement Pourvoyant à l'Achat de Certaine Propriété Immobilière requise pour l'Usage de la Cité et pour un Emprunt pour en Défrayer le Coût".

Ce règlement projette un emprunt de $795,000 ayant pour objet l'achat d'environ 1,281,920 pieds carrés de terrain situé immédiatement au nord du droit de passage du chemin de fer dans ce secteur de Beaconsfield communément désigné comme Beaurepaire et formant partie des lots originaux 7 et 8 de la Paroisse de Pointe-Claire, laquelle propriété fait partie du Terrain de Golf de Beaurepaire et laquelle propriété est bornée au nord par des parties résiduelles des Lots 7 et 8, à l'est par une portion du Lot 8, au sud en partie par une portion du Lot 7 (la propriété de la Compagnie de Chemin de Fer Canadien Pacifique) et en partie par une autre portion du Lot 7 (avenue Golf) à l'ouest en partie par une portion dudit Terrain de Golf et en partie par une portion du Lot Original 6;

Les propriétaires qui sont des personnes physiques, majeures et citoyens canadiens au 28 mars 1977 et s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, qui auront satisfait aux exigences de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, sont habiles à voter sur ce règlement et peuvent demander par la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398 (a) à 398 (o) de la Loi des Cités et Villes que ledit règlement fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 399 à 410 de ladite loi.

Pour les fins de la procédure d'enregistrement, les personnes habiles à voter sur le règlement no 455 auront accès à un régistre tenu à leur intention de 9:00 à 19:00 heures les 21 et 22 avril 1977 au bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec.

Le nombre requis de demandes afin que le règlement fasse l'objet d'un scrutin est de 500 et à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé être approuvé par les telles personnes.

Toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, aux heures régulières de bureau et pendant la période d'enregistrement.

Le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 22 avril 1977 à la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, à 19:15 heures.

Donné à Beaconsfield, ce 31ième jour de mars 1977.

Allen Mainville
Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE WESTMOUNT
Règlement 833

AVIS public est par la présente donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 833 intitulé "RÉGLEMENT AFIN D'AMENDER LE RÈGLEMENT 655 QUI DÉTERMINE LES ZONES RÉSIDENTIELLES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES", a été adopté par le conseil municipal de la cité de Westmount à l'assemblée générale tenue à l'Hôtel de ville le 7 mars 1977.

L'avis concernant ledit règlement a été publié le 10 mars 1970 tel que requis par la loi, et comme le nombre de signatures nécessaires pour que le règlement soit mis au vote n'a pas été reçu, le règlement a été considéré approuvé par les propriétaires.

Les détails relatifs au dit règlement sont tous compris dans le règlement 833 lequel est ouvert pour inspection pour toutes personnes intéressées au bureau du greffier, Hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount, P.Q. ce 24 mars, 1977

R.B. Seaman
Greffier

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

MCS.76004.F 19 avril 1977 ENREGISTREUR-REPRODUCTEUR DE 20 CANAUX Garantie de soumission: $4,000.	PPE.70049.F 3 mai 1977 2 SYSTÈMES D'AIR COMPRIMÉ (PRESSION 3,600 LB/PO.CAR.) Garantie de soumission: $40,000.	AAZ.70016.F 12 avril 1977 HERBICIDE GRANULAIRE NON SÉLECTIF POUR MAUVAISES HERBES Garantie de soumission: $4,000.	CPE.70142.F 19 avril 1977 SUPPORTS EN ACIER POUR POSTES 735 — 120kV Garantie de soumission: $4,000. Aucune soumission partielle	PCL.70041.F 10 mai 1977 QUINCAILLERIE, DES HAUBANS POUR PYLÔNES EN "V", LIGNES 735kV Garantie de soumission: $150,000.
PCL.77011.F 26 avril 1977 6 BÂTIMENTS PRÉFABRIQUÉS EN ACIER GALVANISÉ DU TYPE DÉPLIABLE Garantie de soumission: $20,000.	AMR.70042.F 19 avril 1977 23 CARROSSERIES ET NACELLES AÉRIENNES (TERRE À BASSICÔT 32 PI.) Garantie de soumission: $40,000.	ACZ.70018.F 10 mai 1977 CONSOLES D'ÉCLAIRAGE DE RUE EN ALUMINIUM, RÉVERSIBLES, 7 PIEDS Garantie de soumission: $7,000.	AMR.70089.F 19 avril 1977 FOURNITURE ET INSTALLATION DE 19 CARROSSERIES ET SYSTÈMES HYDRAULIQUES Garantie de soumission: $20,000.	PCL.77020.F 26 avril 1977 FOURNITURE ET LIVRAISON DE 62 BÂTIMENTS FORMÉS D'UNITÉS MOBILES PRÉFABRIQUÉES Garantie de soumission: $200,000. Aucune soumission partielle

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES ACHATS
BUREAU N° 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

**Pour renseignements, tél

FRANCE PASS

le billet gagnant pour la France

par
LOUIS-MARTIN TARD
collaboration spéciale

Tout le monde connaît l'"Eurailpass", ce sésame qu'il faut acheter avant de traverser l'Antlantique et qui vous ouvre les portes des meilleurs trains qui sillonnent l'Europe.

Il existe désormais un **"France Pass"**, créé par la société de lignes aériennes intérieurs Air Inter qui, dans l'Hexagone, dessert 32 villes-escales. Ce titre de transport personnel acquis au prix de $106 permet pendant une semaine, du 15 juillet au 15 septembre ($162 pour deux semaines) de prendre à volonté les avions d'Air inter.

Au messager de la compagnie, venu ici porter la bonne nouvelle, nous avons demandé que pourrait faire à l'extrême le touriste aventureux muni de son "F-P".

— "En une semaine, dit-il, il pourrait s'offrir un tour de France aérien qui le mènerait de Paris à Bordeaux, de là à Toulouse, puis à Marseille, un tour vers la Corse à Ajjaccio, escale à Nice, vol direct vers Mulhouse, descente vers Lyon, remontée vers Lille-la-Nordique, de là une virée dans la capitale alsacienne, retour à Paris pour s'envoler vers la Bretagne, en revenir pour partir vers l'Auvergne, puis foncer vers l'extrême sud-ouest vers Lourdes ou Perpigan au pied des Pyrénées. Et en prime ou aller et retour vers Grenoble et la région alpine.

Une utilisation excessive des possibilités hebdomadaires du FrancePass est possible. Le couple qui ne craint rien en aurait pour son argent en utilisant au maximum les possibilités de cette passe. Il lui faudrait aussi beaucoup d'estomac et de capacité de vision rapide des merveilles offertes: les bons restaurants de Bordeaux et leurs caves remarquables, mais Bordeaux ce n'est pas seulement la table de Dubern aux allées Tourny, c'est aussi la cathédrale, le musée des Beaux-Arts et la visite des vignobles.

L'aventure aérienne offerte par Air-Inter permet ensuite Toulouse, en autres possibilités. En moins d'une heure de vol, voici la Ville rose, sa gastronomie typique, mais aussi sa basilique romane, le fameux "palmier" du choeur de l'église des Jacobins, l'opéra célèbre, vivier des grandes voix du sud-ouest. Une autre escale rapide à Marseille, c'est le soir même le fumet de la bouillabaisse et de l'ailloli, le parfum des vins de Bandol et de Cassis, mais aussi les promenades dans la ville, une ballade en taxi vers les abords de la Provence toute proche. De là, le lendemain le billet vous permet de franchir un pan de Méditerranée et de foncer vers la Corse. Voici Ajjaccio, le musée Bonaparte, la maison Fesch, les plages du golfe, le pastis sous les tonnelles, la vraie pétanque et les surprises de la cuisine locale. Mais vite l'on repart directement sur Nice. Salut la côte d'Azur. Dix heures bien remplies au bord de la Grande Bleue, le sable tiède, les palmiers, le casino, les charmants musées. On repart, attachez vos ceintures, direction nord-est pour atterrir à Mulhouse, porte sud de l'Alsace. De là, une virée vers Lyon, cité romaine et renaissante, moderne et industrieuse, capitale méridionale du bon manger et du bien boire français. De nombreux restaurants étoilés par les guides sérieux qui offrent la soupe de truffes, les délicieuses quenelles lyonnaises, la poularde de Bresse, le jambon en brioche, le gratin d'écrevisses, le tout servi avec de prestigieux bourgognes et de loyaux beaujolais. En guise de digestifs, des promenades le long du Rhône et de la Saone et dans le vieux Lyon où les artisans vous proposent leurs produits.

Et d'un seul coup d'ailes, vous voici dans cette épaule que la France pousse vers la Flandre, vous voici à Lille. La bière mousseuse fait place au vin, petites rues pavées de pierres pointues, c'est une autre France qui s'offre à vous, nourritures cordiales qui doivent beaucoup à la mer toute proche. Escale précieuse qui directement vous envoie dans le grand est. Vous débarquez à Strasbourg. C'est vraiment une ville française; elle est aussi germanique et européenne, triple fidélité dont les Strasbourgeois ont le secret. Avant tout la haute cathédrale de marbre incarnat, son horloge astronomique, le vieux Strasbourg étrange Venise du Nord, le château des Rohan, le musée des beaux-arts, les précieuses collections visibles partout. Strass-burg, étymologiquement et vraiment, c'est la ville-carrefour.

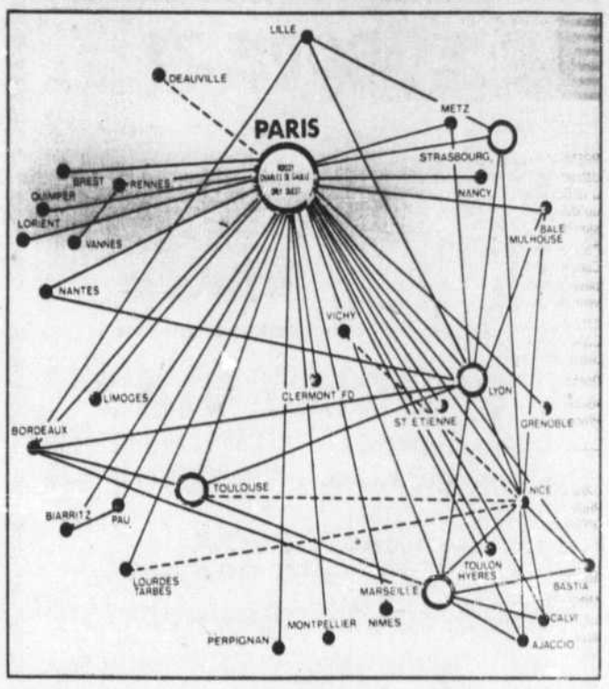

Votre France Pass vous permet de vous rendre en une heure à Paris, vous y restez ou vous finissez cette semaine voyageuse vers Brest, Lorient on Quimper, car votre titre de transport vous permet encore la Bretagne, l'Auvergne ou les Pyrénées, ou Deauville en Normandie, même Limoges ou Saint-Étienne qu'il ne faudrait pas non plus manquer.

C'est là une utilisation totale d'une possibilité offerte. Si seulement, grâce à ce billet nouveau, vous vous permettez seulement pour $106 qu'un aller et retour Paris Nice ou Paris Ajjaccio qui vous coûterait normalement quelque 180 dollars vous auriez regagné votre mise. C'est mieux qu'au Casino.

Présence du Québec à Athènes

Il est rare qu'une propagande touristique d'un pays dans un autre ne provoque, par une sorte d'osmose, une propagande en sens inverse. Ainsi, la campagne publicitaire que les autorités grecques ont lancée à Montréal en vue de faire prendre conscience aux Canadiens des multiples attraits d'un "voyage à Cythères" moderne, si elle n'a pas manqué de drainer vers la terre des dieux un nombre imposant de voyageurs québécois en puissance, a eu également pour effet d'éveiller l'intérêt des Hellènes pour cette clientèle inédite et, à travers elle, pour son pays de provenance. Tout comme les habitants des autres pays qui ont franchi avec succès le cap du sous-développement, les Grecs, bons vivants de nature, se tournent avides vers les plaisirs sains, dont ils peuvent à présent se payer le luxe, d'autant plus qu'ils en ont été frustrés pendant les quinze premières années de l'après-guerre. Surtout, ils voyagent beaucoup. Toutefois, leur propension pérégrinatoire est canalisée principalement vers les pays européens et ne s'étend guère au-delà du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Or, le Canada — et plus particulièrement le Québec — constitue un élément nouveau qui alimente les rêves d'évasion d'un grand nombre de Grecs aisés. Peu renseignés, cependant, sur les agréments qu'offrirait cette terre lointaine, ils hésitent à y mettre le prix, bien que son "opulence" légendaire, mirage obsédant pour immigrants, frappe un tantinet leur imagination.

Ce défaut de documentation se faisant de plus en plus sentir, les milieux intellectuels d'Athènes prirent sur eux d'ouvrir, toute grande, une fenêtre sur cette contrée d'outre-Atlantique, laquelle reste en dépit de l'immigration la "grande" mais bien attachante "inconnue" pour la plupart des citadins Grecs.

Amorcée récemment, une campagne d'éclaircissement devait se matérialiser en une série de manifestations, dont la plus importante est la "Semaine de films québécois", la première du genre à être organisée dans la capitale de la Grèce. Elle a pu être réalisée grâce à l'obligeance de l'attaché culturel canadien qui, répondant à la demande de la Cinémathèque de Grèce, s'est empressé de mettre à la disposition de cette dernière une sélection de films parmi les plus représentatifs de la technique et de la manière, empreinte d'un réalisme suggestif et pénétrant, des metteurs en scène de la période 1970-75. Le public qui se pressait nombreux au cinéma "Asty" était renseigné sur les tendances de cette brillante production par une brochure ad hoc mise au point par les organisateurs, où l'on relatait les différentes étapes par lesquelles elle a passé avant d'atteindre l'enviable stade actuel. L'auteur de la brochure n'a pas hésité de noter que ces réalisations "marquent une date dans l'histoire du cinéma mondial".

La séance inaugurale était consacrée au film de Claude Jutras, "Mon oncle Antoine", qui a reçu un accueil triomphal. Mais indépendamment des mérites artistiques certains de ce film et des autres qui ont été projetés les jours suivants dans la salle de la Cinémathèque — signés Labrecque, Brault, Lefebvre etc. —, c'est la révélation d'un Québec humain, tendre et pathétique qui s'est imposée d'emblée sur les esprits de spectateurs médusés. À ces éléments d'ordre sentimental ou psychologique, il y a lieu de joindre la beauté picturale des séquences, qui est en elle-même une invite autrement persuasive. Aucun dépliant touristique ne saurait en effet dépeindre avec tant de bouleversante vérité le charme agreste de la campagne québécoise, la sénérité du paysage aux tons pastels et des villages enfouis sous les vertes frondaisons, au milieu desquels émerge la petite église au clocher élancé, dont la fine silhouette domine les fermes des artisans et cultivateurs aux moeurs d'une simplicité toute biblique. La couleur, en donnant un saisissant relief à ces images, a opéré sa magie sur les cinéphiles grecs et a pu les convaincre que le Québec, tout éloigné qui soit de leurs lieux, "vaut bien une visite" et même davantage.

Christian
CHRISTODOULIDIS

VISITEZ L'EUROPE EN AUTOMOBILE
VENTE ET LOCATION D'AUTOMOBILES EN EUROPE
AIR FRANCE
EUROP AUTO
T.T.
AUTO VACANCES
SIMCA - RENAULT - CITROËN - V.W. - AUDI - PEUGEOT - FIAT
PERMIS PROVINCE QUÉBEC 50493
LE GRAND SPÉCIAL 1977 SIMCA 1307S
SIMCA VOITURE DE L'ANNÉE
POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

VOYAGES DE GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL

EXTRÊME-ORIENT
2 départs
Printemps: 21 avril au 14 mai
Automne: 3 au 26 novembre
JAPON: Tokyo, Hakone, Toba, Kyoto, HONG KONG, BALI, SINGAPOUR, THAILANDE, PHILIPPINES retour par Hawaii.
24 jours $2545

MAROC
Les villes Impériales et les Kasbahs du Grand Sud
Casablanca, Rabat, Meknès, Fes, Erfoud, Tinerhir, Ouarzazate, Marrakech.
15 jours en pension complète — à partir de $895
Avec 1 semaine supplémentaire, sur la plage:
soit à l'hôtel MERIDIEN MOHAMMEDIA: $1,115
soit à l'hôtel EUROPAMAROC à AGADIR: $1,085
Départs: 25 mars — 15 avril — 24 juin — 8 juillet
5 août — 2 et 16 septembre — 7 octobre
et 11 novembre
Départ spécial: Festival de Marrakech- 20 mai

SCANDINAVIE-URSS-POLOGNE
Du 30 juin ou 21 juillet
Bergen, Sognefjord, Oslo, Stockolm, Moscou, Léningrad, Varsovie, Cracovie, Copenhague
21 jours $1,985

L'Europe en groupes avec les Tours Chantecler inc.
FRANCE-ITALIE-SUISSE
Un choix de 8 départs de mai à octobre
22 jours — à partir de $1,549

Les PROVINCES de FRANCE
La France telle qu'elle doit se visiter
3 départs: 5 mai, 7 juillet et 8 septembre
22 jours — à partir de $1,595

L'EUROPE CENTRALE
Allemagne — Autriche — Suisse
3 départs: 9 mai, 4 juillet et 12 septembre
22 jours — à partir de $1,643

LES VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans
1460, AV. UNION Tél.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
Le métro à notre porte — Station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8h30 à 18h.
le jeudi jusqu'à 21h
le samedi de 9h30 à 13h.
Permis 50178

BARBADOS
Profitez d'un atmosphère de détente dans une de nos auberges. Ce sont de petits hôtels dont le coût est à partir de $15 par jour. Charmant, tranquille, privé, intime et très amical. Vous faites partie de la famille dès votre arrivée. Les Barbades sont reconnues pour sa cuisine, le soleil, le plaisir, la plage, la mer et le "surf". N'hésitez pas à venir passer des vacances inoubliables aux Barbades, à des prix raisonnables, dans nos auberges. Pour plus de renseignements et connaître nos tarifs, écrivez, aujourd'hui même, au BARBADOS BOARD OF TOURISM, 11 King St., West, Toronto, Ontario, ou téléphonez-nous au (416) 869-0600.

Treasure Tours
AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE 50 ANS
Permis no 50144

LONDRES ou PARIS
A COMPTER DE
DEPARTS PENDANT LE WEEK-END
$299

Montréal·Paris
Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport d'Orly

DATE DE DEPART	CHOIX DES DATES DE RETOUR ET DUREE DU SEJOUR 15 JOURS	22 JOURS	29 JOURS	43 JOURS	57 JOURS	DERNIERE DATE DE RESERVATION	PRIX
JUIN							
Ven 3	Sam 18 juin	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Lun 4 avril	$329.00
Dim 5	Lun 20 juin	– –	Lun 4 juil	Lun 18 juil	Lun 1 août	Mer 6 avril	$329.00
Ven 10	Sam 25 juin	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 6 août	Lun 11 avril	$359.00
Ven 17	Sam 2 juil	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Lun 18 avril	$359.00
Dim 19	Lun 4 juil	– –	Lun 18 juil	Lun 1 août	Lun 15 août	Mer 20 avril	$359.00
Ven 24	Sam 9 juil	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Lun 25 avril	$359.00
JUILLET							
Ven 1	Sam 16 juil	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 13 août	Sam 27 août	Lun 2 mai	$399.00
Dim 3	Lun 18 juil	– –	Lun 1 août	Lun 15 août	Lun 29 août	Mer 4 mai	$399.00
Ven 8	Sam 23 juil	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Lun 9 mai	$399.00
Ven 15	Sam 30 juil	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Lun 16 mai	$399.00
Dim 17	Lun 1 août	– –	Lun 15 août	Lun 29 août	Lun 12 sept	Mer 18 mai	$399.00
Ven 22	Sam 6 août	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 3 sept	Sam 17 sept	Lun 23 mai	$399.00
Ven 29	Sam 13 août	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Lun 30 mai	$399.00
Dim 31	Lun 15 août	– –	Lun 29 août	– –	– –	Mer 1 juin	$399.00
Dim 31	– –	– –	– –	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Mer 1 juin	$389.00
AOUT							
Ven 5	Sam 20 août	Sam 27 août	Sam 3 sept	– –	– –	Lun 6 juin	$389.00
Ven 5	– –	– –	– –	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Lun 6 juin	$369.00
Ven 12	Sam 27 août	Sam 3 sept	– –	– –	– –	Lun 13 juin	$389.99
Ven 12	– –	– –	Sam 10 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Lun 13 juin	$369.00
Dim 14	Lun 29 août	– –	– –	– –	– –	Mer 15 juin	$389.00
Dim 14	– –	– –	Lun 12 sept	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Mer 15 juin	$369.00
Ven 19	Sam 3 sept	– –	– –	– –	– –	Lun 20 juin	$389.00
Ven 19	– –	Sam 10 sept	Sam 17 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Lun 20 juin	$369.00
Ven 26	Sam 10 sept	– –	– –	– –	– –	Lun 27 juin	$369.00
Ven 26	– –	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Lun 27 juin	$339.00
Dim 28	Lun 12 sept	– –	– –	– –	– –	Mer 29 juin	$369.00
Dim 28	– –	– –	Lun 26 sept	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Mer 29 juin	$339.00
SEPTEMBRE							
Ven 2	Sam 17 sept	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Lun 4 juil	$319.00
Ven 9	Sam 24 sept	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	Lun 11 juil	$319.00
Dim 11	Lun 26 sept	– –	Lun 10 oct	Lun 24 oct	Lun 7 nov	Mer 13 juil	$319.00
Ven 16	Sam 1 oct	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	Lun 18 juil	$319.00
Ven 23	Sam 8 oct	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 5 nov	– –	Lun 25 juil	$319.00
Dim 25	Lun 10 oct	– –	Lun 24 oct	Lun 7 nov	– –	Mer 27 juil	$319.00
Ven 30	Sam 15 oct	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 12 nov	– –	Lun 1 août	$319.00
OCTOBRE							
Ven 7	Sam 22 oct	Sam 29 oct	Sam 5 nov	– –	– –	Lun 8 août	$299.00
Dim 9	Lun 24 oct	– –	Lun 7 nov	– –	– –	Mer 10 août	$299.00
Ven 14	Sam 29 oct	Sam 5 nov	Sam 12 nov	– –	– –	Lun 15 août	$299.00
Ven 21	Sam 5 nov	Sam 12 nov	– –	– –	– –	Lun 22 août	$299.00
Dim 23	Lun 7 nov	– –	– –	– –	– –	Mer 24 août	$299.00
Ven 28	Sam 12 nov	– –	– –	– –	– –	Lun 29 août	$299.00

Montréal·Londres
Tous les départs ont lieu de l'aéroport international de Mirabel à destination de l'aéroport de Gatwick

JUIN							
Sam 4	Dim 19 juin	– –	Dim 3 juil	Dim 17 juil	Dim 31 juil	Mar 5 avril	$319.00
Sam 18	Dim 3 juil	– –	Dim 17 juil	Dim 31 juil	Dim 14 août	Mar 19 avril	$349.00
JUILLET							
Sam 2	Dim 17 juil	– –	Dim 31 juil	Dim 14 août	Dim 28 août	Mar 3 mai	$399.00
Sam 16	Dim 31 juil	– –	Dim 14 août	Dim 28 août	Dim 11 sept	Mar 17 mai	$399.00
Sam 30	Dim 14 août	– –	Dim 28 août	– –	– –	Mar 31 mai	$399.00
Sam 30	– –	– –	– –	Dim 11 sept	Dim 25 sept	Mar 31 mai	$369.00
AOUT							
Sam 13	Dim 28 août	– –	Dim 11 sept	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Mar 14 juin	$369.00
Sam 27	Dim 11 sept	– –	Dim 25 sept	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Mar 28 juin	$319.00
SEPTEMBRE							
Sam 10	Dim 25 sept	– –	Dim 9 oct	Dim 23 oct	Dim 6 nov	Mar 12 juil	$299.00
Sam 24	Dim 9 oct	– –	Dim 23 oct	Dim 6 nov	– –	Mar 26 juil	$299.00
OCTOBRE							
Sam 8	Dim 23 oct	– –	Dim 6 nov	– –	– –	Mar 9 août	$299.00
Sam 22	Dim 6 nov	– –	– –	– –	– –	Mar 23 août	$299.00

DÉPARTS ASSURÉS
Ces vols sont régis par les règles applicables aux ABC de la Commission Canadienne des Transports et ont été approuvés par le Comité des Transports Aériens.
Un accompte minimum de 10% non remboursable doit être versé lors de la réservation. Le solde devra être réglé 46 jours avant l'envolée, après quoi toute annulation de réservation sera sujette à des frais de service de $100.
Il est possible de prendre une assurance couvrant vol nolisé et voyage. Les prix n'incluent pas la taxe de $8 sur les départs d'aéroports canadiens. Les enfants de moins de 2 ans voyagent gratuitement.

Vols nolisés ABC VIA NORDAIR

N'attendez pas! Réservez dès maintenant avec notre agent de voyages.

4454 St-Denis	845-8225
991 Beaubien E.	273-7755
Centre Laval	687-0880
Dominion Square	861-7273
1010 Ste-Catherine o.	861-7272
Place Longueuil	679-3777
Plaza St-Hubert	273-2581
Galeries Lachute	562-3788
Dupuis Centre-ville	842-5151
Place Portobello	672-5353
Galeries Normandie	331-9971
Centre Laval	688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

CHICAGO

Le Louvre de l'Amérique

par MONIQUE NUYTEMANS
collaboration spéciale

CHICAGO (Illinois) — ... Trente Monet, dix Manet, huit Gauguin, quatre Renoir, des Utrillo, des Matisse, des Braque, des Van Gogh...

La liste est longue, et j'en passe. Il ne peut s'agir que du Louvre pensez-vous? Mais non. Je parle ici de l' "Art Institute" de Chicago, qui dans sa publicité insiste pour dire qu'il possède plus d'impressionnistes que le Louvre. Et le plus curieux, c'est que c'est vrai!

À lui seul l'Institut d'Art vaut le voyage à Chicago. Un voyage qui ne prend même pas deux heures d'avion, pour donner accès à une telle richesse artistique, doit se faire un jour ou l'autre.

Et s'il n'y avait que des impressionnistes! Mais on y verra aussi des primitifs flamands et italiens; des Granach, des Titien, des Tintoretto, Véronèse, Rubens, Breughel, Rembrandt... On n'a pas assez d'yeux pour tout voir, tout retenir. On s'émerveille qu'un tel trésor, dont on ne se doutait même pas de l'existence, soit accessible à une distance aussi négligeable pour le voyageur moderne.

Il y a deux ans, le musée fit une exposition des oeuvres de Claude Monet. Avec les 30 toiles qui font partie de la collection permanente du musée, on a l'impression que toute l'exposition est restée là. Mais non, il paraît qu'il vint des Monet de partout aux États-Unis et qu'on en remplit plusieurs salles complètes...

Avec les quelques Monet que l'on trouve au musée National d'Ottawa, au Louvre de Paris, à l'Hermitage de Leningrad, au musée Pushkine de Moscou et un peu partout dans le monde, on se demande comment il est possible qu'un seul homme ait pu brosser autant de toiles. Mais on se rappellera qu'il a vécu de 1840 à 1926 et qu'il fut exceptionnellement prolixe.

L'Art Institute possède également une fort jolie collection d'art oriental, dont un cheval de faïence de la dynastie Tang, superbe exemple de ce qui se faisait autrefois en série pour garnir les tombes des seigneurs.

Le "Canyon de Granit"

L'École d'architecture de Chicago, fière du titre de "capitale mondiale d'architecture innovatrice" qui a été décerné à sa ville, a organisé à l'intention des visiteurs une série de promenades à travers la ville. Celles-ci ont pour but de familiariser le visiteur avec les différents styles de gratte-ciel qui naquirent ici il y a près d'un siècle.

Une de ces promenades conduit dans le centre des affaires, le "Canyon de Granit" comme on l'appelle ici, qui expose sur la Place Richard J. Daley une sculpture de Picasso.

Faite d'acier et pesant 50 tonnes, cette sculpture ne porte pas de nom, afin que chacun y trouve ce qu'il veut y voir. Pour moi, elle représente Pégase, le cheval ailé de la vie mythologie grecque, ou peut-être même le Pégase rétif de Boileau...

Un peu plus loin, sur la rue Dearborn, on tombe en arrêt devant le Flamant Rouge, un stabile de Calder. Encadré qu'il est par des édifices géants, il est impressionnant tant par son volume que par sa forme et par.... sa couleur.

On semble aimer Calder à Chicago, car un de ses mobiles occupe tout le hall d'entrée du Sears Building (que les Américains appellent le plus haut gratte-ciel au monde avec le plus profond dédain pour la tour du CN qui a pourtant 110 mètres de plus...)

Ce mobile, appelé l'Univers, laisse les gens un peu perplexes, malheureux qu'ils sont de ne pas pouvoir comprendre ce que Calder voulait exprimer. Je ne pourrais davantage vous l'expliquer, car je me trouve précisément parmi ce groupe de malheureux perplexes...

Marc Chagall

Toujours dans Granit Canyon et sur la rue Dearborn, on verra devant la First National Bank — la plus haute banque au monde — (cette fois c'est vrai) un bloc de béton qui fait bien 10 mètres de long sur 2 de large et dont les quatre côtés sont recouverts de mosaïques.

Le dessin semble familier. Il rappelle quelqu'un, ou quelque chose. On s'approche et on distingue alors la signature: Marc Chagall 1972.

C'est une murale splendide représentant les quatre saisons. Du marbre, du granit, des pierres et du verre dans 350 différents tons font partie de la réalisation du dessin. Dans le style typique de Chagall, on y voit des poissons, des anges, des soleils, des madones, des chevaux galopant dans le ciel.

Marc Chagall vint à Chicago pour le dévoilement de cette oeuvre. Il y séjourna huit jours et passa le plus clair de son temps à défaire et à remplacer les petites pierres qui avaient été assemblées sur le dessin par son protégé, un artiste vivant à Chicago.

Il est curieux de constater que c'est dans le quartier des affaires — et non dans des parcs — que Chicago expose ces oeuvres. Précisément là où les gens ont plus l'habitude de se pencher sur des chiffres et sur des rapports que sur des oeuvres d'art.

Cette fois, plus près du lac Michigan, devant le building tout blanc de la Standard Oil, il faut contempler et... écouter la Sculpture Chantante de Harry Bertoia.

Grâce à des tiges de métal posées les unes à côté des autres, par ce dessinateur de meubles américain, il suffit d'un peu de vent (et on sait que tous les vents viennent de Chicago...) et la fontaine se met à chanter.

De là la promenade peut conduire dans State Street, la rue Sainte-Catherine de Chicago. Si on peut s'arracher un instant au spectacle des vitrines des grands magasins, il faudra admirer la façade en fer forgé du magasin Carson's Pirie Scott. Une véritable merveille d'orfèvrerie créée par le célèbre sculpteur américain Louis Sullivan.

Les horloges, plus que centenaires, qui décorent les angles du grand magasin Marshall Field attirent également l'attention du promeneur de State Street.

Rentrer dans un coeur

L'attraction la plus courue de Chicago est le musée de la Science et de l'Industrie, qui accueille annuellement 3,5 millions de visiteurs.

Il attire autant les enfants que les grandes personnes qui auront l'occasion de voir fonctionner une véritable mine de charbon dans son sous-sol. Un sous-marin capturé aux Allemands est exposé dans sa cour, tandis que d'authentiques "Spitfires" pendent au plafond comme autant de jouets.

Les enfants s'amuseront à visiter la cabine d'un Boeing 747, tandis que leurs parents frémiront de voir la capsule originale d'Apollo 8 — la première capsule spatiale à faire le tour de la lune — et de constater combien le métal extérieur semble "usé" après son voyage dans l'espace.

On peut même rentrer dans un coeur, haut de quatre mètres, et le voir fonctionner. On parcourt un supermarché sans même se douter que toutes les victuailles — tant elles sont appétissantes — ne sont que des reproductions en plastique.

Curiosités

Mais il reste d'autres choses à voir dans Chicago. Le Field Museum d'Histoire Naturelle par exemple, qui sera bientôt le cadre de l'exposition des trésors égyptiens de Tutankhamon.

A ne pas manquer à Chicago est le vrai Hilton. Le premier, l'original. Il se situe devant le lac Michigan et s'appelle "The Conrad Hilton" Avec ses 2600 chambres il est le deuxième plus grand hôtel au monde, le premier étant le Rossyia de Moscou qui compte 4000 chambres.

En traversant le pont de la rivière Chicago qui tranche la ville à la hauteur des avenues Michigan et Wabash, on notera la plaque commémorative dédiée à Louis Jolliet et au père Jacques Marquette qui, en septembre 1673, furent les premiers hommes blancs à passer par ici. La plaque commémorant cet événement historique fut posée sur le pont en 1925 par les Dames de la Colonie.

Une autre curiosité, presque une anomalie, dans Chicago est l'hôtel Ritz-Carlton. D'abord parce qu'il loge à partir du 8ème étage du Water Tower Place. Ensuite parce qu'il est installé dans l'Ouest Américain et que le dernier Ritz fut construit à Boston il y a 50 ans...

Cette originalité vaut la peine d'une visite que l'on ne regrettera pas, à cause de la beauté du décor qui en fait un autre haut-lieu de pèlerinage artistique.

Les condominiums qui surplombent le Ritz, ont vue à la fois sur le lac Michigan, sur l'avenue Michigan et sur son "Magnificent Mile" (surnom donné à la partie la plus chic de l'avenue). Et ils coûtent un quart de million de dollars... Mais il faut dire que le bâtiment est recouvert de marbre blanc!

Si on avait cru que Chicago était une ville d'affaires, on n'a peut-être pas eu tout à fait tort. Mais la ville a eu la sagesse de mettre ses profits dans la beauté et les oeuvres d'art. Et argent ne fut jamais mieux dépensé.

EUROPE 77

L'EUROPE EN AUTO

Location ou achat-rachat de voitures

SPÉCIAL VIAU

PETITE 2 PORTIÈRES 2 SEM. $349.
GRANDE 4 PORTIÈRES 3 SEM. $409.

VASTE CHOIX D'ITINÉRAIRES GRATUITS AVEC TOUTE RÉSERVATION

L'EUROPE EN TRAIN

EURAILPASS

15 jours $170 1 mois $260
21 jours $210 2 mois $350

Voyagez tout que vous voulez

L'EUROPE EN AUTOCAR
VIA TOURS CHANTECLER

France-Italie-Suisse	22 jours	$1,091
Scandinavie	21 jours	$1,900
Europe Centrale	22 jours	$1,213
Espagne-Portugal	22 jours	$1,017
G.-Bretagne-Hollande-Belgique	22 jours	$1,151

Transport aérien en sus.

GRÈCE 23 jours $1,948

AGENCE DE VOYAGES VIAU

3428, rue SAINT-DENIS 842-1751 | GALERIES D'ANJOU 353-7650 | PLACE VERTU 332-4210
1218, rue UNION 869-9381 | CARREFOUR LAVAL 688-6211 | FAIRVIEW 694-2343

Rappelez-vous:

si C'EST BERGERON, c'est bon!

VACANCES D'ÉTÉ

Americanada — Les brochures sont maintenant disponibles

Le prix mentionné est pour occupation double.

GRATUIT AVEC CHAQUE RÉSERVATION: SAC DE VOYAGES ET AGENDA DE VOYAGES

Nous sommes les pionniers des voyages en autobus

Faites de Bergeron votre centre de réservations pour les voyages Americanada

PAR AUTOBUS

OUEST CANADIEN

No 1-23 jours Départs: 25 juin - 2, 9, 16, 23 et 30 juillet et 6 août
No 2-23 jours Départs: 2 et 9 juillet
No 3-23 jours Départ le 10 juillet — $739

CALIFORNIE
23 jours Départs: 2 et 16 juillet - 6 août - 3, 10 et 17 septembre et 1er octobre. — $729

MARITIMES
13 jours Départs: 2, 9, 16, 23 et 30 juillet. — $459

NOUVELLE-ORLÉANS
16 jours Départs: 2, 16 et 30 juillet - 13 août - 10 septembre — $479

DISNEYWORLD — FLORIDE
16 jours Départs: 9 et 30 juillet. — $419

BELLES PLAGES
16 jours Départs: 16 juillet. — $429

EST DES ÉTATS-UNIS
8 jours Départs: 2, 9, 16 et 30 juillet - 6 et 13 août et 3 septembre. — $319

GASPÉSIE
7 jours Départs: 3 et 17 juillet - 7 août — $269

TOUR DU QUÉBEC
7 jours Départs: 3 et 17 juillet - 7 août — $259

ATLANTIC CITY
8 jours Départs: 2, 9 16, 23 et 30 juillet - 6, 13, 20 et 27 août - 3 septembre — $209

AIR CANADA PAR AVION
CALIFORNIE — ARIZONA — NEVADA
Départs les 2 - 16 juillet - 6 août - 3 - 10 - 17 septembre et le 1er octobre. — 15 jours
Inclus: avion - hôtel - transferts - et les visites — $868

AIR CANADA OUEST CANADIEN
Voyages de 12 - 13 - 14 ou 15 jours par avion et autocar
Départs les 25 - 26 juin - 1-2-3-4-5-6-7-8-10-11-15-16 et 17 juillet.
Prenez avantage du tarif nolisé sur vol régulier
Les réservations doivent être faites deux mois à l'avance, et le billet doit être payé maintenant.
Ce qui permet d'économiser $110 sur le prix du billet régulier.
$809
AVION: tarif noliprix. Le paiement est exigé 60 jours à l'avance.

POUR DÉPLIANTS RENSEIGNEMENTS ou RÉSERVATIONS
3 bureaux à Montréal
• 1 COMPLEXE DESJARDINS, SUITE 3817 — Tél.: 281-1661, OUVERT DE 8h 30 à 5 h p.m.
• 7725, rue Saint-Denis — Tél.: 273-3301
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h a.m. à 9 h p.m.
OUVERT DE 10 h à 4 h LE SAMEDI
• 7190, boul. Pie-IX — Tél.: 376-6700 ou 374-4740
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI de 9 h a.m. à 5 p.m.
JEU. et VEN. de 9 h a.m. à 9 p.m. — LE SAMEDI DE 10 h à 1 h

LES AGENCES DE VOYAGES R Bergeron inc. — NOUS SOMMES MEMBRES ASTA

PERMIS no 50162-3-4

TOURS MT-ROYAL
OUEST CANADIEN par AVION et AUTOCAR
2 sem. à partir de $845

Americanada — International Tours Inc.
LES MARITIMES
2 SEM. 5 départs en juillet en autocar $459

TEXAS - LOUISIANE - NOUVELLE-ORLÉANS
2 semaines par avion $770

CALIFORNIE - ARIZONA - NEVADA
2 semaines par avion $868

TOURS CHANTECLER INC.
GRÈCE
3 SEM. à partir de $1948
Départ en mai juillet et septembre

SCANDINAVIE
Norvège - Suède - Danemark et Finlande
3 SEM. à partir de $2396

SkyLark vacances
Iles Canaries 2 sem. à partir de $491
Hawaii 2 sem. à partir de $649
Espagne 3 sem. à partir de $489

AviaTourS
Moscou et Europe de l'Est — 22 jours
13 juillet: $2392.50
7 sept.: $2312.50
Colombie (2 sem.) $699
Costa Rica et Guatemala 2 sem. $812

Europe
Vols nolisés vers Paris à partir de $299 p.p.
Location de Voiture
Eurail Pass
Voyage organisés

Treasure Tours — Croisières STRAND
Une semaine vol aller-retour de Montréal compris. À partir de $499
Départ: mai et sept. 77
Exceptionnellement l'agence fermera à 4h p.m. le mercredi 30 mars à l'occasion de son 10e anniversaire de fondation.

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATION
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
"Vous dit vaut mieux trop tôt que trop tard"
Tél.: 527-8881
1821 est, SHERBROOKE
MONTRÉAL H2K 1B4
AGENCE DE VOYAGES LICENCIÉE PERMIS 7501 50316
IATA T.A.P.S.C. ATC

LA GRÈCE

Accueillante en toute saison, pays idéal pour tous les âges et tous les goûts

Ses plages sablonneuses et chaudes et ses innombrables et pittoresques îles feront de votre voyage un souvenir inoubliable!
Adressez-vous en toute confiance à L'AGENCE DE VOYAGE DARMIS, les VRAIS spécialistes de la GRÈCE.

Notre bureau d'Athènes (DARMIS TRAVEL) est à votre entière disposition pour vous servir sur place.

Laissez-nous vous conseiller et confiez-nous vos projets de vacances à temps car la Grèce est un pays très en demande!

Des possibilités de camping sont également disponibles pour les groupes d'étudiants et autres amateurs.

AMERICAN SOCIETY OF TRAVEL AGENTS
AGENCE DE VOYAGE DARMIS
8 est Sherbrooke - Tél.: 849-6777-6555

ITALIE...aussi attrayante que jamais

Venez au pays de l'art, découvrir la joie des vacances.

Mer, montagnes, lacs, folklore, manifestations artistiques, artisanat, mode, sports saisonniers, grande cuisine et vins merveilleux. Un éventail de climats, des Alpes à la Sicile. Des stations thermales. Des hôtels et des pensions de toute catégorie. Des villages touristiques et des terrains de camping. Un magnifique réseau ferroviaire et routier avec de formidables autoroutes . . . mille et une facettes attirantes baignant dans les vieilles traditions de la civilisation d'un peuple dont la chaleur humaine est aussi généreuse que celle de leur climat.

Et si vous entrez en Italie en automobile, sachez que vous pourrez rouler à prix réduit . . . grâce aux bons d'essence super-économiques offerts aux touristes.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou:

Bureau National Italien de Tourisme
3, Place Ville Marie Montréal, Qué. H3B 2E3. Tél.: 866-7667

ENIT

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

4454 St-Denis	845-8225	1010 Ste-Catherine o.	861-7272	Dupuis Centre-ville	842-5151
911 Beaubien est	273-7755	Place Longueuil	679-3777	Place Portobello	672-5353
Centre Laval	687-0880	Plaza St-Hubert	273-2581	Galeries Normandie	331-9971
Dominion Square	861-7273	Galeries Lachute	562-3788	Centre Laval	688-5310

Le carnet du touriste

Une confrontation encore inconnue dans les cieux

par GUY DESHAIES

Les touristes, lorsqu'ils se rencontrent dans les aéroports, les hôtels, les autocars ou sur les plages, ont fréquemment tendance à comparer leurs forfaits et leurs conditions de voyage. Les uns trouvent qu'ils ont fait une moins bonne affaire que les autres et ces derniers constatent que les trois repas ne sont pas inclus avec les "Tours Machin" alors qu'ils le sont avec "Les Voyages Untel".

On compare les chambres d'hôtels, les menus, les services, les distractions organisées; des sentiments d'insatisfaction et de frustration prennent naissance dans les coeurs, des promesses de ne "plus se faire prendre" prennent forme dans les têtes, il y a les éternels mécontents et les non moins éternels satisfaits qui trouvent toujours leur profit dans ces échanges internes.

Mais, chose curieuse, les touristes ne se montrent jamais leurs titres de transport. Jamais ont-ils l'idée, lorsqu'ils se retrouvent côte à côte dans l'avion, de comparer leurs billets. C'est pur bonheur pour les sociétés aériennes qui m'en voudront peut-être de soulever cette folle farandole des tarifs aériens. Si jamais ça engendrait chez certains l'habitude de comparer les prix de leurs titres de transport pour les mêmes destinations il pourrait y avoir de la révolte à bord, du cri hargneux à haute altitude, de la revendication vengeresse incontrôlée. Car les critiques gastronomiques des passagers ne sont pas très sérieuses. Mme Chose affirme très fort que les repas sur Air France sont exquis et elle proclame non moins véhémentement qu'il faut éviter à tout prix les avions de CP Air au départ de Montréal si on veut avoir quelque chose de convenable à se mettre sous la dent. Elle ignore seulement qu'Air France s'approvisionne aux cuisines de CP Air à Montréal. Même chose pour les dizaines

de compagnies dont Air Canada qui s'alimentent aux cuisines Cara à Montréal. Passons.

Mais si les billets se sortent derrière les hublots ça pourrait aller mal. De Montréal à Paris aller-retour par exemple le prix du voyage d'ici au 15 mai, c'est-à-dire avant la haute saison, peuvent varier entre $1,318 et $319. A $1,318 il s'agit du tarif de première classe qui est nécessairement valable pour un an. Éliminons le tout de suite pour se consacrer à la classe économique. Là, juste pour nous mettre un peu dans le coup, il y a les tarifs Super-Apex, Noliprix ou CCF (Charter Class Fare) à $319 qui ne donnent pas droit à des escales. Il y a les tarifs-excursion ordinaires dont les prix varient selon que le séjour est de 14 à 21 jours ou de 22 à 45 jours, c'est-à-dire $580 pour les premiers et $530 pour les 22-45. Le tarif économique normal, c'est-à-dire ouvert pour un an est de $685. Ensuite nous avons le tarif GAF (Group Affinity) à $430, le tarif FIT (Group Inclusive Tour) à $450, le tarif GTE (Group Tour Excursion) à $390, le tarif APEX (Advance Purchased Excursion) à $360, le tarif Jeunesse à $405 et peut-être que j'en oublie. Chacun de ces tarifs varie quatre fois ou deux fois selon l'année à cause des saisons. Il y a aussi des différences selon la durée des séjours.

De sorte que votre voisin de gauche, disons, qui part en même temps que vous et reviendra sur le même avion peut avoir payé $319. Vous, parce que partie à un groupe d'au moins 20 personnes, vous avez la chance d'être un GAF et vous payez $430 tandis que l'heureux jeune, de moins de 23 ans, derrière vous, bénéficie du tarif Jeunesse à $405.

Mais le code est complexe et déroutant. Sur les billets soumis à cette méchante confrontation les prix, objets d'ultérieures récriminations, seront clairement indiqués mais les lettres indiquant la nature du titre seront: pour votre voisin super-apex, YLAB (Economy Low Super-APEX), pour vous YLGAF (Économy Low Group Affinity) et pour vous jeune YLZ (Economy Low Jeunesse) En demi saison on remplace le L pour un O (Off Season) et en période de pointe c'est un H (High). Naturellement les tarifs diffèrent selon ces mystérieux codes.

Il y a de quoi se trouver confondu mais jusqu'à présent il semble que les passagers d'un avion sont persuadés, comme ceux d'un autobus ou d'un train, qu'ils ont payé un tarif uniforme. D'autant plus que les voyages à prix forfaitaire comprennent le tarif aérien. Mais la comparaison des titres de transport est toujours possible puisque le prix du transport seulement y est indiqué.

Pour l'instant ce genre de préoccupation n'est pas apparue encore à 35,000 pieds d'altitude. Récemment, lors d'un retour du Sud sur un DC-8 d'Air Canada à destination de Toronto, je me trouvais à l'arrière de l'appareil où un groupe de joyeux lurons ontariens avait pris place sur les strapontins du personnel navigant. Il y avait un gros roux, portant le classique mais encombrant énorme chapeau de paille, jouant le rôle du bouteen-train de service et dont les blagues incidemment portaient essentiellement sur le Québec et le séparatisme. Était-ce un Super-Apex, un GIT ou un Gaf? Nul ne le saura jamais. Et les autres qui riaient grassement et qui interpelaient d'autres voyageurs tandis que, selon le capitaine Greenlow, on survolait les Bermudes? Étaient-ce des GTE ou des simples Apex? On l'ignore. Et finalement ce "native" de Delhi, Ontario, annonçant que le vol Toronto-Montréal était annulé, le Québec ayant disparu. Était-ce un sinistre porteur d'un billet YOE ou encore d'un YOAB? Mystère.

Seulement il me semble que l'atmosphère aurait tourné au ronchonnement et à l'amertume plutôt qu'aux rires alimentés par tant d'esprit si ces choses avaient été révélées.

RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche rappelle aux sportifs qui n'ont pas encore reçu leur nouveau certificat de chasseur qu'ils ont jusqu'au 1er mai 1977 pour le réclamer. Après cette date, ils devront se soumettre à certaines procédures administratives et débourser $2 pour obtenir un duplicata en écrivant à l'adresse suivante:
Division des certificats et permis
Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
150 Est, boulevard St-Cyrille 14e étage Québec G1R 4Y2

Quand la jeunesse n'a pas d'âge...

Club Jeunesse vous emmène sur la route des vacances réussies

Avril à Septembre est le moment traditionnel des vacances. Et, chacun sait bien que la fameuse semaine prise par beaucoup d'entre nous en janvier ou février, ne sert qu'à rompre les rigueurs d'un hiver trop long.

Les vraies vacances pour de nombreuses raisons semblent être celles prises durant les mois d'été, époque la plus favorable au point de vue climatique dans pratiquement tous les pays.

Si, vous aussi, prenez vos "vraies" vacances en été, pendant ces périodes d'affluence, ayez bien soin de planifier votre voyage, dès maintenant.

De nos jours, tout le monde voyage, "et pourtant", dit Jean-Paul Bellon, président-fondateur de Club Jeunesse Inc., "beaucoup trop de candidats au voyage achètent leur billet d'avion pour Londres, Paris ou Rome et s'en vont sans savoir . . . où ils vont dormir . . . quel itinéraire ils vont suivre au cours de leurs 21 jours de vacances . . . comment ils vont circuler à travers le ou les pays de leur choix . . . etc."

Les motivations du voyage
Club Jeunesse n'aborde pas la question voyages et vacances selon les secteurs touristiques mais selon les motivations personnelles de chacun. Il faut vivre son voyage, selon ses goûts et sa personnalité et savoir choisir ses activités, ses lieux de visite ou encore ses moments de repos.

Recherchez-vous des vacances sauvages, exploratrices, humaines, culturelles? Voulez-vous le confort d'un hôtel de luxe, la chaleur plus intime d'une petite auberge? Préférez-vous voyager seul, à deux, en famille ou en groupe? Quelles que soient vos aspirations, Club Jeunesse y répondra. Après avoir déterminé le choix de la destination et le genre de vacances, Club Jeunesse considérera le temps et l'argent dont vous disposez et planifiera le voyage avec vous et pour vous jusque dans les moindres détails.

Une philosophie du voyage bien pensée
M. Bellon et son équipe ont préparé à votre intention cinq brochures tout à fait spéciales où vous trouverez toutes les informations qu'il vous faut.

"Vacances 77, 18-35 ans" (ou 40 ans!)
Club Jeunesse présente des voyages aux quatre coins du monde, regroupant dans le cadre de chacun de 9 à 40 personnes. Le Canada, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et bien d'autres sont les destinations offertes.

Séjours linguistiques en Angleterre, Espagne et Autriche pour ceux qui veulent allier les joies des vacances aux plaisirs d'apprendre une langue seconde.

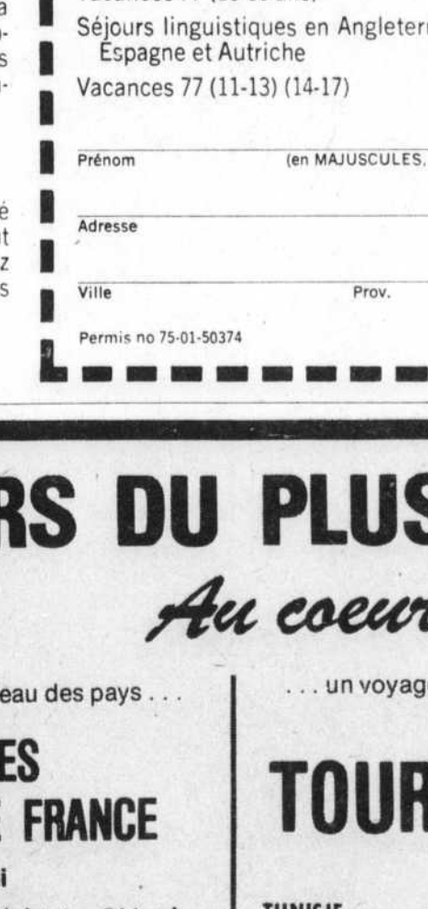

"Vacances 77" (11-13 ans et 14-17 ans)
Club Jeunesse a préparé pour les très jeunes des tours, allant de 20 à 40 jours, à travers le Canada, les Etats-Unis, les pays d'Europe et offre même des séjours linguistiques en Angleterre.

Pour ceux, quel que soit leur âge, qui veulent voyager à leur gré, visiter l'Europe en voiture, en train, à deux ou à quatre . . . pour ceux qui aimeraient voir San Francisco, Los Angeles, Victoria, la vallée d'Okanagan ou le Parc Stanley, deux splendides et indispensables brochures ont été conçues:
"Vancouver, carrefour de l'Ouest" et **"Passeport Club Jeunesse vers l'Europe '77"**
Vous y trouverez exactement tous les détails . . . la liste la plus complète des vols noliprix . . . où dormir . . . Plan-Vacances Auto . . . comment voyager en train . . . des itinéraires types . . . une liste d'hôtels, etc.

Nous tenons à votre disposition un exemplaire gratuit de nos 5 brochures. Retournez le bon ci-dessous aujourd'hui-même à Club Jeunesse Inc., 5450, Côte des Neiges, Suite 320, Montréal, P.Q. H3T 1Y6

Si vous êtes déjà un client de Club Jeunesse, ne retournez pas le coupon ci-dessous, car nous vous envoyons automatiquement la documentation pour 1977.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Oui, j'aimerais recevoir GRATUITEMENT et sans aucune obligation de ma part la (ou les) documentation(s) dont j'ai coché la case correspondante:

- Passeport vers l'Europe ☐
- Vancouver, Carrefour de l'Ouest ☐
- Vacances 77 (18-35 ans) ☐
- Séjours linguistiques en Angleterre, Espagne et Autriche ☐
- Vacances 77 (11-13) (14-17) ☐

CLUB JEUNESSE 5450 Côte des Neiges Suite 320 Montreal, P.Q. H3T 1Y6 (514) 341-4420

Prénom (en MAJUSCULES, s.v.p.) Nom

Adresse App.

Ville Prov. Code postal

Permis no 75-01-50374

Visitez l'Europe au volant d'une Renault hors-taxe*.

*Plus économique que les locations ordinaires.

Le plan Renault pour être à l'aise dans vos vacances!

Kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible, aucun dépôt, aucune taxe à verser. 11 modèles flambant neufs en version manuelle ou automatique, sedan, coupé ou familiale.

Où que vous alliez, en Europe, plus de 10,000 agents Renault sérieux et compétents sont à votre disposition, même pour un simple renseignement! Vous bénéficiez également de la nouvelle Garantie "Losange" couvrant:

- Pièces et main d'oeuvre durant 6 mois
- Frais de dépannage ou remorquage en cas de panne
- Frais d'hôtel si vous devez attendre sur place

RENAULT

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.

Détenteur de permis

Service Outre-mer Renault,
B.P. 6400, Montréal, P.Q. H3C 3L5
Veuillez m'adresser une documentation complète sur l'Europe en auto avec Renault.

Nom

Adresse Code Postal

Ville Prov. Tél.

D-3

altitude

Agence de voyage

2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970

1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

Les Tours Chanteclerc Inc.

DES TOURS DE QUALITÉ EN EUROPE EN 1977

$1091 — **FRANCE - ITALIE - SUISSE**
22 jours. Circuit en autocar, hôtels 1re classe. Tous les repas sauf 6 en circuit et 9 à Paris. Le prix pour le transport aérien varie de $452 à $557 selon la date du départ.

$1165 — **PROVINCES DE FRANCE**
22 jours. Circuit en autocar, hôtels de 1re classe. Tous les repas sauf 7 à Paris. Le coût du transport aérien varie de $430 à $537 selon la date du départ.

$1900 — **SCANDINAVIE**
21 jours. Circuit en autocar et en bateau, hôtels de luxe ou de 1re classe, tous les repas sauf 11. Transport aérien $648

$1213 — **EUROPE CENTRALE**
22 jours. Circuit en autocar et par bateau. Hôtels de luxe ou de 1re classe, tous les repas sauf 10. Transport aérien variant de $430 à $587 selon la date du départ.

AVIATOURS

DESTINATION: MOSCOU et L'EUROPE DE L'EST 1977
Circuit accompagné de Montréal par MLLE CATHERINE BOISSEAU.
2 départs: 13 juillet et 7 septembre - 22 jours
Visites: POLOGNE, RUSSIE, HONGRIE, HOLLANDE, YOUGOSLAVIE ET TCHÉCOSLOVAQUIE
Prix par personne: $2392.50 13 juillet; $2312.50 7 septembre — incluant: transport aérien de Montréal, hôtels de première classe, transferts, tous les repas, excursions et visites. Droits d'entrées, taxes et services durant le circuit.

SWISSAIR
CHAMPIONNAT MONDIAL DE HOCKEY
du 21 avril au 8 mai 1977 à VIENNE
5 programmes de 1 à 3 semaines
Départs les 17, 18, 26 avril et 1er mai 1977
Les tarifs aériens varient selon les programmes, de $404 à $477
Les prestations terrestres varient de $325 à $1205 par personne et comprennent: Le séjour à l'hôtel (occupation double), les petits déjeuners continentaux, les transferts, visite de Vienne, excursion d'un jour entier, billets d'entrée aux parties (sièges réservés), pourboires et taxes.

BON VOYAGE!

AU COURS DU PLUS BEAU MOIS DE L'ANNÉE

Au coeur du printemps...

. . . la découverte du plus beau des pays . . .

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE

5 au 27 mai

Normandie - Bretagne - Châteaux de la Loire - Périgord Languedoc - Provence - Alpes - Paris

Sans hâte excessive (9 hôtels seulement)
Avec le meilleur confort et des repas gastronomiques

Villes, villages; campagne, mer, montagne; visites, repos. Découverte de la vraie France
Un seul pays - et c'est assez, si c'est la France

Prix tout compris

Circuit terrestre $1,165.00 Avion $430.00

. . . un voyage très original, consacré par des années de succès

TOUR TUNISIE - SICILE - ITALIE DU SUD

5 au 26 mai

TUNISIE - Le monde arabe; souvenirs antiques; la mer, le désert, les oasis.
SICILE - La mer encore et la montagne; d'admirables monuments dans d'admirables paysages.
ITALIE DU SUD - Corniche amalfitaine, Naples, Pompei, Capri; la mer toujours, bordant des pays de rêve.

Hôtels de luxe et de première classe
Des visites passionnantes et du repos
Prix tout compris
Circuit terrestre $1,177.00 Avion $610.00

. . . voyage en profondeur

TOUR SPECIAL EN FRANCE

Entièrement dirigé par André Malavoy
5 - 20 mai
Île-de-France - Alsace - Jura - Bourgogne

Hors des sentiers battus montagnes et vallées, coins pittoresques, 1000 ans d'architecture, gastronomie et dégustation des grands vins.

Chaque jour plusieurs heures de conférences sur l'Histoire, la Géographie, l'Art, les Coutumes, etc...

Hôtels de luxe et de première classe
Tout compris
Circuit terrestre $752.00 Avion $450.00
Il ne reste plus que trois chambres doubles

VOYAGES ANDRE MALAVOY INC. 1255, rue Université, Suite 1220, Montréal, P.Q. H3B 3W9 — Tél: 861-2485

"La maison aux milliers de références" "Qui dit voyages dit Malavoy" Détenteur d'un permis du Québec

Lisez cette annonce avant d'acheter n'importe lequel modèle de voiture 1977.

Vous pourriez économiser des centaines de dollars!

L'essence est réellement trop chère pour gaspiller. Avant d'acheter une nouvelle voiture, vérifier attentivement son efficacité en terme de carburant.

Le gouvernement fédéral a classifié plus de 250 modèles de voitures 1977 selon leur rendement en termes de milles par gallon. La plupart des nouvelles voitures sont munies d'une plaque à la manufacture indiquant ce rendement. Cherchez cette plaque chez le détaillant; si vous la trouvez pas, demandez à la voir.

45 modèles donnent un rendement de 33 m.p.g. ou mieux.

Ces voitures usent sans abuser.

VOITURES DE TOURISME

FABRICANT	MODÈLE	CYL./CYLS.	BOÎTE DE VITESSES	MPG (COMB.)
Honda	Civic CVCC	1488cc/4	M5	53
Volkswagen	Rabbit Diesel	1471cc/4	M	53
Austin	Mini	061/4	M	47
Honda	Accord	1600cc/4	M5	46
Dodge/Plymouth	Colt Cpe	1.6L/4	M	45
Renault	5 GTL	048/4	M4	44
Chevrolet	Chevette	098/4	M	43
Pontiac	Acadian	098/4	M	43
Dodge/Plymouth	Colt Sed	1.6L/4	M	42
Honda	Civic	1237cc/4	M4	42
Datsun	B210	85/4	M4	41
Datsun	F10	85/4	M4	41
Renault	5L	79/4	M4	41
Chevrolet	Chevette	085/4	M	40
Dodge/Plymouth	Colt Sed.	1.6L/4	OD	40
Dodge/Plymouth	Arrow	1.6L/4	M	40
Honda	Civic Wagon	1488cc/4	M4	40
Pontiac	Acadian	085/4	M	40
Toyota	Corolla	071/4	M	40
Dodge/Plymouth	Arrow	1.6L/4	OD	39
Dodge/Plymouth	Colt HTP	1.6L/4	OD	39
Triumph	Spitfire	091/4	OD	39
Dodge/Plymouth	Arrow	1.6L/4	A	38
Dodge/Plymouth	Colt Cpe/Sed.	1.6L/4	A	38
Dodge/Plymouth	Colt Wagon	1.6L/4	M	38
Ford	Pinto	2.3L/4	M	37
Mercury	Bobcat	2.3L/4	M	37
Pontiac	Sunbird	151/4	M	37
Chevrolet	Chevette	098/4	A	36
M.G.	Midget	091/4	M	36
Pontiac	Acadian	098/4	A	36
Audi	Fox	1588cc/4	M	35
Triumph	Spitfire	091/4	M	35
Volkswagen	Rabbit/Scirocco	097/4	M	35
Chevrolet	Vega	140/4	M	34
Chevrolet	Monza	140/4	M	34
Honda	Civic	1237cc/4	A	34
Honda	Civic Wagon	1488cc/4	A	34
Mercedes-Benz	240 Diesel	2.4L/4	M/A	34
Pontiac	Astre	140/4	M	34
Toyota	Corolla	097/4	M	34
Austin	Marina	110/4	M	33
Dodge/Plymouth	Arrow/Colt	2.0L/4	OD	33
Pontiac	Sunbird	151/4	A	33
Volkswagen	Rabbit/Scirocco	1588cc/4	A	33

89 modèles se situent entre 24 et 32 m.p.g.

Ils sont satisfaisants.

VOITURES DE TOURISME (suite)

FABRICANT	MODÈLE	CYL./CYLS.	BOÎTE DE VITESSES	MPG (COMB.)
Alfa Romeo	2000 Spider Veloce	1962cc/4	M5	32
Ford	Pinto	2.3L/4	A	32
Ford	Pinto Wagon	2.3L/4	M	32
Ford	Mustang II	2.3L/4	M	32
Honda	Accord	1600cc/4	A	32
Mercury	Bobcat	2.3L/4	A	32
M.G.	MGB	110/4	OD	32
Pontiac	Ventura	151/4	M	32
Alfa Romeo	Alfetta	1962cc/4	M5	31
Dodge/Plymouth	Arrow	2.0L/4	A	31
Dodge/Plymouth	Colt	2.0L/4	A	31
Toyota	Corolla	097/4	A	31
Toyota	Celica	134/4	M	31
Mercedes-Benz	300 Diesel	3.0L/5	A	30
Mercedes-Benz	230	2.3L/4	A	30
Toyota	Corona	134/4	A	30
Toyota	Celica	134/4	A	30
Triumph	TR7	122/4	M	30
Chevrolet	Vega/Monza	140/4	A	29
Dodge	Aspen	225/6	OD	29
Ford	Pinto Wagon	2.3L/4	A	29
Ford	Mustang II	2.3L/4	A	29
Ford	Maverick	200/6	M	29
Ford	Maverick	250/6	M	29
Ford	Granada	200/6	M	29
Mazda	Cosmo/RX4/RX4 Wag.	80/2R	M	29
Mercury	Bobcat Wagon	2.3L/4	A	29
Mercury	Comet	200/6	M	29
Mercury	Comet	250/6	M	29
Mercury	Monarch	200/6	M	29
M.G.	MGB	110/4	M	29
Plymouth	Volare	225/6	OD	29
Pontiac	Astre	140/4	A	29
Pontiac	Ventura	151/4	A	29
Toyota	Corona	134/4	A	29
BMW	320i	121/4	M	28
Ford	Granada	250/6	M	28
Mercury	Monarch	250/6	M	28
Volvo	242/244/245	130/4	A	28
Austin	Marina	110/4	A	27
Buick	Skyhawk	231/6	M	27
Chevrolet	Nova	250/6	M	27
Dodge	Aspen	225/6	M	27
Dodge	Aspen	225/6	A	27
Ford	Mustang II	2.8L/6	M	27
Plymouth	Volare	225/6	M	27
Plymouth	Volare	225/6	A	27
Pontiac	Sunbird	231/6	M	27
Triumph	TR7	122/4	A	27
Volvo	242	130/4	OD	27
Volvo	242	130/4	M4	27
Volvo	244/245	130/4	M4	27
Buick	Skyhawk	231/6	A	26
Chevrolet	Nova	250/6	A	26
Oldsmobile	Omega	231/6	A	26
Pontiac	Sunbird	231/6	A	26
Pontiac	Ventura	231/6	A	26
Volvo	244 and 245	130/4	OD	26
Audi	100LS	115/4	M	25
BMW	320i-A	121/4	A	25
Chevrolet	Malibu/Chevrolet	250/6	A	25
Datsun	280Z	168/6	M4	25
Mazda	Cosmo/RX4/RX4 wag.	40x2	A	25
Oldsmobile	Cutlass	260/8	M	25
Oldsmobile	Omega	231/6	M	25
Pontiac	LeMans/Pontiac	250/6	A	25
Pontiac	Ventura	231/6	M	25
Porsche	924	121/4	M	25
American Motors	Gremlin	232/6	M	24
American Motors	Gremlin	258/6	M	24
Chevrolet	Camaro	250/6	M	24
Chevrolet	Malibu	250/6	A	24
Chevrolet	Malibu	250/6	M	24
Chevrolet	Monza	305/8	A	24
Chevrolet	Nova	250/6	A	24
Datsun	280Z	168/6	A	24
Dodge	Aspen	225/6	A	24
Dodge	Aspen/Aspen Wagon	225/6	OD	24
Ford	Granada	250/6	A	24
Ford	Maverick	200/6	A	24
Ford	Pinto/Pinto Wagon	2.8L/6	A	24
Mercury	Bobcat/Bobcat Wagon	2.8L/6	A	24
Mercury	Comet	200/6	A	24
Mercury	Monarch	250/6	A	24
Plymouth	Volare	225/6	A	24
Plymouth	Volare/Volare Wagon	225/6	OD	24
Pontiac	LeMans	250/6	M	24
Pontiac	LeMans/Pontiac	250/6	A	24
Volvo	245	130/4	A	24

Tous les modèles suivants donnent un rendement de moins de 24 m.p.g.

Cette situation est réellement abusive.

VOITURES DE TOURISME (suite)

FABRICANT	MODÈLE	CYL./CYLS.	BOÎTE DE VITESSES	MPG (COMB.)
American Motors	Gremlin	232/6	A	23
American Motors	Gremlin/Hornet/Pacer	258/6	A	23
American Motors	Hornet/Pacer	232/6	M	23
American Motors	Hornet/Pacer	258/6	M	23
Audi	100LS	115/4	A	23
Buick	Century/Regal/Skylark	231/6	M	23
Buick	LeSabre	301/8	A	23
Buick	Skylark	231/6	A	23
Buick	Skylark	305/8	A	23
Chevrolet	Camaro/Nova	305/8	A	23
Chevrolet	Camaro	250/6	A	23
Chevrolet	Chevrolet/Malibu	305/8	A	23
Dodge	Aspen/Aspen Wagon	318/8	A	23
Dodge	Aspen Wagon	225/6	A	23
Dodge	Monaco	225/6	A	23
Ford	Maverick/Mustang II	2.8L/6	A	23
Ford	Maverick	250/6	A	23
Ford	Mustang II	2.8L/6	A	23
Mercury	Comet	250/6	A	23
Mercury	Comet	302/8	A	23
Oldsmobile	Cutlass	231/6	M	23
Oldsmobile	Omega	305/8	A	23
Plymouth	Fury	225/6	A	23
Plymouth	Volare/Volare Wagon	318/8	A	23
Plymouth	Volare Wagon	225/6	A	23
Pontiac	Firebird	231/6	M	23
Pontiac	Firebird/Grand Prix/LeMans Wagon	301/8	A	23
Pontiac	LeMans Wagon/Ventura	305/8	A	23
American Motors	Gremlin/Hornet/Pacer	258/6	M	22
American Motors	Hornet/Pacer	232/6	A	22
Buick	Century/Regal/LeSabre	231/6	A	22
Chevrolet	Camaro/Monza/Nova	305/8	M	22
Chevrolet	Monte Carlo	305/8	A	22
Chevrolet	Chevrolet Wagon	305/8	A	22
Dodge	Aspen/Aspen Wagon	318/8	OD	22
Ford	Granada	302/8	A	22
Ford	Granada/Mustang II	302/8	M	22
Mercury	Monarch	302/8	A	22
Mercury	Monarch	302/8	M	22
Oldsmobile	Cutlass/Delta 88	231/6	A	22
Oldsmobile	Cutlass/Delta 88	260/8	A	22
Oldsmobile	Delta 88	403/8	A	22
Plymouth	Volare/Volare Wagon	318/8	OD	22
Pontiac	Firebird/Pontiac	350/8	A	22
Pontiac	Firebird	231/6	A	22
Pontiac	Firebird	301/8	M	22
Pontiac	LeMans/Pontiac Wagon	305/8	A	22
Porsche	911S	164/6	A	22
Porsche	911S	164/6	M5	22
American Motors	Matador	258/6	A	21
BMW	530i/630i	182/6	M	21
Buick	Century/Regal	305/8	A	21
Buick	Century/Regal LeSabre/Estate Wagon	350/8	A	21
Buick	Electra/Estate Wagon/LeSabre/Riviera	403/8	A	21
Chevrolet	Chevrolet Wagon/Monte Carlo/Malibu	350/8	A	21
Dodge	Aspen/Aspen Wagon	318/8	M	21
Oldsmobile	Cutlass/Delta 88/Custom Cruiser/Ninety-eight	350/8	A	21
Oldsmobile	Cutlass/Custom Cruiser/Ninety-eight	403/8	A	21
Plymouth	Volare/Volare Wagon	318/8	M	21
Pontiac	LeMans/Pontiac Wagon	350/8	A	21
BMW	530i-A/630CSi-A	182/6	A	20
Buick	Century/Regal/Riviera/Electra	350/8	A	20
Buick	Skylark	305/8	A	20
Chevrolet	Camaro/Malibu/Malibu Wagon/Nova	305/8	A	20
Dodge	Aspen	360/8	A	20
Dodge	Monaco	318/8	M	20
Ford	Granada	351/8	A	20
Ford	Thunderbird/LTD II	302/8	A	20
Mercury	Cougar/Cougar XR-7	302/8	A	20
Mercury	Monarch	351/8	A	20
Oldsmobile	Omega	305/8	A	20
Oldsmobile	Vista Cruiser	403/8	A	20
Plymouth	Fury	318/8	M	20
Plymouth	Volare	360/8	A	20
Pontiac	Firebird/Grand Prix	400/8	A	20
Pontiac	Grand Prix	350/8	A	20
Pontiac	Pontiac/Ventura	305/8	A	20
Porsche	Turbo Carrera	183/6	M	20
Buick	Century Wagon	350/8	A	19
Cadillac	Seville	350/8	A	19
Chevrolet	Camaro/Malibu Wagon/Nova/Corvette	350/8	A	19
Chevrolet	Camaro/Nova/Corvette	350/8	M	19
Chevrolet	Monte Carlo/Chevrolet Wagon	305/8	A	19
Chrysler	Cordoba	360/8	A	19
Dodge	Aspen Wagon/Charger SE/Monaco	360/8	A	19
Ford	Ford/Thunderbird/LTD II	351/8	A	19
Mercury	Cougar/Cougar XR-7	351/8	A	19
Mercedes-Benz	280E/SE	2.8L/6	A	19
Oldsmobile	Toronado	403/8	A	19
Oldsmobile	Vista-Cruiser	350/8	A	19
Plymouth	Fury/Volare Wagon	360/8	A	19
Pontiac	LeMans/Pontiac Wagon	305/8	A	19
American Motors	Hornet	304/8	A	18
American Motors	Matador	304/8	A	18
Cadillac	Cadillac	425/8	A	18
Chevrolet	Chevrolet	350/8	A	18
Chrysler	Cordoba	318/8	A	18
Chrysler	Cordoba	400/8	A	18
Dodge	Charger SE/Monaco/Royal Monaco	318/8	A	18
Dodge	Charger SE/Monaco	400/8	A	18
Ford	LTD II/Thunderbird	400/8	A	18
Mercedes-Benz	450 SL/SEL/SLC	4.5L/8	A	18
American Motors	Matador	360/8	A	17
Buick	Century/Wagon	350/8	A	17
Cadillac	Cadillac/Limousine	425/8	A	17
Dodge	Aspen/Monaco Wagon Royal Monaco/Royal Monaco Wagon	360/8	A	17
Ford	LTD II Wagon	351/8	A	17
Ford	LTD II Wagon/Ford/Ford Wagon	400/8	A	17
Mercury	Cougar Wagon/Mercury	351/8	A	17
Mercury	Cougar Wagon/Mercury/Mercury Wagon/Lincoln Continental/Continental MK V	400/8	A	17
Plymouth	Volare/Fury Wagon/Grand Fury/Grand Fury Wagon	360/8	A	17
Cadillac	Eldorado	425/8	A	16
Chrysler	Newport/New Yorker/Chrysler Wagon	400/8	A	16
Dodge	Monaco Wagon/Royal Monaco/Royal Monaco Wagon	400/8	A	16
Mercedes-Benz	280E/SE	2.8L/6	A	16
Plymouth	Fury Wagon/Gran Fury/Gran Fury Wagon	400/8	A	16
Cadillac	Eldorado	425/8	A	15
Chrysler	Newport/New Yorker/Chrysler Wagon	440/8	A	15
Dodge	Royal Monaco/Royal Monaco Wagon	440/8	A	15
Ford	Ford	400/8	A	15
Ford	Ford Wagon	460/8	A	15
Mercury	Mercury/Mercury Wagon/Continental Mark V	460/8	A	15
Plymouth	Gran Fury Wagon	440/8	A	15
Mercedes-Benz	450 SEL-6.9	6.9L/8	A	14

"CYL./CYLS." — La cylindrée des moteurs est indiquée en pouces cubes, sauf avis contraire.

"BOÎTE DE VITESSES" M – MANUELLE
A – AUTOMATIQUE
OD – SURMULTIPLICATEUR

"M.P.G. (COMB)." — Les rendements sont des approximations basées sur des tests en laboratoire. Vos habitudes de conduite, les conditions climatiques et routières, l'entretien accordé au véhicule et les équipements dont il sera doté sont autant de facteurs qui modifieront les résultats que vous obtiendrez. Les résultats mentionnés ici sont utiles pour comparer les véhicules entre eux.

Les résultats sont pondérés ou "combinés" selon 55% parcours de type ville et 45% de type grand-route/autoroute.

L'énergie: faisons tous notre part.

Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation de l'énergie
L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Office of Energy Conservation
Hon. Alastair Gillespie
Minister